

VILLE DE GENÈVE

COMPTE RENDU
DE
**L'ADMINISTRATION
MUNICIPALE**

PENDANT L'ANNÉE 1941

*Présenté au Conseil municipal par le Conseil administratif
en 1942*



GENÈVE

IMPRIMERIE DE « LA TRIBUNE DE GENÈVE »

1942

COMPTÉ RENDU
DE
L'ADMINISTRATION MUNICIPALE
DE LA
VILLE DE GENÈVE
PENDANT L'ANNÉE 1941

MESSIEURS LES CONSEILLERS,

Conformément aux dispositions de la loi sur l'administration des communes du 28 mars 1931, article 52, chiffre 3, nous avons l'honneur de vous soumettre le compte rendu administratif de l'exercice 1941.

Dans le compte rendu financier et le rapport à l'appui qui vous sont présentés d'autre part, sont traitées les questions financières.

L'ordre des chapitres du présent volume correspond à celui du budget de 1941, et, par conséquent, du compte rendu financier de cette même année. Les délibérations prises par le Conseil municipal sont rappelées dans le présent volume, au chapitre premier, II *Conseil municipal* ; les textes complets de ces délibérations figurent dans le « Mémorial » de ce Corps.

Genève, juin-août 1942.

LE CONSEIL ADMINISTRATIF.

CHAPITRE PREMIER

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

I

Autorités municipales. — Administration générale.

Le Conseil administratif élu les 20-21 mai 1939, composé de MM. Henri SCHOENAU, Jules PENEY, Jean UHLER, Emile UNGER et Marius NOUL, a renouvelé comme suit, le 30 mai 1941, son bureau pour l'année législative 1941-1942 :

Président : M. Jules PENEY
Vice-président : M. Henri SCHOENAU.

Aucun changement n'a été apporté dans la répartition des charges entre messieurs les membres du Conseil administratif.

Les séances du Conseil administratif ont été fixées, pendant l'hiver, aux mardis à 9 h. et jeudis à 14 h. 30.

Le Groupement des Conseils administratifs de la Ville et des communes suburbaines s'est réuni à l'Hôtel municipal, le jeudi 13 février, pour discuter des questions pendantes devant le Grand Conseil et qui intéressent les communes formant l'agglomération urbaine, en particulier, le *loyer de mobilisés*.

RAPPORTS AVEC LES AUTORITÉS CANTONALES ET FÉDÉRALES

Le Conseil administratif et le Conseil d'Etat ont eu plusieurs réunions et des entretiens ont également eu lieu entre représentants de ces autorités. Ces réunions et entretiens ont porté notamment sur les objets suivants : *chauffage ; agrandissement des gares frigorifiques ; création d'un grand stade ; programme des grands travaux à entreprendre pour occuper la main-d'œuvre ; Services industriels et usine du Verbois ; Herbier Delessert ; Hôtel Métropole ; C.G.T.E. et trolleybus ; Kursaal ; Navigation sur le Rhône ; transfert de services fédéraux à Genève ; tarifs des chemins de fer fédéraux ; allocations pour renchérissement du coût de la vie ; fêtes des promotions des écoles et du II^e millénaire de Genève ; reconstruction des abattoirs.*

Quelques-unes de ces questions ont été aussi traitées avec les autorités fédérales.

Ces rapports directs entre autorités ou avec leurs représentants autorisés ont été de nature à faire avancer l'étude de ces problèmes ; ils ont facilité la solution de quelques-uns d'entre eux sur lesquels des renseignements circonstanciés sont fournis dans le présent compte rendu, aux différents chapitres qu'ils concernent.

RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

Le Conseil administratif a pris les décisions suivantes, relativement aux dispositions réglementaires :

4 mars. — Adoption du nouveau règlement général des bains des Pâquis.

15 avril. — Modification à l'horaire du marché de gros. Adoptée par le Conseil d'Etat, le 18 avril.

22 juillet. — Modification des articles 2 et 4 du règlement des bourses Lissignol, Chevalier et Galland.

2 septembre. — Modification de l'article 32 du règlement des marchés, pour l'attribution des places au ticket sur les marchés de détail. Approbation de l'Etat du 5 septembre.

10 octobre. — Modification aux articles 33 et 33bis du règlement général des abattoirs, du 1^{er} mai 1903, pour le contrôle de la récolte et de la vente du sang. Approbation de l'Etat du 17 octobre.

23 décembre. — Règlement des bibliothèques municipales.

SERVICES MUNICIPAUX

Le Conseil administratif a désigné M. le D^r Albert HEIMO en qualité de médecin-conseil de la Ville, en remplacement de M. le D^r Emile THOMAS, avec entrée en fonctions à partir du 1^{er} janvier 1941. M. le D^r H. JAQUET a été agréé médecin-conseil adjoint, le 21 mars.

L'ordre de service du 14 avril 1938 concernant le service accompli par des employés de l'administration incorporés dans la D.A., le samedi après-midi et le soir (compensé par une demi-journée de congé) a été annulé, le 14 janvier. Depuis la mobilisation générale, en effet, cet ordre de service n'a plus d'application.

Le Conseil administratif a décidé d'assimiler les cours de répétition de la D.A. à un service de relève de l'armée et, par conséquent, de faire subir aux fonctionnaires et employés de l'administration les retenues de traitements et salaires prévues par l'arrêté du Conseil municipal du 24 mai 1940.

Une enquête a été faite dans les services de l'administration municipale en ce qui concerne les occupations lucratives des conjoints des employés de la Ville. Le résultat de cette enquête a été communiqué au chef du Département des finances et contributions, comme suite à sa demande du 4 juin.

Un barème a été adopté pour l'augmentation des frais de chauffage imposés aux concierges des bâtiments municipaux, pour tenir compte de la hausse du prix du combustible.

En rappelant que les chauffages centraux ont été fermés le 15 mars, le Conseil administratif a enjoint aux services qui disposent d'appareils électriques de ne pas en user sans absolue nécessité, soit à moins de forte baisse de la température extérieure. Le Conseil entend que la consommation d'énergie ne soit pas augmentée d'une façon inconsidérée, alors que le chauffage a été supprimé.

L'horaire ordinaire pour l'ouverture des bureaux et établissements de l'administration municipale a été repris, dès le lundi 3 mars, soit de 8 à 12 h. et de 14 à 18 h., le samedi de 8 à 12 h.

Les mêmes dispositions que l'an dernier ont été prises pour le samedi de Pâques (à l'exception des services de l'état civil, des pompes funèbres, des halles et marchés et du poste central du service du feu, fermeture des services municipaux le samedi 12 avril ; une autre demi-journée de congé a été accordée au personnel n'ayant pu prendre congé ce matin-là).

Conformément à la décision du Conseil d'Etat, les bureaux de l'administration municipale ont été fermés à 17 h., du jeudi 17 juillet au samedi 16 août. Cette modification d'horaire a été accordée sans compensation ; toutefois en cas d'urgence, le personnel doit assurer le service après 17 h., sans qu'il puisse prétendre à une indemnité quelconque. L'horaire des bibliothèques circulantes et de la bibliothèque moderne n'a subi aucune modification.

Le Conseil administratif a pris la décision suivante le 28 octobre : « Pendant la période s'étendant du 3 novembre 1941 au 14 mars 1942, les bureaux de l'administration municipale seront fermés le samedi. Par contre, ils seront ouverts de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. 30 les autres jours ouvrables. Ces dispositions ne concernent pas les services où une permanence est nécessaire. »

A l'exception des services où une permanence est nécessaire, les bureaux et chantiers de l'administration municipale ont été fermés à 17 h. le 24 et toute la journée le jeudi 25 décembre (Noël), ainsi que du mercredi 31 décembre 1941 au samedi 3 janvier 1942 y compris. Ces congés ont été compensés pour le personnel empêché pour raisons de service, par d'autres congés.

Les ouvriers temporaires du Service des parcs et promenades ont été autorisés à travailler le 31 décembre (matin) et les 2 et 3 janvier 1942, leur salaire leur étant payé le 31 décembre 1941 et le 1^{er} janvier 1942. Cette mesure a été étendue au personnel temporaire des cimetières.

Dans sa séance du 18 février, le Conseil administratif a adopté pour le personnel temporaire de la Ville une formule d'engagement qui tient compte des renseignements pris auprès des services de guerre de l'Etat et auprès des bureaux de la Croix-Rouge lesquels engagent un grand nombre d'employés temporaires. Tous les employés des services extraordinaires de guerre de la Ville ont, en conséquence, reçu leur congé et ont été engagés à nouveau suivant la nouvelle formule. Ce personnel est renouvelé par tour de rotation.

Le Conseil a décidé de soumettre également le personnel dit temporaire des services de guerre à la formule d'engagement.

Par lettre du 20 janvier, le Département de l'intérieur et de l'agriculture informait le Conseil administratif que la délibération du Conseil municipal du 26 décembre 1940, accordant une allocation extraordinaire aux employés et ouvriers de l'administration municipale n'a pas besoin de la sanction de l'Etat.

Le Département ajoutait : « ...en ce qui nous concerne, nous ne voyons pas d'objection à ce qu'il soit donné suite à cette décision, après l'échéance des délais référendaires sous réserve, toutefois, que les dispositions que contient cette délibération ne seront applicables qu'au personnel régulier actuel de l'administration municipale de la Ville de Genève, mais qu'elles seront sans effet sur le statut du personnel d'autres administrations et notamment sur celle des Travaux publics ».

Le Conseil administratif a décidé qu'il n'en appliquerait pas moins les allocations qu'il a prévues en faveur du personnel ouvrier temporaire ; ces augmentations et allocations seront prises sur le crédit de fr. 50.000,— inscrit au budget pour couvrir les frais d'allocations familiales.

Le 15 août, le Conseil municipal a voté l'arrêté qui lui était soumis par le Conseil administratif tendant à accorder une allocation extraordinaire pour l'exercice 1941 à tout le personnel régulier de l'administration municipale. Cette allocation est constituée par un versement unique de fr. 150,— payable en septembre.

Le personnel engagé dans l'administration municipale, avant le 1^{er} mars 1941, à titre temporaire et employé de façon régulière, a bénéficié de cette allocation au prorata du temps de service accompli durant la période allant du 1^{er} septembre 1940 au 31 août 1941.

Le Conseil administratif a décidé, le 27 janvier, de rétribuer les soldats démobilisés engagés par la Ville en qualité d'ouvriers à raison de fr. 1,45 de l'heure aux célibataires et de fr. 1,60 aux hommes mariés qui, en outre, seront mis au bénéfice des allocations familiales.

A dater du 1^{er} octobre, le personnel ouvrier et employés surnuméraire au service de la Ville est payé par la Caisse de compensation pendant les périodes de service militaire.

Le Conseil administratif a décidé de modifier le tarif adopté le 21 octobre 1938, concernant le personnel machinistes, électriciens employés dans les salles de réunions.

Situation au 31 décembre 1941 du personnel auxiliaire occupé par l'administration municipale.

<i>Ouvriers :</i>	<i>Salaires :</i>
Célibataires ayant moins d'un an de service	Fr. 1,45 de l'heure
» » plus d'un an de service	» 1,51 »
mariés ayant moins d'un an de service	» 1,60 »
» » plus d'un an de service	» 1,80 »

Employés :

Employé à la journée :	Fr. 12.— par jour pour le personnel masculin ;
» »	Fr. 10.— par jour pour le personnel féminin ;
» »	Fr. 15.— par jour à quelques employés fonctionnant comme chefs (surveillance, etc.).

Pendant le service militaire, le personnel bénéficie des allocations de la Caisse de compensation.

Le personnel ayant plus d'une année de service est assimilé au personnel régulier de l'administration et reçoit les allocations de renchérissement du coût de la vie.

Tout le personnel dès son engagement bénéficie des allocations familiales (arrêtés du Conseil municipal des 24 mai 1940, 15 août 1941 et 22 décembre 1941).

A partir d'une année de service, le personnel a droit à 8 jours de vacances payées.

Le salaire est payé jusqu'à concurrence de 8 jours de maladie; chaque cas est examiné spécialement par M. le conseiller administratif délégué.

Conditions d'ordre social. — Par lettres-circulaires, en date des 26 novembre 1940 et 14 janvier 1941, l'autorité cantonale attirait l'attention des autorités communales sur l'arrêté pris par le Conseil fédéral le 13 septembre 1940 et portait à leur connaissance le texte de l'article 8 du dit arrêté, concernant les commandes de travaux et fournitures par les corporations de droit public.

Cependant, la Ville de Genève avait déjà pris, dès l'année 1935, toute une série de mesures revêtant un caractère d'intérêt général en matière d'adjudications de travaux et de commandes pour le compte de l'administration municipale.

Les recommandations de l'autorité cantonale ont engagé le Conseil administratif à rassembler ces diverses prescriptions édictées : en vue de protéger l'industrie et le commerce de notre canton, de faire engager des chômeurs sur les chantiers, d'étendre les progrès sociaux réalisés en faveur des travailleurs de l'entreprise privée et, conformément à l'arrêté fédéral du 13 septembre 1940, pour assurer le réengagement des démobilisés dans les emplois qu'ils occupaient avant leur mobilisation. En effet, toutes ces prescriptions une fois réunies dans un arrêté, il devenait plus facile d'en imposer et d'en surveiller l'application.

Ce point de vue a été exposé dans un rapport présenté au Conseil municipal le 26 décembre 1940. La commission chargée d'examiner la proposition du Conseil administratif a rapporté, une première fois le 28 mars 1941, puis le 4 avril et l'arrêté mis au point a été voté dans cette même séance.

Cette délibération a été approuvée par le Conseil d'Etat le 6 mai 1941.

Le Conseil administratif a chargé dès lors M. le conseiller E. UNGER de prendre des dispositions en vue de l'exécution des prescriptions de cet arrêté qui tient compte des recommandations rappelées ci-dessus et définit, en outre, les mesures d'ordre social dont l'application dans l'industrie privée est hautement désirable.

M. le conseiller UNGER a obtenu, en premier lieu, l'acceptation du Département cantonal du travail, de l'hygiène et de l'assistance publique de faire contrôler l'engagement de la main-d'œuvre sur les chantiers officiels, sur les bases prévues.

M. le conseiller délégué s'est mis ensuite en rapport avec l'Office cantonal des contrats collectifs et, d'accord avec son directeur, une formule a été établie pour être remplie par les entreprises, maisons, etc., appelées à soumissionner des travaux, à faire des offres de fournitures ou à recevoir des ordres pour le compte de la Ville de Genève.

Après avoir consulté également les organisations patronales et ouvrières, ainsi que l'Union des mobilisés intéressées à divers titres à la mise en vigueur de ces nouvelles mesures, nous avons eu la satisfaction d'obtenir non seulement leur entière approbation, mais aussi l'assurance que leur concours et leur précieux appui nous étaient acquis. Tous les représentants de ces organismes ont manifesté leur satisfaction de voir les questions traitées dans l'arrêté du Conseil municipal du 4 avril 1941 réglées officiellement.

Dès lors, l'administration municipale a adressé aux 1950 fournisseurs de la Ville de Genève la formule destinée à constater qu'ils remplissent bien les conditions d'ordre social moyennant lesquelles ils peuvent être considérés comme étant aptes à recevoir nos commandes. 1275 réponses nous sont parvenues au commencement du mois de janvier 1942 ; 1203 fournisseurs ont été déclarés en règle. Cette enquête a eu comme première conséquence un nombre important de nouvelles adhésions à des contrats collectifs existants : 143 signatures ont été renregistrées par l'Office cantonal compétent. Elle a, du même coup, contribué à faire avancer des pourparlers et même à faire conclure de nouveaux contrats collectifs dans certaines branches de l'industrie et du commerce. Ces résultats peuvent être enregistrés avec satisfaction par les autorités municipales. D'autre part, les contrôles établis ont été de nature à faire respecter les clauses de ces contrats dans bien des cas ; à cet égard, notre intervention s'est révélée opérante.

Des instructions très strictes ont été adressées dans tous nos Services municipaux sur les règles à observer lors de la mise en soumission de travaux ou de commandes à passer pour le compte de la Ville de Genève, en application des dispositions précitées.

Les résultats concluants obtenus dans ce domaine social, ensuite des initiatives prises par notre administration municipale, sont encourageants. Aussi avons-nous l'intention de chercher à faire

adopter par d'autres administrations et institutions de droit public les mesures que nous avons prises en plein accord avec les organismes intéressés, afin d'élargir leur champ d'application.

Dès l'année 1942, les Services de M. le conseiller UNGER ont été plus spécialement chargés de s'occuper de la suite à donner aux questions soulevées par le contrôle des fournisseurs.

FÊTES ET CÉRÉMONIES

Parmi les principales manifestations et cérémonies organisées par les autorités et celles auxquelles elles ont été associées, nous signalons :

3 janvier. — Réception par le Conseil d'Etat et le Conseil administratif au foyer du Grand Théâtre, à l'issue de la représentation de gala de *La Cité sur la Montagne* donnée par l'Armée, en présence du général Guisan.

10 mars. — M. le président UHLER représente le Conseil administratif à la réception offerte par le Conseil d'Etat au commandant de la 1^{re} division et au déjeuner qui lui a été offert à l'Hôtel Métropole, ainsi qu'au colonel Borel, commandant du 1^{er} corps d'armée, accompagné de deux officiers d'état-major général.

5 avril. — Réception des autorités genevoises à l'occasion du XIX^e tirage de la Loterie de la Suisse romande.

27 avril. — VIII^e Tour de Genève pédestre.

7 mai. — M. le président UHLER représente le Conseil administratif à la cérémonie du 650^e anniversaire de la Confédération en l'Aula de l'Université de Genève.

13 mai. — Réception par le Conseil administratif à La Grange de la Commission d'information (D.A.) de l'Union des villes suisses.

31 mai. — Cérémonie de la Société de la Restauration et du 1^{er} juin devant le monument du Port-Noir.

8 juin. — Réception par les autorités genevoises au Palais Eynard, à l'occasion de l'assemblée de l'Association suisse pour la conservation des châteaux et ruines.

19 juin. — Conférence romande des travaux publics et visite des parcs municipaux bordant les deux rives du lac.

21 juin. — Réception à La Grange des membres des sociétés de crémation et crématoires suisses, à l'occasion de la 25^e assemblée de l'Union de ces sociétés.

Juin-juillet. — Ensuite du vote par le Conseil municipal du crédit de fr. 17.600,— pour faciliter l'organisation de courses scolaires aux lieux historiques de la Suisse primitive, spécialement à la prairie du Grutli, le Conseil administratif et le Bureau du Conseil municipal se sont fait représenter à ces visites organisées par le Département de l'instruction publique, les 19-20, 24-25, 26-27 juin et 1-2 juillet.

5-6 juillet. — Cérémonies patriotiques à l'occasion du 650^e anniversaire de la Confédération : Landsgemeinde des élèves des écoles primaires du canton et de la jeunesse suisse de 15 à 20 ans, avec réception des maires des communes.

6 juillet. — Cérémonies de distribution des prix aux élèves des écoles primaires de la Ville.

12 juillet. — Inauguration des nouveaux locaux du Musée d'ethnographie, bd. Carl Vogt, 67-69.

31 juillet. — Réception au Palais Eynard des membres du comité d'honneur des représentations de *Guillaume Tell* aux Bastions et des diverses personnalités genevoises et suisses conviées par l'Association des festivals de Genève à la représentation de gala.

1^{er} août. — Fête du 1^{er} août et cérémonie du 650^e anniversaire de la Confédération suisse organisées sous le patronage des autorités genevoises et à leurs frais, avec la collaboration des Services municipaux, sur la plaine de Plainpalais.

8 août. — Réception par les autorités genevoises au Grand Théâtre de MM. les membres des cours de vacances de français moderne, à l'occasion du 50^e anniversaire de ces cours universitaires.

31 août. — Réception au château du parc des Eaux-Vives du comité genevois des sports, des présidents des commissions, de la presse et des représentants de la Radio, à l'occasion des Jeux de Genève 1941.

4 septembre. — Réception au château du parc des Eaux-Vives des membres de la Société de pomologie et d'arboriculture du canton de Vaud, venus à Genève visiter nos parcs et promenades.

7 septembre. — Réception par les autorités genevoises au foyer du Grand Théâtre à l'occasion de l'assemblée générale de l'Union suisse pour l'enseignement professionnel.

13 septembre. — Réception par les autorités genevoises au Grand Théâtre des membres de l'association suisse des fonctionnaires postaux, gradés, à l'occasion de l'assemblée générale de cette Société.

4 octobre. — Réception au Palais Eynard en l'honneur des membres du jury et des participants au 2^e Concours national d'exécution musicale.

10-12 octobre. — Cinquantième anniversaire de l'Ondine genevoise.

16 octobre. — Réception à La Grange en l'honneur des membres de l'Académie diplomatique internationale.

18 octobre. — Cérémonie de la remise du drapeau au Bataillon de D.A. sur la plaine de Plainpalais.

24 octobre. — Réception à La Grange en l'honneur des membres du Conseil de l'Union générale des Rhodaniens.

30 octobre. — Réception à La Grange en l'honneur de M. le Ministre Jean PÉRON, consul général de France, avant son départ de Genève.

1-2 novembre. — Cinquantième anniversaire de l'Harmonie municipale des Eaux-Vives, coïncidant avec le 25^e anniversaire de la Fédération musicale de la Suisse romande.

2 novembre. — Cérémonie du centenaire du temple des Eaux-Vives.

7 novembre. — Réception de la Municipalité de Nyon à la Maison genevoise.

8 novembre. — Cinquantième anniversaire de la Section fédérale de gymnastique « Pro Patria ».

8 novembre. — Réception à La Grange en l'honneur du comité genevois des sports.

9 novembre. — Cérémonie commémorative devant le monument aux morts du parc Mon Repos.

15 novembre. — Réception de M. le directeur général de l'Office national italien du tourisme et de deux délégués pour la Suisse de cet institut.

6 décembre. — Réception par les autorités genevoises à l'hôtel des Bergues en l'honneur des participants au cours clinique et thérapeutique des gaz, du 1^{er} corps d'armée.

7 décembre. — Réception à La Grange des membres du comité de l'Association nationale suisse d'éducation physique.

20 décembre. — Défilé du groupe motorisé des dragons de landwehr 11, sur la place Neuve.

20 décembre. — Réception à La Grange de MM. les membres de la Municipalité de Lausanne.

31 décembre. — Cérémonie de la Restauration devant le monument national.

M^{me} Alfred BERTRAND est décédée le 7 septembre, dans sa propriété de Champel qu'elle donna de son vivant, à la Ville de Genève. Le Conseil administratif a fait une communication au Conseil municipal, dans sa séance du 24 octobre, au cours de laquelle les autorités municipales ont rendu un juste hommage à la mémoire de la généreuse bienfaitrice de la Ville de Genève.

CERTIFICATS, DÉCLARATIONS, RAPPORTS ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Le secrétariat général a délivré au cours de l'année 1941 : 150 certificats pour l'expédition de mobiliers appartenant à des personnes quittant la commune de Genève pour l'étranger (en 1940, 207) ; déclarations de situation pour les caisses de compensation et pour l'obtention gratuite de chaussures militaires et attestations de domicile : 2893 (en 1940, 1544). D'autre part, le secrétariat général a fait suivre à différentes instances cantonales, civiles et militaires, 1409 enquêtes établies par le Service municipal des enquêtes, soit (les chiffres entre parenthèses se rapportent à l'année 1940) : Greffe de la Cour de justice, 55 (45) ; Greffe du tribunal de 1^{re} instance, 446 (479) ; Caisse cantonale d'assurance scolaire, 136 (231) ; Juges d'instruction militaires, soins dentaires en service militaire et assurance militaire fédérale, 234 (428) ; réponses à différents bureaux, administrations et particuliers ensuite d'enquêtes, 518 (218).

INITIATIVES — REFERENDUMS

Le secrétariat général a effectué le contrôle des signatures apposées par des citoyens sur les listes concernant l'initiative fédérale pour la réorganisation du Conseil national. Il a été déposé 76 listes, totalisant 614 signatures, dont 577 ont été reconnues valables et 37 nulles ; 1 citoyen ayant signé deux fois, son cas a été signalé au Département de l'intérieur.

NATURALISATIONS

Le Conseil administratif a délivré, après enquêtes, 111 préavis municipaux, en conformité des articles 1, 2 et 3 de la loi sur la naturalisation genevoise et en a refusé 82.

Le Conseil municipal a examiné les demandes de naturalisation qui lui ont été soumises conformément à l'article 5 de la loi du 21 octobre 1905. Il a admis 29 candidatures (dont 8 en seconde délibération et 1 en troisième délibération) et en a refusé 14. D'autre part, il a confirmé son refus pour 6 demandes présentées à nouveau.

La part de la Ville sur le montant des finances d'admission perçues par l'Etat a été de fr. 16.228,30.

Après enquête, le Conseil administratif a donné un préavis favorable à une demande de renonciation à la nationalité genevoise.

ECONOMAT

L'Economat a reçu, au cours de l'exercice 1941, 1246 demandes de fournitures de la part des services municipaux.

De son côté, ce service a adressé 954 bons de commandes aux divers fournisseurs de la Ville de Genève.

GUERRE MONDIALE

Les mesures incombant à notre administration du fait de l'état de guerre ont été traitées par les différents Services municipaux dont elles dépendent. On trouvera dans les chapitres respectifs du présent compte rendu les renseignements ayant trait aux dispositions spéciales que chacun d'entre eux a été appelé à prendre, notamment sous la rubrique SERVICES ÉCONOMIQUES (page 11) tout ce qui concerne le rationnement des denrées et produits divers.

SECOURS MILITAIRES

En 1941, une somme de fr. 51.867,60 a été répartie entre 291 familles de soldats mobilisés.

Il a été remboursé par le Département militaire	fr. 135.000,—
et, par divers	» 3.940,65
	<hr/>
soit au total	fr. 138.940,65

La somme remboursée est supérieure aux sommes déboursées par la Ville, du fait que le Département militaire restait devoir à la Ville, à fin 1940, la somme de fr. 200.054,70

FONDATION J. TREMBLEY-TOLLOT

Dans sa séance du 2 septembre 1941, le Conseil administratif a décidé de renouveler pour une nouvelle période de cinq ans, soit jusqu'au 31 août 1946, conformément à l'art. 3 du statut de cette fondation, le mandat d'administrateur conféré à ses trois délégués, soit: MM. Horace TREMBLEY, Edouard CHAPUISAT et Albert LOMBARD. Ce dernier n'ayant pu accepter le renouvellement de son mandat pour des raisons de santé, M. Jules TREMBLEY a été désigné pour le remplacer.

FONDATION ADOLPHE DE ROTHSCHILD

L'administration de l'Hospice général qui gère cette fondation, a présenté aux autorités 33 demandes (44 en 1940) qui toutes ont été acceptées. Il a été dépensé fr. 2.850,— (fr. 3.625,— en 1940).

BUREAU DU LOYER DE MOBILISÉS

Pendant sa deuxième année d'activité, la commission composée de délégués des Œuvres sociales de l'armée, du Bureau central de bienfaisance, de l'Hospice général, de l'Union des mobilisés et de l'Union genevoise des intérêts immobiliers a tenu 71 séances.

4705 demandes d'intervention ont été examinées, représentant un total de fr. 1.544.812,55 de loyer en retard.

Résumé des opérations au 31 décembre 1941 :

Demandes	Admises	Refusées	En suspens	Total
Genevois	1.267	298	128	1.693
Confédérés	3.438	715	309	4.462
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Totaux	<u>4.705</u>	<u>1.013</u>	<u>437</u>	6.155
Requêtes en suspens au 31 décembre 1940 :				
		Genevois . . .	623	
		Confédérés . .	1.437	2.060
			<hr/>	<hr/>
<i>Inscriptions de 1941</i>				<u>4.095</u>

La préparation des dossiers et le règlement de ces litiges ont demandé l'expédition de plus de 36.000 lettres ou formulaires.

Ont été réglés au 31 décembre :	1.187 cas de Genevois
	3.443 cas d'autres Confédérés
	<hr/>
soit, au total :	4.630

Dès février, du fait de l'épuisement des fonds de la Commission de secours pendant la guerre, le Bureau central de bienfaisance et l'Hospice général ne purent, comme en 1940, participer régulièrement aux paiements de ces locations. La Ville a donc dû prendre une plus large part aux règlements de ces litiges.

La répartition des prestations s'établit ainsi :

Rabais accordés par les propriétaires	fr.	382.523,25
Reconnaisances de dettes	»	39.843,55
Sur les fr. 737.236,70 réclamés aux locataires, ces derniers ont payé directement aux régies	»	157.413,15
	fr.	<u>579.779,95</u>

Le bureau a versé aux propriétaires et à quelques locataires sous-louant des chambres :

Solde participation des locataires	fr.	579.823,55
Prestation de la Ville	»	339.291,60
» du Bureau central de Bienfaisance	»	51.793,65
» de l'Hospice général	»	22.097,70
» des Oeuvres sociales de l'Armée	»	11.820,50
	fr.	<u>1.004.827,—</u>

Total des litiges entièrement liquidés fr. 1.584.606,95

Nous avons, en outre, versé à valoir sur différents litiges n'ayant pu être entièrement réglés à fin décembre fr. 19.578,—

Le solde non payé sur les engagements de la Ville en 1940 étant de fr. 49.110,—
Les engagements de 1941 se montant à » 347.339,20

Le total des prestations à la charge entière de la Municipalité était au 31 décembre
1941 de fr. 396.449,20
sur lesquels ont été payés » 358.869,60
Le solde à reporter en 1942 est de » 37.579,60

En vertu de l'ordonnance du Conseil fédéral du 10 octobre 1941, il est à prévoir qu'un certain nombre des cas restés en suspens devront être examinés à nouveau, en vue d'une augmentation éventuelle de la participation de la Ville pour les périodes de location impayées pendant que le militaire était en congé.

SERVICES ÉCONOMIQUES

Au cours de l'exercice 1941, l'activité des Services économiques s'est encore développée du fait de la création de diverses cartes de rationnement.

En plus des cartes mensuelles de denrées alimentaires, les cartes suivantes ont été distribuées :

- 1^{re} carte de produits textiles, instituée en novembre 1940, délivrée jusqu'à fin mai 1941 ;
- 2^e carte de produits textiles, délivrée dès le mois de mai ;
- 3^e carte de produits textiles, délivrée dès le mois de novembre ;
- carte de chaussures, délivrée dès le mois d'avril ;
- carte de savon pour février et mars ;
- carte de savon pour avril et mai ;
- carte de savon pour juin et juillet ;
- carte de savon pour août et septembre, puis prolongation pour octobre ;
- carte de savon pour novembre et décembre ;
- carte de savon pour janvier, février et mars 1942 ;
- carte de 40 coupons de repas, délivrée en mars 1941 à titre exceptionnel.

En outre, il a été délivré :

- en janvier, aux mobilisés, des coupons spéciaux de savon et produits de lessive ;
- en juin et septembre, aux mobilisés, un complément de coupons de sucre pour confitures ;
- en octobre, des coupons supplémentaires de fromage aux personnes occupées dans l'agriculture ou astreintes à des travaux particulièrement pénibles ;
- en décembre, aux mêmes bénéficiaires, une attribution spéciale de fromage pour le début de l'hiver 1941-42.

*TABLEAU DES CARTES MENSUELLES DE DENRÉES ALIMENTAIRES
DÉLIVRÉES EN 1941*

	Ration entière	½ ration	Ration pour enfant
Janvier	111.000	10.875	4.857
Février	112.596	7.382	4.871
Mars	110.751	9.384	4.944
Avril	108.479	11.826	4.958
Mai	109.719	10.185	5.100
Juin	110.926	9.012	5.211
Juillet	111.124	7.804	5.282
Août	108.890	8.851	5.353
Septembre	109.712	8.206	5.438
Octobre	111.553	7.655	5.609
Novembre	112.070	7.077	5.773
Décembre	111.953	7.958	5.974

STATISTIQUES DES CARTES SPÉCIALES DE RATIONNEMENT DÉLIVRÉES EN 1941

- 1^{re} carte de produits textiles 124.136 délivrées dès novembre 1940 à fin mai 1941 ;
- 2^e carte de produits textiles 123.663 délivrées dès mai 1941 à fin décembre 1941 ;
- 3^e carte de produits textiles 122.456 délivrées dès novembre à fin décembre 1941 ;
- cartes de chaussures 124.467 délivrées dès avril à fin décembre 1941 ;
- cartes de savon pour février et mars . . 125.426 y compris les cartes supplémentaires accordées aux enfants nés depuis le 1^{er} janvier 1938 ;
- cartes de savon pour avril et mai . . . 133.687 y compris la carte supplémentaire pour enfants nés depuis le 1^{er} janvier 1938 et le supplément de ½, 1 ou 2 cartes accordé aux personnes ayant un métier salissant ;
- cartes de savon pour juin et juillet . . . 127.636 y compris 1 carte supplémentaire pour enfants nés depuis le 1^{er} janvier 1938, 2 cartes supplémentaires pour enfants nés depuis le 1^{er} janvier 1940 et également pour les charbonniers et chauffeurs professionnels de chaudières et locomotives ;
- cartes de savon pour août à octobre . . 127.518 y compris les mêmes suppléments accordés pour juin et juillet ;
- cartes de savon pour novembre et décembre 129.796 y compris les mêmes suppléments accordés pour juin et juillet ; plus un supplément de 2 cartes à tous les ouvriers en contact avec le noir de fumée ;
- cartes de 40 coupons de repas 117.290 (les enfants n'ont pas eu droit à cette carte).

Les coupons spéciaux de savon et produits de lessive pour mobilisés ont été délivrés à 1438 ayants droit.

Les coupons complémentaires de sucre pour confitures ont été délivrés à 5.131 mobilisés en juin et à 9.582 mobilisés en septembre.

Les coupons de supplément de fromage, première attribution pour l'automne ont été accordés à 10.397 personnes ; ceux de la deuxième attribution pour le début de l'hiver 1941-42 à 8.612 personnes.

A noter que tous ces chiffres ne donnent pas le total exact des cartes dont ont bénéficié les habitants de la ville car, de son côté, l'Office central pour l'économie de guerre a délivré des cartes à certaines catégories de personnes et nous en ignorons le nombre.

TABLEAU COMPARATIF DES RATIONS DE DENRÉES ALIMENTAIRES ATTRIBUÉES EN 1941

	Sucre	Pâtes	Riz	Orge, avoine	Riz ou orge avoine	Légumineuses	Farine	Graisse ou huile	Graisse	Beurre ou graisse	Beurre	Œufs	Fromage	Café, thé, cacao
	gr.	gr.	gr.	gr.	gr.	gr.	gr.	gr.	gr.	gr.	gr.	pièce	gr.	gr.
Janvier	750	500	500	250	—	250	1000	200	200	100	300	—	—	—
Février	750	500	500	500	—	250	750	200	100	200	300	—	—	—
Mars	750	500	500	500	—	250	750	200	100	200	300	—	—	—
Avril	750	500	250	—	250	250	500	100	100	200	300	—	—	—
Mai	750	500	250	—	250	250	500	150	—	250	300	—	—	—
Juin	3750	500	250	—	250	250	500	150	—	250	250	—	—	—
Juillet	750	250	—	—	250	—	500	150	—	250	250	—	—	—
Août	750	250	—	—	250	—	500	150	50	200	250	—	—	—
Septembre ..	2250	250	—	—	250	—	500	150	50	200	250	—	400	—
Octobre	750	250	—	—	250	—	500	150	50	200	250	—	400	—
Novembre...	750	250	—	—	250	250	500	250	50	200	200	—	400	200 points
Décembre ..	750	250	—	—	500	250	500	350	—	250	150	3	400	200 points

BARÈME D'ÉCHANGE DES CARTES DE DENRÉES CONTRE DES COUPONS DE REPAS

Carte de ration entière = 160 coupons de repas ou
80 coupons de repas et carte de demi-ration.
Carte de demi-ration = 80 coupons de repas.
Carte pour enfant = 100 coupons de repas.

TACHES SPÉCIALES — Du 3 au 21 mars : *contrôle général des cartes de légitimation et agrafage des nouvelles feuilles de tickets de contrôle* aux cartes des quelque 125.000 habitants de la Ville.

Dès le 9 juin : *échange des coupons A à O non utilisés de la 1^{re} carte de produits textiles*. L'affluence des intéressés était si grande qu'il fallut ouvrir les divers locaux habituels de distribution pour faciliter les opérations. Sur un total de 124.136 cartes délivrées, il en est rentré 93.379 pour lesquelles 3.162.888 coupons ont été échangés.

La 1^{re} attribution supplémentaire de fromage a été laissée à l'appréciation des communes. Les Services économiques, pour leur part, ont pris contact avec les Offices communaux de Lausanne, Berne, Bâle et Zurich, afin d'obtenir une certaine unification d'interprétation des critères généraux donnés par l'Office fédéral. Pour les attributions suivantes, l'Office fédéral a établi un répertoire professionnel des ayants droit, lequel se rapproche très sensiblement de celui élaboré par les Services économiques.

En avril 1941, a été introduite la *carte de coupons de repas* et depuis lors nos Services procèdent en permanence à l'échange, sur demande, des cartes de denrées alimentaires contre des coupons de repas. Jusqu'au 31 décembre 1941 il a été délivré en échange 5.436.120 coupons de repas.

Au début de décembre, les Services économiques ont pris quelques dispositions en vue d'organiser le *centre de ramassage des œufs pour la Ville de Genève*. Le recensement des possesseurs de volaille et l'inventaire de leur basse-cour donne, pour le 1^{er} trimestre, les résultats suivants :

611 possesseurs de volaille, avec 4.281 poules pondeuses.

Une ordonnance fédérale ayant chargé les établissements hospitaliers d'aviser les communes de domicile de *l'entrée et de la sortie des patients*, les Services économiques reçoivent journalièrement des avis provenant d'établissements de toute la Suisse. Il s'agit alors de retirer la carte de légitimation de tout hospitalisé et cela oblige à des démarches souvent assez difficiles.

Les distributions des cartes de rationnement ont été rendues plus compliquées par suite de la diversité des cartes à délivrer. Pour les savons, par exemple, nous avons eu trois genres de cartes (homme, femme, enfant) plus suppléments pour enfants et personnes exerçant une profession salissante. D'autre part, il a fallu détacher des coupons des cartes d'alimentation des bouchers-charcutiers, des possesseurs de volaille et des personnes ayant obtenu une dispense médicale.

Locaux de distribution. — Les distributions mensuelles de cartes de rationnement ont eu lieu comme précédemment, pendant une semaine dans les locaux habituels : Maison communale de Plainpalais, Maison du Faubourg, Maison communale des Eaux-Vives, Salle de réunions des Pâquis et arcades rue de la Rôtisserie, 13.

Personnel. — Pendant l'année 1941, le Bureau central a fonctionné avec une moyenne d'environ 15 employés. Les distributions de février, juin, août et septembre ne comportaient que la carte de denrées du mois suivant ce qui n'a demandé l'emploi que d'une soixantaine de personnes pour chaque distribution. Toutes les autres distributions portaient sur plusieurs cartes de rationnement (savons, repas, chaussures, textiles, etc.) et ont nécessité, chaque fois, l'engagement d'environ 90 personnes. Le contrôle des cartes de légitimation et l'agrafage des nouvelles feuilles de tickets a été opéré par 45 personnes, en moyenne, pendant trois semaines. Pour l'échange des coupons de textiles, nous avons dû faire appel à près de 90 personnes.

Service d'enquêtes. — Le service d'enquêtes, dont l'organisation doit être complétée, a déjà donné des preuves de son utilité, puisqu'il a permis de déceler divers cas d'abus de cartes de Légitimation et de rationnement, lesquels ont été transmis à l'Office central pour l'économie de guerre aux fins d'être dirigés auprès de la Commission pénale fédérale.

TOURISME

Au cours de l'exercice 1941, le Conseil administratif n'a pas cessé de vouer une attention toute particulière au tourisme et à toute action susceptible d'améliorer la situation économique de notre ville.

Grâce à l'effort combiné des autorités municipales, de la commission du tourisme et de l'Association des intérêts de Genève, des résultats substantiels ont été atteints et d'autres sont en voie de réalisation.

Nous avons toujours rencontré auprès de l'Office central suisse du tourisme, soit au siège central de Zurich, soit au siège auxiliaire de Lausanne, le désir d'une collaboration effective et nous tenons à exprimer à M. le Dr Meili, président central, notre reconnaissance.

La conférence du tourisme romand a tenu deux séances au cours desquelles les questions intéressantes particulièrement la partie occidentale de notre pays ont été examinées, en plein accord avec les représentants de l'Office central.

Faisant suite à l'initiative prise par la Ville de Genève en 1932, visant à créer un effort conjoint de toutes les stations touristiques de notre région, l'Office vaudois du tourisme et l'Association des intérêts de Genève, d'entente avec les pouvoirs publics intéressés, ont établi une collaboration s'appuyant sur une convention régulièrement établie, dans le but de coordonner l'action publicitaire en faveur des stations riveraines du lac.

Nous extrayons de l'intéressant rapport de l'Association des intérêts de Genève les lignes suivantes ayant trait spécialement au tourisme :

« Le slogan de l'Office central suisse du tourisme « Va, découvre ton pays » a été mis en pratique et on a pu constater une recrudescence du tourisme. Mais celui-ci fut dirigé plutôt vers le centre de la Suisse, vers les bords du lac des Quatre-Cantons, vers Schwyz, en raison des fêtes patriotiques organisées pour commémorer le 650^e anniversaire de la Confédération. Le Tessin profita également de ce courant touristique sur la Suisse centrale ; nombreux furent les touristes qui traversèrent le Gothard et visitèrent les bords des lacs Majeur et de Lugano.

Malgré cela, la saison d'été à Genève fut un peu meilleure que celle de 1940, grâce peut-être à la nouvelle formule des abonnements de vacances que nous avons suggérée aux C.F.F. Mais nous devons constater que, tant que les frontières resteront fermées, le tourisme interne ne sera jamais suffisant pour alimenter nos hôtels. L'absence de touristes étrangers amoindrit la situation de cette industrie.

Notre association a fait, pendant la belle saison, un effort spécial de publicité pour inviter nos confédérés à visiter Genève que des milliers d'entre eux ignorent encore. D'après une enquête que nous avons faite, il ressort que le coût trop élevé du billet de chemin de fer à destination de notre ville est le principal obstacle au développement du tourisme en faveur de Genève.

Il est à espérer qu'une des principales revendications genevoises, en l'occurrence celle d'un abaissement des tarifs C.F.F. en faveur de notre ville, située à l'extrémité du pays, recevra le plus rapidement possible une solution. C'est le seul remède susceptible de ramener dans notre cité un afflux de touristes. Nous savons que le président de la Confédération s'est déclaré favorable à cette suggestion.

L'année 1941 a été, au point de vue touristique et de la fréquentation des hôtels et pensions, moins mauvaise qu'en 1940. En consultant la statistique fédérale, nous remarquons que, soit le nombre d'arrivées de nos hôtes, soit celui des nuitées ont été en augmentation.

103.373 voyageurs sont descendus dans les hôtels de Genève en 1941, contre 87.283 en 1940, tandis que le nombre des nuitées s'est élevé à 565.633 en 1941, contre 544.150 en 1940. »

D'autre part la commission municipale du tourisme a suivi de près les efforts de différents groupements accomplis dans le but d'améliorer la situation économique de notre ville. Citons parmi ceux-ci : la Maison genevoise, le Salon national de la mode, les Jeux de Genève, la Société des Festivals, ainsi que les travaux préliminaires accomplis en vue de la célébration du II^e millénaire de la citation de Genève dans l'histoire.

En plein accord avec le Conseil d'Etat, le Conseil administratif assure l'organisation générale des manifestations prévues, qui ne devront pas se départir de la dignité qu'il est nécessaire d'observer dans la période tragique que nous traversons.

Une commission consultative, composée de :

- MM. SCHOENAU, Henri, vice-président du Conseil administratif, président.
NOUL, Marius, conseiller délégué aux Musées et spectacles ;
MALCHE, Albert, président du Conseil des Etats ;
BLONDEL, Louis, conservateur du Vieux-Genève ;
CHAMBAUD, Marc, président de l'association Cité-Vieille Ville ;
CHAPUISAT, Edouard, homme de lettres ;
COUGNARD, Marc, président de l'Association des intérêts de Genève ;
DEONNA, Waldemar, directeur du Musée d'Art et d'Histoire ;
FATIO, Guillaume, administrateur ;
MARTIN, Paul-Edmond, directeur des Archives cantonales ;
NAVILLE, Edmond, président de l'association des Festivals de Genève ;
POMMIER, Félix, directeur des Emissions Radio-Genève ;
PLAN, P.-P., homme de lettres ;
RHEINWALD, Albert, homme de lettres ;
ROUSSY, Albert, président de la Compagnie de 1602.
ANSERMET, Ernest, chef de l'Orchestre de la Suisse romande ;

a été désignée, avec la mission suivante :

1. Etablir le programme général.
2. Charger les groupements de la réalisation en se réservant un contrôle financier, artistique et administratif.

3. Réunir les budgets des différentes manifestations et fournir une proposition d'ensemble au Conseil administratif.

4. Etablir la liaison utile entre les différents groupements.

La réalisation des différentes parties du programme prévu a été confiée à des groupements existants auxquels nous devons avoir confiance.

Nous aurons l'occasion de revenir en 1942 sur ces manifestations destinées, nous voulons l'espérer, à ajouter une nouvelle page intéressante à l'histoire de Genève.

RECENSEMENT FÉDÉRAL DE LA POPULATION 1941

Par ordonnance du 4 septembre, le Conseil fédéral a fixé au 1^{er} décembre le recensement décennal de la population qui devait avoir lieu en 1940.

Le Conseil administratif a chargé le chef du Service des enquêtes et surveillance de la direction des opérations pour la commune de Genève, avec son chef de bureau comme remplaçant éventuel.

En raison de l'importance de ce travail, qui s'effectuait pour la première fois depuis la fusion des communes, sur l'ensemble de la Ville de Genève (4 arrondissements), le Conseil administratif a demandé au Département des travaux publics de pouvoir disposer de la Maison des Congrès, place Chateaubriand, 2 (ancien immeuble de la Conférence du désarmement), pendant environ deux mois et demi.

Les principales opérations ont été les suivantes :

- a) engagement de 18 employés temporaires, pour la préparation, du 4 octobre au 17 décembre, l'exécution et la récapitulation du recensement ;
- b) engagement de 450 agents recenseurs pour 7 journées au total, entre le 24 novembre et le 5 décembre ;
- c) vérification sur place, dans toutes les maisons habitées, des listes fournies par le Bureau cantonal de recensement (6 octobre-10 novembre).
- d) division de la commune de Genève en 448 cercles, plus 19 cercles spéciaux pour grands établissements, hospices, hôpital, asiles, prison, etc. ;
- e) établissement d'environ 50.000 enveloppes de ménages, avec indication des noms, adresse, étage et nombre de personnes composant le ménage, comprenant les 125.000 bulletins individuels ;
- f) séance d'instructions aux 468 employés par la direction du Recensement, le 24 novembre ;
- g) remise des enveloppes de ménages et retrait, avec vérification, les 27-28 novembre, 1^{er}, 2, 3, 4 et 5 décembre ;
- h) établissement des listes de recensement (récapitulation par cercles), vérification du travail de chaque agent recenseur et solution des litiges ;
- i) récapitulation de la commune.

Conformément au délai fixé par l'ordonnance fédérale, le matériel de recensement (enveloppes, bulletins, listes de contrôle, listes de recensement par cercle, récapitulation communale), a été remis à l'autorité cantonale le 17 décembre 1941.

Les agents recenseurs ont eu libre circulation sur le réseau urbain des tramways pendant cinq jours, ensuite d'arrangement à forfait entre la Ville de Genève et la Compagnie genevoise des tramways électriques.

Le personnel (employés temporaires et agents recenseurs) a été pris en dehors de l'administration, notamment sur listes fournies par le Département de l'instruction publique : suppléants de l'enseignement, stagiaires, — par l'Office cantonal de placement et par d'autres associations s'occupant du placement de personnes qualifiées.

Les salaires payés à ce personnel temporaire se sont élevés à fr. 52.160,—.

Les résultats du recensement au 1^{er} décembre sont les suivants :

nombre des maisons habitées	6.789
nombre de ménages	46.175
population de résidence	124.442
personnes non résidentes	1.722
personnes présentes le 1 ^{er} décembre	122.073
personnes non présentes le 1 ^{er} décembre	4.091

UNION DES VILLES SUISSES

L'activité de l'Office central de l'Union des villes suisses a été très grande ; les demandes qui lui ont été adressées et les renseignements qu'il a été appelé à fournir aux municipalités, en raison des circonstances, ont été de diverses natures.

M. le conseiller administratif J. UHLER, en sa qualité de membre du comité de l'Union des villes suisses, a participé d'une manière très active aux travaux de ce comité dont l'intervention a été heureuse dans maintes questions examinées par nos autorités fédérales et présentant un grand intérêt pour les populations citadines.

M. le vice-président H. SCHOENAU a été agréé en qualité de délégué de l'Union des villes suisses à la commission fédérale des transports et a représenté l'Union à la conférence commerciale, tenue à Berne, le 3 juillet.

L'assemblée générale de l'Union des villes suisses, à laquelle le Conseil administratif s'est fait représenter, a eu lieu le 27 septembre à Aarau. A l'ordre du jour figurait un rapport d'expertise établi à l'intention de l'Union des villes suisses par l'institut de recherches économiques de l'Ecole polytechnique fédérale, sous la direction de M. le prof. Dr E. BÖHLER, sur *le problème des prix dans le cadre de notre économie de guerre*.

Cet exposé a donné lieu à une résolution adoptée à l'unanimité par l'assemblée appuyant la pétition adressée par le comité au Conseil fédéral.

Conformément à la demande présentée par M. le conseiller UHLER, l'assemblée générale a décidé de fixer sa réunion à Genève en 1942.

II

Conseil municipal.

Le Conseil municipal a tenu 17 séances au cours de l'année 1941, dont 4 en sessions périodiques de printemps et d'automne et 13 en sessions extraordinaires. La séance convoquée pour le 8 avril n'a pas réuni la majorité des membres requise par le règlement alors en vigueur ; le Conseil municipal a pu siéger valablement le lendemain.

37 délibérations ont été prises ; elles ont été portées à la connaissance des électeurs par voie d'affichage et soumises à l'approbation du Conseil d'Etat, en conformité des dispositions de la loi sur l'administration des communes du 28 mars 1931.

5 listes de candidats à la naturalisation genevoise ont été examinées : le Conseil municipal a admis 29 candidatures et en a refusé 20 dans 4 séances tenues à huis-clos (voir articles *Naturalisations* à la page 9).

Le 27 mai, le Conseil municipal a renouvelé comme suit son Bureau, pour l'année législative 1941-1942 :

Président : M. Charles DUBOULE

1^{er} vice-président : M. Arnold WURSTEN

2^e vice-président : M. Marcel RAISIN

Secrétaires : MM. Henri ROSSIRE et Georges BOREL.

M. Marcel EGGLI, de la liste du parti socialiste (arrondissement du Pt-Saconnex), domicilié dans une autre commune, a été considéré comme démissionnaire, dès le 1^{er} janvier 1941 ; il a été remplacé par M. Armand PARISOD le 21 mars. Ont démissionné : M. Henri BOY, de la liste du parti radical (Petit-Saconnex), le 27 janvier et M. Emmanuel LEDERREY, de la liste du parti socialiste (Petit-Saconnex), le 17 juin. M. Boy a été remplacé par M. François SORMANI, le 21 mars.

Le 28 mars, le Conseil municipal a pris un arrêté, en conformité des dispositions prises par les autorités fédérales et cantonales visant les communistes, aux termes duquel MM. les conseillers municipaux Etienne LENTILLON, Edouard SCHERRER et Albert PONS, de la liste du parti socialiste (Cité) ne font plus partie du Conseil municipal ; en ce qui concerne M. Pons cet arrêté ne lui était applicable qu'en cas de rejet de son recours au Conseil fédéral contre la décision du Grand Conseil. Par arrêté du 4 avril, le Conseil d'Etat a radié des listes électorales, cantonales ou communales, les candidats communistes.

En date du 27 juin, le Conseil municipal a pris un nouvel arrêté prononçant l'exclusion des conseillers municipaux membres du parti socialiste genevois, section de la Fédération socialiste suisse, ensuite de l'arrêté du Conseil fédéral du 27 mai et en conformité de la lettre du Conseil d'Etat en date du 24 juin. 23 conseillers municipaux de la liste du parti socialiste ont été atteints par cette décision ; ce sont : MM. Charles BAUDIN, Gabriel BOCQUET, Frédéric BORNAND, Gustave KOHLER, Fernand MAURER, Paul NAINÉ, Henri RECK, Jean SCHUMACHER (*Cité*), Alexis BEGUIN, Atyl DEDO, André FAVEZ, Germain LOSIO, Georges MOREL, Louis PIGUET, Paul STORZ, Herzel SVIATSKY, Emile WAGNIÈRES (*Plainpalais*), Louis JACCARD, Albert MARET, Edmond MÉGARD (*Eaux-Vives*), Armand PARISOD, Emile MÉTRAUX et Arnold MULLER (*Petit-Saconnex*).

Les remplaçants éventuels de la liste du parti socialiste genevois ont été déclarés inaptes à succéder aux conseillers exclus, pour autant qu'ils ont appartenu, jusqu'à sa dissolution, à la Fédération socialiste suisse, l'élection du Conseil municipal de 1939 ayant eu lieu avant la constitution de la dite Fédération.

Ces deux arrêtés d'exclusion comportaient la clause d'urgence.

M. Georges BOREL (*Petit-Saconnex*) qui avait quitté ce parti le 10 octobre 1939 pour se rattacher au parti socialiste de Genève, section du parti socialiste suisse, a été maintenu dans ses fonctions de conseiller municipal. M. Nicolas JULITA, du même parti et figurant valablement dans la liste des remplaçants éventuels de cet arrondissement, est entré au Conseil municipal le 15 août.

Le Conseil d'Etat a décidé que les élections municipales complémentaires pour le remplacement des conseillers municipaux exclus auraient lieu suivant le principe de la représentation proportionnelle. Par arrêté, en date du 7 novembre, il a fixé ces élections aux 24 et 25 janvier 1942. Ces élections ont eu lieu en conformité des dispositions de la loi constitutionnelle du 22 mars 1930 et de la loi du 8 novembre 1913 modifiée par la loi du 2 juillet 1930. Nous donnons ci-après le résultat de ces élections qui ont été validées par arrêté du Conseil d'Etat du 30 janvier 1942.

Conseillers municipaux à élire :

Cité	10 membres
Eaux-Vives	3 membres
Plainpalais	10 membres
Petit-Saconnex	3 membres
Total	26 membres

Ont été élus :

¹ *Cité*. — Liste d'entente (parti National démocratique et parti Indépendant chrétien social) :

MM. Jean FRIGERIO, Ulrich BURDET, Francis BAUD et Charles RAMUSAT.

Liste radicale : MM. Antoine PERRET, Gottlieb BLATNER et Gabriel DUFAUX.

Liste socialiste de Genève : MM. Jules DUDAN et Jean TREINA.

Plainpalais. — Liste d'entente : MM. Marceau BESSAT, Marcel PAGE, Jacques GENOUD et Félix MARTIN.

Liste radicale : MM. Pierre CHESEAUX, Marcel GYSIN, William DEBONNEVILLE et Henri ARNAUDEAU.

Liste socialiste de Genève : MM. Armand BOSSARD et Marcel PARISOD.

Eaux-Vives. — Liste d'entente : MM. Charles FORESTIER et Alphonse MICHELLOD.

Liste radicale : M. Edmond FAVRE.

¹ *Petit-Saconnex.* — Liste d'entente : M. Louis BOSSY.

Liste radicale : M. Victor MAERKY.

Les nouveaux conseillers municipaux ont prêté serment le 6 février 1942.

Arrêtés pris par le Conseil municipal

21 mars. — M. Henri TISSOT, avocat, est désigné pour faire partie de la commission administrative de l'Hospice général, en remplacement de M. Charles BLANC, démissionnaire.

21 mars. — M. Charles BURKLEN, conseiller municipal, est désigné pour faire partie de la commission du tourisme, en remplacement de M. Henri BOY, démissionnaire.

* 28 mars. — Exclusion de membres communistes du Conseil municipal.

28 mars. — Application de 5 cent. additionnels, jusqu'à concurrence des dépenses pour les loyers de mobilisés.

4 avril. — Liste des jurés de la ville de Genève pour 1942.

4 avril. — Conditions d'ordre social pour les adjudications et commandes de fournitures pour l'administration municipale.

4 avril. — Crédit de fr. 55.000,— pour la transformation du système de chauffage d'un des deux fours du crématoire de Saint-Georges.

4 avril. — Echange d'immeubles entre la Ville de Genève et la Société des intérêts catholiques.

4 avril. — Garantie fournie avec l'Etat jusqu'à concurrence de fr. 30.000,—, en cas de déficit de la « Maison genevoise » en 1941.

9 avril. — Emprunt de fr. 16.000.000,— destiné à financer la construction de l'usine hydro-électrique du Verbois.

27 mai. — Crédit de fr. 1.135.400,— en vue de procurer des occasions de travail.

27 mai. — Crédit de fr. 29.000,— en vue de l'acquisition des immeubles 15 et 15bis de la rue du Fort-Barreau, propriété des consorts Humbert et Charles.

27 mai. — Crédit de fr. 15.000,— à titre de participation de la Ville au capital de garantie en vue des représentations de « Guillaume Tell », à l'occasion du 650^e anniversaire de la fondation de la Confédération suisse.

6 juin. — Crédit de fr. 22.000,— pour la participation de la Ville aux frais d'études entreprises par le Service fédéral des eaux pour l'établissement d'un aménagement de la voie navigable du Rhône entre le bief de Génissiat et le port de Genève.

6 juin. — Crédit de fr. 17.600,— pour couvrir les frais de la visite des églises de la Ville aux lieux historiques de la Suisse primitive, spécialement à

6 juin. — Crédit de fr. 25.000,— pour la participation de la Ville aux « Jeux de Genève » de 1941.

6 juin. — Election de cinq membres du Conseil d'administration de la Ville de Genève. Sont élus : MM. Auguste DEROUAND, Eric CHOISY, Humbert SIBERT, Léon CORBOUD.

¹ Il manque 2 conseillers municipaux, faute de remplaçants éventuels dans les arrondissements *Cité* et *Petit-Saconnex*.

* 27 juin. — Exclusion des membres du Parti socialiste genevois du Conseil municipal.

* 1^{er} juillet. — Modification de l'art. 65 du règlement du Conseil municipal.

1^{er} juillet. — Crédit de fr. 10.000,— représentant la subvention de la Ville au Théâtre de La Comédie, pour le début de la saison 1941-1942.

1^{er} juillet. — Garantie solidaire avec l'Etat pour le paiement des intérêts et le remboursement de l'emprunt de fr. 1.100.000,— au maximum à contracter par la C.G.T.E. en vue du remplacement du tramway par le trolleybus, sur le parcours de la ligne N° 3, Champel-Petit-Saconnex.

15 juillet. — Crédit de fr. 40.500,— pour des travaux de transformation d'installations de chauffages centraux au Grand Théâtre, au bâtiment de la Madeleine et au Service social (ancienne mairie de Plainpalais).

* 15 août. — Allocation extraordinaire et unique de fr. 150,— au personnel de l'administration municipale, pour l'exercice 1941, pour tenir compte du renchérissement du coût de la vie.

* 15 août. — Le Conseil administratif est invité à poursuivre toutes études ayant pour objet la construction d'une usine de traitement des ordures.

30 septembre. — Autorisation de miser aux enchères publiques des immeubles place de la Madeleine N°s 7 et 11.

24 octobre. — Approbation du compte rendu administratif et financier, du compte de profits et pertes, du bilan et du rapport des Services industriels de Genève, pour l'exercice 1940.

24 octobre. — Approbation des comptes rendus administratif et financier de la Ville de Genève pour l'exercice 1940.

18 novembre. — Budget pour la voirie et les travaux publics de la Ville de Genève pour l'année 1942.

18 novembre. — Modification au règlement du Conseil municipal, du 24 novembre 1931, approuvé par le Conseil d'Etat le 4 décembre 1931, titre VIII, art. 58, lettre C. Commission des écoles municipales.

28 novembre. — Budgets d'exploitation et de construction des Services industriels de Genève pour l'exercice 1942.

28 novembre. — Crédit d'un million de francs pour l'acquisition de l'Hôtel Métropole, propriété de la Société de l'industrie des hôtels et concession de ce bâtiment au Comité international de la Croix-Rouge.

22 décembre. — Approbation du tableau préparatoire des électeurs de la Ville de Genève pour 1942.

* 22 décembre. — Allocation extraordinaire de fr. 2.000,— à l'institution « Les Ormeaux » à Chouilly.

* 22 décembre. — Allocations extraordinaires au personnel de l'administration municipale pour l'exercice 1942.

23 décembre. — Achat du Service des eaux de la commune de Carouge par les Services industriels de Genève.

Emprunt de fr. 25.000.000,— 3½% auprès de Compagnies d'assurances

Budget de l'administration municipale pour 1942.

Les projets ci-dessus ont toutes été approuvées par l'autorité cantonale, à l'exception de ceux qui n'avaient pas besoin de la sanction de l'Etat.

Le Conseil administratif a fait les communications suivantes au Conseil municipal :

1. Le projet de vote du budget des Services industriels de Genève pour l'année 1941 et le tableau préparatoire antiaphteux.

Dans cette même séance, le Conseil administratif a répondu à l'interpellation qu'avait faite dans une précédente séance M. le conseiller municipal Paul NAINÉ, relativement à l'annexe de l'école des Crêts.

28 mars. — Communication du Conseil administratif de la lettre du Conseil d'Etat du 25 mars, ayant trait à l'application des arrêtés du Conseil fédéral des 26 novembre et 17 décembre 1940, en ce qui concerne l'exclusion du Conseil municipal de membres communistes.

6 juin. — Déclaration du Conseil administratif concernant l'éventuel transfert de services fédéraux à Genève.

27 juin. — Communication de la lettre du Conseil d'Etat, en date du 24 juin, relative à l'application de l'arrêté du Conseil fédéral du 27 mai 1941 et à l'exclusion des conseillers municipaux appartenant au Parti socialiste genevois, section de la Fédération socialiste suisse.

15 juillet. — Communication du Conseil administratif relative à la pétition de l'Association des intérêts des Pâquis au sujet de l'élargissement des rues des Pâquis et Jean-Jaquet.

30 septembre. — Réponse du Conseil administratif à l'interpellation de M. le conseiller municipal G. BOREL, concernant le contrôle des prix sur les marchés.

24 octobre. — Communication du Conseil administratif à la suite du décès de M^{me} Alfred BERTRAND, bienfaitrice de la Ville de Genève.

Le Conseil municipal a procédé le samedi 26 juillet à une visite des cultures maraîchères de la Ville et, le samedi 6 septembre, à celle des chantiers de l'usine hydro-électrique du Verbois.

III

SITUATION DÉMOGRAPHIQUE DE LA VILLE DE GENÈVE EN 1941
ARRONDISSEMENTS CITÉ, PLAINPALAIS, EAUX-VIVES, PETIT-SACONNEX

<i>Genevois :</i>	<i>Masculins</i>					Total Hommes	<i>Féminins</i>				Total Femmes	Total général	<i>Religions des Genevois</i>	
	Ménages	Protest.	Cathol.	Israél.	Divers		Protest.	Cathol.	Israél.	Divers			Protestants	Catholiques
Mariés	11.248	7.468	3.801	147	238	11.654	7.006	4.382	130	165	11.683	23.337	27.693	15.083
Célibataires	1.636	2.014	1.060	65	77	3.216	2.900	1.229	33	64	4.226	7.442	508	779
Veufs-veuves	3.374	457	235	8	17	717	2.337	1.209	26	51	3.623	4.340		
Divorcés	1.040	284	117	4	28	433	756	359	11	40	1.166	1.599		
Total des majeurs	17.298	10.223	5.213	224	360	16.020	12.999	7.179	200	320	20.698	36.718	44.063	
Mineurs	—	2.361	1.377	31	50	3.819	2.110	1.314	53	49	3.526	7.345		
Totaux des Genevois	17.298	12.584	6.590	255	410	19.839	15.109	8.493	253	369	24.224	44.063		
<i>Confédérés :</i>													<i>Religions des Confédérés</i>	
Mariés	13.526	9.569	4.167	69	178	13.983	8.829	5.110	78	168	14.185	28.168	38.550	19.921
Célibataires	2.653	3.605	1.756	36	142	5.539	5.396	2.752	22	85	8.255	13.794	298	826
Veufs-veuves	2.693	439	202	8	6	655	2.183	911	25	38	3.157	3.812		
Divorcés	1.449	464	229	1	18	712	1.050	489	10	29	1.578	2.290		
Total des majeurs	20.321	14.077	6.354	114	344	20.889	17.458	9.262	135	320	27.175	48.064	59.595	
Mineurs	—	3.304	1.967	20	69	5.360	3.711	2.338	29	93	6.171	11.531		
Totaux Confédérés	20.321	17.381	8.321	134	413	26.249	21.169	11.600	163	413	33.346	59.595		
<i>Etrangers :</i>													<i>Religions des Etrangers</i>	
Mariés	4.767	642	3.737	360	198	4.937	1.135	3.501	338	149	5.123	10.060	3.815	15.650
Célibataires	1.683	294	1.407	218	257	2.176	704	2.704	175	136	3.719	5.895	1.494	943
Veufs-veuves	1.584	55	368	26	18	467	270	1.541	135	70	2.016	2.483		
Divorcés	310	19	101	21	17	158	103	215	22	16	356	514		
Total des majeurs	8.344	1.010	5.613	625	490	7.738	2.212	7.961	670	371	11.214	18.952	21.902	
Mineurs	—	291	1.055	90	51	1.487	302	1.021	109	31	1.463	2.950		
Totaux Etrangers	8.344	1.301	6.668	715	541	9.225	2.514	8.982	779	402	12.677	21.902		
<i>Récapitulation générale :</i>													<i>Religions des Etrangers</i>	
Mariés	29.541	17.679	11.705	576	614	30.574	16.970	12.993	546	482	30.991	61.565	70.058	50.654
Célibataires	5.972	5.913	4.223	319	476	10.931	9.000	6.685	230	285	16.200	27.131	2.300	2.548
Veufs-veuves	7.651	951	805	42	41	1.839	4.790	3.661	186	159	8.796	10.635		
Divorcés	2.799	767	447	26	63	1.303	1.909	1.063	43	85	3.100	4.403		
Total majeurs	45.963	25.310	17.180	963	1.194	44.647	32.669	24.402	1.005	1.011	59.087	103.734	125.560	
Mineurs	—	5.956	4.399	141	170	10.666	6.123	4.673	191	173	11.160	21.826		
TOTAL GÉNÉRAL	45.963	31.266	21.579	1.104	1.364	55.313	38.792	29.075	1.196	1.184	70.247	125.560		

Confédérés

Cantons	Hommes		Total	Femmes		Total	Total général
	Majeurs-Mineurs			Majeurs-Mineurs			
Appenzell	143	47	190	184	39	223	413
Argovie	843	204	1.047	1.051	292	1.343	2.390
Bâle.	459	87	546	549	156	705	1.251
Berne	4.694	1.230	5.924	6.034	1.355	7.389	13.313
Fribourg	2.623	755	3.378	3.438	882	4.320	7.698
Glaris	84	19	103	91	20	111	214
Grisons	213	56	269	264	83	347	616
Lucerne	398	103	501	512	146	658	1.159
Neuchâtel	1.954	408	2.362	2.461	410	2.871	5.233
St-Gall	462	122	584	521	154	675	1.259
Schaffhouse	172	48	220	235	64	299	519
Schwyz	100	33	133	122	29	151	284
Soleure	367	88	455	434	97	531	986
Tessin	660	150	810	718	169	887	1.697
Thurgovie	318	91	409	377	95	472	881
Unterwald	48	9	57	59	23	82	139
Uri	41	7	48	48	5	53	101
Valais	1.211	321	1.532	1.723	392	2.115	3.647
Vaud	5.037	1.341	6.378	7.292	1.476	8.768	15.146
Zoug	30	7	37	38	10	48	85
Zurich	932	234	1.166	1.124	274	1.398	2.564
	20.789	5.360	26.149	27.275	6.171	33.446	59.595

Etrangers

Pays	Hommes		Total	Femmes		Total	Total général
	Majeurs-Mineurs			Majeurs-Mineurs			
Albanie	4	—	4	—	—	—	4
Allemagne	629	95	724	1.097	111	1.208	1.932
Belgique	47	7	54	83	13	96	150
Bulgarie	36	11	47	32	4	36	83
Danemark	15	1	16	20	2	22	38
Espagne	85	27	112	87	28	115	227
Esthonie	3	1	4	6	—	6	10
Finlande	2	—	2	3	—	3	5
France	2.651	554	3.205	4.964	577	5.541	8.746
Grande-Bretagne	128	13	141	224	21	245	386
Grèce	29	6	35	36	6	42	77
Hollande	75	18	93	125	25	150	243
Hongrie	70	19	89	56	7	63	152
Italie	2.953	572	3.525	3.471	510	3.981	7.506
Léthonie	11	—	11	19	4	23	34
Lichtenstein	5	—	5	11	1	12	17
Lithuanie	4	—	4	7	2	9	13
Luxembourg	6	1	7	6	1	7	14
Norvège	4	2	6	7	—	7	13
Pologne	156	41	197	214	41	255	452
Portugal	3	1	4	7	—	7	11
Roumanie	35	6	41	36	2	38	79
Russie	233	22	255	272	25	297	552
Suède	8	3	11	10	5	15	26
Tchécoslovaquie	69	21	90	105	16	121	211
Turquie	105	17	122	85	17	102	224
Yougoslavie	45	9	54	40	5	45	99
<i>Apatrides</i>	22	5	27	19	1	20	47
Afrique :							
Egypte	30	2	32	3	3	6	38
Autres Etats	1	—	1	1	1	2	3
Amérique :							
Argentine	9	4	13	5	2	7	20
Brésil	3	1	4	4	1	5	9
Canada	—	1	1	3	—	3	4
Etats-Unis	57	5	62	50	5	55	117
Autres Etats	30	5	35	22	10	32	67
Asie :							
Arménie	67	2	69	36	1	37	106
Chine	20	2	22	15	4	19	41
Japon	5	3	8	4	—	4	12
Autres Etats	83	10	93	29	12	41	134
Océanie :							
Australie	—	—	—	—	—	—	—
Autres Etats	—	—	—	—	—	—	—
Total	7.738	1.487	9.225	11.214	1.463	12.677	21.902

CHAPITRE II

FINANCES

Directeur des services financiers, chef de la comptabilité générale: M. E. DUCKERT.

A. COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

ET

B. CAISSE

Caissier: M. Henri PEILLEX.

(Voir le rapport du Conseil administratif à l'appui du compte rendu financier.)

C. IMPOTS MUNICIPAUX

Chef de service: M. Charles ROUX

En dérogation à l'article 316 de la loi générale sur les contributions publiques du 24 mars 1924, collationnée suivant arrêté législatif du 20 octobre 1928, et selon arrêté du Conseil d'Etat du 1^{er} novembre 1940, la Ville de Genève a été autorisée à produire et à percevoir les taxes professionnelles fixes de l'exercice 1941.

Le résultat de l'exercice s'établit comme suit:

PRODUCTION	
Reliquat à fin 1940	fr. 550.609,95
Production de l'exercice 1941	» 2.453.770,65
Total	fr. 3.004.380,60
PERCEPTION	
Sur reliquat à fin 1940	fr. 241.857,85
Sur taxes fixes de l'exercice 1941	» 2.233.415,45
Total	fr. 2.475.273,30
<i>Recettes « hors rôle »:</i>	
Surtaxes	fr. 6.227,55
Remboursement de frais de poursuites	» 6.471,55
Intérêts sur compte de chèques postaux	» 64,60
Total général de la perception	fr. 2.488.037,—
DÉGRÈVEMENTS	
Sur reliquat à fin 1940	fr. 31.582,70
Sur taxes fixes de l'exercice 1941	» 97.112,95
Total	fr. 128.695,65
RÉCAPITULATION GÉNÉRALE	
Reliquat à fin 1940 et taxes fixes 1941	fr. 3.004.380,60
Perception sur reliquat et taxes fixes 1941	fr. 2.475.273,30
Dégrèvements sur reliquat et taxes fixes 1941	» 128.695,65
Solde, soit reliquat à fin 1941	» 400.411,65
	fr. <u>3.004.380,60</u> fr. <u>3.004.380,60</u>

Chèques postaux. — Le montant des versements effectués au compte de chèques de la Taxe municipale s'est élevé à fr. 1.929.398,87, soit le 78% de la recette totale (16.912 versements).

Service des enquêtes. — Le service des enquêtes de la Taxe municipale a effectué pendant l'année 1941 : 5432 enquêtes, se répartissant comme suit :

Pour le compte de la Taxe municipale :

2481 enquêtes concernant les changements de domicile des contribuables, l'établissement de nouveaux contribuables et requêtes en dégrèvement,

134 productions pour remises de commerces et à l'Office des Faillites,

1600 encaissements.

4215 enquêtes pour la Ville.

Pour le Département des Finances et Contributions (Etat) :

1217 enquêtes sur déclaration incomplète, requêtes en dégrèvement ou demandes de remise d'impôt concernant l'impôt cantonal, enquêtes pour charges de famille, etc.

5432 total général.

En outre, notre service d'enquêtes a procédé au cours de l'année écoulée à un recensement général des entreprises établies sur le territoire de la Ville de Genève, ce qui a permis de retrouver environ 300 nouveaux contribuables.

Commission taxatrice. — En 1941, la commission taxatrice a tenu 8 séances, consacrées à l'examen des requêtes et au classement des nouveaux contribuables.

Requêtes. — Le Conseil administratif a reçu 1301 requêtes en dégrèvement qu'il a transmises à la commission taxatrice.

En outre, 22 dossiers de recours ont été transmis à la commission cantonale de recours.

Recours aux tribunaux. — Néant. Nous cherchons toujours, dans la mesure du possible, à concilier les litiges.

Situation des comptes de la commune de Genève au 31 décembre 1941

	Centimes additionnels		Créances hypothécaires	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Reliquat à fin 1940	717.458,56			
*Production exercice courant	5.991.202,60		145.517,35	
Suppléments et amendes	541.480,40		—	
s/total	7.250.141,56		145.517,35	
Dégrèvements (à déduire).	476.300,50		5.421,20	
Net à percevoir	6.773.841,06		140.096,15	
Perception		5.980.990,45		122.576,45
Remboursements (à déduire)		54.250,35		—
Perception nette		5.926.740,10		122.576,45
Solde à percevoir		847.100,96		17.519,70
Totaux (sommes nettes)	6.773.841,06	6.773.841,06	140.096,15	140.096,15

*Valeur du centime = 106.985,76.

COMPTE GÉNÉRAL	Production nette	Perception nette	Dédutions		Solde en faveur de la commune
			Escompte	Frais de perception	
46 centimes communaux	5.622.366,31	4.919.262,75	51.006,—	97.365,15	4.770.891,60
5 centimes pour la vieillesse ¹	595.956,—	521.428,85	5.406,50	10.320,45	505.701,90
5 centimes pr. le loyer du mobilisé ²	555.518,75	486.048,50	5.039,65	9.620,15	471.388,70
Créances hypothécaires ³	140.096,15	122.576,45	1.270,95	2.426,10	118.879,40
Reliquat nouveau	864.620,66				
Totaux	6.913.937,21	6.049.316,55	62.723,10	119.731,85	5.866.861,60

¹ Loi votée par le Grand Conseil le 7 octobre 1939.

² Arrêté du Conseil municipal du 28 mars 1941.

³ Loi du 15 février 1941.

D. LOYERS ET REDEVANCES

Chef de Service : M. Antoine PERRET

Immeubles locatifs et terrains. — Au cours de l'année 1941, la Ville de Genève a acheté les immeubles : rue du Fort-Barreau, 15 et 15 bis ; rue de la Madeleine, 7 et 11. En vue de l'élargissement de la rue de Lausanne, à l'angle de la rue de la Navigation, elle a procédé à l'échange de sa propriété rue de Carouge, 94, contre l'immeuble rue de Lausanne, 30, appartenant à la Société des intérêts catholiques. Dans le but d'élargir l'artère constituée par les rues du Fort-Barreau et du Grand-Pré, les immeubles rue Chauvet, 2, rue du Fort-Barreau, 15-15bis et 17 ont été rasés. D'autre part, vu leur état de vétusté les bâtiments rue du Nord, 26-28, chemin Hoffmann, 20-24-26 et 30, ont été démolis. La villa rue Lamartine, 2, a été aménagée à l'intention de la crèche du Petit-Saconnex.

Les loyers encaissés s'élèvent à fr. 450.971,60 en diminution de fr. 39.028,40 sur les prévisions budgétaires. Cette diminution est due aux mêmes causes que celles indiquées dans le compte rendu de l'année dernière, et aux prévisions un peu élevées. Les dépenses se montent à fr. 169.701,90 se répartissant comme suit : Balayage des escaliers, fr. 3.063,30 ; nettoyages divers, fr. 646,95 ; contentieux, fr. 1.582,45 ; publicité, fr. 1.053,90 ; chauffage, fr. 10.488,95 ; eau, fr. 13.851,35 ; éclairage, fr. 13.102,95 ; fournitures, fr. 1.872,50 ; contributions, fr. 9.694,75 ; ramonage, fr. 156,50 ; réparations, fr. 114.188,30.

Intérêts payés pour achat de terrains à la ville : fr. 22.448,70. Le retard est l'effet de la crise immobilière persistante.

Square Paul Bouchet. — Quelques appartements et locaux commerciaux vacants. Amélioration dans la rentrée des loyers dont le montant est de fr. 97.394,65 contre fr. 96.055,85 en 1940. Les dépenses sont de fr. 35.863,95 se répartissant comme suit : Eau, fr. 2.803,— ; contentieux, fr. 120,70 ; fournitures aux concierges, fr. 340,30 ; ramonage, fr. 100,— ; contributions, fr. 2.033,80 ; électricité, fr. 2.739,— ; publicité, fr. 5,— ; réparations, fr. 27.722,15.

Kiosques-abris, kiosques à journaux et kiosques dans les promenades. — Loyers encaissés, fr. 64.139,10 ; dépenses, fr. 7.423,75, soit : nettoyages, fr. 240,— ; contentieux, fr. 19,80 ; divers, fr. 27,40 ; contributions, fr. 1.278,10 ; eau, fr. 8,50 ; réparations, fr. 5.849,95.

Buanderie municipale rue du Nant. — Recettes, fr. 12.947,85 ; dépenses, fr. 20.944,40 ; se décomposant comme suit : combustible, fr. 11.187,15 ; électricité, fr. 388,90 ; fournitures, fr. 69,90 ; ramonage, fr. 144,— ; réparations, fr. 1.507,25 ; traitement du gardien, du chauffeur et assurances, fr. 7.647,20.

Les recettes sont en augmentation de fr. 2.076,80 sur l'année précédente. Néanmoins, le déficit ressort à fr. 7.996,55 contre fr. 5.989,25 en 1940. Il est dû au prix élevé du combustible.

Water-closets payants. — Recettes, fr. 5.291,65 ; dépenses, fr. 4.866,25, soit : éclairage, fr. 582,70 ; nettoyage, fr. 3.117,— ; eau, fr. 128,25 ; réparations, fr. 1.038,30. La maison Treuter-Naegelin assure le nettoyage des installations à l'entière satisfaction de la Ville.

Champ de foire. — Les forains se sont installés sur la plaine de Plainpalais pendant les fêtes de Pâques, du 30 mars au 20 avril, de Noël, du 30 novembre au 25 décembre, puis se sont rendus sur le Grand-Quai pour les fêtes de fin d'année. Le cirque Knie s'est installé sur la plaine de Plainpalais du 5 au 15 septembre. Des fêtes foraines ont été organisées au pré l'Evêque et aux Charmilles.

Redevances pour empiètements sur la voie publique. — Ces redevances sont perçues par l'Etat pour le compte de la Ville, conformément à la loi sur la fusion. Des réductions ont été accordées sur le montant des redevances annuelles payées pour les colonnes d'essence, d'affichage, enseignes lumineuses, tourniquets à cartes postales et terrasses de café. Les cafetiers ont en outre été exonérés du paiement de la redevance prévue pour les plantes et vases placés devant leur établissement.

Le droit de stationnement des autos-taxis et des fiacres a été maintenu au tarif réduit de fr. 15,— et de fr. 2,—.

Salles de réunions. — Les circonstances actuelles n'ont pas permis aux sociétés de reprendre complètement leur activité. Les salles sont toujours occupées pour la distribution mensuelle des cartes de rationnement.

Maison du Faubourg. — Les locations comprenant : salle de réunion, café-restaurant, association des salles de réunions ouvrières, bureau des automobiles et divers locaux ont été de fr. 15.712,25. Les dépenses s'élèvent à fr. 15.847,60 se répartissant de la façon suivante : gardes, ustensiles et produits de nettoyage, chauffage, machinistes, éclairage, fr. 9.495,85 ; entretien, fr. 1.339,15 ; traitement du concierge et prime d'assurance, fr. 5.012,60.

Maison communale de Plainpalais. — Location des salles et du poste de gendarmerie : fr. 24.355,—. Dépenses : fr. 26.983,40 ; salaire des nettoyeurs, remplaçant du concierge, machinistes, électricien, chauffage, éclairage, frais de garde, fr. 16.566,80 ; entretien, fr. 5.048,60 ; traitement du concierge et compte d'épargne, fr. 5.368,—.

Outre les services économiques qui occupent en permanence la salle des assemblées, le service social a utilisé la galerie fermée du 1^{er} étage du 1^{er} au 12 décembre.

Salle du Môle. — Recettes, fr. 3.509,15 ; dépenses, fr. 2.638,75, soit : allocations au concierge, frais de surveillance, nettoyage, machinistes, gardes, chauffage, éclairage, fournitures diverses, fr. 2.464,75 ; entretien, fr. 174,—.

Salle des Eaux-Vives. — Locations, fr. 8.022,95 ; dépenses, fr. 13.763,10, soit : frais de garde, chauffage, éclairage, machinistes, électricien, eau, fr. 6.127,75 ; entretien, fr. 3.435,35 ; traitement du concierge, fr. 4.200,—.

Poids public du Rond-Point de Plainpalais. — Recettes : fr. 3.295,50 ; contre fr. 1.679,20 en 1940. Dépenses : fr. 1.306,50 comprenant : éclairage, fourniture, allocation et entretien.

L'augmentation des recettes provient notamment d'une plus forte utilisation du poids par les maisons de combustibles.

Parc des Eaux-Vives. — *Loyer du Tennis-club et restaurant*, fr. 6.055,90. Retard dans le paiement du loyer provenant des circonstances actuelles.

Bains des Pâquis. — Recettes : entrées, vestiaires, cabines, abonnements, loyer buvette et cabines pour sociétés : fr. 19.068,80 (fr. 17.776,65 en 1940). Dépenses : fr. 24.012,75 (fr. 23.344,95 en 1940), soit : salaires du personnel, éclairage, fournitures diverses, fr. 20.544,70 (fr. 18.074,20 en 1940) ; entretien, fr. 3.468,05 (fr. 5.270,75 en 1940).

Avec un début de saison mauvais, nous avons eu une partie des mois de juin et juillet assez bonne mais qui a été ensuite à nouveau contrariée par un temps couvert et de fortes bises. Une fois de plus, le temps est la cause d'un déficit de fr. 4.943,95 contre fr. 5.568,30 en 1940. Il a été enregistré 41.492 entrées adultes contre 39.145 en 1940 et 36.612 en 1939 ; 9.577 entrées enfants contre 12.130 en 1940 et 10.986 en 1939. Les vestiaires payants ont été utilisés par 12.658 personnes contre 9.263 en 1940 et 9.851 en 1939.

L'établissement a été ouvert du 26 mai au 21 septembre. Les gardiens ont été appelés à faire des exercices de natation et de sauvetage.

Maisons locatives rue de l'Ancien-Port, 10-12. — Locations, fr. 22.652,80. Dépenses (eau, électricité, combustible, contributions, intérêts hypothécaires, fournitures diverses et entretien), fr. 18.109,80. Le revenu net s'ajoute au compte des Loyers et terrains, chap. 11 d, n° 1, soit fr. 4.543,—. Quelques appartements vacants.

Rue du Soleil-Levant, 6. — Loyers encaissés : fr. 10.894,45. Dépenses : fr. 6.430,60 (chauffage, électricité, fournitures diverses et entretien). Le revenu net s'ajoute aux comptes : Chap. 11 d, n° 1, fr. 1.752,40 ; fonds Galland, fr. 2.711,45.

Rendement des immeubles dépendant des fondations suivantes . Fondation G. Revilliod. — Immeuble rue de l'Hôtel-de-Ville, 12 ; loyers, fr. 9.149,80 ; dépenses, fr. 6.554,90 comprenant : traitement du concierge, chauffage, électricité, fournitures, fr. 3.419,25 ; entretien, fr. 3.135,65. Immeuble place Claparède, 2, loyers, fr. 14.861,30 ; dépenses, fr. 7.065,10, comprenant : chauffage, électricité, fournitures, fr. 5.825,80 ; entretien, fr. 1.239,30. Un appartement de 10 pièces vacant.

Fondation Diday. — Hôtel Richemond, rue Adhémar-Fabri, 4, loyer, fr. 7.500,— ; dépenses, fr. 494,80.

En raison de la situation du locataire, le Conseil administratif a accepté la résiliation anticipée du bail moyennant le paiement d'une indemnité de fr. 10.000,—. Il a décidé, en outre, de faire procéder à la transformation de l'hôtel en maison locative.

Succession Maget (imm. rue Ferdinand-Hodler, 5). — Loyers, fr. 10.760,10. Dépenses, fr. 2.552,35. Appartements vacants.

Legs Diodati-Plantamour (imm. promenade du Pin, 5). — Loyers, fr. 3.602,70. Dépenses, fr. 7.865,— (eau, combustible, électricité, concierge et entretien).

Bâtiments dépendant du Fonds Galland

Châtelaine ; rues du Nord ; Navigation, 4 ; Léman, 11 ; Louis Favre, 19, 21, 20, 22-22bis ; Pâquis, 30-32 ; Sécheron, 3-5 ; Gustave Moynier, 4-6 ; Montchoisy, 15 ; Madeleine, 7, 11. Loyers perçus, fr. 251.670,85. Dépenses : fr. 120.555,90. Des réductions temporaires ont été maintenues à des ménages en difficulté et pour part de la Ville dans le paiement du loyer des mobilisés.

Divers. — Nous assurons également la rentrée des loyers :

- a) du café du Théâtre et de la Société Radio-Genève ;
- b) de divers locaux aux abattoirs ;
- c) de neuf immeubles appartenant à la Caisse d'assurance du personnel de la Ville ;
- d) de la villa Moynier, de la Perle du Lac, de la villa Bartholoni et de la campagne Beaulieu ;
- e) des arcades sous la terrasse du Kursaal ;
- f) des appartements du poste central de secours contre l'incendie.

Et nous assurons : la perception des redevances concernant l'éclairage des chemins privés, des horloges électriques, et divers ; la perception des recettes des stades de Frontenex, de Varembe et du Bout-du-Monde.

Total général de l'encaissement : fr. 1.697.561,95.

CHAPITRE III

SERVICE SOCIAL

Chef de service : M. G.-F. MONTCHAL

Le Service social de la Ville de Genève, dans sa forme actuelle, date de l'application de la loi de fusion, soit de juillet 1931.

Ses attributions : venir en aide aux déshérités domiciliés sur le territoire de la ville suivant des modalités établies par les autorités municipales et en collaboration avec l'Hospice général et le Bureau central de bienfaisance.

Cette année, depuis octobre, il étendit son action à la distribution de vivres à prix réduits.

Par suite du départ du Laboratoire de pharmacognosie, tout le premier étage de l'ancienne mairie de Plainpalais a été mis à la disposition du Service social. Les locaux ont été remis à neuf. Une salle d'attente vaste et aérée est très appréciée du public.

Assurance scolaire. — A la fin de ce chapitre nous donnons un exposé complet de ce service, disons toutefois que tandis qu'il avait été porté au budget la somme de fr. 32.000,— pour les cotisations facturées par la Caisse assurance scolaire, il a été dépensé fr. 31.101,60. Aux recettes, il avait été porté fr. 15.200,—. Il a été encaissé fr. 14.389,—.

Aide aux indigents. — L'aide aux personnes de condition modeste, consistant en produits des Services industriels de Genève, prévoyait au budget la somme de fr. 481.000,—. Il a été dépensé fr. 380.566,75 dont il faut déduire fr. 38.818,60 de recettes ce qui ramène les dépenses à fr. 341.748,15. En conséquence la ristourne des Services industriels n'a été que de fr. 85.958,45 (prévu au budget fr. 95.000,—).

Il a été accordé 27.207 réductions sur les factures de gaz et d'électricité correspondant à fr. 226.206,— auxquels il faut ajouter les jetons délivrés pour les compteurs à paiements préalables s'élevant à fr. 11.040,— ainsi qu'une somme de fr. 87,80 pour appareillage, ce qui donne un total de fr. 237.333,80.

Pour le combustible il a été dépensé fr. 84.539,75. Il a été délivré kg. 441.400 de grésillon, kg. 97.850 de bois dur et 8.446 sacs de bois d'allumage.

Les Services industriels nous facturèrent le grésillon à fr. 9,75 les 100 kg., le Chantier du Pré-l'Evêque nous compta le bois dur à fr. 9,— les 100 kg. et le sac allumage à fr. 2,70. Quant au camionnage du grésillon, il nous revint à fr. 2,— les 100 kg.

Il a été délivré en outre pour fr. 2.047,— de bons de pétrole et pour fr. 343,40 de bons divers (alcool à brûler, etc.).

Dans cette rubrique « aide aux indigents », il a été comptabilisé également le service des vivres à prix réduits, soit achat de kg. 211.751 de pommes de terre et de kg. 48.840 de pommes, frais généraux pour cette organisation et traitements des surnuméraires, ce qui représente une dépense totale de fr. 56.302,80. Dès 1942 ce poste sera présenté séparément.

La vente des pommes de terre et des pommes a rapporté la somme de fr. 33.521,13 auxquels il faut ajouter fr. 5.297,47 recettes et ristournes concernant cette rubrique « aide aux indigents » ce qui donne le montant de fr. 38.818,60.

2.647 ménages représentant 6.812 personnes ont bénéficié de la vente des pommes de terre et des pommes à prix réduits. Pour chaque ménage une fiche a été remplie.

Sur les kg. 208.165 de pommes de terre vendus, nous avons pu demander la subvention fédérale pour kg. 199.751 et sur les kg. 46.658 de pommes vendus, nous avons pu demander la dite subvention sur kg. 38.168. L'arrêté du Conseil fédéral du 10 octobre 1941 précise, en effet, que les personnes qui, jusqu'ici, étaient complètement ou pour l'essentiel à la charge de l'assistance publique ne peuvent pas bénéficier des secours subventionnés par la Confédération.

Cette vente de pommes de terre à 12 cent. le kilo et de pommes à 16 cent. le kilo, exécutée conformément à l'arrêté du Conseil fédéral du 10 octobre 1941, a rendu de signalés services à une partie de la population. Pouvaient en bénéficier toutes les personnes ne dépassant pas le barème de gêne indiqué ci-après, annoncé par l'Office fédéral de guerre pour l'assistance. Les pommes de terre nous ont coûté (prix moyen) fr. 20,69 les 100 kg. et les pommes fr. 22,50. La subvention fédérale correspond au tiers de la différence entre le prix d'achat et le prix de vente.

Ajoutons que le Service social a été chargé de délivrer des bons pour la vente des pommes de terre et des légumes produits par le Service des parcs et promenades. Il a été vendu kg. 21.511 de pommes de terre à 15 cent. et 14.552 de petites à 8 cent., ainsi que kg. 25.345 de légumes (choux, carottes, navets à 20 cent. le kg., choucroute à 30 cent. le kg., poireaux à 40 cent. le kg., oignons à 50 cent. le kg.). Ces ventes ayant été encaissées par les parcs et promenades ne sont pas comptabilisées au chapitre III.

Ce service entreprend encore la vente de flanelle et de flanellette au prix de fr. 1,15 et de fr. 1,45 dont il sera question dans le compte rendu de 1942.

Rente pour enfants de familles nombreuses. — En application de l'arrêté du Conseil municipal du 29 décembre 1931, amendé le 22 novembre 1932, une rente pour enfants de moins de 18 ans est accordée aux familles genevoises, confédérées domiciliées depuis au moins cinq ans sur le territoire de la ville de Genève dont les ressources familiales mensuelles totalisées ne dépassent pas fr. 200,— (primitivement il s'agissait de fr. 120,—, puis ensuite de fr. 150,—) et de fr. 50,— par personne pour les autres membres de la famille. Ces rentes sont de fr. 20,— à partir du troisième enfant (primitivement la rente était de fr. 10,— pour le troisième enfant et de fr. 20,— pour les suivants).

La somme portée au budget était de fr. 64.000,—, il fut dépensé fr. 62.295,—. En 1941, 58 familles genevoises avec 227 enfants et 106 familles confédérées avec 439 enfants ont bénéficié de cette rente. Les familles confédérées se répartissent comme suit : Fribourg 32 familles 125 enfants ; Vaud 25/106, Berne 16/70, Valais 13/51, Tessin 5/17, Neuchâtel 3/13, Zurich 2/12, Lucerne 2/9, St-Gall 2/8, Schwyz 2/7, Appenzell 1/7, Grisons 1/7, Argovie 1/4, Thurgovie 1/3.

Participation à l'aide à la vieillesse. — En application de l'art. 13 de la loi du 7 octobre 1939 créant et réglementant l'aide à la vieillesse dans le canton de Genève, les communes genevoises demandèrent cinq centimes additionnels pour couvrir le 70% à leur charge. Pour la ville de Genève, il avait été prévu que ces 5 centimes rapporteraient fr. 450.000,—, la somme de fr. 505.701,90 a été atteinte.

Par contre la rétrocession par l'Etat des prestations de chômage à la charge des communes antérieurement au 31 décembre 1939 (20% des charges nettes assumées par le canton) devisée à fr. 50.000,— n'a donné que fr. 11.721,90.

En conséquence la participation de la Ville a été pour 1941 non pas de fr. 500.000,— comme prévu au budget, mais de fr. 517.423,80. Ajoutons que depuis le 1^{er} janvier 1940 la Ville ne participe plus aux dépenses du chômage qui relèvent entièrement de l'Etat, à l'exception des allocations extraordinaires d'hiver.

Allocations extraordinaires aux chômeurs genevois, confédérés et étrangers domiciliés sur le territoire de la ville de Genève. — Comme ces dernières années, elles furent distribuées par l'Etat. La part de la Ville étant du 50%, la dépense fut de fr. 22.061,30, il avait été porté au budget fr. 50.000,—.

Frais de bureau. — Par suite de l'extension du Service, soit l'organisation de la vente à prix réduits, les frais de bureau se sont élevés à fr. 6.917,40 au lieu des fr. 4.000,— prévus au budget.

Nettoyage et chauffage des bureaux. — Ces frais se sont montés à fr. 1.700,—, somme versée au Service des loyers et redevances. Il avait été prévu fr. 1.500,—.

Résumé. — Il avait été prévu au budget : pour les recettes, fr. 110.300,—, il fut encaissé fr. 100.829,45 ; pour les dépenses fr. 1.195.765,—, il fut dépensé fr. 1.045.610,70.

Réceptions. — Le Service social possède 16.475 dossiers d'assistés et de mobilisés, soit 9.772 Confédérés, 4.639 Genevois et 2.064 Etrangers. En 1941, nous avons établi 906 nouveaux dossiers pour des Confédérés, 433 pour des Genevois et 116 pour des Etrangers.

Le Service reçoit une moyenne de 150 personnes par jour.

Organisation. — En plus du fichier général, le Service possède ceux de l'assurance scolaire, des familles nombreuses et des bénéficiaires des vivres à prix réduits.

Le service des enquêtes continue à donner de précieux renseignements.

Comme précédemment, plusieurs fonctionnaires du Service social collaborèrent à diverses œuvres sociales.

Assurance-chômage. — La loi du 27 septembre 1930 décréta l'assurance-chômage obligatoire sur le territoire du canton. Voici la situation à fin décembre 1941 telle qu'elle nous a été transmise par le Contrôle de l'assurance obligatoire contre le chômage :

Nombre des assurés à fin 1941	35.138
Effectif des caisses privées	22.426
Effectif de la Caisse cantonale	12.712
Demandes d'admission à la Caisse cantonale	2.083
Radiations de la Caisse cantonale	1.644
En 1941 l'effectif des Caisses privées a diminué de	3.212
Fin 1940, le nombre total des assurés était de	38.253
d'où une diminution générale de	3.115

Nos rapports avec les Services de l'Etat, l'Hospice général, le Bureau central de bienfaisance, les Œuvres sociales de l'armée et autres institutions philanthropiques ont été excellents.

Enfin le Comité d'action en faveur des familles éprouvées par la crise (secours urgents), fondé en 1933 sous la présidence de M^e René de Werra, géré par deux fonctionnaires du Service social, a distribué en 1941 pour fr. 4.176,80 de secours.

Nous donnons ci-après un tableau concernant les normes appliquées pour la distribution des secours et la vente des marchandises à prix réduits. Les normes « assistance » sont appliquées pour les demandes de réductions gaz et électricité, requêtes en combustible. Les normes « gêne » concernent les prix réduits. Quant aux prestations dont bénéficient les familles nombreuses, il est utile de préciser qu'elles n'entrent pas dans le cadre de l'assistance.

	NORMES	Assistance	Gêne	Familles nombreuses
Une personne		110	140	—
» » avec 1 charge légale (soit 2 personnes)		170	210	—
» » avec 2 charges légales (soit 3 personnes)		200	270	—

NORMES		Assistance	Gêne	Familles nombreuses
Une personne avec	3 charges légales (soit 4 personnes) . .	230	310	—
» »	avec 4 charges légales (soit 5 personnes) . .	260	340	350
» »	avec 5 charges légales (soit 6 personnes) . .	290	360	400
» »	avec 6 charges légales (soit 7 personnes) . .	320	380	450
» »	avec 7 charges légales (soit 8 personnes) . .	350	400	500
» »	avec 8 charges légales (soit 9 personnes) . .	380	420	550
» »	avec 9 charges légales (soit 10 personnes) . .	410	440	600
» »	avec 10 charges légales (soit 11 personnes) . .	440	460	650
» »	avec 11 charges légales (soit 12 personnes) . .	470	480	700

ASSURANCE SCOLAIRE CANTONALE

Cotisations facturées et payées à la Caisse cantonale assurance scolaire

EXERCICES	COTISATIONS	MONTANT
1936 solde en cotisations	147 à fr. 2,20	fr. 323,40
1937 solde en cotisations	187 » 2,20	» 411,40
1938 solde en cotisations	424 » 2,20	» 932,80
1939 solde en cotisations	1.140 » 2,20	» 2.508,—
1940 solde en cotisations	4.045 » 2,40	» 9.765,60
nouvel envoi	24 » 2,40	
1941 reçu Caisse assurance scolaire	12.935 » 2,40	» 31.116,—
nouvel envoi	30 » 2,40	
1942 reçu Caisse assurance scolaire	1.262 » 2,50	» 3.155,—
	20.194 cotisations	<u>fr. 48.212,20</u>

Cotisations perçues par le Service social

1937	1 c. à fr. 2,20 =	2,20
1938	30 » » 2,20 =	66,—
1939	163 » » 2,20 =	358,60
1940	975 » » 2,40 =	2.340,—
1941	2.501 » » 2,40 =	6.002,40
1942	14 » » 2,50 =	35,—
	3.684 cotisations =	fr. 8.804,20

Rétrocessions par la Caisse assurance scolaire

1939	4 c. à fr. 2,20 =	8,80
1940	57 » » 2,40 =	136,80
1941	62 » » 2,40 =	148,80
	123 cotisations =	fr. 294,40

Cotisations délivrées à indigents

1936	15 c. à fr. 2,20 =	33,—
1937	33 » » 2,20 =	72,60
1938	183 » » 2,20 =	402,60
1939	697 » » 2,20 =	1.533,40
1940	1.990 » » 2,40 =	4.776,—
1941	6.883 » » 2,40 =	16.519,20
1942	6 » » 2,50 =	15,—
	9.807 cotisations =	fr. 23.351,80
	A reporter	fr. 32.450,40

Report fr. 32.450,40

1936	Il y avait un solde de	147 cotisations		
	Il a été vendu	— cot.		
	Rétrocédées C.A.S.	— »		
	Délivrées à indigents	15 »	15 cotisations	
	Solde	132 cotisations	à fr. 2,20 =	fr. 290,40
1937	Il y avait un solde de	187 cotisations		
	Il a été vendu	1 cot.		
	Rétrocédées C.A.S.	— »		
	Délivrées à indigents	33 »	34 cotisations	
	Solde	153 cotisations	à fr. 2,20 =	fr. 336,60
1938	Il y avait un solde de	424 cotisations		
	Il a été vendu	30 cot.		
	Rétrocédées C.A.S.	— »		
	Délivrées à indigents	183 »	213 cotisations	
	Solde	211 cotisations	à fr. 2,20 =	fr. 464,20
1939	Il y avait un solde de	1.140 cotisations		
	Il a été vendu	163 cot.		
	Rétrocédées C.A.S.	4 »		
	Délivrées à indigents	697 »	864 cotisations	
	Solde	276 cotisations	à fr. 2,20 =	fr. 607,20
1940	Il y avait un solde de	4.069 cotisations		
	Il a été vendu	975 cot.		
	Rétrocédées C.A.S.	57 »		
	Délivrées à indigents	1.990 »	3.022 cotisations	
	Solde	1.047 cotisations	à fr. 2,40 =	fr. 2.512,80
1941	Reçu C.A.S.C.	12.965 cotisations		
	Il a été vendu	2.501 cot.		
	Rétrocédées C.A.S.	62 »		
	Délivrées à indigents	6.883 »	9.446 cotisations	
	Solde	3.519 cotisations	à fr. 2,40 =	fr. 8.445,60
1942	Reçu C.A.S.C.	1.262 cotisations		
	Il a été vendu	14 cot.		
	Délivrées à indigents	6 »	20 cotisations	
	Solde	1.242 cotisations	à fr. 2,50 =	fr. 3.105,—
	Total égal à la valeur des cotisations facturées			<u>fr. 48.212,20</u>

Contentieux

Ce compte étant sorti du rôle actif dès septembre 1939 ne figure ici dans ce rapport que comme mémoire. Ce sont des cotisations restées en solde de compte sur les années de 1933 à 1935.

Cependant à la fin de l'exercice de 1940 ce solde non réalisé, ou à délivrer aux indigents, accusait fr. 3.027,80.

Durant le présent exercice (1941), il n'a pas été perçu de cotisations payantes, par contre il a été délivré à indigents des cotisations gratuites sur :

1933	3 cotisations en timbres à fr. 1,80 =	5,40
1934	2 » » » » 1,80 =	3,60
1935	12 » » » » 1,80 =	21,60
1935	3 » » fiches » 1,80 =	5,40
Total 20 cotisations diverses		fr. 36,—
Solde ramené sur l'exercice 1941 à		» 2.991,80

Mais, selon les prévisions, il n'y aura plus rien à réaliser ou de cotisations à délivrer aux indigents pour ces trois années. En conséquence, ce compte sera éteint par la suite et les estampilles ou fiches restantes seront remises à la comptabilité centrale de la Ville de Genève, afin de procéder à leur destruction.

Etat comparatif entre les exercices 1940 et 1941

1940 cotisations perçues ou rétrocédées par C.A.S.	fr.	8.430,60
1941 cotisations perçues ou rétrocédées par C.A.S.	»	9.098,60
d'où augmentation de recettes de	fr.	668,—

Délivrés à indigents

1940 cotisations délivrées	fr.	18.710,40
1941 cotisations délivrées (plus fr. 36,— 1933-1935)	»	23.351,80
d'où augmentation de cotisations délivrées de	fr.	4.641,40

Différences entre les recettes et indigents

1941 Recettes. fr. 9.098,60	Indigents fr. 23.351,80	= fr. 32.450,40
1940 » » 8.430,60	» fr. 18.710,40	= » 27.141,—
Différence fr. 668,—	fr. 4.641,40	fr. 5.309,40

D'où augmentation du mouvement de caisse en 1941 sur 1940 de fr. 668,— aux recettes et de fr. 4.641,40 pour indigents ; l'écart de ces deux postes réunis accuse fr. 5.309,40.

Pour l'Exercice 1941, les prévisions budgétaires étaient de fr. 15.200,— aux recettes et fr. 32.000,— aux dépenses.

Les recettes se sont élevées comme suit :

Cotisations réalisées 1936 à 1942	fr.	9.098,60
Majorations surtaxes de 50 ct.	»	837,50
Allocations cantonales 1941	»	1.297,80
Subside fédéral cotisations de 1939	»	3.216,—
Au total	fr.	14.449,90

Budgeté fr. 15.200,—, donc fr. 750,10 de moins que prévu au budget.

Les dépenses se sont élevées pour 12.964 cotisations :

11.702 cotisations à fr. 2,40	fr.	28.084,80
1.262 » » 2,50	»	3.155,—
12.964 cotisations diverses	fr.	31.239,80

soit une diminution de fr. 760,20 en 1941 (budget prévu fr. 32.000,—) et une augmentation de fr. 915,20 sur 1940 (budget prévu fr. 30.000,—).

Du montant des cotisations délivrées aux indigents et s'élevant à fr. 23.351,80, il conviendrait de déduire l'allocation cantonale aux familles nombreuses confédérées dans l'indigence, s'élevant pour 1941 à fr. 1.297,80 (porté au budget fr. 1.200,—) et le subside fédéral pour cotisations délivrées aux indigents, cotisations de 1939 exclusivement après déduction faite de l'allocation cantonale net : fr. 3.216,— (porté au budget fr. 2.500,—).

Toutes les cotisations aux indigents prises à charge de la Ville de Genève, ne l'ont été faites qu'après enquêtes nouvelles ou sur le vu des renseignements inscrits dans les dossiers du Service social.

Et voici, pour terminer, un tableau synoptique sur le mouvement de ce service depuis sa création en 1931 et attribué au Service social.

	Cotisations perçues	Cotisations indigents
Exercice 1931.	fr. 8.787,30	fr. 4.679,40
» 1932.	» 11.740,—	» 9.759,80
» 1933.	» 17.007,—	» 13.804,80
» 1934.	» 18.086,40	» 16.743,60
» 1935.	» 18.795,60	» 14.950,80
» 1936.	» 17.604,80	» 22.675,40
» 1937.	» 19.211,80 (+surtaxes fr. 323,—)	» 25.731,60
» 1938.	» 11.294,90 (+surtaxes fr. 1.347,—)	» 20.521,10
» 1939.	» 6.899,20 (+surtaxes fr. 1.318,50)	» 18.089,80
» 1940.	» 8.288,40 (+surtaxes fr. 1.045,50)	» 18.089,80
» 1941.	» 9.098,60 (+surtaxes fr. 837,50)	» 23.351,80

Par ce tableau, on remarquera une légère augmentation des rentrées de cotisations sur l'exercice de 1941 par rapport à celui de 1940 ; par contre la rentrée des surtaxes de 50 ct. est en régression. fr. 853,— en 1941 sur fr. 1.045,50 en 1940, ceci du fait que les pères de famille mobilisés ont été exonérés de cette surtaxe et en raison de la fermeture des écoles du 15 décembre 1940 au 20 janvier 1941 et du 15 décembre 1941 au 20 janvier 1942.

ŒUVRES DIVERSES

Voici un bref aperçu sur l'activité déployée par les œuvres pour la jeunesse et les œuvres sociales qui émarginent au budget de la Ville :

ŒUVRES POUR LA JEUNESSE

Crèche de Saint-Gervais. — Pendant 280 jours d'ouverture elle a enregistré 7.976 présences. Les enfants y sont reçus dès l'âge de 2 semaines jusque vers 11 ans. Recettes fr. 14.262,06 ; dépenses fr. 8.889,31. A fin 1941, solde en banque fr. 4.854,— ; solde au compte de chèques fr. 518,75 ; valeur du portefeuille fr. 5.610,—. Coût par enfant fr. 1,11. Subvention de la Ville fr. 1.500,—.

Crèche de Plainpalais. — Enregistré en 1941 : 5.725 présences, soit 2.647 présences pour la journée seulement et 3.078 présences d'enfants pensionnaires (jour et nuit). Le nombre minimum des présences a été de 6 par jour pendant la période des épidémies de coqueluche et d'oreillons et le nombre maximum de 33. Ces 5.725 présences sont partagées entre 169 enfants de 2 mois à 10 ans, soit une moyenne de 33,27 présences par enfant. Tous ces enfants étaient Suisses sauf 2 Italiens et 1 heimatlos. Les demandes pour enfants pensionnaires sont toujours plus nombreuses en raison du fait que les mères doivent faire du travail à l'usine pour suppléer au gain paternel insuffisant. Les enfants pensionnaires sont rendus à leurs parents le samedi et passent le dimanche en famille. Dépenses fr. 11.324,— ; recettes fr. 11.428,05. Coût par enfant fr. 1,97. Subvention de la Ville fr. 2.000,—.

Crèche des Acacias. — Ouverte 272 jours en 1941. Nombre des présences 2.370. Hospitalisés : 25 Suisses et 2 Français. Les dépenses se sont élevées à fr. 5.237,10, les recettes à fr. 5.099,65 ; déficit fr. 137,45. Coût par enfant fr. 2,04. Subvention de la Ville fr. 750.—,

Crèche de la Jonction. — Nombre des présences en 1941 : 8.729. Moyenne journalière 38. Recettes fr. 9.765,75, dépenses fr. 9.513,17 ; excédent des recettes fr. 252,58. Coût par enfant fr. 1,09. Subvention de la Ville fr. 1.200,—. Par suite de travaux très importants, — réfection complète du sol de la grande salle et de la pouponnière, — dont le montant s'éleva à fr. 2.480,—, l'exercice boucle par un déficit de fr. 2.227,42.,

Crèche des Eaux-Vives. — En 1941 la fréquentation a subi une forte augmentation en ce qui concerne le service du dortoir (2.037 journées contre 1.212 en 1940). La crèche a enregistré 2.769 journées. Les dépenses se sont élevées à fr. 14.189,82, les recettes à fr. 12.053,80, laissant un déficit de fr. 2.136,02. Coût par enfant fr. 2,95. Subvention de la Ville fr. 2.000,—.

Crèche du Petit-Saconnex. — Installée rue Lamartine, 2, dans une jolie villa, cette crèche dénommée « Le Gazouillis » a ouvert ses portes en juillet 1941. Au cours des cinq mois d'exercice, la fréquentation s'est présentée comme suit : présences 2.378, dont 596 d'enfants âgés de 1 mois à 1 an, 459 d'enfants de 1 à 3 ans, 1.323 d'enfants de 3 à 7 ans. Journées de pensionnaires 1.158, journées « crèche » 1.220. La majorité des enfants est d'origine suisse. Les recettes se sont élevées à fr. 10.500,85; les dépenses, y compris les frais d'installation, à fr. 10.341,45, dont fr. 7.892,66 de dépenses administratives. Coût de la journée fr. 3,32. Subvention de la Ville fr. 2.000,—.

Œuvre de la Goutte de Lait. — En 1941, cette œuvre fêta ses quarante ans d'existence, — elle fut fondée par la doctoresse Champendal, — et les quarante années d'activité de sa directrice M^{me} Babelay. Son roulement est toujours de 285 à 300 enfants. Les recettes se sont élevées à fr. 32.956,60, les dépenses à fr. 33.400,13. Grâce au solde en caisse au 31.12.40 de fr. 1.299,59, le déficit se réduit à fr. 856,06. Dans son rapport le comité déclare que l'œuvre n'a jamais traversé de moments si difficiles. Subvention de la Ville fr. 1.500,—.

Préventorium de la Chapelle-sur-Carouge. — Le nombre de journées est tombé de 8697 en 1941 à 7426. Le coût de la journée d'enfant est monté de fr. 4,14 à 4,45. Les dépenses se sont élevées à fr. 33.034,10. Allocation de la Ville, fr. 1.000,—.

Rayon de Soleil. — Le Rayon de Soleil de Frontenex a été ouvert du 7 juillet au 31 août et a reçu 145 enfants avec 3.862 journées. Celui de Varembe a été ouvert le 9 juin. Il a reçu 110 enfants avec 3.377 journées. Les recettes se sont élevées à fr. 7.591,30, les dépenses à fr. 10.280,72. Coût par enfant fr. 1,42. Subvention de la Ville fr. 1.500,—.

ŒUVRES SOCIALES

Armée du Salut. — Activité de l'Œuvre des Bas-Fonds en 1941 : le vestiaire a distribué gratuitement : 175 objets de ménage, literie, meubles ; 1.541 pièces de vêtements et lingerie ; 854 paquets d'épicerie, légumes, etc. ; 2.649 familles ont été visitées ; 1.153 malades ont reçu des soins. Les recettes se sont élevées à fr. 18.738,48, les dépenses à fr. 20.413,71, laissant un déficit de fr. 1.675,23. Subvention de la Ville fr. 500,—.

Association pour le bien des aveugles. — En 1941 l'A.B.A. a patronné 116 aveugles. Elle a fourni du travail à 48 qui ont retiré un gain net de fr. 12.248,— (valeur du travail effectué fr. 16.390,60). A ce gain il convient d'ajouter fr. 2.861,65 pour sursalaire d'invalidité. Elle a payé des pensions à 42 aveugles indépendants pour une somme de fr. 7.995,— et contribué au paiement de la pension de 20 aveugles dans des asiles ou des établissements pour un montant de fr. 3.575,—. L'A.B.A. a accordé des secours occasionnels à 77 aveugles pour une somme de fr. 995,—. Le vestiaire a délivré 209 objets à 26 personnes aveugles et leur famille, ainsi qu'à des pensionnaires du Foyer romand. La Bibliothèque Braille romande et universitaire a mis en circulation 5.402 volumes prêtés à 158 aveugles. Subvention de la Ville, fr. 500,—. Recettes totales, fr. 36.419,23 ; dépenses totales fr. 32.948,11.

Association de la Croix-Rouge genevoise. — Les recettes se montent à fr. 58.344,02 et les dépenses à fr. 56.314,37, laissant un boni de fr. 2.029,65. Il a été dépensé pour l'Ouvroir fr. 3.308,65, pour le Dispensaire antivénérien fr. 620,75, pour le Dispensaire « Infirmières-visiteuses fr. 46.252,10. Subvention de la Ville fr. 4.500,—.

Comité international de la Croix-Rouge. — Le Comité international de la Croix-Rouge, au cours de 1941, a développé ses Services, notamment son Agence centrale des prisonniers de guerre.

Outre la Villa Moynier, il occupe le Palais du Conseil Général, le Musée Rath, l'immeuble Corra-terie, 6, un appartement Corra-terie, 7, un appartement bd Georges Favon, 29, des locaux au Port-Franc des C.F.F. Prochainement une partie des services seront transférés dans le bâtiment occupé actuellement par l'Hôtel Métropole.

Le personnel bénévole a atteint au cours de 1941 le chiffre de 3.500. Le nombre des employés rétribués celui de 800.

Des sections auxiliaires ont été organisées dans 24 localités suisses.

Les dépenses se sont élevées graduellement de fr. 200.000,— à fr. 320.000,— par mois pour atteindre la somme totale de fr. 3.059.704,— en 1941. Elles sont couvertes par des fonds provenant de Suisse dans la proportion de 70% environ, et par des fonds venant de l'étranger dans la proportion de 30%. Subvention de la Ville fr. 8.000,—.

Dispensaire antituberculeux. — Activité en 1941 : 1.191 malades soignés à Genève, 1.120 malades envoyés à l'Hôpital ou dans des sanatoria ou preventoria, 8.167 visites faites par ses infirmières aux tuberculeux dans leurs familles, 6.741 renseignements donnés par son bureau. Total des dépenses : fr. 180.687,15. Subvention de la Ville, fr. 1.500,—.

Dispensaire d'hygiène sociale. — Le Dispensaire de la Croix-Rouge genevoise « Infirmières visiteuses » a soigné ou secouru en 1941 4.135 personnes. La totalité des dépenses se monte à fr. 46.252,10 et les recettes à fr. 31.309,95 présentant un solde déficitaire de fr. 14.942,15 couvert par l'Association de la Croix-Rouge genevoise. Subvention de la Ville fr. 3.000,—.

Dispensaire médical des Eaux-Vives. — La fréquentation des diverses consultations du dispensaire (médecine, chirurgie, gynécologie, pédiatrie, dermatologie, laryngologie, ophtalmologie) continue à prouver l'utilité, voire l'urgence de l'œuvre. Les cas d'indigence augmentent de plus en plus et nombre des malades ne peuvent pas acheter les médicaments indispensables à leur état.

4.279 malades ont été traités en 1941 dont 3.481 anciens et 798 nouveaux. Le total des recettes s'est élevé à fr. 3.668,70 et celui des dépenses à fr. 3.571,35. Subvention de la Ville fr. 3.000,—.

Dispensaire ouvrier des Pâquis. — Le nombre des consultations a été de 3.193. Il s'agit de malades visités par le médecin. En plus de ce chiffre, il faut ajouter plusieurs centaines de cas de pansements, piqures, etc. qui ont lieu en dehors des heures de consultations.

Le service de physiothérapie, ondes-courtes, massages, rayons ultra-violets, a continué à fonctionner comme par le passé et plus de 500 séances ont eu lieu.

Une soixantaine d'enfants ont bénéficié de la plage artificielle qui commença à fonctionner en 1941. Résultats très intéressants.

Les recettes se sont élevées à fr. 8.786,25 et les dépenses à fr. 7.655,85 laissant un solde actif de fr. 1.130,40, mais il y a encore à payer 4 lampes de la plage artificielle dont le coût est de plus de fr. 600,—. Subvention de la Ville fr. 2.000,—.

Foyer d'accueil. — Au budget de la Ville de 1942 figure pour la première fois une subvention de fr. 600,— destinée au Foyer d'accueil fondé en septembre 1940 pour remplacer sur des bases plus modestes une « Maison d'accueil pour prostituées majeures ». Le rapport établi au 31 décembre 1941 relate qu'il s'est occupé de 51 cas dont 42 nouveaux. Les dépenses se sont élevées à fr. 3.296,14, les recettes à fr. 5.196,95, laissant un solde en caisse de fr. 1.900,81.

Ouvroir de l'union des femmes. — Par roulement l'ouvroir a fourni du travail à 185 ouvrières et de façon continue à 24. L'ouvroir occupe 3 employées à poste fixe auxquelles il faut ajouter 3 coupeuses et une aide, soit au total 216 personnes. Le total des salaires payés atteint fr. 27.044,—.

Le travail consiste d'abord à approvisionner le magasin de vente de la Fusterie. La commande annuelle du Vestiaire scolaire constitue la base du travail des ouvrières travaillant par roulement. L'ouvroir a reçu une commande de 2.000 paires de chaussettes militaires et de 2.000 paires de gants de laine. Il a effectué 12.000 cocardes pour les fêtes des promotions des écoles.

Les recettes se sont élevées à fr. 58.663,— et les dépenses à fr. 81.441,—. Subvention de la Ville fr. 1.000,—.

A côté de cette organisation de travail à domicile, l'ouvroir a créé un petit atelier d'une vingtaine d'ouvrières qui travaille pour le Service technique militaire fédéral. 20.000 pièces de matériel de campagne ont été confectionnées et les ouvrières ont touché fr. 27.000,— de salaire provenant directement de Berne.

Sanatorium populaire genevois. — En 1941, le total des journées se monte à 67.552 (pensionnaires 39.954, colonies 11.978, employés 15.620). Le prix de revient de la journée alimentaire a été de fr. 1,78 en 1941, contre fr. 1,40 en 1940, augmentation de 38 centimes. La perte d'exploitation s'élève à

fr. 109.051,70, les frais généraux à fr. 2.789,90, versement à compte distraction fr. 1.000,—, au total fr. 112.841,65 à déduire fr. 99.946,50 recettes et divers, laissant un solde passif de fr. 12.895,15. Subvention de la Ville fr. 3.000,—.

Société des samaritains. — Au cours de 1941 la Société des samaritains de Genève a assisté à 43 convois, avec effectif total de 4.807 enfants français, 70 mères et 26 enfants suisses arrivés en convois mixtes. A la demande du Cartel suisse, des samaritains accompagnèrent des convois de rentrée en France et d'arrivée en Suisse, 6 samaritaines désignées pour cette tâche convoyèrent 16 convois. L'activité samaritaine pour sa participation à l'œuvre du Cartel en 1941, se résume en travail médical, d'hygiène et de soins généraux aux enfants. Ces besognes diverses ont été accomplies par 69 samaritaines totalisant 767 présences de jour, 69 pour veilles de nuit et 21 présences pour les 6 convoyeuses. Les sauveteurs samaritains au nombre de 19 avec 69 présences ont collaboré au service d'épouillage et de toilette. La Société des samaritaines est intervenue également pour 6 convois échelonnés entre le 22 juin et le 25 novembre, comportant un effectif de 747 enfants suisses, auxquels furent adjoints 253 petits français, en deux convois mixtes, soit au total 1.000 enfants. Cette activité fut réalisée par 46 samaritaines et 9 sauveteurs samaritains, totalisant 130 présences et 17 pour veilles de nuit.

Outre cette activité extraordinaire, la Société des samaritains a traité 4.874 cas en 1941 (346 au Dispensaire, 3.933 aux Postes de secours, 468 aux Services sanitaires, 34 soins à domicile, 93 vaccinations). L'Office sanitaire a prêté 507 objets. A la Polyclinique oto-rhino-laryngologique, 155 présences de samaritaines et samaritains. Les cours élémentaires de soins d'urgence ont été suivis d'octobre à décembre par 148 élèves.

Les comptes de la société se présentent comme suit : dépenses fr. 9.806,45, recettes fr. 4.051,65, déficit de fr. 5.754,80 amorti par prélèvement sur le capital. Capital au 31 décembre 1941, fr. 13.750,15. Subvention de la Ville fr. 2.000,—.

CHAPITRE IV

HALLES ET MARCHÉS, ENQUÊTES ET SURVEILLANCE

Ce Service comprend également les naturalisations et options

Chef de service : M. Marcel DÉPRAZ

PERSONNEL. — A fin décembre 1941 : 44 employés réguliers et temporaires (1932 : 58), (1933 : 54), (1934 : 52), (1935 : 48), (1936 : 48), (1937 : 46), (1938 : 45), (1939 : 45), (1940 : 45).

Au cours de l'année, les employés astreints au service militaire ont effectué 1.407 journées de mobilisation, ce qui a occasionné quelques restrictions momentanées dans les attributions du service.

a) HALLES ET MARCHÉS

Halles (marchés permanents). — A fin décembre, il y avait en location :

Halle de l'Ile : 63 cases occupées par 57 négociants, 21 greniers utilisés par 19 locataires.

Pendant toute l'année, les compartiments de la chambre froide (14) ont été tous occupés.

Halle de Rive : 54 magasins et cases à 42 négociants. Quelques travaux de réfection ont été effectués dans un petit nombre de cases.

Les nouvelles portes des trois couloirs de la halle de l'Ile ont donné généralement satisfaction.

L'administration municipale a confirmé l'horaire des halles à celui des magasins d'alimentation (application de l'ordonnance N° 7 du Département fédéral de l'économie publique).

Marchés. — Ensuite de plusieurs réclamations des marchands primeurs en gros et des maraîchers, le Conseil administratif a décidé, en date du 15 avril 1941, de modifier l'horaire du marché de gros de la manière suivante :

Art. 4, 2^e paragraphe :

« Les marchés de gros ont lieu de 6 h. à 8 h. du 1^{er} mai au 30 septembre et de 6 h. 30 à 8 h. 30 du 1^{er} octobre au 30 avril. »

Cette disposition a reçu l'approbation du Conseil d'Etat en date du 18 avril 1942.

Ensuite de l'essai effectué pendant environ une année et pour donner satisfaction aux titulaires de places à l'abonnement, ainsi qu'aux locataires demandant des places « au jour le jour », le Conseil administratif a décidé, en date du 2 septembre 1941, d'apporter la modification suivante à l'article 32 du règlement des marchés :

« Dès 8 h. du 1^{er} mai au 30 septembre et dès 8 h. 30 du 1^{er} octobre au 30 avril, l'administration municipale dispose des emplacements non occupés par les titulaires abonnés. »

Cette modification a été approuvée par le Conseil d'Etat le 5 septembre.

Dès septembre, l'administration municipale a été sollicitée d'effectuer une surveillance sur les marchés pour faire respecter les prix officiels maxima, fixés par l'Office fiduciaire pour les fruits et légumes frais du pays.

Les agents chargés de la surveillance des marchés ont effectué 361 constatations concernant des prix officiels dépassés ; elles ont été transmises au bureau cantonal de surveillance des prix.

Dès le début de septembre, le chef du Service des halles et marchés assiste aux séances du dit Office fiduciaire.

La forte diminution des locataires domiciliés en France, venant sur nos marchés de gros et détail, s'est maintenue au cours de l'année 1941.

Comme l'année précédente, l'administration municipale a accordé les exonérations de locations aux abonnés n'ayant pas occupé leur emplacement pendant les périodes de mobilisation. Cette disposition ne s'applique pas si les emplacements sont occupés par un membre de la famille ou un employé.

La situation générale, les restrictions et les difficultés d'approvisionnement ont eu leur répercussion sur l'ensemble des marchés de gros et détail, sous forme d'une diminution du nombre des locataires, tant producteurs que revendeurs. Le montant annuel des locations a subi une diminution de ce fait.

Au cours de l'année, il a été loué 2212 emplacements (marchés de gros et détail). Les abonnements contractés sont valables jusqu'à la fin de l'année en cours.

A fin décembre, les titulaires d'emplacements possédant un ou plusieurs contrats de location sur les marchés pour des jours distincts étaient au nombre de 1022 personnes ou sociétés.

La location des places « au jour le jour », c'est-à-dire sans abonnement, a lieu en conformité des dispositions réglementaires avec perception du prix des places contre remise de tickets. Les cartes de légitimation nécessaires pour ce genre de location ont donné lieu à 473 renouvellements et à 164 nouvelles attributions. A la fin de l'année, les cartes valables s'élevaient à 637.

Conformément à l'article 17 du règlement des marchés, ces locataires ont été placés suivant un tour de rotation établi et les fonctionnaires chargés de ce service ont perçu 47.333 tickets dont la valeur variait entre fr. 0,10 et fr. 2.—.

Les parcs de stationnement des marchés pour les véhicules vides ont été maintenus aux emplacements précédents, notamment pour les principaux marchés : Plainpalais, Helvétique, Coutance, Grenus, place de l'Île, quai des Moulins et principalement le marché de gros des primeurs et maraîchers. Les agents municipaux ont effectué la surveillance nécessaire.

Conformément au règlement du 15 mars 1935, les places attribuées aux marchands posticheurs ont été louées sur différents endroits à 29 personnes possédant l'autorisation. Les agents municipaux ont perçu des droits de places contre remise de 1.153 quittances.

Du 17 au 26 décembre, les marchés aux sapins ont eu lieu sur les emplacements habituels, soit : Grand quai, quai Gustave Ador, avenue du Mail Plainpalais, chapelle anglaise et rond-point des Charmilles. Il y eut 36 emplacements loués représentant une superficie de 1.777 m² (1940, 2.161 m²).

Les marchands ont eu des difficultés pour l'approvisionnement de ce marché spécial.

Les mercuriales envoyées aux services officiels, comprenant notamment le Service fédéral du contrôle des prix, ont été établies selon les prix de vente pratiqués sur les marchés de gros et détail, avec relevés hebdomadaires, selon la liste officielle fédérale contenant la désignation de 116 denrées.

Il a été effectué un nombre important d'observations à des locataires ne se conformant pas aux prescriptions et notamment dans les cas suivants : plaques d'identités non exposées, horaire non respecté, prix non affichés, prix annoncés bruyamment, limites de places non respectées, malpropreté des places occupées, disputes entre locataires.

Le renouvellement d'inobservations concernant les prescriptions réglementaires a donné lieu à l'établissement de 297 procès-verbaux de contraventions.

Ainsi que cela a été fait depuis plusieurs années, il a été mis gratuitement à la disposition de l'Union des femmes, des emplacements sur plusieurs marchés, permettant de recueillir les marchandises destinées à être réparties entre un certain nombre de familles nécessiteuses.

En outre, il a été concédé quelques places pendant plusieurs marchés à des institutions de bienfaisance (Ouvroirs de paroisses, etc.), pour la vente de confection et objets de lainage.

Il a été procédé à 26 mises en fourrière de matériel de marché (bancs, tentes, caisses, corbeilles, etc.) sur les marchés de gros et détail. Dans quelques cas, des marchandises périssables non retirées ont été remises à des œuvres de bienfaisance (cuisines scolaires).

L'administration municipale a maintenu la décision prise le 5 septembre 1939 de ne plus consentir à de nouvelles locations ou transferts sur les marchés à des personnes de nationalité étrangère, — mesure prise en raison des circonstances spéciales qui n'ont pas cessé à fin 1941.

Sur demande du Conseil administratif, le Département des travaux publics a fait procéder à une réfection (1^{re} étape) du dallage de l'emplacement destiné au marché de gros des primeurs.

Une révision a été effectuée concernant les douilles supportant les montants de tentes. La seconde partie du travail aura lieu au printemps 1942.

En raison de la pénurie de carburant, les maisons de primeurs ont dû concentrer le transport des colis destinés à leurs acheteurs. Pour faciliter cette manutention, un emplacement spécial a été attribué au groupe des marchands primeurs. Un horaire a été fixé pour l'enlèvement de ces marchandises.

b) ENQUÊTES

Pendant l'année 1941, il a été procédé à 3.790 enquêtes. Les enquêteurs de 1^{re} classe (en civil) en ont effectué 800, dont les principales, notamment celles concernant les demandes d'emplois, les demandes de préavis municipaux en vue d'obtenir la naturalisation, les demandes de naturalisation (art. 5) à soumettre au Conseil municipal, les demandes relevant de la Justice militaire et autres cas spéciaux revêtant une importance particulière.

Les agents municipaux ont procédé à 2.990 enquêtes en 1941 (1940 : 2.844).

La répartition de ces enquêtes s'établit comme suit :

<i>Administration fédérale</i> (militaire) :		Total
Aspirants officiers et sous-officiers	24	
Assurance militaire	38	
Certificats d'indigence pour chaussures	233	
» » pour soins dentaires	81	
Commandants d'unités	24	
Commissariat central des guerres	1	
Dispenses de cours, congés, etc.	1	
Etat-major général	36	
Justice militaire.	125	
Taxe militaire	8	
Œuvres sociales de l'armée.	2	573
	—	
<i>Administration cantonale :</i>		
Département de justice et police :		
Demandes d'assistance judiciaire	503	
Renseignements pour adoption	1	504
	—	
A reporter . . .		1.077

	Report . . .	1.077
Département du travail, hygiène et assurances sociales :		
Assistance publique médicale (débiteurs)	2	
Assurance scolaire	137	139
	—	
Département de l'intérieur et de l'agriculture :		
Renseignements pour l'obtention de sucre pour piquette		45
<i>Administration municipale :</i>		
Bibliothèque (recherches de livres)	56	
Conseil administratif :		
Attestations diverses	18	
» pour caisses de chômage	4	
Candidats sapeurs-pompiers	24	
» sauveteurs auxiliaires	3	
Certificats indigence	19	
Demandes d'adresses	54	
Demandes d'emplois	37	
» fonds de secours écoles plein air, etc.	37	
» fonds divers	28	
Renseignements divers	62	342
	—	
Halles et marchés :		
Recherches d'adresses	2	
Renseignements sur débiteurs	7	9
	—	
Loyers et redevances :		
Locations d'appartements, etc.	51	
Plaintes de locataires	12	
Renseignements sur débiteurs	13	76
	—	
Service immobilier :		
Locations d'appartements	4	
Renseignements pour concierge	1	
» sur débiteurs	4	9
	—	
Naturalisations :		
Préavis municipaux	211	
Dossiers	52	263
	—	
Service social :		
Allocations familles nombreuses.	212	
Demandes de secours	339	
Assurance scolaire	112	663
	—	
<i>Divers :</i>		
Autorités suisses, cantonales et communales :		
Renseignements divers	69	
	—	
	A reporter . . .	69
		2.623

	Reports	69	2.623
Hôpitaux et asiles suisses :			
	Renseignements sur situation	47	
Autorités étrangères :			
	Renseignements divers	3	
Postes suisses :			
	Renseignements sur situation	3	
Union des villes suisses :			
	Renseignements divers, etc.	1	
	Caisses de compensation	988	
Office fédérale de l'industrie, arts et métiers, à Berne :			
	Statistiques mensuelles des prix de denrées	12	
Département fédéral de justice et police :			
	Renseignements pour succession	1	
Office de guerre pour l'alimentation à Berne :			
	Renseignements sur commerçants	17	
Caisse nationale suisse d'assurance à Lucerne :			
	Renseignements divers	26	1.167
	Total		3.790

En conformité de la convention franco-suisse du 29 juillet 1879, il a été enregistré 18 déclarations définitives d'option (10 jeunes filles et 8 jeunes gens) et 5 avis de situation.

Au cours de l'année, le service a constamment fonctionné pour la tenue des états militaires de fourniture des chevaux. Les mutations quotidiennes ont été enregistrées régulièrement. Le travail administratif et la préparation des inspections de chevaux, vérification du marquage aux sabots (vérification dans les écuries) ont été assurés par le personnel du service. Deux employés fonctionnent en qualité de « Teneur de contrôle » de la commune (avec suppléant).

Le 15 mars, une inspection de tous les chevaux de la ville de Genève a eu lieu à la promenade des Bastions.

La liste officielle des 2.100 jurés à établir par la commune de Genève, a été préparée par le service pour être soumise à l'approbation du Conseil municipal, et remise ensuite au Département cantonal de l'intérieur.

Chaque mois et comme antérieurement, il a été établi une statistique des denrées, destinée à l'Office fédéral du travail, pour servir à l'établissement des normes du coût de la vie.

e) SURVEILLANCE

En 1941, les agents et gardes de promenades ont établi 539 procès-verbaux de contraventions aux lois et règlements cantonaux et municipaux. Ces procès-verbaux ont donné lieu à :

486 paiements d'amendes
5 annulations
6 exonérations
42 transmissions à l'autorité judiciaire pour suites légales.

Total . . . 539

Les procès-verbaux relatifs aux halles et marchés ont été au nombre de 297, et ceux concernant les parcs et promenades de 240. Deux procès-verbaux ont été dressés pour infractions dans une salle communale.

Le détail des contraventions dans les promenades s'établit comme suit :

Circulation à bicyclette	98
Chiens non tenus en laisse	92
Dégâts aux fleurs et arbustes	44
Jeu de football	2
Divers motifs	4
	—
Total	240

Les chiffres ci-dessus ne comprennent pas les très nombreux avertissements et observations adressés au public et spécialement aux propriétaires de chiens. Le travail des gardes de promenades n'est pas facilité par l'attitude des propriétaires de chiens et l'expérience semble établir que les procès-verbaux de contraventions constituent le seul moyen efficace de faire respecter les dispositions réglementaires.

La surveillance a été maintenue dans les parcs et promenades pendant toute l'année et spécialement pendant la belle saison, (22 emplacements assurés par 7 gardes, dont il y a lieu de déduire les absences pour maladies, service militaire, congés, etc.).

Comme les années précédentes, la surveillance du parc du B.I.T. a été effectuée par les gardes de promenades, le dimanche et jours fériés. Celle du Jardin botanique a eu lieu le dimanche, pendant l'été.

La surveillance de nuit dans les promenades a eu lieu plusieurs fois par semaine et a été assurée par les agents municipaux.

Les agents et gardes, ainsi que d'autres personnes ont trouvé et remis à notre service, au cours de l'année 1941, 85 objets, lesquels ont été remis au Bureau cantonal des objets trouvés, ou restitués à leurs propriétaires. La cession aux personnes les ayant trouvés a lieu conformément à la loi, lorsque il n'y a pas eu restitution au propriétaire.

Dans toutes les manifestations ayant eu lieu au Grand Théâtre et au Victoria Hall, les agents municipaux ont effectué un service de surveillance.

Les services de surveillance effectués dans les salles communales de Plainpalais, salle du Faubourg, salle des Eaux-Vives, salle du Môle, se sont élevés à 38.

Les agents et gardes de promenades ont participé à de nombreuses cérémonies, manifestations, fêtes, représentations, notamment Fêtes des écoles, aux Bastions, au parc des Eaux-Vives et à La Grange, représentations de *Guillaume Tell*, aux Bastions, *Jeux de Genève*, Maison Genevoise, réceptions au Foyer du Théâtre, à La Grange et au Palais Eynard.

Le service de surveillance a été effectué pour tous les concerts gratuits et payants, donnés au cours de l'été, dans les promenades.

Comme les années précédentes, un service a été assuré à l'étal de basse boucherie, rue Guillaume-Tell, chaque samedi de 7 h. à 11 h.

Des agents municipaux ont participé au Recensement annuel des chevaux, ainsi que des volailles, abeilles (17-22 avril) et le bureau a dressé la récapitulation pour l'ensemble de la commune de Genève.

CHAPITRE V

SECOURS CONTRE LES INCENDIES ET DIVERS

Chef de Service : Major William KELLER

Effectif du bataillon :

Etat-major	3 hommes.
Poste permanent	16 »
Compagnie 1 — Eaux-Vives	66 »
Compagnie 2 — Cité RD	75 »
Compagnie 3 — Cité RG.	47 »
Compagnie 4 — Petit-Saconnex	88 »
Compagnie 5 — Plainpalais	77 »
Total	372 hommes.

Répartition de l'effectif :

Officiers	28 hommes.
Sous-officiers	73 »
Appointés	20 »
Sapeurs	251 »
Total	372 hommes.

Démissions : Le 15.1.41, lt. Georges Chalut, cp. 1 ; le 31.12.41, plt. Pierre Thévoz, cp. 3.
Ces 2 officiers ont été classés à la suite.

A. Poste permanent

Interventions :

Le Poste permanent a été alarmé 519 fois, totalisant 1553 présences.

A. — Service du feu :

	Incendies	Feux de cheminées	Fausses alertes	Totaux Interventions	Totaux Présences
Ville de Genève	92	108	94	294	1.093
Chêne-Bougeries	2	4	—	6	17
Carouge	6	7	1	14	51
Lancy	2	1	—	3	10
Communes rurales	4	1	—	5	23
France	1	—	—	1	6
Totaux	107	121	95	323	1.200

Pour tout le canton :

B. — Fermetures de concessions d'eau	36	39
C. — Fermetures de concessions de gaz	7	13
D. — Sauvetages de vies humaines	35	71
E. — Inondations.	45	70
F. — Interventions diverses	71	145
G. — C.G.T.E.	3	20
Total général	519	1.553

Travaux :

Revision, entretien et réparation du matériel de secours contre l'incendie :

	Bâtimens	Lances	Tuyaux en mètres	Extincteurs
Edifices officiels et divers	94	473	12.485	239
Service du feu Ville de Genève.	—	—	9.180	—
	—	—	—	—
Total	94	473	21.665	239

En outre, il a été procédé à l'inspection du matériel de secours contre l'incendie dans 105 bâtimens divers.

B. Compagnies

Récapitulation des services :

	Nombre	Présences
Incendies	22	284
Gardes	2.218	3.792
Exercices obligatoires	9	1.198
Exercices volontaires	3	49
Ecole de sous-officiers et recrues	3	34
Inspection des bouches à eau	1	117
	—	—
	2.256	avec 6.274 présences.

Incendies :

a) *Alarme des compagnies :*

	Présences
17 janvier, carrefour de Villereuse, feu d'entrepôt	17
23 février, bd Carl-Vogt, 63, feu d'immeuble	29
26 février, bd de la Cluse, 107, feu d'immeuble	16
9 août, rue des Marbriers, 8, feu de chantier	93
30 août, ch. de la Gravière, feu d'atelier	42
2 septembre, rue de Berne, 1, feu de brasserie	19
26 décembre, bd. des Philosophes, 22, feu de toiture	22
	—
Total	234 présences.

b) *sans alarme :*

15 interventions.	50 présences.
	—
Total	284 présences.

Service de préservation :

	Services	Présences	Rondes
Grand Théâtre	115	556	13
Alhambra	11	42	8
Amis de l'Instruction	34	68	8
Casino de St-Pierre	43	86	10
Casino-Théâtre	260	520	59
Cercle de l'Espérance	13	26	3
Cercle de l'Union	1	2	1
Cinapol (Apollo)	475	574	112
Comédie	223	446	54
Ecole des Asters	7	14	13
	—	—	—
<i>A reporter</i>	1.182	2.334	281

	<i>Report</i>	1.182	2.334	281
Ecole des Crêts	2		4	—
Ecole de St-Jean	2		4	—
Ecole de Sécheron	2		4	1
Kursaal	199		308	35
Palais des expositions	58		88	4
Salle Caecilia	1		2	1
Salle Carry	2		4	—
Salle du Conseil Général	544		544	151
Salle des Eaux-Vives	29		58	17
Salle du Faubourg	22		29	5
Salle du Môle	10		13	3
Salle de Plainpalais	47		126	16
Salle de la Réformation	6		12	1
Services divers	112		262	11
Totaux	2.218		3.792	526

Communes rurales :

Le 18 septembre, notre Service a assuré le service du feu sur le territoire de la commune de Vandœuvres.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Relevé des causes d'incendies. — 43 imprudences, 14 inconnues ou indéterminées, 21 accidentelles, 1 chaudière surchauffée, 4 défauts de construction, 2 combustions spontanées, 1 feu de cheminée, 1 collision, 4 courts-circuits, 10 retours de flammes, 5 cheminées fissurées, 1 négligence. Total : 107 incendies.

Détail des interventions diverses sur tout le canton. — 45 pannes d'ascenseurs, 7 chauffages centraux surchauffés, 4 émanations de gaz divers et d'acides, 10 objets divers menaçant de tomber sur la chaussée, 1 explosion de cuisinière à gaz, 3 soufrages d'appartements, 1 sauvetage d'animal. Total : 71 interventions.

Exercices : Les exercices obligatoires ont eu lieu comme suit : 20, 27, 30 avril, 4, 7, 11 mai, 20, 24, 28 septembre, 1, 2, 5 octobre.

Rondes et piquets. — Le corps des officiers a régulièrement assuré le service des rondes dans les salles de spectacles, soit 526 services ainsi que le service de piquet les dimanches et jours fériés avec 143 présences.

Entretien du matériel et des dépôts. — Le nettoyage du matériel après incendies et l'entretien des dépôts ont nécessité 683 présences. Ces divers services ont servi en même temps à l'instruction des hommes.

Bouches à eau du Service du feu. — Au 31 décembre 1941, le nombre de ces bouches s'élevait à 1768, en augmentation de 34 bouches sur le rapport précédent.

SAUVETEURS-AUXILIAIRES

Sections :	Effectifs au 31.12.41	Services	Présences
CITÉ, rive gauche et rive droite . . .	59	38	583
EAUX-VIVES	35	28	403
PETIT-SACONNEX	35	30	314
PLAINPALAIS	40	39	443
Totaux	169	135	1.743

Rien de spécial à signaler, les services ont été suivis régulièrement.

CHAPITRE VI

SERVICE DES SPECTACLES ET CONCERTS

Chef de Service : M. Marcel LADÉ

A. SPECTACLES POPULAIRES, CONCERTS ET DIVERS

1. *Concerts gratuits d'été*

Les principales harmonies et fanfares genevoises ainsi que des chorales ont donné à divers emplacements, surtout à la promenade du Lac et aux Bastions, 45 concerts gratuits organisés par la Ville. Elles ont aussi joué lors des cérémonies du 1^{er} juin et du 1^{er} août, préparées avec la collaboration des autorités.

Des fanfares militaires et des groupements d'accordéonistes ont également donné des concerts en plein air.

L'Orchestre Symphonique de Genève, présidé par M. Kling, a joué à la promenade du Lac du 14 mai au 22 septembre. Cet orchestre, formé de 53 musiciens, dont 33 Genevois et 13 confédérés, a été comme précédemment dirigé par M. Kaufmann.

Les concerts que la Ville fait donner au carillon de Saint-Pierre, lors des fêtes patriotiques, sont toujours appréciés.

2. *Concerts payants*

L'Harmonie Nautique, les corps de musique d'Elite et de Landwehr et La Lyre ont chacun donné un concert payant à la promenade du Lac.

3. *Concerts d'hiver*

Pour cinq concerts d'abonnement donnés au Victoria Hall par l'Orchestre de la Suisse romande, des places au prix de fr. 1,— ont été réservées à la Ville pour la clientèle de ses spectacles populaires.

4. *Représentations théâtrales populaires*

Le succès de ces spectacles organisés par l'administration municipale est toujours très grand. Quatorze représentations ont eu lieu aux dates ci-après :

- 13 janvier : *La Robe rouge*, de Brioux, par La Comédie.
- 23 janvier : *La Belle aventure*, de Caillavet, de Flers et Etienne Rey, par La Comédie.
- 6 février : *Ma liberté*, de Denys Amiel, par La Comédie.
- 16 février : *Les Campagnes sans madone*, de Léo Ferrero, et *Poil de carotte*, de Jules Renard, par le Théâtre Jean-Bard.
- 20 février : Le Gala romand, quatre œuvres d'auteurs suisses : *La part du feu*, d'Albert Verly; *La foire au mariage*, d'André Marcel; *Intimité*, de Pierre Vallette; *Le rapide de Bucarest*, de Rodo Mahert, par La Comédie.
- 4 mars : *Tu ne m'échapperas jamais*, de Kennedy, par la Compagnie Pitoëff.
- 13 mars : *Pasteur*, de Sacha Guitry, par La Comédie.
- 17 mars : *Le Maître de son cœur*, de Paul Raynold, par La Comédie.
- 28 mars : *Les Vignes du Seigneur*, de Robert de Flers et Francis de Croisset, par les comédiens du Syndicat des Artistes suisses.

- 22 octobre : *Bolero*, de Michel Duran, par La Comédie.
3 novembre : *Joies des femmes*, de William Thomi, par le Théâtre Jean-Bard.
12 novembre : *Le Procureur Hallers*, de P. Lindau, par La Comédie.
17 novembre : *Dardamelle*, de Mazaud, par le Théâtre de l'Equipage.
7 décembre : *La Nouvelle Héloïse*, de Noëlle Roger, d'après le roman de J.-J. Rousseau, par le Théâtre Jean-Bard.

L'Ecole supérieure des jeunes filles a préparé, avec le concours de l'Orchestre de la Suisse romande, deux représentations d'*Esther* qui ont eu lieu à la Salle de la Réformation. De nombreuses places ont été accordées aux habitués des représentations populaires.

5. Orchestre de la Suisse romande

Le grand ensemble symphonique romand, qui joue un rôle éminent dans la vie musicale de notre pays, a donné treize concerts en notre ville. Chaque fois, il a fait appel à des solistes réputés.

Une sommaire récapitulation suffit à donner une idée de l'importance de son activité :

- 5 janvier : Victoria-Hall, direction Ansermet, soliste : Henri Honegger, violoncelliste.
8 janvier : Victoria-Hall, direction F. von Hoesslin.
22 janvier : Grand Théâtre, direction Ansermet, soliste : A. Aeschbacher, pianiste.
5 février : Grand Théâtre, direction Ansermet, soliste : A. de Ribaupierre, violoniste.
17 février : Victoria-Hall, direction Ansermet, soliste : Arturo Benedetti-Michelangeli, pianiste.
19 février : Grand Théâtre, direction Ansermet, soliste : Jacqueline Blancard, pianiste.
5 mars : Grand Théâtre, direction Ansermet, soliste : Elisabeth Gehri, cantatrice.
19 mars : Victoria-Hall, direction Ansermet, soliste : Jacques Thibaud, violoniste.
31 mars : Victoria-Hall, direction Ansermet, soliste : M^{me} Lonny Mayer, cantatrice.
8 octobre : Grand Théâtre, direction Ansermet, soliste : Paul Baumgartner, pianiste.
22 octobre : Victoria-Hall, direction Ansermet, soliste : Pablo Casals, violoncelliste.
5 novembre : Grand Théâtre, direction Ansermet, soliste : M^{me} Wanda Landowska, claveciniste.
19 novembre : Victoria-Hall, direction Ansermet, soliste : Jacques Thibaud, violoniste.
3 décembre : Victoria-Hall, direction Félix Weingartner.
17 décembre : Grand Théâtre, direction Paul Kletzki, soliste : Henri Honegger, violoncelliste.

6. Concours national d'exécution musicale

Le deuxième concours national d'exécution musicale a réussi à tous les points de vue. Des 72 candidats qui se sont présentés aux examens éliminatoires, 34 ont été admis au concours définitif, soit 2 pour la harpe, 4 pour la flûte, 1 pour la clarinette, 3 pour le hautbois, 2 pour le violon, 4 pour le quatuor à cordes, 8 pour le piano, 5 cantatrices et 5 chanteurs. Voici les résultats définitifs :

- Harpe : Deux seconds prix *ex-æquo* : M^{lle} Emy Hürlimann et M^{lle} Jeanne-Marie de Marignac. Prix de l'Association des Musiciens suisses partagé entre les deux lauréates.
Flûte : Premier prix : M. Willy Urfer ; médaille : MM. Aurèle Nicolet et Maurice Werner ; diplôme : M. Eric Puff ; prix de l'A. M. S. : M. Willy Urfer.
Clarinette : Diplôme : M. Georges Emery.
Hautbois : Deux premiers prix *ex-æquo* : MM. Hubert Fauquex et Edgar Sahn ; médaille : M. Gaspard Cullet ; prix de l'A. M. S. : MM. Fauquex et Sahn.
Chant, dames : Second prix : M^{lle} Heidi Zumbrunn ; médaille : M^{lle} Elisabeth Wyss ; diplômes : M^{lle} Lyne Divès, M^{lle} Hedy Gerster et M^{me} Dorothée Golay.

Chant, hommes : Deux seconds prix : MM. Fritz Mack et Paul Quednau ; médaille : M. Frank Guibat ; diplômes : MM. André Briquez et Marcel Stambach.

Violon : Deux médailles : M^{me} Margrit Isele et M. Arthur Gelbrun.

Quatuor à cordes : Premier prix au quatuor Honegger.

Piano, dames : Deux seconds prix : M^{lles} Nelly Roser et Madeleine Dépraz ; médaille : M^{lle} Marthe Schneider ; diplôme : M^{me} Kitty Tschirrer.

Piano, hommes : Premier prix : M. André Perret ; deuxième prix : M. Georges Solti ; médaille : M. Néo Nadelman ; diplôme : M. Nico Kaufmann.

Le public, venu très nombreux au Victoria-Hall pour le concert final, a applaudi quelques-uns des lauréats et l'Orchestre de la Suisse romande dirigé par M. Ansermet.

7. Conservatoire de musique

Les autorités municipales ont continué à accorder au Conservatoire une allocation de fr. 3.000,— destinée à remettre des bourses à des élèves bien doués et qui ne sont pas à même de payer intégralement l'écolage de notre haute école de musique.

8. Théâtre de La Comédie

Des difficultés matérielles ont compliqué et gêné l'exploitation des théâtres : obscurcissement, grands froids, restrictions de chauffage et de la circulation des automobiles, mobilisation, etc.

La Société nouvelle d'exploitation du Théâtre de La Comédie a néanmoins poursuivi avec tenacité son effort pour maintenir, voire améliorer le niveau de ses spectacles et pour obtenir une saine situation financière.

Le public a fait un excellent accueil au répertoire qui lui a été présenté et les autorités ont continué d'assurer leur appui à la scène de comédie du boulevard des Philosophes, dont la direction artistique est confiée à M. Jacquelin.

9. Guillaume Tell

Pour marquer avec éclat le 650^e anniversaire de la fondation de la Confédération suisse, l'Association des Festivals de Genève a pris l'initiative de monter *Guillaume Tell*, l'opéra de Rossini.

La mise en scène de cette œuvre a été confiée à M. Guichard et la direction de l'orchestre à M. de Vecchi. Ces représentations ont été suivies par 50.000 spectateurs dans un théâtre en plein air installé aux Bastions.

La Ville, qui avait tout d'abord assuré une souscription de fr. 15.000,— au capital de garantie, a dû ensuite voter un supplément de crédit de fr. 25.000,— pour être affecté au règlement total des comptes de ce spectacle donné en juillet et en août.

B. GRAND THÉÂTRE

Voici l'énumération des spectacles donnés en 1941 :

1^{er} janvier, matinée et soirée : *La Mascotte* (Société Romande de Spectacles).

2 janvier : *La Traviata* (S. R. S.).

3, 4 janvier en soirée, 5 janvier en matinée et soirée, 6, 7 janvier en soirée, 8 janvier en matinée et soirée, 9 janvier : *La Cité sur la Montagne* (Régiment d'infanterie de montagne 7 et Compagnons de Romandie).

16, 17 janvier en soirée, 19 et 26 janvier en matinée et soirée : *L'Ecole des Femmes* (Théâtre de l'Athénée).

- 31 janvier et 1^{er} février en soirée,
2 février en matinée : *La Veuve Joyeuse* (S. R. S.).
14 et 15 février : *Le Barbier de Séville* (S. R. S.).
22 février en soirée, 23 février en
matinée : *Pelléas et Mélisande* (S. R. S.).
28 février, 1^{er} mars en soirée,
2 mars en matinée et soirée : *Le Chant du Désert* (S. R. S.).
8 mars en soirée, 9 mars en ma-
tinée et 11 mars en soirée : *L'Arlésienne* (S. R. S.).
16, 17, 18, 19 avril en soirée,
20 avril en matinée et soirée,
21, 22 avril en soirée : *Knock* (Théâtre de l'Athénée).
3 et 4 octobre en soirée, 5 octobre
en matinée : *Carmen* (S. R. S.).
14 et 16 octobre : *La Tosca* (S. R. S.).
24 et 25 octobre : *Rigoletto* (S. R. S.).
8 novembre en soirée, 9 novem-
bre en matinée et soirée : *La Fille de Madame Angot* (S. R. S.).
29 et 30 novembre : *Thaïs* (S. R. S.).
6, 7, 20, 24, 25 décembre en ma-
tinée : *Le Petit Chaperon rouge* (S. R. S.).
6 décembre en soirée : Récital de danse Ulysse Bolle.
12 et 13 décembre en soirée, 14 dé-
cembre en matinée : *Così fan tutte* (S. R. S.).
18 décembre en soirée, 21 décem-
bre en matinée, 26 et 28 dé-
cembre en soirée : *La Croix d'Archamps* (Compagnons de Romandie).
30 et 31 décembre : *Rose de France* (S. R. S.).

A ces 67 représentations d'art lyrique ou de comédie, il faut ajouter 14 spectacles populaires de la Ville et 7 concerts de l'Orchestre de la Suisse romande.

Au début de l'année, le Grand Théâtre a été utilisé par la Société Tem-Film pour les prises de vues de « L'Ecole des Femmes », de Molière, avec M. Louis Jouvet. Les représentations de « L'Ecole des Femmes » qui ont été données à cette occasion et celles de « Knock », avec M. Jouvet et les artistes du Théâtre de l'Athénée, ont été très brillantes.

Un spectacle officiel de l'Armée et des Compagnons de Romandie, « La Cité sur la Montagne » a été préparé avec grand soin, avec de nombreux costumes et décors et la participation de masses importantes. Le succès en a été très marqué.

La Société Romande de spectacles, dont M. E. Naville est le distingué président, a pu réaliser une excellente saison lyrique. Le répertoire fut varié et fort bien choisi. « Così fan tutte », joué avec le concours du Théâtre de Zurich, a bénéficié d'une interprétation magnifique. Le Conseil administratif s'est efforcé de faciliter le travail constamment désintéressé de la Société Romande qui tend toujours à assurer à notre Théâtre des spectacles de qualité.

D'anciens décors ont été transformés et améliorés et des nouveaux ont été construits. L'équipement des rideaux de scène a été complété. Le magasin des accessoires a été enrichi d'objets et d'instruments qui lui faisaient défaut.

Si le projet de construction de locaux de gymnastique à la rue de l'Arquebuse se réalise, il faudra démolir le petit bâtiment de décors que la Ville a dans cette artère et transférer ces décors dans un autre bâtiment municipal.

Le Conseil administratif a fait enlever les grilles du Théâtre qui se trouvaient face Bovy-Lysberg. Elles présentaient un sérieux danger pour le cas d'évacuation en cas d'incendie. Leur enlèvement a permis l'installation d'un garage à bicyclettes.

Il est sorti de la bibliothèque du Grand Théâtre :

a) <i>Musique symphonique :</i>	Partitions	Parties	Piano et chant	Total
Orchestre Suisse romande et Radio-Genève	290	16.550	15	16.855
Conservatoire de musique	26	1.020	2	1.048
Orchestre Symphonique d'été	40	2.000	12	2.052
b) <i>Musique lyrique :</i>				
Société Romande de spectacles	2	90	173	265
Orchestre Symphonique d'été	3	450	12	465
Sociétés diverses	1	50	2	53

La bibliothèque est toujours très consultée par des spécialistes, professeurs, chefs d'orchestre, artistes lyriques, journalistes.

L'administration municipale a fait l'acquisition de divers matériels de théâtre, entre autres des partitions de *La Traviata* et de *Rigoletto*, versions française, italienne et allemande.

Il a été organisé par M^{lle} Pauline Long, au foyer du Théâtre, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de Grétry, une exposition de partitions d'œuvres de ce compositeur, la majorité des partitions appartenant à la bibliothèque du Grand Théâtre.

(Voir chapitre XVIII tout ce qui concerne les travaux de réparation du bâtiment.)

C. VICTORIA-HALL

L'Orchestre de la Suisse romande a donné 8 de ses concerts d'abonnement ou exceptionnels au Victoria-Hall.

La salle a servi à 13 autres concerts, 4 conférences, 37 cultes de l'Association chrétienne évangélique, 7 cérémonies de distribution de prix et certificats aux élèves de l'enseignement officiel et à près de 50 répétitions. Elle a été fermée pendant les grands froids pour économiser le combustible.

Des améliorations ont été apportées aux vestiaires.

Les autorités municipales envisagent d'accorder des facilités pour la location de cette salle, en vue de concerts d'hiver donnés par les grands corps de musique genevois dont la situation financière est délicate.

D. KURSAAL

La saison du Kursaal a commencé le vendredi 16 mai ; elle s'est achevée le 14 septembre. Les éléments principaux des programmes s'établissent ainsi :

Semaines :		
du 16 au 22 mai	1 ^{re}	Françoise Rosay, Félix Paquet, Robert Rocca, Betove, Edouard Duleu, etc.
du 23 au 29 mai	2 ^{me}	Ray Ventura et ses collégiens, Les Strohschneider, Dany Claire, Delya et Dragor, etc.
du 30 mai au 5 juin	3 ^{me}	Lucien Huberty, Jean Combes et ses ballerines, Ria Staldy and partner, etc.
du 6 au 12 juin	4 ^{me}	Jacky Lupescu, Marthe Lebherz et ses 12 danseuses, Lucien Huberty, etc.
du 13 au 26 juin	5 ^{me} et 6 ^{me}	<i>Voilà Marseille</i> , revue à grand spectacle, de René Sarvil, avec Reda et Caire, les Daresco et les ballets de Marthe Lebherz.
du 27 juin au 3 juillet	7 ^{me}	<i>Le Prix de Vertu</i> , opérette en 3 actes, livret et lyrics de Bernard Clouet, musique de Mireille, avec Max Régnier et Mireille, etc.
du 4 au 10 juillet	8 ^{me}	Adrien Adrius, Jean, Jac sans Jo, Yvonne et Farrar, etc.
du 11 au 17 juillet	9 ^{me}	Régine Roche, Firzel, Willy Woltard, Lilian et Dany, etc.
du 18 au 24 juillet	10 ^{me}	Mady Breton, Pierre Dudan, Yvonne et Farrar, Yu-Nan-Chen et partenaire, Les deux Mebanos, etc.

du 25 au 31 juillet	11 ^{me}	Jean, Jac sans Jo, Yu-Nan-Chen, André Myr, Thot, Les Mebanos, etc.
du 1 ^{er} au 7 août	12 ^{me}	Samson Fainsilber, de Rocroy et C ^{ie} , Fred Etter, Germaine Dufresne et Marthe Lebherz, le trio Lorisson, etc.
du 8 au 14 août	13 ^{me}	Trois Heures de France avec Jean Nohain, Carmen Torrès, Claude Pingault, Maurice Roget, Robert Rocca, etc.
du 15 au 22 août	14 ^{me} et 15 ^{me}	<i>La Revue</i> 1941, 3 actes de Maurice Raymond, arrangements musicaux de Deprez, avec Jean, Jac et Jo, Lucy Berthrand, Jean Badès, Philippe Soguel, etc.
du 29 août	16 ^{me}	<i>Le Port du Soleil</i> , opérette en 3 actes de Raymond Vincy, Marc Cab
au 14 septembre	17 ^{me} ½	et Audiffred, musique de Georges Sellers, avec Gorlett, Mireille Ponsard, Daniel, Jean Brunil, Suzy Darys, Régine Régnier, Riozet, Villor, Maurice André, et le jazz « Les jeunes du Prado ».

Soit 10	semaines de music-hall	=	80	représentations
5 ½	» d'opérette	=	44	»
2	» de revue	=	16	»
<hr/>				
17 ½	semaines		140	représentations

En raison des circonstances, le Conseil administratif s'est déclaré d'accord d'adopter en 1941 le même arrangement que l'année précédente en ce qui concerne la garantie de la différence éventuelle du produit des jeux.

Rappelons que l'arrangement comportait que, dans le cas où la recette des jeux serait descendue au-dessous de la moyenne des cinq dernières années, soit au-dessous d'un chiffre qui était indiqué et représentait la recette moyenne du Kursaal, défalcation faite du 25% attribué à la Confédération, la Ville garantissait 3/5 et l'Etat 2/5 de la différence entre le chiffre de recette du Kursaal et le chiffre moyen des cinq dernières années. Cette garantie ne pouvait au total être supérieure à fr. 12.000,—.

Or, les recettes des jeux se sont accrues et la Ville n'a pas eu à verser de subvention. Elle obtient même pour 1941 une petite participation de fr. 1.120,— représentant sa part du produit des jeux, cela conformément à l'article 2 de la convention.

CHAPITRE VII

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE

Directeur : H. DELARUE

La commission de la Bibliothèque a perdu en la personne de MM. les professeurs Bernard BOUVIER, Hector CRISTIANI et Bernard WIKI trois de ses membres les plus dévoués.

Dépenses pour acquisitions et reliure

Il a été dépensé pour acquisitions et reliure :

I. Imprimés :

a) Ouvrages neufs	fr.	7.686,20	
b) Ouvrages d'occasion	»	765,—	
c) Suites	»	5.091,15	
d) Périodiques	»	13.825,10	fr. 27.367,45
			<hr/>
	A reporter	fr.	27.367,45

	Report	fr. 27.367,45
II. Manuscrits	»	481,—
III. Estampes et portraits	»	365,15
		<hr/> fr. 28.213,60
IV. Reliure	»	18.083,25
		<hr/> Total . . . fr. 46.296,85

Ces dépenses ont été couvertes par :

I. Crédit prévu au budget :

a) Intérêts du Fonds Brunswick	fr. 8.000,—	
b) Allocation de la Ville	» 22.000,—	
c) Allocation de l'Etat (selon convention)	» 7.000,—	
d) Taxe universitaire (versement de l'Etat)	» 4.000,—	fr. 41.000,—

II. Ressources extra-budgétaires :

e) Allocation de la Société médicale		fr. 1.000,—
f) Intérêts du Fonds Moynier (Société Académique)		» 381,10
g) Prélèvement sur réserve « Taxe universitaire »		» 2.176,70
h) Acquisitions par le Fonds Disdier (don de l'Université)		» 725,10
i) Acquisitions par le Fonds Gomarini		» 1.013,95
		<hr/> Total . . . fr. 46.296,85

A cette somme s'ajoutent les achats effectués directement par :

a) le Fonds Disdier (don de l'Université)	» 629,85
b) le Fonds auxiliaire de la Bibliothèque	» 1.628,20
c) la Faculté de médecine	» 1.133,60
d) le Fonds Gomarini	» 1.011,95

Département des imprimés

	Volumes	Brochures	Brevets	Thèses et pièces acad.	Cartes	
ACCROISSEMENT.						
Dons	3.086	1.578	4.611	4.716	44	
Achats	1.375	131	—	—	—	
Remis par cinq sociétés suivant convention	301	—	—	—	4	
	<hr/> Totaux	4.762	1.709	4.611	4.716	48

CATALOGUE. — 3.812 ouvrages, 3.347 brochures, 1.375 thèses d'universités suisses et étrangères ont été cataloguées.

1.363 titres ont été imprimés au multigraphe pour la liste collective des bibliothèques genevoises.

Le catalogue collectif alphabétique s'est augmenté de 11.206 fiches et le catalogue par matières de 8.960.

CONSULTATION. — Outre les jours fériés, la Salle de lecture et la Salle Moynier ont été fermées du 11 au 30 août, la Salle Naville du 15 juillet au 30 août.

Il a été délivré 813 nouvelles cartes d'entrée, dont 309 à des étudiants.

54.370 volumes ont été distribués, répartis comme suit dans les différents services :

	Volumes	Moyenne quotidienne	Nombre de lecteurs
Salle de lecture	15.737*	59	1.426
Salle Naville	3.927	16	479
Prêt à l'extérieur	34.706	116	2.372 (671 étudiants)
	<hr/> 54.370		

* Ces volumes, prêtés en moyenne plus de deux fois chacun, ont donné lieu à 34.613 communications.

Le service du soir (20-22 h.) a fonctionné du 2 janvier au 30 avril et du 4 novembre au 26 décembre, avec un total de 525 présences.

Le service du prêt entre bibliothèques a mis en circulation 1.262 demandes d'ouvrages. Il en a reçu 2.649 et fait suivre 1.482, émises par d'autres bibliothèques.

3.236 volumes ont été expédiés, soit :

<i>Emprunts à :</i>		<i>Prêts à :</i>	
32 bibliothèques suisses	1.145 volumes	53 bibliothèques suisses	2.071 volumes
2 » étrangères	7 »	8 » étrangères	13 »
	<hr/>		<hr/>
	1.152 volumes		2.084 volumes

463 volumes ont été en outre empruntés à 40 bibliothèques genevoises.

Salle Moynier (périodiques). — 260 jours, 2.703 consultations (dont 958 par des étudiants). Moyenne par jour : 10 lecteurs (dont 3 étudiants).

La BIBLIOTHÈQUE DE LA FACULTÉ DE DROIT, ouverte tous les jours (sauf la période du 1^{er} au 31 août), de 9 h. à midi et de 14 h. à 18 h., a eu en moyenne 18 lecteurs par jour et a prêté à domicile 1.458 volumes.

DONATEURS. — 241 particuliers ont donné 2.130 volumes et 1.311 brochures et pièces diverses. 202 institutions, universités, bibliothèques, sociétés, associations, administrations, gouvernements, etc., ont donné 956 volumes, 4.878 brochures et pièces diverses (dont 4.611 brevets), 4.716 thèses et pièces académiques, et 8 cartes.

Des DONS IMPORTANTS ont été faits par :

- M. B. ADRIANI, 397 vol. et 36 brochures.
- L'hoirie Victor van BERCHEM, 248 vol. et 8 broch.
- M. Auguste BOUVIER, 31 vol. et 126 broch.
- M. Louis CASAI, 314 placards.
- M. A. de MADAY, 233 vol. et 120 broch.
- L'hoirie Ernest de MARIGNAC, 74 vol. et 87 broch.
- M. P.-E. MARTIN, 48 vol. et 3 broch.
- L'hoirie de M^{me} Ernest PICOT, 145 vol. et 28 broch.
- M^{me} Albert RICHARD, 71 vol. et 53 broch.
- La succession de M. Bernard WIKI, 373 vol. et 32 broch.
- Le FONDS AUXILIAIRE, 23 vol.
- Le FONDS DISDIER, 32 vol. et 6 broch.
- Le FONDS GOMARIN, 208 vol. et 9 broch.
- La MATERNITÉ, 54 vol.

Département des manuscrits et des estampes

A. MANUSCRITS

CATALOGUE. — 122 manuscrits ont été catalogués.

CONSULTATION. — 631 volumes et documents ont été distribués en 1.117 fois à 76 personnes.

34 manuscrits ont été prêtés à 4 bibliothèques ou archives suisses. La Bibliothèque a reçu en communication, pour divers travailleurs, 13 manuscrits de bibliothèques et archives suisses.

Archives J.-J. Rousseau. — 28 consultations par 14 personnes, 35 volumes et documents communiqués.

DONS. — 28 personnes et 3 institutions ont donné 473 volumes, recueils et documents.

ACHATS. — 34 recueils et documents.

PRINCIPAUX DONS. — De M. R.-Edouard CARTIER, 7 dossiers constitués par Alfred Cartier et renfermant entr'autres 387 lettres d'érudits et hommes d'Etat de Suisse ou de l'étranger.

M. Jacques CHENEVIÈRE, 20 dossiers et liasses de papiers de David Munier et de sa femme, Amélie Munier-Romilly. (Droit de publication réservé.)

M. Antonin DURAFFOUR, professeur à la Faculté des lettres de Grenoble, Dictionnaire patois-français de Vaux-en-Bugey, 1920-1939.

M. Guillaume FATIO, correspondance de l'astronome Jacques-André Mallet : 45 lettres de Jean-Albert Euler, J.-A. Mallet, Jean-Hyacinthe de Magellan, Marc-Auguste Pictet, 1772-1785 ; 35 dossiers mss. et impr. concernant la campagne menée contre les maisons de jeu ; 19 lettres de Benjamin Constant à P. Girod, 1811-1812, etc.

M. Adrien LACHENAL, 51 lettres de Georges Favon à Adrien Lachenal père, 1893-1897.

Hoirie Ernest de MARIGNAC, 23 vol. et cahiers de notes scientifiques de Charles Galissard de Marignac ; 6 vol. de cours académiques, notes prises par Ernest de Marignac.

M^{me} Philippe NAVILLE, 151 dossiers mss. et impr. provenant de feu Eug.-A. Naville et relatifs à l'affaire Dreyfus, à la question Louis XVII, à Jean Leschot et au Comte Pfaffenhofen.

Hoirie Amé PICTET, 51 dossiers de correspondance scientifique d'Amé Pictet. (Consultation réservée.)

M. Emile THOMAS, 17 autographes de Ferdinand Brunetière, Victor Cherbuliez, Charles Dickens, Hyacinthe Loyson, Ernest Naville, etc.

DÉPÔTS. — M. Jacques CHENEVIÈRE, 9 dossiers et liasses de manuscrits d'Adolphe Chenevière et de Jacques Chenevière. (Consultation réservée.)

MM. Jacques et Raymond DE SAUSSURE, 86 caisses, cartons, etc., de papiers d'Horace-Bénédict de Saussure et d'Ami Lullin. (Consultation réservée.)

PRINCIPAUX ACHATS. — 25 lettres d'Hyacinthe Loyson ; 12 de Gaspard Mermillod ; 31 de Sainte-Beuve ; 12 de Jules Troubat, 1843-1888 : la plupart adressées à Jacques Adert, rédacteur du « Journal de Genève » ; des lettres d'H.-Frédéric Amiel, Etienne Clavière, A.-M. D'Eymar, Jacques Necker, Marc-Auguste Pictet, Jean-Louis Soulavie.

Le MUSÉE HISTORIQUE DE LA RÉFORMATION a reçu de M^{me} Charles BERGEAUD, les archives du Monument international de la Réformation, constituées par Charles Borgeaud, 30 dossiers et portefeuilles ; des enfants de Lucien GAUTIER, 2 dossiers de correspondance constitués par leur père et de M. Guillaume FATIO, un dossier personnel relatifs au même objet.

B. PORTRAITS, ESTAMPES, etc.

CATALOGUE. — Un millier de fiches a été intercalé.

CONSULTATION. — 65 personnes différentes.

La Salle Lullin et le Musée J.-J. Rousseau ont été visités par 924 personnes.

DONS. — 31 personnes et 5 institutions ont donné 805 pièces.

ACHATS. — 11 pièces.

PRINCIPAUX DONS. — De M. Guillaume FATIO, 205 photographies du Palais de la Société des Nations ; de l'hoirie LE FORT-DIODATI, 148 estampes et photographies ; de M^{me} Albert RICHARD, 107 photographies ; de M^{lle} Adélaïde VUY, 108 photographies.

PRINCIPAUX ACHATS. — Grand lavis gouaché, représentant un prêche du P. Hyacinthe dans le local de l'ancienne Bibliothèque, au Collège, le 19 octobre 1873 ; portrait à la mine de plomb de Jean-Etienne Chaponnière, exécuté vers 1821-1824, auteur probable Ch. Gleyre ; 4 vues de Genève, dessins à la mine de plomb ou à la sépia ; 1 vue gravée de Versoix ; 1 vue gravée de la demeure de J.-J. Rousseau à Môtiers ; 1 portrait d'André Verre, aquarelle.

Département des cartes

ACCROISSEMENT. — 48 cartes.

Divers

M. P.-P. Plan est resté chargé du service de la Salle Naville comme surnuméraire remplaçant de mobilisé.

M^{me} P. Jacobi et M. Jean Violette ont continué leur aide bénévole.

EXPOSITIONS. — La Bibliothèque a organisé les expositions suivantes : Le Rhône genevois (janvier-juin) ; 650^e anniversaire de la Confédération (juillet-octobre) ; St-Gervais (octobre-décembre).

En outre, la Bibliothèque a participé, comme d'habitude, à l'exposition commémorative de l'Escalade, organisée par le Musée d'art et d'histoire.

PUBLICATIONS. — Fernand AUBERT : Sur un album de caricatures. — Note sur Charles Borgeaud et les archives historiques du Monument international de la Réformation. (Genava, t. XIX (1941), p. 209-215 et 224-228.)

Auguste BOUVIER : Les livres légués par J.-A. Arlaud à la Bibliothèque publique de Genève. (*Ibid.*, p. 203-208.)

CHAPITRE VIII

BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

A la suite de la nouvelle situation créée par le départ du directeur des bibliothèques circulantes, le Conseil administratif a décidé la fusion des bibliothèques circulantes avec la bibliothèque moderne et il a confié la direction de ce nouveau Service à M^{lle} Hélène Rivier.

Cette décision entraînait la réalisation par étapes du projet de réorganisation complète précédemment approuvé par M. le conseiller administratif délégué Marius Noul.

En ce qui concerne la bibliothèque centrale de la Madeleine, le programme comporte l'extension du Service de prêt sur toute l'étendue du rez-de-chaussée et l'aménagement des salles de lecture au premier étage, selon le détail ci-après :

Rez-de-chaussée :

- a) La bibliothèque de prêt.
- b) La direction et l'administration générale des bibliothèques.
- c) Le catalogue général des bibliothèques.
- d) La collection de clichés à projection lumineuse.

Premier étage :

- a) La salle de lecture avec 50 places.
- b) La bibliothèque des jeunes.

De ce programme, la bibliothèque des jeunes a été aménagée en 1941 grâce à la diligence du Service des bâtiments, et le programme complet des travaux sera terminé au cours de l'exercice 1942. La bibliothèque des jeunes sert à la fois de salle de lecture et de bibliothèque de prêt. Les enfants y sont admis dès qu'ils savent lire. Elle est ouverte tous les jours de 10 heures à midi et de 15 h. 30 à 18 h. 30.

La fusion des deux bibliothèques circulantes et moderne qui travaillaient parallèlement dans le bâtiment de la Madeleine, a donc permis d'entreprendre la réorganisation de toutes nos biblio-

thèques circulantes. La centrale de la Madeleine dirigera dorénavant tout le service comptable, l'achat des livres, l'inscription des lecteurs, etc. de nos bibliothèques de quartiers, d'où contrôle simplifié et gain de temps.

Stock de livres. — Du 1^{er} janvier au 31 décembre 1941, le stock de livres de la bibliothèque moderne a passé de 14.952 à 16.241 volumes. Dans ce chiffre ne sont pas inclus ni les volumes de périodiques, ni les volumes de la section des jeunes.

Quant aux succursales, l'inventaire n'ayant pas été mis à jour depuis quelques années, il n'est pas possible de donner des chiffres exacts. Ce travail sera terminé dans le courant de 1942, et le stock complet de nos bibliothèques figurera dans le prochain rapport.

Donateurs. — 45 personnes ont donné 158 volumes.

Dépenses pour les acquisitions, la reliure et l'entretien du stock. — Dans l'ensemble de nos bibliothèques, il a été dépensé fr. 13.302,90 pour l'achat de 2521 volumes, les périodiques et journaux quotidiens, et fr. 19.299,80 pour la reliure et l'entretien du stock. Au cours de l'année nous avons dû retirer 469 volumes trop détériorés dont 48 ont été remplacés et 381 reliés à neuf.

Emprunteurs. — Au 31 décembre 1941, nous avons 13.605 lecteurs inscrits pour le prêt des livres à la bibliothèque moderne (contre 11.944 en 1940) et 12.711 lecteurs dans les cinq bibliothèques circulantes (contre 11.937 en 1940).

Prêt des livres. — En 291 jours ouvrables il a été prêté 480.632 volumes (contre 426.844 en 1940).

BIBLIOTHÈQUE MODERNE

Ce qui a été lu :	1940	1941	%	(% en 1940)
Généralités	809 volumes	731 volumes	0,5	(0,7)
Philosophie	1.980 »	2.713 »	2	(1,6)
Religion	1.359 »	1.612 »	1	(1)
Sciences sociales	2.931 »	3.341 »	2,4	(2,1)
Philologie	1.161 »	1.478 »	1	(1)
Sciences pures, appliquées	12.793 »	16.313 »	11,9	(10,8)
Beaux-arts, arts récréatifs	6.113 »	7.395 »	5,4	(5,2)
Littérature	12.750 »	14.635 »	10,6	(10,4)
Histoire	6.739 »	7.408 »	5,4	(5,3)
Géographie et voyages	9.132 »	10.350 »	7,5	(7,6)
Biographies	12.003 »	13.663 »	10	(10)
Romans	54.099 »	58.467 »	42,3	(44,4)

Total : 138.106 volumes en 1941 (contre 121.695 en 1940).

(*Observation* : Dès 1942 la bibliothèque moderne sera fusionnée avec celle dite de la Madeleine ; cette rubrique parait donc pour la dernière fois dans le rapport annuel).

BIBLIOTHÈQUE CIRCULANTE DE LA MADELEINE

Philosophie, religion	860 volumes	0,8%
Sciences	2.432 »	2,5%
Beaux-arts, éducation, sports	1.291 »	1,3%
Littérature (romans non compris)	1.964 »	2%
Voyages	4.920 »	5%
Histoire et biographies	12.418 »	12,4%
Romans	75.243 »	76%

Total : 99.118 volumes en 1941 (contre 95.696 volumes en 1940).

BIBLIOTHÈQUE DE LA RUE DES ALPES

Philosophie, religion	335 volumes	0,6%
Sciences	1.623 »	3%
Beaux-arts, éducation, sports	610 »	1%
Littérature (romans non compris)	1.722 »	3,4%
Voyages	2.286 »	4,5%
Histoire et biographies	3.851 »	7,5%
Romans	41.301 »	80%

Total : 51.728 volumes en 1941 (contre 49.253 en 1940).

BIBLIOTHÈQUE DE PLAINPALAIS

Généralités, périodiques	2.407 volumes	3,6%
Philosophie, religion	642 »	0,8%
Sciences	2.150 »	3%
Beaux-arts, arts récréatifs	805 »	1%
Littérature (romans non compris)	1.010 »	1,3%
Histoire	2.979 »	3,8%
Voyages	3.699 »	4,8%
Biographies	4.173 »	5,4%
Livres pour enfants	4.934 »	6%
Romans	55.719 »	70%

Total : 78.518 volumes en 1941 (contre 69.895 en 1940).

BIBLIOTHÈQUE DE LA SERVETTE

Généralités, périodiques	2.355 volumes	3%
Philosophie, religion	494 »	0,6%
Sciences	2.731 »	3,4%
Beaux-arts, arts récréatifs	1.797 »	2,1%
Littérature (romans non compris)	1.815 »	2,2%
Histoire	3.632 »	4,5%
Voyages	4.520 »	5,6%
Biographies	5.040 »	6,2%
Livres pour enfants	7.043 »	9%
Romans	51.392 »	63,4%

Total : 80.819 volumes en 1941 (contre 63.816 en 1940).

BIBLIOTHÈQUE DES CRÊTS, PETIT-SACONNEX

Voyages	362 volumes	3%
Histoire et biographies	467 »	4%
Romans	11.717 »	93%

Total : 12.546 volumes en 1941 (contre 9.545 en 1940).

BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES

Stock de livres. — Du 1^{er} janvier au 31 décembre 1941, le stock de livres a passé de 2.028 à 2.600 volumes.

Dépenses pour les acquisitions et la reliure. — Il a été dépensé fr. 1917,35 pour l'achat de 572 volumes et fr. 1.560,— pour la reliure et l'entretien du stock. Le Département de l'instruction publique nous a versé une subvention de fr. 600,—.

Emprunteurs. — A fin 1941 nous avons 1.503 enfants inscrits pour le prêt des livres à domicile.

Prêts. — Durant l'année 1941, soit en 50 jeudis, nous avons prêté 19.797 volumes (contre 16.944 en 1940), ce qui représente une moyenne de 395 volumes par jeudi.

Ce qui a été lu :	1940	1941	%	(% en 1940)
Vulgarisation	2.219 volumes	2.512 volumes	13	(13,1)
Histoire et voyages	906 »	1.227 »	6	5,3)
Biographies	766 »	920 »	4,5	(4,6)
Contes et légendes	1.317 »	1.420 »	7,5	(8)
Romans	11.738 »	13.718 »	69	(69)

Société des amis de la bibliothèque moderne. — Durant l'année 1941 il a été prêté un total de 476. clichés à projections lumineuses.

CHAPITRE IX

MUSÉES ET COLLECTIONS

A. MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE

Directeur : M. le professeur W. DEONNA

COMMISSIONS

Beaux-Arts. — Commission A (art contemporain). M. Emile Chambon a remplacé M. Alexandre Blanchet, démissionnaire. M. Ed. Haberjahn, démissionnaire, n'a pas été remplacé.

Expositions temporaires. — M. André Prina, décédé, n'a pas été remplacé.

OUVERTURE DU MUSÉE

Comme nous l'avons dit dans le compte rendu de 1940 (p. 55), à la suite des bombardements de Bâle et de Zurich, le Conseil administratif a décidé, le 3 janvier, d'évacuer partiellement nos collections et de fermer le musée au public. Il a été réinstallé et rouvert le 12 avril, sauf la galerie des Beaux-Arts, et entièrement le 1^{er} juin. Pendant ces transferts, les œuvres d'art n'ont subi aucune détérioration.

Pour économiser le combustible, les bureaux ont été fermés le samedi du 3 février au 15 avril.

STATISTIQUE DES ENTRÉES

Le musée a été ouvert partiellement du 12 avril au 30 mai et du 1^{er} novembre au 30 décembre ; totalement, du 1^{er} juin au 31 octobre.

	1941	1940
Entrées payantes	791	1.033
Entrées gratuites	27.544	27.523
	<hr/>	<hr/>
	28.335	28.556

Ajouter à ces chiffres 5.301 entrées gratuites se répartissant comme suit :

- 860 élèves des écoles primaires et privées,
- 417 » des écoles professionnelles,
- 21 » de l'Ecole des arts et métiers,
- 228 » de l'Ecole des beaux-arts,

A reporter 1.526

Report 1.526
 194 » de l'Ecole secondaire des jeunes filles,
 248 » du Collège,
 45 » d'écoles suisses,
 550 étudiants et auditeurs des cours universitaires,
 1.945 élèves des écoles primaires aux séances de cinéma scolaire,
 793 cartes diverses : cartes d'études et de sociétés artistiques.

5.301 entrées ;

	1941	1940
soit, total de l'année	33.636	30.977

Sociétés et congrès. — Les membres de la Société d'archives pour l'histoire de l'art en Suisse ont visité le musée le dimanche 4 mai, sous la conduite de M. le prof. Paul Ganz, de Bâle, et les membres du congrès des châteaux suisses, le samedi matin 7 juin.

Visites scolaires. — Elèves des écoles primaires et secondaires : 1.968.

Cinéma scolaire. — Total des 6 séances : 1.645 élèves.

Cours et conférences. — Les séances de conférences ont été supprimées cet hiver encore pour les mêmes raisons que l'an dernier.

EXPOSITIONS

Galerie des Beaux-Arts. — Du 31 mai au 6 juillet. Salles nos 39 et 53, exposition d'entraide artistique organisée par la section de Genève de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses.

Galerie du rez-de-chaussée. — Du 15 au 23 novembre. Travaux des candidats aux bourses Lissignol, Chevallier, Galland.

Galerie du rez-de-chaussée. — Du 6 au 14 décembre. Souvenirs de l'Escalade de 1602. Nous y avons enregistré 4.805 entrées.

PUBLICITÉ

A l'occasion du 650^e anniversaire de la Confédération helvétique, nous avons remis aux agences touristiques, hôtels et restaurants, de petites affiches illustrées annonçant les jours et heures d'ouverture du Musée d'art et d'histoire et du Musée Ariana.

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

L'évacuation des collections nous a obligés d'en modifier certaines dispositions. Nous avons aménagé de nouveaux dépôts dans les sous-sols pour les collections archéologiques et le Vieux-Genève.

BATIMENT

Nous avons remplacé l'ancien mât en bois du drapeau par un mât métallique plus long et plus résistant.

La grande porte, rue Charles Galland, a été lessivée et repeinte.

Le Service des bâtiments a remplacé les doublages en zinc de la toiture, datant de 1909, par des doublages en cuivre. La partie plate de la toiture, sur cour, a été collassée pour rendre plus étanche cette partie du bâtiment.

CONSERVATION DES COLLECTIONS

Nos collections ont quelque peu souffert de l'absence de chauffage pendant le rigoureux hiver 1940-41, de l'humidité et de la condensation qui en ont résulté. Des tableaux de nos dépôts se sont

couverts de moisissures ; des pièces archéologiques en bronze et en terre cuite se sont oxydées et salpêtrées. Nous les avons traitées, mais nous devons constater les risques que court la conservation de nos collections dans les circonstances actuelles.

Même en période normale, le chauffage du musée est devenu tout à fait insuffisant, vu la vétusté de l'appareillage. La commission chargée d'examiner le projet de budget pour 1941 a constaté que la modification du système de chauffage s'impose (*voir Mémorial 1940, p. 396*) et nous espérons qu'elle sera réalisée dès que les circonstances le permettront.

RESTAURATION ET TRAVAUX D'ATELIERS

Section archéologique. — Notre monteur a révisé les collections de terres-cuites qui avaient souffert de la condensation résultant de l'absence de chauffage pendant l'hiver long et rigoureux.

Les tissus des vitrines de la galerie Fol ont été remplacés par une étoffe d'un ton neutre et plus apte à mettre les objets en valeur.

Section des arts décoratifs. — Nous avons dressé un inventaire chronologique des miniatures et des émaux du XVI^e au XIX^e siècles.

Quelques cadres démodés de miniatures et d'émaux ont été remplacés.

La collection des tissus anciens a été inspectée et des précautions ont été prises pour assurer leur conservation.

Durant le premier semestre, nous avons détaché le serrurier et le monteur pour aider au montage des collections du Musée ethnographique.

PRÊTS A L'EXTÉRIEUR

Section des Beaux-Arts. — A l'exposition de M. Alexandre Cingria, à l'Athénée, deux portraits de femmes, par Caroline Cingria, sa mère. — A la Kunsthalle de Berne, pour l'exposition du 750^e anniversaire de la fondation de la ville de Berne : Frédéric Simon, « Ruelle à Berne ».

Section des Arts décoratifs. — La collection des montres anciennes qui a figuré au pavillon suisse à l'Exposition internationale de New-York, en 1939-40, nous est revenue en bon état de conservation, sauf la tabatière émaillée avec montre, N^o E. 388, légèrement détériorée ; la perte de valeur en a été remboursée par la compagnie d'assurance.

Divers objets et tableaux ont été prêtés à des services des administrations cantonales et municipales.

DÉPÔTS

De la Confédération : buste du peintre Henri Dufaux, bronze, par Maurice Sarkisoff. — De la Société suisse des beaux-arts : R.-T. Bosshard, portrait de l'artiste, huile ; Paul Matthey, « Ravin en hiver », huile ; Henri König, « Torse de jeune fille », terre-cuite.

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque a été ouverte l'après-midi seulement, du 1^{er} mai au 28 juillet et du 1^{er} septembre au 27 octobre 1941.

Lecteurs (y compris les collégiens)	782
Volumes et portefeuilles consultés	1.532

La bibliothèque s'est enrichie de 135 volumes et brochures, soit :

Acquisitions	94 volumes
Dons	25 »
Périodiques	15 »
Échange	1 »

Prêts à l'extérieur. — 327 volumes, dont 134 par l'entremise de la Bibliothèque publique et universitaire.

Reliure. — 68 volumes.

Echanges. — 47 publications de sociétés savantes, de bibliothèques suisses et étrangères.

Classement. — Nous avons classé 61 brochures trouvées dans un ancien fonds des Beaux-Arts.

ANNEXES DU MUSÉE

A. *Promenade du Pin, N° 5.* — Les services du commandement de Ville et le Service d'entraide technique ont conservé l'usage des locaux qui leur avaient été concédés en 1940.

La Société d'histoire et d'archéologie a disposé pour ses conférences, comme les années précédentes, de la grande salle du 2^e étage.

Service documentaire du Vieux-Genève. — Le classement commencé l'an dernier a été continué cette année et se poursuivra jusqu'à son achèvement.

B. *Halle de la maison de Ville.* — Nous entretenons régulièrement les canons, casques et armures exposés.

C. *Villa romaine au parc La Grange.* — L'emplacement étant entouré de culture, le Service des promenades s'est chargé de l'entretien.

B. MUSÉE RATH

Directeur : M. le prof. W. DEONNA

Depuis le 15 septembre 1940, les locaux du Musée Rath ont été concédés à l'Agence des prisonniers de guerre de la Croix-Rouge internationale.

C. MUSÉE ARIANA (Fondation G. Revilliod)

Directeur : M. le prof. W. DEONNA

Fermeture, évacuation. — Pour les mêmes raisons qu'au Musée d'art et d'histoire, les collections ont été partiellement évacuées, mais réinstallées à partir du 15 avril, et le musée a été rouvert le 31 mai.

Tous ces travaux ont été exécutés sans accident.

Le musée a été ouvert journallement du 31 mai au 3 novembre.

	Entrées		Recettes		Total Fr.
	gratuites	payantes	entrées	ventes	
Juin	807	38	fr. 16,75	fr. 53,80	fr. 70,55
Juillet . . .	432	73	» 32,75	» 28,15	» 60,90
Août	737	121	» 48,—	» 35,85	» 83,85
Septembre .	601	98	» 42,50	» 20,25	» 62,75
Octobre . . .	761	57	» 25,—	» 12,55	» 37,55
Totaux . . .	3.338	387	fr. 165,—	fr. 150,60	fr. 315,60

Le Service des bâtiments a fait refaire le vitrage et la toiture en bitume.

D. MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE

Boulevard Carl Vogt, 65-67

Directeur : M. le professeur Eugène PITTARD

Commission du Musée d'ethnographie : M. le conseiller administratif Marius NOUL, président ; MM. Eugène PITTARD, directeur du Musée ; Lucien BRUNEL ; Th. BURNIER, missionnaire ; André CHAIX, délégué de la Société de géographie ; Emile CONSTANTIN ; le Dr Alec CRAMER ; René GOUZY ; Gustave MAUNOIR ; Raoul MONTANDON, délégué de la Société auxiliaire du Musée d'ethnographie ; J. TORCAPEL ; Emile UNGER, conseiller administratif.

L'année 1941 est à marquer d'un caillou blanc : c'est l'année de l'inauguration du Musée dans ses nouveaux locaux du boulevard Carl-Vogt. Avant d'arriver à cette journée un intense travail a été demandé à tous les collaborateurs. Nous avons eu la chance de compter parmi ceux-ci des employés du Musée d'art et d'histoire, et du Musée d'histoire naturelle, détachés au Musée d'ethnographie et nous avons eu aussi des collaborateurs bénévoles, M^{me} Alice REVERDIN-OLIVIER, M^{lle} Mireille BARDE, M. Marc SAUTER. Durant les deux mois qui précédèrent l'inauguration l'inquiétude régnait au Musée. Jamais les vitrines ne pourraient être installées pour le jour prévu ! Trois semaines avant la date fatidique, on ne savait plus où loger les collections africaines ! Elles sont relativement si abondantes ! Une salle, jusqu'alors réservée au vestiaire, est aménagée en salle d'exposition, avec un matériel de fortune (les crédits étant particulièrement restreints pour une installation d'un nouveau musée).

Enfin, le 12 juillet 1941 l'inauguration eut lieu.

Par l'allée centrale bordée de rosiers en fleurs, les invités de la Ville de Genève arrivèrent à 16 heures. Deux huissiers les attendaient à l'entrée où M. le conseiller administratif Noul, délégué au Musée, les recevaient. A 16 h. 15 la séance commença. M. Noul prononça un discours dans lequel il retraça l'histoire du Musée d'ethnographie. En 1818 une collection d'ethnographie comparée occupait une place très limitée dans une vitrine du Musée archéologique, section du Musée académique, fondé par le professeur Boissier. Mais le premier qui comprit la valeur des collections ethnographiques fut H. Gosse. Il était alors conservateur du Musée archéologique, devenu autonome en 1871. Mais l'œuvre commencée par M. H. Gosse — mort en 1901 — n'aurait jamais été continuée si M. Eugène Pittard ne s'était ardemment voué à cette tâche.

En 1901, sur les suggestions de M. Pittard, les collections ethnographiques sont transférées à la villa Mon Repos et, très vite, grâce à l'entremise de M. Pittard des dons importants sont faits à ce nouveau musée, entre autres la collection complète du Musée des missions. Puis ce sont les dons de MM. Schatzmann frères, Dr Kühn, Oswald Pietet, Aloys Naville. M. Pittard, continuant la tradition de M. Gosse — qui avait fait don à la Ville de Genève de ses collections — remet au nouveau musée des objets rapportés de ses voyages. Le musée de Mon Repos remporte un vif succès. Les collections s'accroissent. Il faut nommer un conservateur.

Le conseil administratif appelle à ce poste, le 11 octobre 1910, M. Eugène Pittard. Ce n'est que le 17 mars 1922 que le Conseil administratif décide de donner définitivement au Musée d'ethnographie son entière autonomie. Le 30 avril 1935 M. Eugène Pittard reçoit le titre de directeur du Musée. Depuis de nombreuses années, M. Pittard se plaint de l'exiguïté de la villa Mon Repos. Le 20 décembre 1938 la décision est prise de transférer les collections d'ethnographie dans l'ancienne école désaffectée du boulevard Carl-Vogt. A la suite d'un arrangement avec l'Etat, on loge, sous le même toit, le Laboratoire d'anthropologie de l'Université de Genève et le Musée d'ethnographie.

M. Noul termine son discours en remerciant tous ceux qui ont participé à la transformation du Musée. Il adresse ses remerciements : « Tout d'abord à mes collègues du Conseil administratif qui, malgré les difficultés actuelles, n'ont pas hésité à donner tout leur appui au professeur Pittard.

« A M. Casaï, conseiller d'Etat, M. Unger, conseiller administratif, tous deux délégués aux travaux de l'Etat et de la Ville et qui, dans la mesure de leurs moyens, ont facilité les grands travaux de transformation de l'école en musée.

« A M. Uhler, conseiller administratif, et à son chef jardinier, M. Bois, pour la transformation du préau de l'école en jardin fleuri.

« A M. Deonna, directeur du Musée d'art et d'histoire, M. Revilliod, directeur du Muséum d'histoire naturelle, qui ont mis à la disposition du professeur Pittard une partie de leur personnel le mieux qualifié.

« A M. Fustier qui, grâce à une contribution fédérale en faveur des artistes — et nous en remercions vivement M. Magnat, secrétaire de l'Œuvre, pour son intervention à Berne — a pu décorer la salle où nous sommes de la manière artistique et intelligente que vous pouvez mesurer à l'instant même.

« Au Bureau d'entraide technique qui a détaché de son personnel pour la confection de nombreuses étiquettes et inscriptions.

« Aux aides bénévoles : M^{lle} Mireille Barde, M^{me} Alice Reverdin, M^{me} Huguenin, M. Emile Constantin, M. Marc Sauter qui ont consacré leurs loisirs et talents à apporter une aide efficace.

« Aux aides temporaires : MM. Bonifas et de Chastonay, artistes eux-mêmes, qui ont travaillé en artistes pour nous présenter des centaines d'objets de la manière la plus heureuse que l'on puisse souhaiter et qui se sont enthousiasmés pour ce travail.

« A nos employés de la Ville : MM. Bornand, Voutaz, Zeier, Donnat, qui ont mis toute leur conscience professionnelle et leur fierté à faire également du beau travail.

« Et citons encore M. Ladé et M. Roy qui se sont ingénié à faciliter toute chose.

« Puis j'en arrive aux deux grands artisans de cette œuvre : M^{me} Lobsiger-Dellenbach, l'adjointe au directeur et le professeur Eugène Pittard. »

Et, pour terminer, M. Noul délivre au professeur Pittard, au nom de la ville de Genève, la médaille « Genève reconnaissante ».

Puis c'est au tour de M. Pittard de remercier M. le conseiller administratif Noul.

M. Pittard rappelle qu'il y a exactement 40 ans que, préoccupé de voir créer un Musée d'ethnographie à Genève, il publiait les deux articles dans le *Journal de Genève* qui devaient inciter à créer le Musée. Cette date de 1941 est donc aussi un anniversaire. M. Pittard retrace brièvement les difficultés qu'il rencontra pour arriver où nous en sommes aujourd'hui. Un musée étant un perpétuel devenir il doit forcément posséder un budget. Or, le Musée d'ethnographie n'en possédait point !...

M. Pittard remercie tous les généreux donateurs du Musée. Il retrace ensuite les principaux épisodes du déménagement de Mon Repos au boulevard Carl-Vogt. Ce fut une époque excessivement difficile, difficultés dues à la guerre : « A peine la décision était-elle prise de transférer les collections que des difficultés surgissaient. Du début de 1939 à décembre 1940 on peut dire que ce fut la grande pitié du Musée d'ethnographie. Nous aurions dû successivement loger des enfants de réfugiés espagnols, la Société des ingénieurs-prospecteurs de l'Université, continuer à héberger une société de musique et une société de boxe et je ne me souviens plus quoi d'autre. Le 14 octobre 1939 grosse alerte ! On va réquisitionner nos locaux pour un hôpital militaire ! 400 caisses et paquets, et 21 vitrines déjà transportés ici doivent s'en aller. Mais où ? L'alerte passée on veut installer des cuisines scolaires dans les deux salles affectées aujourd'hui aux collections américaines. Puis nos soldats occupent la salle dans laquelle nous sommes. Puis on veut loger quelque part chez nous le concierge de l'école enfantine ! Puis, en mai 1940, la D.A. prend nos caves, pour construire des abris. Vous avouerez qu'il était difficile de conserver de la sérénité au milieu de tant de traverses dont plusieurs semblaient des embûches.

« Et puis, quand les conditions redeviennent normales, l'aide intérieure, charpentiers, peintres, serruriers, nous manque. Tous les ouvriers sont mobilisés, les uns après les autres. Heureusement, en décembre 1940, le ciel s'éclaircit. La commission du budget au complet, se réunit au Musée. Après une visite sommaire des salles, après un exposé concluant de M. le conseiller Noul, M. Snell, président de la commission assura ceux qui ont la garde du Musée, de la sollicitude du Conseil municipal pour notre institution. Dès ce jour, nous avons respiré. L'entrain au travail est revenu et nous vous apportons le résultat de notre travail. »

M. Pittard termine son discours en adressant sa reconnaissance à tous ceux qui collaborèrent à l'arrangement du nouveau Musée, à tous ceux qui de près ou de loin ont apporté leur concours.

Des collègues, venus de la Suisse — la guerre ne permettant pas aux collègues de l'étranger de venir chez nous — étaient présents à cette cérémonie : M. le professeur Dr Félix Speiser, de Bâle, M. Th. Delachaux, directeur du Musée d'ethnographie de Neuchâtel, le Révérend Père Schmidt,

directeur d'Anthopos à Fribourg, le D^r Baud, de Neuchâtel. Des collègues de Zurich, Berne, St-Gall, Burgdorf envoyèrent pour ce jour des lettres et des télégrammes de félicitations.

Le prof. Félix Speiser, de Bâle, après le discours de M. Pittard, tint à dire quelques mots de félicitations et d'encouragement.

Une visite dans les salles suivit ces discours très applaudis. A 18 heures tout le monde se retrouvait dans la salle de conférences, débarrassée de ses chaises, devant un buffet offert par la Ville de Genève.

A 20 heures seulement les derniers participants quittèrent le Musée.

Le Musée ouvert au public à partir du 12 juillet reçut, jusqu'au 31 décembre 1941, 4.425 visiteurs. Parmi ceux-ci il faut compter les délégués de la Fédération des Sociétés d'études commerciales de la Suisse romande, l'Université ouvrière, l'Association des femmes universitaires, des classes de l'Ecole secondaire, de l'Ecole de commerce et de l'Ecole primaire. Au mois de décembre un groupe de Lausannois, et Genevois, abonnés au journal hebdomadaire *En Famille* visitèrent nos collections.

Ce chiffre de 4425 visiteurs peut nous étonner car aucune réclame spéciale n'a été faite. Nous attendons, pour cela, que le musée soit mieux ordonné. Car bien des collections n'ont été que posées sur les rayons, dans les vitrines. Le temps — et l'argent — nous ont manqué pour une bonne présentation de toutes les collections. M^{lle} Mireille Barde a confectionné une affiche que nous ferons placer un jour dans les rues de la Ville et peut-être ailleurs, en dehors de Genève. Mais, pour l'instant, il n'en est pas question. Le Musée n'est pas suffisamment présentable, selon nous. La besogne qui reste à accomplir est considérable et le personnel du Musée est si restreint (un concierge, un aide-concierge, une adjointe au directeur et le directeur) que nous nous demandons avec un peu d'angoisse à quel moment nous pourrions terminer.

Durant l'année 1941, 963 objets ont été inventoriés, déterminés et catalogués. Il ne s'agit presque que de dons. Il faut constater que la meilleure présentation des objets incitent les amis du Musée, ou même les simples visiteurs, à donner ce qu'ils possèdent.

Nous tenons à remercier ici les donateurs de l'année 1941 : M^{lle} D^r Josette Debarge, M^{me} Schöllhammer, MM. Th. Delachaux, de Neuchâtel, S. Deutschmann, Marcel et William Rochette, M. Palacio Garcia, Louis de Loys (Lausanne), Edmond Fatio, Angelo Bigogno, Victor Friedmann, Henry Larsen, Alfred Bornet, P. Boillat, prof. Emile André, Guillemin, Albert Kustner, M. et M^{me} Dourouze, M. et M^{me} A. Perret.

Ce sont les collections d'Asie et d'Afrique qui se sont le plus enrichies. Voici un inventaire de ces nouveaux objets :

Afrique. — Modèle de pirogue à balancier de Madagascar ; un lot de neuf « tapas », du Congo ; pagne en tapa de l'Urundi, don M. Wohlers ; jupe et nattes de raphia, Congo Belge ; ceinture de la Côte d'Ivoire ; collier en clous de girofle et en perles de bois, Afrique du Nord ; hotte du Gabon ; perruque du Nil Blanc ; 11 aquarelles du peintre Lubaki, Congo belge ; lances de Nubie ; lances des Somalis ; 22 lances du Nil ; lance du Cameroun ; lances congolaises.

« Senyepa », ceintures des femmes Bassoutos, panier tressé par les Ma-Mbumba, pots en bois « Tubana », étui à aiguilles « Morutse », sièges en bois « Sépora », oreillers en bois sculpté « Mosama », plats en bois « Mokeke va mokoti », pianos zambéziens « Kangobio », tambours « Moropa », outils servant à gratter les peaux « Phalo », baquet en bois « Moruba », tuyaux de pipes, très beau plat en bois sculpté, cuillères « Leshuana », plats en bois « Mokeke » ou « Luyubo », hachettes indigènes « Sélépé », spatules en fer servant à triturer le tabac « Lébéko », masque de jeune fille Mossouto « Lesina », coiffure bassouto « Khari », jambières pour la danse « Momthloane », jupes de jeunes filles et de femmes « Tetana », pioches indigènes « Mohoma », trousse de médecin, fourneaux de pipes, tabatières « koma » en forme de corne de buffle, d'autres faites de calebasses ou d'ivoire, d'autres encore faites de douilles de cartouche, petit pagne rectangulaire « Gogana », pipes à deux fourneaux « Nkakana », peignes en bois, tablier de jeune accouchée « Gagana », plusieurs poupées « Ngoana », collerettes de perles multicolores, pagnes triangulaires en peau de bœuf « Seope », chasse-mouches « Lechoba », cuillères à puiser le tabac « Ghebecha », aiguilles d'acier, petit poignard « Thipa », épingles à cheveux en ivoire, nombreux ornements de vêtements « Motritla », nombreux colliers, bracelets, agrafes, tours de tête, bagues, pour hommes et pour femmes : « Seqhobosho », « Kolomo », « Mohlehlo »,

« Lethumbou », « Sarubele », « Motheolane », « Koso », « Ngengiba », « Kala », « Mbambazana », « Khama », « Senyepha », « Uthlamkana ea Matsoho », « Lecheke », « Bampazale », « Monontsana », « Ntlankana », « Emeliza », « Lenqelo », « Khépé », « Lepampazane », « Ghépé », « Sepolo », tous ces objets provenant du Haut Zambèze, collection Alfred Bertrand, don de M^{me} Bertrand.

Instruments de musique, plusieurs poupées, tablier en peau, ceinture de femme « Owakwamatwi », collier de grosses perles cylindriques, écuelle en terre cuite, vases en terre cuite, plusieurs colliers différents, panier en vannerie, boucle d'oreille, tous ces objets rapportés par M. Th. Delachaux, de l'Angola. Le jour de l'inauguration M. Th. Delachaux fit don de ces objets au Musée.

Marteau en bois du tailleur de pierre égyptien, fourneau de pipe égyptien, flûte, flèches, massue en bois et couteaux du Soudan, don M. Emond Fatio. Costume de danses de la Sangha, don M. Alfred Bornet. Collier de perles et de coquilles, Nubie, don M. P. Boillat. Tasses, plats, vases, assiettes, cruches, des Kabyles, Algérie, don MM. William et Marcel Rochette. Grand sac en cuir des Touaregs, don M. V. Friedmann. Couteaux et poignard d'exécution du Congo belge. Mors de cheval touareg. Arbalètes du Gabon. Couteaux d'exécution du Congo. Cornes d'appel en ivoire, Congo. Statuettes de Madagascar. Carquois du Cameroun, don Josette Debarge. Bracelets en laiton, poignards, du Congo Français, « Teflim » sachet de cuir contenant des versets de la Thora, Afrique du Nord, don M. Angelo Bigogno.

Asie. — Tambour en terre cuite de Syrie, don M. Edmond Fatio. Sabres japonais. Sabre et poignard de Bornéo. Poignard de Sumatra. Couteaux et kriss javanais. Sabre et couteaux hindous. Trousse contenant un poignard et deux petits couteaux, Indes. Berceau chinois, plateau japonais. Boîte hindoue, étrières en laque, Japon. Boîte en laiton, lanterne, Chine. Pipes à eau, Japon. Modèle de marmite japonaise. Bronze chinois. Kakemonos japonais. Bouclier rond, Indes. Coffret de bois hindou. Une plaque de pierre sculptée, quelques échantillons d'étoffe, lorgnons, breloque, statuette en pierre tendre, modèle d'une scène de torture, en bois sculpté, chaussures, boîte contenant du papier à lettre, cure-pipes à opium, aiguilles à opium, robe d'été d'un lettré, petits masques en bois, poignards, horloge, grand peigne en bois, statuette en bois, manteau de pluie, boîte à thé, boîte en pierre, dragon taillé dans une racine, pipes à opium, base de lampe à opium, souliers de femme, étui de cuir rouge, décorations pour la coiffure, baguettes pour manger le riz, mèche parfumée, souliers en carton, bâtons d'encre de Chine, bougeoirs pliants, vêtements en papier, ancien passeport, coffret, breloques avec attributs de guerre, tuyaux de pipes, trousseau de poupée, modèles en bois d'instrument de torture, livre en usage dans les écoles missionnaires, jeu de cartes, petits sachets parfumés à suspendre dans les vêtements, petits galons pour orner les vêtements, petit étui à lunette, boîte contenant des monnaies à sacrifice, épingles à cheveux en laiton, nombreuses pièces de monnaie, pelle à remuer le riz pendant sa cuisson, petit autel domestique, petite sculpture en pierre tendre représentant un mandarin, 1 kakemono, une tuile courbe en faïence du Palais d'Etat de Pékin, Chine. Bouclier japonais. Chapeau cochinchinois. Récipients en bronze, chaussures, Indes. Casse-noix de bétel, Java. Petits peignes japonais. Cordes en rotin des Dayaks de Bornéo. Cordes de Célèbes, de Ceylan, de Timor, de Bombay. Petite boîte ronde et gong de laiton des Indes. Sculptures d'art khmer. Bonnet du Turkestan. Aiguières en bronze, Indes. Collier brahmane. Coiffure de danseuse javanaise. Jambières japonaises. Plusieurs corbeilles et coffrets de Tenimber, Madoura, Céram, Bali et Célèbes, plusieurs morceaux de tapa et liber, avec marteau à tapa de Célèbes. Parures, ceintures et ornements divers de Bornéo, Célèbes, Tenimber. Cuillères sculptées de Timor. Ornements en bois sculpté, pour la faite des maisons, Tenimber. Récipient pour le vin de palme, Madoura. Plaques de tatouage, Bornéo. Peignes en ivoire et en bois de Tenimber et Célèbes. Petits sifflets en bois, s'attachant à la queue des pigeons, Madoura. Monnaie de drap, Célèbes. Tabatière en argent de Célèbes. Etui à chaux de Bornéo. Fétiches contre les maladies et contre le vol, de l'ouest de Célèbes. Statuette servant à l'exorcisme, poupée, Bornéo central. Colliers, boucles d'oreilles, bagues et bracelets de Tenimber, Java. Boîtes à bétel, étuis à chaux en argent et en laiton de Célèbes, Java, Sumatra. Instruments de toilette en argent de Java. Guitare et flûte de Célèbes. Guimbarde en bambou de Madoura. Nattes de Java. Hotte de Bornéo. Vieux bambous gravés et pyrogravés de récits légendaires, en caractères battaks, de Sumatra. Échantillons de battiks avec instruments, Java. Proue de pirogue en bois sculpté, Moluques. Grands plats de porcelaine, Japon. Personnage de théâtre javanais. Masses d'arme en fer gravé et en partie doré, Perse et Afghanistan. Quelques poignards

persans. Eperons du Turkestan. Rondaches et poignards des Indes. Modèle de bateau Ainou. Casque, sabre, brassard persans, dépôt M. Eug. Pittard. Lot de théières et assiettes de porcelaine, plateaux, gobelets, vases en porcelaine et en bambou, brûle-parfums, anciennes porcelaines, bols à riz, Chine, don M^{me} Alfred Bertrand. Nombreuses sculptures en ivoire des Indes, boîtes à thé en laque noire, ornée, déesse à quatre bras, en bronze doré, Chine, quinze kakemonos japonais, don M^{me} Alfred Bertrand. Tissu battak, Sumatra, tissus Dayak de Bornéo, boucliers Atjeh, pagaie de Bornéo, manuscrit javanais sur lattes de bambou, masques de théâtre javanais, têtes humaines sculptées dans des noix de coco, Bornéo, bouclier en bois de Céram, sandales malaises de Malacca, petite boîte de vannerie et dé pour jeu clandestin de Sumatra, don de M. S. Deutschmann. Plusieurs paires de socques et chaussons, chevets, pipes, écritoires, vases, brûle-parfums, bonnet de soie, Chine et Japon, modèle de pirogue à balanciers, Malaisie, don MM. William et Marcel Rochette. Modèle de bateau japonais, don M. et M^{me} Dourouze.

Amérique. — Mocassins des Indiens des Prairies. Vases et petit godet en pierre, Pérou précolombien. Lampes et plat à viande, en bois, Esquimaux du Gröenland. Colliers des Indiens Ticunas, un morceau de la borne frontière entre le Pérou et la Colombie, panier rond des Indiens Ticunas, bracelets, plat creux et bol, tambour, carquois et collier des Indiens Campas, sarbacane et lances des Indiens Ticunas, don M. Palacio Garcia. Tapa décoré, bracelet de danse, masque en tapa de la Haute Amazone, don M. S. Deutschmann. Partie d'un harnais et mors de cheval, bolas, lasso, plusieurs éperons, étriers, République Argentine, pendentif en argent des Araucans, dont MM. Marcel et William Rochette. Couronnes frontales, bracelets, chasse-mouche, casques, hochets, flûte, boîtes en bambou, tamis, plats, arcs en bois, poteries, tuyaux de pipe, costume de danse, Colombie. Selles de mules, harnais, étriers, mors, Venezuela, don M. Louis de Loys.

Océanie. — Plats en écorce de Nouvelle-Guinée ; ornement pour la danse et rets, Buin. Vêtement de femme de Nouvelle-Guinée. Corbeille de Ninigo. Sièges en bois, casse-tête, Nouvelle-Guinée. Casse-têtes, arcs en bois, flèches en bambou, hache en pierre polie, lances en bois, lance de cérémonie, Iles Salomon. Statuette en bois sculpté de l'île de Pâques, don M. Palacio Garcia. Pagaies en bois sculpté de l'archipel de Cook.

Europe. — Bandes d'étoffe brodée, Russie. Quenouille en bois sculpté, Sardaigne, don H. Larsen. Gilets, Albanie. Lanterne de patio, Turquie. Trousseau d'une poupée vaudoise. Sifflets sculptés, en os, Turquie, fourneaux de pipe, « Karagöz », personnages du théâtre de marionnettes, pistolets, gratte-dos en bois noir, lanterne de cuivre, poire à poudre ancienne, ceintures, récipients en cuivre, Turquie, dépôt Eugène Pittard. Bourse brodée de perles, Wurtemberg, don M^{me} Schöllhammer. Plusieurs masques en bois des Grisons, de St-Gall, Lucerne, Unterwald, Schwyz, Zoug, Valais. Croix en bois, Grèce, don M. le prof. E. André. Ecuelle et cuillère en bois, Valais, don M. et M^{me} A. Perret. Vieux semoir genevois, don M. Guillemin.

Nous ne voulons pas terminer ce rapport sans adresser notre reconnaissance à la Société auxiliaire du Musée d'ethnographie. Son appui constant est une aide précieuse et un encouragement. Elle a tenu sa dernière séance annuelle le 29 novembre 1941, dans nos nouveaux locaux. Au cours de cette séance M^{me} Lobsiger-Dellenbach fit une conférence avec projections lumineuses : Populations qui disparaissent : les Océaniens. Les membres de la Société furent particulièrement satisfaits par le nouvel arrangement des collections. Une phrase, maintes fois prononcée, marquait combien le transfert du musée était devenu indispensable : « Vous n'aviez pas tout cela à Mon Repos. Vous avez au moins triplé vos collections ! » Nous répondions : « Non, toutes ces choses étaient bel et bien à Mon Repos. Mais nous ne pouvions pas les présenter. »

E. MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE

Directeur : M. le D^r Pierre REVILLIOD

Commission. — M. Jean-Louis PERROT, D^r ès sc., chef des travaux au laboratoire de Zoologie de l'Université, a été nommé membre de la commission.

Mobilier. — Il a été construit au cours de cette année deux vitrines destinées aux collections de géologie générale ; elles ont été placées au centre de la salle de Géologie. Une troisième vitrine a été placée dans la salle d'entomologie du musée régional au Palais Eynard pour permettre le développement des collections d'arthropodes. Enfin, une vitrine a été construite pour contenir le squelette de l'Homme dans la salle d'Anatomie.

Dons et achats ; prêts et dons du Muséum. — La Société auxiliaire, grâce au généreux don de la famille de feu Ernest GALOPIN, s'est chargée des frais d'aménagement de la grande vitrine des Oiseaux d'eau du Palais Eynard, comprenant principalement la peinture de la toile de fond, l'équipement de l'éclairage électrique et la pose d'une grande glace centrale. Elle a aussi supporté les frais d'équipement de l'éclairage électrique de la vitrine des Corvidés. A la famille de feu M. Ernest GALOPIN, ainsi qu'à la Société auxiliaire va toute notre gratitude. Nous garderons aussi un souvenir respectueux et reconnaissant de feu M^{me} Alfred BERTRAND, dont on a déploré le décès il y a quelques mois. Nous avons eu le plaisir de la remercier dans notre précédent rapport du don si précieux des deux grandes vitrines, utilisées maintenant pour les Oiseaux d'eau et les Mammifères de Suisse.

Le Muséum a reçu une quarantaine de dons d'animaux et objets divers et 23 dons de livres et brochures.

Nous désirons signaler spécialement les séries d'échantillons de roches qui ont été données par MM. les D^r Augustin LOMBARD, André LOMBARD, Fr. von der WEID. Ces grandes séries de roches proviennent de régions étudiées par ces géologues. Les échantillons de ces collections ont par conséquent une provenance bien déterminée, dont la stratigraphie est précisée et a fait l'objet de publications de leurs auteurs. Ces spécimens ont donc pour notre Muséum la valeur que présentent, par exemple, des exemplaires types de collections zoologiques.

Les échantillons donnés par M. Aug. LOMBARD proviennent des Voirons, qui ont fait l'objet d'une belle monographie de l'auteur ; ceux donnés par M. André LOMBARD, proviennent des préalpes médianes de la Vallée du Giffre, étudiées par l'auteur pour sa thèse de doctorat et les matériaux donnés par M. Fr. von der WEID ont été récoltés par lui dans les gisements de molybdénite d'Azégour, au Maroc. Le Muséum reçoit ainsi une documentation de premier ordre qui peut rendre de grands services aux géologues appelés à étudier plus tard ces mêmes régions.

A la reconnaissance que nous devons à ces géologues et à leur professeur, le D^r L.-W. COLLET, nous associons aussi ceux des entomologistes genevois et confédérés qui, spécialisés plutôt dans l'étude de la biologie des Insectes que dans la systématique, nous ont fait don des matériaux prélevés au cours de leurs observations dans la nature ou de leurs élevages. Ces spécimens peuvent être utilisés dans les cadres destinés à montrer au public le développement, la biologie des Insectes et les dégâts qu'ils commettent dans nos cultures. Grâce à ces dons, les séries exposées au Palais Eynard s'enrichissent constamment. Nous remercions MM. le D^r P. BOVEY, de la station fédérale de Lausanne, et R. CLAUSEN, des spécimens de dégâts et photographies du *Ceresa bubalus* (Homoptère nuisible aux arbres fruitiers) ainsi que M. R. JULLIARD pour les spécimens de larves, nymphes et adultes du *Ceutorhynchus pleurostigma* Marsh.

Nous voulons encore signaler le don fait par M. M. DUBOULOZ d'une importante collection de fossiles du crétacé et du tertiaire des environs de Bellegarde, représentant une centaine d'espèces.

Le succès des dioramas consacrés aux Colibris a encore engagé de nouveaux généreux donateurs à nous offrir les collections qu'ils possédaient de ces ravissants petits oiseaux ; ce sont cette année M^{me} M. GARCIN (40 spécimens) et M. W. ROCHETTE (34 spécimens).

Le détail de tous les dons que le Muséum a reçus se trouve à la fin de ce rapport.

De son côté, le Muséum a pu faire quelques dons comme les années précédentes ; ce sont, entre autres, deux spécimens d'éponges siliceuses au laboratoire de Zoologie de l'Université ; des papillons

pour l'enseignement du dessin, etc. ; une série d'Oiseaux et de Mammifères du pays pour constituer une collection destinée à une nouvelle école (Pare Geisendorf) ; une collection de 100 échantillons de marbres divers au Technicum ; quelques minéraux pour analyse à l'Ecole de Chimie.

Les prêts d'objets et de livres se sont élevés à 106, dont 12 à l'extérieur et 94 à Genève.

Des acquisitions, nous signalerons celle d'une série de pierres taillées destinée à l'exposition projetée d'une collection de pierres précieuses brutes et taillées, ainsi que la dépouille d'un Cerf du Valais, qui sera naturalisée.

Collaborateurs, entrées, séjours d'études. — Nous avons de nouveau pu compter cette année sur la grande obligeance et la fidélité de nos collaborateurs bénévoles, que nous avons le plaisir de remercier ici bien sincèrement. M. J. SIMONET a consacré environ 240 heures de travail à l'organisation des collections entomologiques.

M. SAVARY a bien voulu établir le fichier de la collection de Poissons, qui est considérable et dont les fiches occupent une quinzaine de cartons ; il continue aussi le nettoyage des squelettes destinés aux dépôts ; dans ce travail, il a été secondé par M. J. DUSTOUR.

Enfin, il nous est un agréable devoir de remercier M. le D^r C.-E. HELLMAYR, qui, comme l'année dernière, se met à notre disposition pour la révision des Oiseaux d'Amérique. Il a bien voulu vérifier les déterminations de tous les Colibris de notre collection.

Nous avons encore trouvé cette année l'accueil le plus dévoué au Conservatoire botanique et l'aide la plus utile de la part de MM. B.-P.-G. HOCHREUTNER, Ch. BÆHNI et R. WEIBEL dans la recherche de plantes de l'Amérique du Sud à faire reproduire pour les dioramas de Colibris.

Depuis le 1^{er} avril, M. le D^r Ch. FERRIÈRE, entomologiste attaché à l'Imp. Institut of Entomology à Londres, a pu être engagé et faire bénéficier nos collections entomologiques de ses connaissances spéciales et de son expérience.

Parmi les visiteurs venus poursuivre leurs études et recherches nous pouvons citer MM. les prof. D^r B. PEYER et D^r E. KUHN, de Zurich, A. JAYET, A. PERIER, de Genève, dans les collections ostéologiques ; MM. les D^r J. de BEAUMONT, P. BOVEY, de Lausanne, BROCKMEYER, de Nice, dans les collections entomologiques ; MM. QUARTIER, de l'Institut de géologie de Neuchâtel, OIKUN, A. LOMBARD de l'Institut de géologie de Genève, ont étudié des séries de fossiles et de roches.

Il a été distribué 105 cartes d'études.

Le Muséum a été visité en 1941 par 15.697 personnes et le Musée régional au Palais Eynard par 7.531, ce qui fait un total de 23.228 visiteurs, qui n'avait jamais été atteint jusqu'à présent. Dans ce total sont compris 3.416 élèves au Muséum et 885 au Palais Eynard, soit 4.301 en tout.

Les cours publics n'ont pu être repris cette année encore, le manque de chauffage ne le permettant pas. Cependant, le 3 mai, l'Assemblée générale de la Société auxiliaire a eu lieu dans la galerie du 1^{er} étage et a été suivie d'une démonstration par M. H. LARSEN des spécimens récemment naturalisés, accompagnée d'un exposé sur les méthodes de la taxidermie moderne.

Les quatre derniers dioramas de Colibris dus à la générosité de M. le prof. D^r C.-E. GUYE ont été également inaugurés ce jour-là.

Publications. — Le Tome 48 de la *Revue suisse de Zoologie* a paru au cours de l'année 1941 en 4 fascicules comptant 714 pages, 11 planches, 25 tabelles, 1 carte et 388 figures dans le texte, et un supplément fort de 181 pages avec 60 figures dans le texte et 7 tabelles. Nous y relevons les travaux suivants relatifs à des exemplaires de nos collections :

J. CARL, *Orientalische Polydesmoiden.*

J. CARL, *Diplopoden aus Südindien und Ceylon.* 2. Teil : *Nematophora* und *Juliformia.*

Les spécimens étudiés dans ce travail ont été rapportés par M. J. CARL du voyage qu'il entreprit en 1926-27 avec M. le D^r K. ESCHER et dont les matériaux font partie des collections du Muséum.

Autres publications dans lesquelles des spécimens du Museum sont cités ou décrits :

J. CARL, *Diplopodenstudien*, V. Zoologischer Anzeiger.

J. CARL, *La différenciation sexuelle des Glomeridesmidæ. Une mise au point.* C.R. Soc. phys. et d'hist. nat. Vol. 58, N^o 3, 1941.

Ch. FERRIÈRE, Les parasites de la teigne des vêtements. Bull. Soc. entom. suisse, Vol. 18, H. 7/8, 1941.

J. DE BEAUMONT *Les Odonates de la Suisse romande.* Bull. Soc. vaudoise Sc. nat. Vol. 61, 1941.

Vertébrés, Préparations. — M. SAVARY a fait le recensement et le relevé de tous les spécimens de Poissons des diverses collections, exemplaires naturalisés, conservés à l'alcool et spécimens de la collection ostéologique et a pu établir un fichier complet renfermé dans 15 cartons et représentant en tout 696 genres et 1.583 espèces.

La collection de Colibris A. VAUCHER a été entièrement cataloguée et intercalée ainsi que les collections de Colibris ROSIER, GARCIN, ROCHETTE, etc. La collection de Colibris du Muséum se trouve ainsi considérablement enrichie et compte actuellement 141 genres et 294 espèces.

Le remaniement de la collection régionale d'Oiseaux au Palais Eynard, mentionné dans le rapport précédent a entraîné l'élimination d'un certain nombre d'exemplaires qui ont été démontés et intercalés dans les collections de peaux.

Les spécimens de la collection BERTRAND ont été également intercalés ; les nombreux spécimens de cornes et de bois de cette collection ainsi que ceux de la collection ROCHETTE ont été montés sur socles et placés dans la grande salle du 1^{er} étage ; par la même occasion, les bois et cornes qui s'y trouvaient déjà ont été revisés, remaniés et remis en bon état. Ceux qui furent éliminés des galeries, ainsi que des crânes et massacres de Chevreuils, Chamois, Mouflons, etc., ont été classés dans les collections ostéologiques d'étude au sous-sol.

Parmi les remaniements nous citerons encore l'installation d'une partie des Phasianidés, soit les plus beaux exemplaires de Faisans, dans la première vitrine centrale de l'aile sud du 1^{er} étage.

Les travaux de préparation ont consisté au début de l'année dans la confection de quatre dioramas de Colibris, la naturalisation des spécimens y figurant a été terminée. Ils ont été mis en place ainsi que les plantes artificielles ; l'installation de l'éclairage a été entièrement modifiée, des lampes crypton, à lumière plus blanche, ayant été mises à la place des soffites. Ces quatre nouveaux dioramas entourent les quatre précédents, leurs toiles de fond sont aussi dues au talent de M. Louis MOLINA.

La naturalisation d'un Morse, d'une Tigresse et d'un Chimpanzé a été terminée et ces trois grands exemplaires ont été mis en place.

M. H. LARSEN a encore naturalisé une série d'Oiseaux dont un Flamant, un Faisan doré, etc. Cependant, le travail le plus important a été la confection et le montage du diorama d'oiseaux d'eau du pays dans la grande vitrine BERTRAND au Palais Eynard. Il s'est agi de créer un paysage de rivage lacustre avec phragmitaie et d'y placer une vingtaine d'Oiseaux, avec leurs nids, œufs, poussins, etc. Ces Oiseaux avaient été naturalisés dans ce but depuis un certain nombre d'années au fur et à mesure des occasions. Quelques-uns appartenaient à des groupes exposés auparavant au grand musée. La toile de fond est due à M. Ch. de ZIEGLER. La vitrine renfermant les deux dioramas de Corvidés avait dû être déplacée pour faire place à la grande vitrine des Oiseaux d'eau ; elle a été équipée d'un appareillage électrique.

Des squelettes de Tigre et de Cheval ont été nettoyés et préparés, ainsi que les peaux d'un Mandrill et d'un Cerf, en vue de leur naturalisation.

Collections malacologiques. — La collection LAMARCK qui avait été transférée par mesure de sécurité dans les caves du Musée a été réinstallée dans ses meubles. Il a été constaté que l'air humide de ces locaux en sous-sol avait produit de sérieux dégâts à un certain nombre de coquilles. Il se forme sur le galbe de la coquille une efflorescence blanchâtre de butyrate de calcium, qui voile l'ornementation. Les coquilles attaquées ont été traitées avec une solution de paraffine dans de la benzine.

M. G. MERMOD a occupé la plus grande partie de son temps à dresser sur fiches l'inventaire de la collection LAMARCK et à en rechercher les exemplaires types. Il était utile et urgent d'entreprendre cette recherche avec méthode et suite. Les premiers résultats se sont révélés aussitôt très intéressants. En effet, sur 37 genres examinés, parmi les plus importants, il est vrai, il a été possible de déceler 407 types certains de LAMARCK. Il est en outre de nombreux cas où l'identification n'est pas absolument certaine, mais probable. On a indiqué sur la fiche les dimensions de la Coquille telles qu'elles sont indiquées dans l'histoire des animaux sans vertèbres de LAMARCK ainsi que le nombre de spécimens que renfermait la collection au moment de son achat par le Prince MASSÉNA. Ce nombre est indiqué de la propre main de LAMARCK dans l'exemplaire de son ouvrage que le Muséum possède. Les fiches contiendront encore les références bibliographiques des ouvrages dont les illustrations ont pour modèles les spécimens de la collection LAMARCK (Encyclopédie méthodique de LAMARCK et

BRUGNIÈRES ; Species des Coquilles vivantes de KIENER ; illustrations conchyliologiques et Manuel de Conchyliologie de CHENU et DELESSERT, etc.).

Un échange de Coquilles de Suisse contre des Coquilles de Polynésie a eu lieu avec M. le D^r PARAVICINI à Bâle. Tous les spécimens de Pisidiens de la collection BOURGUIGNAT ont été vérifiés et redéterminés par M. J. FAVRE ; ils sont renfermés dans 380 tubes.

ARTHROPODES.

Lépidoptères. — M. J. CARL a entrepris la révision du grand genre *Thecla*, y compris les matériaux récoltés par M. le D^r J. ROMIEUX. Les autres grandes séries de Papillons rapportés par M. J. ROMIEUX de ses divers voyages ont aussi été intercalés dans la collection générale ; ce sont 85 espèces de Lycénidés du Congo et 45 espèces d'Hespérides du Congo et du Brésil. Les papillons donnés par feu M. Edm. ROCHETTE ont été triés et réunis dans six boîtes de doubles.

Hémiptères. — Le remaniement de la collection MAERKY a été terminé par M. J. SIMONET ; elle occupe maintenant 39 boîtes placées dans les collections régionales.

Orthoptères. — La révision de la collection MAERKY a commencé.

Coléoptères. — Les tiroirs de Carabides ont été étiquetés et une série de fiches bibliographiques a été complétée par M. J. SIMONET.

Hyménoptères. — Une quarantaine de cadres d'Ichneumonides, en dépôt on peut le dire depuis les débuts du Muséum, a été l'objet de la révision de M. le D^r Ch. FERRIÈRE. Le résultat de ce grand travail d'un spécialiste est que la collection des Ichneumonidés s'est augmentée de 8 à 31 cadres et compte actuellement 214 genres et 838 espèces bien déterminées. On a pu en outre former 11 boîtes de doubles et 7 boîtes d'espèces suisses pour les collections régionales rangées au Palais Eynard.

Le même travail a été commencé dans les familles des *Braconidæ* et des *Chalcididae*, dont une partie est déterminée et classée jusqu'aux espèces.

Diptères. — M. le D^r G. BOUVIER a bien voulu se charger de la détermination d'un lot de Tabanides en majeure partie de Suisse. Nous l'en remercions ici très sincèrement.

Myriapodes. — Plusieurs groupes de Diplopedes de la région orientale ont été étudiés par M. J. CARL (voir aux publications).

Crustacés. — L'exposition des Ecrevisses de la Suisse au Palais Eynard a été remaniée et pourvue de dessins relatifs à leurs caractères distinctifs et de cartes de distribution géographique.

INVENTAIRE DE LA COLLECTION D'INSECTES
(non comprises les collections Jurine et Forel)
au 1^{er} janvier 1942

Ordres	Collections	Nombre des cadres Dépôts	Doubles	Total
<i>Orthoptères</i>	544	83	69	696
<i>Hémiptères</i>	159	74	5	238
<i>Diptères</i>	60	107	6	173
<i>Neuroptères</i>	44	1	4	49
<i>Pseudoneuroptères</i>	46	45	15	106
<i>Hyménoptères</i>	429	121	227	777
<i>Coléoptères</i>	1.280	389	20	1.689
<i>Lépidoptères</i>	1.213	178	305	1.696
<i>Collections exposées</i>	55	—	—	55
Totaux	3.830	998	651	5.479
Collection régionale	—	—	—	1.322
Total général des cadres				6.801

Paléontologie, Géologie, Minéralogie. — La réorganisation des vitrines de paléontologie des Invertébrés en une collection didactique a été complètement achevée au cours de cette année par M. J. FAVRE. Les 11 dernières vitrines de Mollusques céphalopodes ont été établies, permettant l'exposition de 380 échantillons, dont beaucoup ont été préparés spécialement. Ils ont été disposés sur 280 planchettes avec leur texte explicatif et accompagnés de 75 dessins.

Des études préparatoires ont été entreprises pour la réorganisation projetée des vitrines de stratigraphie. Deux tableaux indiquant les principales caractéristiques et la durée des temps géologiques ont été composés.

La collection donnée par M. DUBOULOZ a été déterminée et intercalée. Elle comprend une centaine d'espèces représentées par de nombreux échantillons de l'Urgonien et de la molasse de la Perte du Rhône.

La faune des dépôts de divers réservoirs du Canton a été étudiée pour rapport au Service des Eaux.

Géologie générale. — Dans les meubles du centre de la salle de Géologie, M. R. GALOPIN a terminé l'arrangement des vitrines relatives aux combustibles liquides et solides et au volcanisme ; de nouveaux échantillons, tableaux et graphiques y ont été installés. Sont en préparation les séries se rapportant aux roches profondes et filoniennes, volcaniques et métamorphiques.

Minéralogie. — Le resserrement de la collection exposée a permis de récupérer une chapelle entière qui a été consacrée à une collection de minéraux de Suisse comptant 230 spécimens choisis parmi les meilleurs, groupés en 10 régions géographiques et réunis selon leur « paragenèse », c'est-à-dire tels qu'ils sont associés dans la nature. Ils sont accompagnés de notes explicatives et de cartes. La préparation de cette collection a exigé de nombreux montages et le renouvellement de toutes les étiquettes.

En vue d'établir une collection d'exposition de pierres précieuses on a prélevé dans la collection générale et monté sur plots spéciaux des spécimens bien cristallisés ou d'une belle transparence. D'autres échantillons de belle qualité ont été achetés et seront montés.

Au Musée régional (Palais Eynard) les vitrines de minéralogie, placées maintenant dans le corridor d'entrée de la salle de Géologie, seront occupées par les minéraux courants de Suisse, assemblés selon des régions limitées et accompagnés d'échantillons de roches si possible et d'explications d'ordre géologique et tectonique. La région du Binnental et celle du Simplon sont en place et l'on prépare des échantillons pour la région du Saint-Gothard.

Bibliothèque. — La préparation d'un fichier par ordre de matières continue. Il a été institué un fichier des cartes géologiques.

Dons et dépôts en 1941

1. Animaux, minéraux, livres, etc.

- M. le Dr G. AUDEOUD : 1 Râle d'eau.
- M. le Dr J. BARTH : Plusieurs Ténias (*Tania saginata* Goeze).
- M. le Dr P. BOVEY, Station fédérale d'essais viticoles, etc., Montagibert, Lausanne : *Ceresa bubalus* F. 10 exemplaires, photographies de pontes et documents relatifs aux dégâts.
- M. le Dr E. BOVIER, Athenaz : 2 Buses communes.
- M. H. CAUDERAY : 3 ex. de *Gordius*, *Parachordodes*, spéc. du Lac, à Bellevue.
- M^{me} CHAPUIS : 1 *Strombus gigas*, L. et Insectes divers.
- M. le Dr E. CLAUSEN, Ecole cantonale d'agriculture de Châteauneuf, Valais : Exemplaires frais de *Ceresa bubalus* F. et documents relatifs à ses dégâts.
- M. F. CHENEVIÈRE, Céligny : 1 Buse commune ; 1 Héron cendré.
- M. Y. COLLART, Céligny : 1 Pic-vert.
- M. E. DEMOLE : 1 Epervier.
- M. et M^{me} P. DES GOUTTES : 1 Pic-vert.
- M. M. DUBOULOZ : 1 Collection de fossiles de Bellegarde (Ain).
- M. H. DUFaux : Photographies de termitières.
- M. Et. DUNANT : 1 *Apiocrinus* sp. jurassique sup., Plaimbois.
- M. Cl. FERNEX : 1 Caïman juv.

- M. FLEURY : 1 Diamant de Gould, *Pæphila gouldiæ* Gould.
M. John GALLAY : 1 Hironnelle de cheminée albinos.
M. R. GALOPIN : 1 Pouillot véloce, *Phylloscopus minor* Forst.
M^{me} M. GARCIN : 1 collection de 39 Oiseaux dont 25 Colibris.
M. F. GUINCHARD : 1 Faisan mâle.
M. le prof. G. GYSIN : 1 lot de dents fossiles de Lophiodon de St.-Mamert (Gard).
HERBIER DELESSERT : 1 série de Bryozoaires, Hydriques et Spongiaires séchés.
M. Ls JAQUET : 1 Flamant rose.
M. R. JULLIARD : *Ceutorhynchus pleurostigma* Marsh, larves dans leurs galles, nymphes et adultes.
M. le D^r André LOMBARD : 103 échant. géologiques des préalpes médianes (Soman, Hte-Savoie). Environ 25 échant. de roches du Tessin et des Grisons.
M. le D^r Augustin LOMBARD : 17 échantillons de roches ; 1 panorama géologique ; 1 carte de coupes géologiques (relatifs aux Voirons).
M. le prof. J. PIAGET : 1 lot de Pisidium actuels et quaternaires de diverses localités du Jura.
M. R. PONCY : 1 Faucon émerillon, *Falco columbarius asalon* Tunst, femelle.
M. Bl. ROCH : *Phœnicurus phœnicurus* L. 1 nid.
M. R. ROCH : 8 Oiseaux naturalisés.
M. W. ROCHETTE : 1 collection de 34 Colibris en peau.
M^{me} Eug. ROSIER : 1 Gros-Bec.
M. Ch. SALQUIN : 2 Topazes brutes et 1 taillée du Brésil ; 1 Opale noble taillée et 1 éclat d'opale brut.
M^{lle} H. SAUTTER : 1 collection de Coquilles marines.
M. S. VATRÉ : 2 Sphinx.
M. Ch. VAUCHER : 1 Grèbe à cou noir, *Proctopus nigricollis*, Brehm, mâle, Bellerive.
M. F. VUICHARD : 1 Cormoran.
M. von der WEID : 22 échantillons de roches d'Azégour (Maroc).

2. Volumes, brochures, publications, rapports, etc.

M. Bänninger, Giessen (Hesse) ; Bureau d'entr'aide technique ; Bibliothèque nationale, Berne ; D^r J.-A. Bloch, So leure ; D^r G. Bouvier, Zürich ; D^r W. Eglin, Bâle ; D^r André Lombard ; Musées de Bâle, Berne, Fribourg, Lausanne, Olten, Schaffhouse, Soleure. Musées d'Adélaïde ; Ceylan ; Chicago ; Göteborg ; Kings College, Dove marine Laboratory, Cullercoats (England) ; Prof. Parejas, Istanbul ; M. Sassi, Wien (Autriche) ; Schweizerische Landesausstellung, Zürich ; Schweizerische Vogelwarte, Sempach ; Zoologischer Garten, Bâle ; South African Museum, Pretoria ; Royal Zoological Society of New South Wales, Sidney.

F. CONSERVATOIRE ET JARDIN BOTANIQUES

Directeur : M. le Prof. D^r B.-P.-G. HOCHREUTINER

I. Conservatoire botanique

Nous avons commencé notre dernier compte rendu annuel en rappelant qu'il s'agissait d'une année de *guerre* et par conséquent de difficultés de toutes sortes.

Maintenant, une seconde année s'est écoulée et les difficultés n'ont fait qu'empirer naturellement. La Russie est entrée en guerre et nous ne recevons plus rien de ce pays. Puis l'Amérique et le Japon ont été aussi entraînés dans la tourmente. Cependant, nous avons reçu encore récemment quelques envois du Japon et les communications avec l'Amérique continuent comme avec l'Angleterre, mais avec des retards de plusieurs mois.

Quoiqu'il n'ait pas abouti, il faut cependant rappeler maintenant le projet de transfert de l'Herbier Boissier à la Console, parce qu'il a provoqué de nombreuses études préliminaires.

Grâce à diverses subventions fédérales et autres et, à cause des facilités momentanées, dérivant du principe de création des occasions de travail, la Ville aurait accepté, sous certaines conditions, d'agrandir le Conservatoire botanique pour y loger la bibliothèque et les collections Boissier. Le projet fut élaboré dans tous ses détails par le directeur, au moment où le laboratoire de pharmacognosie, qui occupait des locaux de la Ville, au boulevard du Pont-d'Arve, dut les évacuer pour être logé à l'Université. En effet, ce laboratoire aurait pu prendre la place de l'Herbier Boissier si l'Etat avait accepté de continuer de payer à la Ville pour le nouveau local, un loyer au moins équivalent à celui qu'il payait au boulevard du Pont-d'Arve.

L'Université n'ayant pas donné un préavis favorable au transfert, l'Etat s'y refusa et le projet fut abandonné. C'est ainsi que le laboratoire de pharmacognosie fut logé dans des locaux de la Faculté des Lettres.

Personnel. — Aucun changement, pendant cette année, dans le personnel stable. Au mois de décembre, M. Baehni, qui était premier assistant, a été nommé conservateur.

L'Office du chômage et le Bureau d'Entraide technique nous ont continué leur aide et nous ont envoyé bon nombre de collaborateurs occasionnels, choisis surtout parmi les démobilisés sans emploi.

C'est ainsi que nous avons pu employer 12 personnes qui ont effectué environ 379¹ journées de travail.² (A l'Herbier Boissier nous avons employé successivement 12 démobilisés qui ont effectué environ 688 journées de travail.)

Travaux. — Toutes les collections reçues ont été fixées. Vu la guerre, elles furent peu nombreuses. On a profité de cette circonstance pour avancer le fixage, l'empoisonnage, la mise en papier, des matériaux considérables provenant des herbiers de Lessert, de Candolle, etc., non encore fixés mais qui avaient été intercalés tels quels, afin d'accélérer la mise en ordre générale. Cette revision subséquente a été faite pour 33 armoires.

De plus, l'arrangement des familles par ordre alphabétique des genres et des espèces a avancé d'une manière satisfaisante.

L'année passée, nous avons signalé que les collections du second étage étaient entièrement revisées. Cette année, on s'est attaqué à celles de l'aile sud du premier étage qui ont été en grande partie élaborées.

Enfin, nous avons publié, cette année aussi, le tome VIII de notre périodique *Candollea*. C'est un beau volume de 409 pages avec un tableau, deux planches et une carte hors texte. Il contient vingt articles et un index général pour les auteurs, les matières et les noms nouveaux, contenus dans les 21 volumes de l'*Annuaire*, les 8 volumes de *Candollea* et les 4 premiers fascicules de *Boissiera*.

(A l'Herbier Boissier, depuis la retraite de M. Beauverd, une revision complète de l'herbier général — Barbey-Boissier — s'est révélée comme absolument nécessaire car elle n'avait jamais été faite.

Le personnel temporaire, les étudiants, le conservateur s'y sont employés et les groupes suivants ont été mis en ordre : toutes les algues, la plus grande partie des champignons et des hépatiques ; puis, dans les Phanérogames, des Conifères jusqu'aux Graminées y comprises. Il en est de même pour les Styrcacées et des genres difficiles comme les Rosa et les Rubus. De très grandes familles, comme les Ombellifères et les Composées, sont en voie d'élaboration. En outre, des collections importantes, comme les herbiers de Paiche, de Mégevand, de Thellung, de Gandoger (Crête), de Kaiser (Sinaï et Cyrénaïque) et diverses séries qui s'étaient accumulées depuis vingt ans, furent tirées de la poussière, stérilisées, montées et intercalées en majeure partie. La première, l'Herbier Paiche, a été élaborée par un collaborateur bénévole, M. de Palézieux, à qui nous adressons nos remerciements. On peut estimer à 25.000 le nombre des spécimens qui furent montés et dont la plupart sont déjà intercalés.

L'activité individuelle du conservateur et des assistants peut se résumer comme suit :

M. BAEHNI a été mobilisé pendant 3 mois, soit 13 semaines. Néanmoins, avec l'aide de M. Weibel, d'une de nos aides temporaires et de deux collaborateurs occasionnels, il a réorganisé les familles logées au 1^{er} étage, conformément au plan dont le détail paraîtra dans le prochain volume de *Candollea* — soit : 55 armoires. Il a, en outre, dirigé le travail de deux auxiliaires chargés d'élaborer un catalogue général de l'Herbier d'Europe et un Index pour le Botanical Magazine qui nous sont très utiles et font économiser beaucoup de temps. Il a répondu à des demandes de renseignement et intercalé divers objets au musée où il a donné 3 leçons à des classes d'écoliers. Il a continué ses recherches sur les Sapotacées.

M. BECHERER, avec l'aide partielle de chômeurs, a classé, dans l'herbier général, les Monocotylédones, des Liliacées — Aphyllanthes — jusqu'à la fin et, en outre, le début des Dicotylédones, des Casuarinacées aux Rhoipteleacées, — environ 18 armoires.

¹ Chiffres approximatifs parce que deux de ces collaborateurs ont été employés en partie à l'Herbier Boissier et en partie au Conservatoire de botanique.

² Les indications figurant entre parenthèses se rapportent à l'Herbier Boissier.

Comme d'habitude, il a fait l'examen des catalogues de libraires, il a fait des déterminations dans l'Herbier d'Europe et répondu à des demandes de renseignements.

M. WEIBEL, avec l'aide partielle de chômeurs, a classé et organisé les familles suivantes : des Lauracées aux Saxifragacées, soit 6 armoires et, de plus, 14 armoires de Légumineuses. Il a collaboré à la mise en place, dans la Villa Mon Repos, des doubles à échanger. Il a fait terminer le Catalogue de l'Herbier d'Europe, après la mobilisation de M. Bæhni. Il a donné nombre de renseignements et a dirigé des visites de classes et de société au Jardin botanique. Il a continué ses recherches sur les Violettes.

(M. de REGEL a dirigé le travail des nombreux chômeurs à l'Herbier Boissier ; il a donné des renseignements à beaucoup de personnes et il a négocié des échanges fructueux, mentionnés plus loin. Il a continué l'élaboration de ses matériaux de Grèce et d'Asie mineure.)

Acquisitions. — Vu les difficultés actuelles, les acquisitions ont beaucoup baissé naturellement et, comme nous l'avons dit dans notre dernier rapport, pour certaines collections précieuses, nous avons prié nos correspondants d'outre-mer d'attendre la fin des hostilités pour faire les expéditions, afin d'éviter le risque de la guerre sous-marine.

Néanmoins nous pouvons mentionner les entrées suivantes :

<i>Herbier d'Europe :</i>	Nos
BONHOMME, C., <i>Pteris longifolia</i> L. et <i>Cortaderia Selloana</i> (Schult.) Aschers. & Graebn. = <i>Gynerium argenteum</i> Nees, des environs de Nice	2
Blackstonia perfoliata Hudson, de Russie	1
WEIBEL, R., <i>Androsace carnea</i> L. de Verbier	1
 <i>Herbier général :</i>	
Ecole polytechnique, Bucarest : Lichenes Romaniae exsiccati, Dec. XI-XIII, Nr. 101-130.	30
GROUT, A.-J. : Musci perfecti, fasc. 25 (nos 401-425).	25
HELLMAYR, C.-E. : Fougères de la région d'Engelberg	29
NATURHIST. MUSEUM WIEN : Kryptogamae exs., cent. XXXIII-XXXIV	253
RECHINGER, K.H. fil. : Iter graecum IV, 1936	428
THURY, M. : une partie de son herbier, donnée par M ^{lle} Thury et comprenant 25 fascicules, de plantes provenant des cinq parties du monde, au total environ :	2500
3269 spécimens ont donc été intercalés, dont 483 sont dus à des achats, 253 à des échanges et 2533 à des dons.	
A l'Herb. Boissier nous enregistrons les échanges suivants :	
(Musée botanique de Berlin-Dahlem :)	
(Graminées de l'Afrique orientale.)	300)
(Plantes de l'Allemagne orientale.)	571)
(Musée d'Helsinki : Mousses de Finlande)	153)
(» Phanérogames de Finlande)	300)
(A mentionner en outre l'acquisition de l'Herbier Beauverd, soit 120 paquets, environ, de plantes européennes et de la région méditerranéenne.)	

Grâce à cette acquisition, qu'on peut estimer à 15-18.000 numéros, le nombre des plantes reçues en 1941 par les grands herbiers genevois est encore au-dessus de la moyenne. C'est certainement inattendu, à une époque telle que la nôtre. Pour être complet, nous devons mentionner encore le don de M. E. Abrezol : 33 cadres de plantes dédiées à M. E. Burnat et celui de M. P. Revilliod : un buste d'Alph. de Candolle par Gianoli. Nous remercions sincèrement les généreux donateurs.

Bibliothèque. — Pour abrégé ce rapport, nous mentionnerons seulement que nous recevons 343 périodiques et que nous avons acquis 57 volumes et 186 tirés à part, dont 105 donnés par M. Hochreutiner et 25 par M. Bæhni. A mentionner aussi, avec remerciements à M. Becherer, un don de 2 volumes in-8°. (L'Herbier Boissier reçoit 32 périodiques. Le catalogue sur fiches perforées approche de sa fin.)

Musée. — M. de Regel a donné un paquet de Lavande et un épi de Cycadacée pour le Musée. Nous le remercions vivement.

Conférences. — On a tenté de ressusciter, cette année, les conférences publiques et M. Hochreutiner a fait, le 8 juillet, un exposé des réformes opérées au Jardin botanique depuis dix ans, en l'illustrant de très beaux clichés en couleurs. Le jeudi suivant, 10 juillet, à 17 h., une démonstration

publique fut faite sur place, avec l'aide des assistants du Conservatoire, parce qu'un public nombreux s'y pressait. MM. les conseillers Noul et Schœnau nous avaient honoré de leur présence.

Visiteurs. — Sont recensés seulement ceux qui viennent travailler dans les herbiers ou à la bibliothèque. 58 personnes, représentant 10 pays différents, ont fait 300 séances de travail. (Herbier Boissier : 31 personnes, appartenant à 3 pays différents, ont fait 306 visites.)

A mentionner aussi, les visites au Conservatoire botanique de trois classes de l'école de Commerce des jeunes filles, d'une classe de l'école secondaire, et d'un cours de samaritains ; en outre, des étudiants du cours de botanique systématique de M. Hochreutiner. Pendant tout le semestre d'été, du reste, les travaux pratiques, afférents à ce cours, ont eu lieu au Conservatoire, dans la salle Burnat.

Prêts et renseignements. — Nous avons répondu à 72 demandes de prêts (Herbier Boissier : 5), sans compter de nombreuses demandes de renseignements adressées au personnel.

Publications. — Nous énumérerons maintenant les travaux exécutés par le personnel ou par d'autres personnes qui ont utilisé pour cela notre bibliothèque ou les matériaux de nos herbiers :

AELLEN, Paul. — *Chenopodium Hubbardii* Aellen sp. nov. (Candollea VIII, p. 19-20, 1940.)

Idem. — Über einige Kochia-Formen aus Argentinien. (Darwiniana, V, p. 118-123, 1941.)

ALSTON, A.-H.-G. — The Selaginellae of the Malay Islands. III. Celebes and the Moluccas. (Bull. Jard. Bot. Buitenzorg ser. 3, vol. XV/1, 4, p. 343-350, dec. 1940.)

BAEHNI, Charles. — Sur quelques mousses originales de Dickson. (Candollea VIII, p. 181-189, 1941.)

Idem. — Les sections du genre *Pouteria*. (C.R. Soc. Phys. et Hist. nat. Genève LVIII, N° 2, p. 144-145, 1941 et in Boissiera V.)

Idem. — Lacistemaceae in Macbride, Fl. Peru. (Field Mus. Bot. Ser. XIII, part IV, 1, p. 51-56, 1941.)

Idem. — Divers articles sur les arbres de Genève, dans *La Tribune de Genève*.

Idem et WEIBEL, Raymond. — Revision des Violacées péruviennes. (Candollea VIII, p. 190-222, 1941.)

Idem. — Violaceae in Macbride, Fl. Peru. (Field Mus. Bot. Ser. XIII, part IV, 1, p. 56-82, 1941.)

BECHERER, Alfred. — Beiträge zur Kenntnis der Walliser Flora. (Ber. Schweiz. Bot. Ges., LI, p. 326-337, 1941.)

Idem. — Sur la distribution du *Polystichum setiferum* (Forsk.) Th. Moore en Suisse et dans les régions limitrophes. (Boll. Soc. Tic. Sc. Nat., anno XXXVI, p. 1-18, 1941.)

Idem. — Floristische Beobachtungen auf der Simplon-Südseite. (Bull. Murith., LVIII, p. 113-121, 1941.)

Idem. — Kommt *Minuartia Villarsii* im Wallis vor ? (Bull. Murith., LVIII, 1940-41, p. 121-122, 1941.)

BINZ, Auguste et THOMMEN, Edouard. — Flore de la Suisse, y compris les parties limitrophes de l'Ain et de la Savoie. (1 vol. in-8, Lausanne 1941, XXXVI pp. et 423 pp., avec 1 carte et 41 + 376 figures.)

BURNAT, Emile. — Botanistes qui ont contribué à faire connaître la flore des Alpes-Maritimes. Seconde édition revue et augmentée par Fr. Cavillier. (Riviera Scientifique, Mémoire V, 1940-41, 94 pp. in-8, Nice 1941 ; Boissiera, fasc. V, 3^e article.)

CAVILLIER, Fr. — Voyez Burnat, Emile.

FEINBRUN, Naomi. — A monographic study of the genus *Bellevalia* Lapeyr. (Palestine Journ. of Bot., Jerusalem Ser., I, p. 131-142 et 336-409, 1941.)

GÄUMANN, Ernst. — Zur Kenntnis einiger Umbelliferen-Puccinien. (Ber. Schweiz. Bot. Ges. LI, p. 143-164, 1941.)

GLÜCK, Hugo. — Kritische Untersuchungen über das Indisch-asiatische Pfeilkraut. (Engl. Bot. Jahrb. LXXII, 1, p. 1-68, 1941.)

HOCHREUTINER, B.-P.-G. — Safeguarding of types. (Journ. of Bot. LXXVIII, p. 92-94, 1940.)

Idem. — A la mémoire d'un savant : Hans Schinz (Boissiera V, 6 pp., 1941.)

Idem. — Préface à l'article Roberty, Etude phytogéographique de l'Afrique occidentale française et Commentaire du tableau de l'évolution des associations végétales de cette région. (Candollea VIII, p. 83-85 et 135-137, 1940.)

Idem. — Introduction aux Index des publications de l'Institut de botanique systématique. (Candollea VIII, p. 244-248, 1941.)

JACQUES-VUARAMBON, Roger. — Etude sur le *Bunium Bulbocastanum* L. (Univ. de Genève, Fac. des Sc., Thèse N° 1002, 43 pp. in-8, Genève 1940.)

MEYER, Kurt-H. et FULD, Maria. — Recherches sur l'amidon. XVII. L'amidon du riz collant. (Helvetica Chimica Acta, XXIV, fasc. 7, p. 1404-1407, 1941.)

MOLDENKE, H.-N. — A monograph of the genus *Baillonia*. (Darwiniana, V, p. 155-177, 1941.)

Idem. — Contributions to the Flora of Extra-Tropical South America. II et III. (Lilloa, pp. 285-338 et 419-440, 1941.)

Idem. — Additional notes on the genus *Aegiphila*, VII. (Phytologia II, n° 2, pp. 57-64, 1941.)

PAMPANINI, R. — L'opinione mia e quella del dott. Masao Kitagawa su alcune *Artemisia* della Manciuaria. (Nuevo Giorn. bot. Ital., N.S., XLVII, p. 458-463, 1940.)

REGEL, C. DE. — Contributions à la connaissance de quelques *Tragopogon*. (Candollea VIII, p. 173-180, 1941.)

Idem. — Angalu sistematika II. (Cours de systématique à l'usage de l'Université. 220 pp., Kaunas 1940, paru 1941.)

Idem. — Die Vegetationsverhältnisse der Halbinsel Kola, 5. Lief. (Fedde Repert., Beih. LXXXII, 5, p. 529-624, cartes 45-55, 1941.)

Idem. — Florae Graecae Notulae. I. (Candollea VIII, p. 222-242, 1941.)

- Idem.* — Was ist « angewandte Botanik » ? (Angewandte Bot. XXIII, p. 121, 1941.)
- Idem.* — Beiträge zur Kenntnis von mitteleuropäischen Nutzpflanzen. I. u. II. (Angewandte Bot. XXIII, p. 118-123 et 137-151, 1941.)
- Idem.* — Naturalisation und Pigmenttypen. (Die Gartenbauwissenschaft XVI, p. 136-162, 1941.)
- Idem.* — Extensive Melioration der Niedermoore in den Pripet-Sümpfen. (Angewandte Bot. XXIII, p. 361-405, 1941.)
- Idem.* — Rolle und Aufgaben der botanischen Gärten. (Schweizer Garten 1941, p. 52-55.)
- Idem.* — Zur Frage des Anbaus der Sojabohne. (Schweizer Garten 1941, p. 119-120.)
- Idem.* — Schweizer Weinreben in Litauen. (Schweizer Garten 1941, p. 243.)
- Idem.* — Der Warzen-Spindelbaum — eine Guttapercha Pflanze. (Die Umschau, 1941, Nr. 16, p. 251-252.)
- Idem.* — Aufgaben der angewandten Botanik im europäischen Wirtschaftsraum. (Die Umschau 1941, Nr. 29, p. 449-451.)
- Idem.* — Articles de journaux quotidiens et hebdomadaires sur la géographie des pays en guerre et particulièrement sur la Russie (9 articles.)
- ROTHMALER, Werner. — Monographie der Gattung *Petrocoptis* A. Br. (Engl. Bot. Jahrb. LXXII, 1, p. 117-130, 1941.)
- THOMMEN, Edouard. — Voyez Binz, Auguste et Thommen, Edouard.
- WEIBEL, Raymond. — Fleurs cléistogames particulières chez certaines Violettes chiliennes. (C.R. Soc. Phys. et Hist. Nat. Genève, LVIII, p. 146-148, 1941, et in Boissiera V.)

II. Jardin botanique

Personnel. — Dans le courant de l'année, quatre de nos jardiniers ont été mobilisés à différentes époques ; ils ont été remplacés par des supplémentaires. En outre, 5 chômeurs ont fait environ ¹ 180 journées de travail. Si l'on ajoute à cela les 379 journées faites au Conservatoire de botanique (et 688 faites à l'Herbier Boissier), on arrive au total approximatif de 1247 journées pour lesquelles il a été versé plus de fr. 14.000,— de salaires ², représentant des prestations pour l'assistance par le travail.

Travaux extraordinaires. — Grâce aux chômeurs, nous avons pu poursuivre la construction du mur fleuri et de notre rocaille de démonstration, derrière les petites serres. Pour cela, le Service des parcs et promenades nous a fait don de huit camions de terre et le Service des cimetières de trois camions de pierres rustiques. Nous remercions sincèrement ici les directeurs de ces Services. En outre, nous avons acheté 4 m² de tuf.

Une quinzaine de conifères ont été plantés dans la partie supérieure de cette rocaille et 700-800 plantes alpines ont servi à la décoration.

Le Service des bâtiments a fait repeindre les trois petites serres et le grand portail d'entrée du Jardin. Il a fait remplacer une chaudière dans la grande serre et il a fait revêtir de lattes de bois une partie des ferrures de la petite serre à Orchidées.

Comme l'année passée, à cause des restrictions de chauffage, nous avons dû transporter le contenu des petites serres dans la grande qui, seule, a été chauffée. Toutes ont dû être fermées au public, cet hiver.

Sur l'initiative de M. Bähni, le personnel de l'Herbier et du Jardin a sollicité et obtenu du Conseil administratif la jouissance temporaire de deux pelouses dans la partie supérieure du Jardin, afin d'y planter des pommes de terre et des légumes divers, conformément aux ordonnances fédérales, dites du plan Wahlen.

Cette culture de pommes de terre, d'environ 2400 m², sera faite en coopération, ainsi que le défonçage des pelouses. La plantation et la culture des légumes seront laissées à l'initiative individuelle, sous réserve de certaines restrictions nécessaires à cause de l'esthétique.

M. Larderez a bien voulu se charger de la direction technique et des directives à donner à chacun.

Travaux ordinaires. — Les travaux courants d'entretien, labourage, etc., ont pu être exécutés normalement, grâce aux ouvriers supplémentaires.

Les cultures d'expérience ont été continuées sur la demande du prof. Mirimanoff.

Après épuisement des allocations de quelques amis généreux — mentionnés dans notre dernier rapport — en faveur d'un chômeur calligraphe, la confection des étiquettes a pu être confiée à d'autres chômeurs ayant des capacités analogues. Ceux-ci nous ont fait également plusieurs tableaux explicatifs très utiles, indiquant aux visiteurs l'ordre dans lequel les plantes sont rangées dans le Jardin.

Enfin, nous avons acheté une bâche neuve pour la grande serre.

¹ Voir note 1 à la p. 73.

² Les démobilisés touchent souvent des sursalaires familiaux.

Visites. — Le Jardin continue à être très fréquenté. La C.G.T.E. ayant accepté de faire figurer, à côté de l'inscription B.I.T., le nom de notre institution sur son poteau indicateur, à la place Cornavin, et sur ses horaires, beaucoup de gens qui ignoraient notre existence se sont empressés de venir voir nos plantations et, particulièrement, nos rocailles et nos serres.

Les écoles qui sont venues au Conservatoire ont visité en même temps le jardin. Pour celui-ci, il y eut encore beaucoup d'autres visiteurs qu'il est impossible de recenser. Il faut citer pourtant les auditeurs du cours de botanique systématique de l'Université, les étudiants en pharmacie qui ont fait trois visites sous la conduite du prof. Mirimanoff, les apprentis jardiniers guidés par M. Hochstetter, diverses classes de l'école secondaire, de l'école ménagère, et même des élèves de l'Ecole d'horticulture d'Oeschberg (Berne).

Acquisitions et dons. — Les échanges de graines ont été réduits à peu près à néant, à cause de la guerre. Nous ne recevons plus de catalogues de jardins botaniques à l'étranger, ou bien ils ne contiennent que des vulgarités. Comme l'année précédente, nous-même n'avons pas publié de catalogue.

M. Zimmermann nous a rapporté quelques plantes alpines de ses excursions et M. Weibel quelques plantes alpines aussi et deux boutures d'arbres rares ; qu'ils soient ici sincèrement remerciés.

Prestations. — Comme les années passées, nous avons fourni des matériaux au Collège, à l'Ecole des Beaux-Arts, à l'Université, laboratoires des prof. Chodat, Mirimanoff, Hochreutiner et en particulier à M. le Dr Cortési, privat-docent, qui a créé un nouveau cours fréquenté par de nombreux étudiants.

Nous avons pu livrer d'assez fortes quantités de feuilles de *Prunus Laurocerasus* pour études à M. Lang, des graines d'*Atropa Belladonna* aux laboratoires Sauter qui se sont aussi renseignés en détail sur la culture des plantes officinales. 23 espèces d'*Allium*, *Muscari*, *Scilla*, *Ornithogalum*, ont été envoyées au prof. Gäumann, du Polytechnicum de Zurich. Des semis de plantes alpines et une culture spéciale d'*Anthyllis*, *Poa* et *Alchemilla* ont été effectués pour le jardin de La Linnea, à Bourg-St-Pierre, et 16 plantes d'orchidées ont été remises au Jardin botanique de Bâle.

CHAPITRE X

PRIX UNIVERSITAIRES

A) *Fondation Disdier.* — Dans sa séance du 12 septembre 1865, le Conseil municipal a accepté le legs fait à la Ville de Genève par M. Henri DISDIER, avocat, décédé à Genève le 5 octobre 1864, d'une somme de fr. 40.000,—, à charge par elle d'en verser annuellement les intérêts à l'Académie pour la fondation du prix Disdier (philosophie morale) et de ses deux rameaux, les prix Humbert (philosophie) et Ador (histoire).

La Ville de Genève, propriétaire du legs, gère le capital et assure le versement des intérêts au compte de l'Université de Genève.

B) *Fondation Amiel.* — Par sa donation, en date du 20 avril 1885, M^{me} Laure STROEHLIN-AMIEL a constitué un fonds inaliénable de fr. 25.000,— capital qui est administré par la Ville de Genève, à charge par elle de servir les intérêts qui sont affectés à un prix de fr. 2.000,—, à décerner tous les deux ans, à la suite d'un concours, par la Faculté des Lettres, à l'auteur d'un ouvrage du domaine de la philosophie ou de la littérature.

Cette donation faite par M^{me} Stroehlin-Amiel, en souvenir de son frère, le professeur Henri-Frédéric AMIEL, et afin d'encourager dans l'Université de Genève les études auxquelles il a consacré sa vie, a été acceptée par le Conseil municipal en date du 8 mai 1885.

CHAPITRE XI

FONDATEMENTS ET BOURSE CHARLES GALLAND

Dans sa séance du 22 juillet 1941, le Conseil administratif a modifié les articles 2 et 4 du règlement général des bourses d'études et concessions d'ateliers pour l'encouragement des arts et des industries d'art (Fondations Lissignol, Chevalier, Galland) du 24 janvier 1939, modifié le 26 avril 1940.

Il a renouvelé les membres temporaires et suppléants des deux commissions et a désigné le thème de la bourse Galland 1941 : 1) *Email* ; 2) *Ebénisterie*. Pour cette branche, le choix a été porté sur : « Une petite table de studio en ébénisterie, pouvant comporter l'emploi de matières diverses : glace, métal, etc., et offrir des dispositions agréables pour liseurs, fumeurs, dégustateurs, etc. Un projet de chaise ou fauteuil s'harmonisant au meuble sera joint à l'envoi. »

Le 14 novembre, le Conseil administratif a ratifié les préavis de la commission et a décidé d'accorder les récompenses suivantes :

**Fondations Théodore Lissignol et Jean-Isaac Chevalier
et ateliers de la Maison du Faubourg**

Bourse Lissignol, 1^{re} année. — M^{lle} Rosemonde KRBEK, Genevoise, sculpteur ; MM. Jean-Pierre ROLL, Genevois, peintre ; Franck CHABRY, Soleurois, peintre.

2^{me} année. — M. Maurice BLANCHET, Genevois, sculpteur ; M^{lle} Marcelle BOVY, Genevoise, peintre.

3^{me} année. — M^{lle} Georgine DUPONT, Genevoise, peintre.

Bourse Galland

Email. — M^{lle} Nelly RICHARD, Bernoise.

Ebénisterie. — M. Jean-Paul HABERJAHN, Vaudois.

CHAPITRE XII

ÉCOLES ENFANTINES ET PRIMAIRES

Le rapport sur la gestion du Conseil d'Etat traite des questions relatives à l'enseignement et au corps enseignant.

Le présent chapitre mentionne tout ce qui est relatif aux bâtiments scolaires (entretien, réparations) dont la Ville a la charge ; le Service social, chapitre III, donne des renseignements sur les œuvres scolaires.

Colonies de vacances. — Dans les conditions actuelles, il n'a pas été possible d'utiliser les colonies de vacances situées en Haute-Savoie. Mais, grâce à l'autorisation obligeamment accordée par M. le colonel divisionnaire Petitpierre, le cabane militaire de Bretaye-sur-Villars a pu être occupée. Etant donnée la place disponible, on a pu adjoindre à la colonie des Eaux-Vives, des enfants de Chêne-Bougeries et un certain nombre de petits Français du groupe Rotary. Tous ont fait un excellent séjour à Bretaye. La compagnie des chemins de fer électriques Bex-Gryon-Villars-Chesières et Villars-Bretaye a bien voulu accorder des conditions spéciales pour le transport des petits colons.

Les colonies de vacances stationnées le long du Jura ont toutes pu fonctionner.

Le Département de l'instruction publique et la Ville ont accordé des allocations spéciales à la colonie de vacances « Vivre ».

Dans sa séance du 7 octobre, le Conseil administratif a arrêté la répartition de la subvention de la Ville de Genève en faveur des colonies de vacances de 1941.

Pour commémorer le 650^{me} anniversaire de la fondation de la Confédération, les écoles de tout le pays furent conviées à faire un pèlerinage aux lieux historiques de la Suisse primitive et tout particulièrement à la prairie du Grutli.

D'importantes réductions sur les prix de transport furent consenties par les C.F.F. Désireux de favoriser ces voyages en Suisse centrale et de permettre aux plus grands élèves des classes primaires d'y participer, une subvention fut accordée par le Conseil municipal qui porte un vif intérêt au développement du sentiment patriotique de notre jeunesse.

En plusieurs convois, les élèves des 5^{me} aux 8^{me} années primaires visitèrent les lieux témoins du passé héroïque de la Suisse. Ils en garderont, gravé dans leur cœur, un souvenir heureux. Ces convois ont tous été accompagnés par des membres du Conseil administratif.

A l'occasion également de ce 650^{me} anniversaire, le Conseil fédéral proposa aux gouvernements cantonaux d'organiser des « Landsgemeinde » d'écoliers.

Le Département cantonal de l'instruction publique chargea les autorités de la Ville de faire coïncider les traditionnelles fêtes des « promotions » avec une manifestation patriotique de la jeunesse scolaire.

Pour donner une ampleur particulière à cette fête solennelle, la Ville prépara, selon le plan général établi par l'Etat, une « Landsgemeinde » des enfants des 3^{me} aux 8^{me} années primaires.

Un cortège, formé de gendarmes, d'un détachement de soldats, d'une dizaine de corps de musique et de 7.000 enfants précédés par les autorités, eut lieu le samedi 5 juillet de la promenade du Lac au parc des Eaux-Vives, lieu de rassemblement de tous les enfants.

A 17 heures, sur la grande pelouse où fut dressée une estrade, la cérémonie de la « Landsgemeinde » débuta. Toute l'assemblée chanta « l'Hymne à la Patrie » d'Otto Barblan, puis ce fut le lever du drapeau au grand mât, tandis que l'Harmonie Nautique jouait le « Salut au drapeau » et que des sections d'infanterie et de gendarmerie présentaient les armes. Le chef du Département de l'instruction publique prononça une allocution patriotique. Un chœur chanta « Cé qu'è l'aino », qui fut suivi d'un chœur parlé « Notre Armée », d'une ronde « la Marche des drapeaux », de Jaques-Dalcroze, de la lecture d'un extrait du pacte de 1291 par M. Hermann, d'un chœur parlé « Serment de la jeunesse », puis du « Cantique suisse » chanté par tous les participants.

Après cette cérémonie, les enfants des écoles de la Ville se rendirent au parc La Grange où ils eurent leurs réjouissances habituelles.

La fête des « promotions » des élèves des écoles enfantines, auxquels s'étaient joints les élèves des 1^{er} et 2^{me} degrés des écoles primaires, eut lieu par un très beau temps à la promenade des Bastions, le 3 juillet. Cette fête qui réunit près de 4.000 enfants obtint comme toujours un plein succès.

Les cérémonies de distribution de prix aux élèves des écoles primaires eurent lieu le vendredi soir 4th juillet pour les classes de préapprentissage et le dimanche 6 juillet pour toutes les autres classes.

STATISTIQUE DES ÉCOLES ENFANTINES AU 1^{er} DÉCEMBRE 1941

Cité :	Ecoles	Nombre de classes	Filles	Garçons	Genevois	Confédérés	Etrangers	Total
Crochettes		3	45	44	22	58	9	89
Terreaux		4	42	54	26	59	11	96
Môle		5	71	58	31	79	19	129
Maison des petits		3	32	47	30	41	8	79
St-Antoine		6	78	73	63	68	20	151
		21	268	276	172	305	67	544
<i>Plainpalais :</i>								
Roseaie		4	53	49	30	60	12	102
Cluse		2	36	25	21	28	12	61
Hugo de Senger		5	64	73	42	86	9	137
Carl Vogt		5	66	72	43	83	12	138
Coulouvrenière		4	44	50	24	63	7	94
		20	263	269	160	320	52	532

<i>Eaux-Vives :</i>	Ecoles	Nombre de classes	Filles	Garçons	Genevois	Confédérés	Etrangers	Total
Montchoisy		4	51	55	42	45	19	106
Eaux-Vives		2	34	24	30	21	7	58
Villereuse		4	49	58	43	48	16	107
		10	134	137	115	114	42	271
<i>Petit-Saconnex :</i>								
St-Jean		4	48	70	34	76	8	118
Geisendorf		2	25	27	17	28	7	52
Crêts		2	17	36	25	26	2	53
Asters		5	73	72	36	95	14	145
		13	163	205	112	225	31	368
<i>Aire (enfants domiciliés sur la Ville)</i>								
		1	9	11	8	12	—	20
Totaux		65	837	898	567	976	192	1.735

STATISTIQUE DES ÉCOLES PRIMAIRES AU 1^{er} DÉCEMBRE 1941

<i>Cité :</i>	Ecoles	Nombre de classes	Filles	Garçons	Genevois	Confédérés	Etrangers	Total
Croquettes		12	173	206	105	234	40	379
Rue Necker		6	25	105	31	88	11	130
James Fazy		13	381	—	99	228	54	381
Rue de Berne		9	—	265	73	154	38	265
Rue de Neuchâtel		10	255	23	62	176	40	278
Grutli		10	—	268	75	149	44	268
Malagnou		15	374	78	326	180	46	452
Casemates		8	—	234	104	91	39	234
Bougeries		2	13	25	16	22	—	38
		85	1.221	1.204	791	1.322	312	2.425
<i>Plainpalais :</i>								
Roseraie		17	189	289	161	250	67	478
Cluse		4	95	20	40	62	13	115
Hugo de Senger		12	220	150	122	185	63	370
Mail		17	242	243	147	257	81	485
Coulouvrenière		4	60	48	26	71	11	108
		54	806	750	496	825	235	1.556
<i>Eaux-Vives :</i>								
Rue des Eaux-Vives		15	235	191	156	201	69	426
Rue du 31-Décembre		13	206	200	173	175	58	406
		28	441	391	329	376	127	832

<i>Pt-Saconnex</i> :	Ecoles	Nombre de classes	Filles	Garçons	Genevois	Confédérés	Etrangers	Total
St-Jean		20	314	287	185	365	51	601
Geisendorf		3	43	42	35	43	7	85
Crêts		6	96	92	73	103	12	188
Asters		7	205	11	57	146	13	216
Servette		6	—	192	71	107	14	192
Sécheron		6	85	111	63	110	23	196
		48	743	735	484	874	120	1.478
Aïre (enfants domiciliés sur la Ville)		1	6	11	8	7	2	17
<i>Etablissements spéciaux :</i>								
Classes spéciales		15	76	150	61	141	24	226
Maison des Charmilles		3	3	39	24	15	3	42
Ecole-jardin		3	—	33	11	18	4	33
Home des sourds		3	19	15	8	18	8	34
Foyer de la Forêt		1	5	16	10	10	1	21
		25	103	253	114	202	40	356
Totaux		241	3.320	3.344	2.222	3.606	836	6.664

BATIMENTS ET MOBILIER SCOLAIRES

Arrondissement Cité

Ecole du Grulli. — Livraison de mobilier pour les classes de pré-apprentissage par des bancs modernes soit 32 tables et 64 chaises. Installé le téléphone au 3^e étage. Construction de 5 garages au rez-de-chaussée. Peinture de 2 classes n^{os} 14 et 18. Transformé l'installation du chauffage central à vapeur à basse pression en une installation à eau chaude avec adjonction d'un groupe moto-pompe et installation de nouveaux radiateurs.

Ecole des Casemates. — Salle de gymnastique, installé un jeu de basket. Transformation de l'installation des perches en fer avec chariots mobiles. Peinture de 2 classes n^{os} 14 et 15. Installation de 35 diffuseurs Régent-Futura dans 7 classes ainsi que transformation complète de l'éclairage de la cage d'escalier dans les 4 étages.

Ecole Ferdinand Hodler. — Installation de 13 portes dans les différents W.C. Réfection complète de 2 classes n^{os} 16 et 18. Réfection complète des placages, membrons, noues, etc., de la toiture et peinture de tous les fers-blancs.

Ecole rue Necker. — Refait les dalles avec chape étanche aux 2 étages des W.C. et urinoirs ainsi que les plafonds ; installé 9 diffuseurs dans 3 classes n^{os} 8, 13 et 15 ; installé des volets fer dans l'appartement du concierge.

Ecole du bd. James Fazy. — Fourniture de 26 tables et 26 chaises modernes. Peinture des classes n^{os} 5 et 8. Installé 3 diffuseurs dans la classe n^o 18.

Ecole primaire des Cropettes. — Création d'une salle de cinéma au 1^{er} étage. Peinture complète de la classe n^o 15 ainsi que les W.C. et urinoirs à 2 étages. Installation de 2 garages à vélos sous les préaux couverts.

Ecole rue de Berne. — Installé les bancs de 7 classes sur rails et galets. Installé 5 diffuseurs dans une classe au 1^{er} étage.

Ecole rue de Neuchâtel. — Installé 2 appareils-régulateur Rématic pour le chauffage central. Transformé les 23 vitrages dans la toiture à brisis et réparé les membrons. Remplacé le réchauffeur à eau chaude pour le service des douches. Peinture du bureau de la directrice et réparé le fourneau des cuisines scolaires.

Ecole enfantine de St-Antoine. — Transformé l'installation du chauffage dans l'appartement du concierge.

Ecole enfantine des Terreaux. — Travaux d'entretien courant.

Ecole enfantine des Cropettes. — (Occupé par la troupe).

Ecole enfantine rue du Môle. — Réparé le berceau de la toiture. Réparation complète de la toiture, remplacé les doublages, placages, etc. Remplacé le lino de la salle de jeux au rez-de-chaussée.

Arrondissement des Eaux-Vives

Ecole enfantine et primaire de la rue des Eaux-Vives. — Bâtiment I. Remplacé la chaudière des douches ainsi que le réservoir d'eau chaude.

Bâtiment 2. — Pose de stores pour l'obscurcissement dans la salle de la chorale.

Bâtiment 3. — Travaux ordinaires d'entretien.

Ecole primaire rue du 31-Décembre. — Installation complète de 5 W.C. modernes et urinoirs au 1^{er} étage. Rénové 100 dessus de bancs en vernis brillant extra dur. Ravalement de la façade postérieure. Transformation du berceau ainsi que réparation de la toiture.

Gymnastique. — Installé un jeu de basket ainsi que 2 paires d'anneaux. Remplacé l'élément avant de la chaudière de l'école ainsi que le 2^e élément de la chaudière de la salle de gym.

Ecole enfantine de Montchoisy. — Réparation de la toiture et peinture des fers-blancs.

Ecole enfantine de Villereuse. — Réparé la toiture. Remplacé 1 élément de la chaudière ainsi que les niples du dôme.

Arrondissement de Plainpalais

Ecole enfantine et primaire de la Roseraie. — Pose de lino dans 16 classes sur les podiums. Pose de 20 diffuseurs dans 4 classes.

Ecole primaire de la Cluse. — Réparé le placage de la toiture. Réparé 17 stores de la façade. Transformation dans la cuisine du concierge.

Ecole enfantine du boulevard Carl Vogt. — Réparé le parquet des 2 classes du 2^e étage. Réparation des stores et des lino. Remplacé les cheneaux des toitures sur 2 façades. Peinture complète des 5 classes, vestibule et cage d'escalier du 2^e.

Ecole enfantine et primaire Hugo de Senger. — Travaux ordinaires d'entretien.

Ecole du Mail. — Agrandi la surface de chauffe des chaudières, ajouté 3 éléments. Pose de 3 autoportes aux chaudières. Réparation des lino dans 23 classes. Peinture des fenêtres dans la salle de gymnastique, façade préau. Pose de 30 portes de W.C. Transformation des téléphones, bureau de la direction.

Ecole primaire de la Coulouvrenière. — Chauffage. Pose de vannes d'arrêt sur le réseau allant à l'école enfantine, ainsi que transformation du chauffage en sous-sol.

Ecole enfantine de la Coulouvrenière. — Ecole fermée pour raison d'économie.

Salle de gymnastique de la rue des Vieux-Grenadiers. — Travaux ordinaires d'entretien.

Arrondissement du Petit-Saconnex

Ecole enfantine et primaire de Saint Jean. — Augmenté la surface de chauffe de quelques radiateurs. Peinture de la classe n° 6, bureau du directeur et économat. Remplacé le lino jaspé dans une classe.

Ecole enfantine et primaire des Crêts. — Installation de sonneries pour l'école enfantine et de lampes sous le préau couvert. Remplacé le chauffe-bains Junker dans l'appartement du concierge. Peinture d'une classe au rez-de-chaussée dans l'ancienne école enfantine. Réparation de la toiture, ferblanterie, berceau, etc., de l'ancien bâtiment, salle de gymnastique. Ravalement des 5 façades de l'ancien bâtiment. Installé 3 diffuseurs dans une classe.

Ecole primaire de Sécheron. — Installé un jeu de basket dans la salle de gymnastique. Réparé les linos des classes. Transformé la canalisation en sous-sol bâtiment de gymnastique.

Ecole primaire des Asters. — Salle de gymnastique. Remplacé 5 stores.

Ecole enfantine des Asters. — Modifié l'installation du chauffage. Réparé la toiture et peinture de la ferblanterie.

Ecole de la Servette. — Raboté et peinture de 42 dessus de bancs. Installé un garage à vélos.

Ecole enfantine et primaire des Charmilles. — (Occupées par la troupe.) Surélévation de la charpente de la toiture du grand bâtiment. Création de combles. Reprise du bâtiment en sous-œuvre pour la création d'une cuisine et d'un réfectoire. Installé le chauffage central, installation sanitaire, et fourneau avec bouilleur.

Ecole Geisendorf. — Transformation de la canalisation et construction de cheminée. Remplacé en partie les cheneaux de la toiture. Réparation de la chaudière.

COLONIES DE VACANCES A BASSINS

Travaux ordinaires d'entretien ; réparation aux appareils de relais au réservoir à eau aux Plattets ; vérification du fonctionnement de l'installation d'eau. Remplacé la cuvette des W.C. de la salle de bains ; travaux divers de menuiserie ; réparé le plafond aux combles. Revision complète des toitures, habitation du gardien, grand bâtiment, cuisine, infirmerie et principalement sur le réfectoire.

STATISTIQUE DES CONCESSIONS DE SALLES DANS LES BATIMENTS SCOLAIRES

Nombre de sociétés ou groupements ayant utilisé des locaux	130
» de séances tenues par ces sociétés ou groupements	6.057
» de concessions diverses en 1941	131

CHAPITRE XIII

SERVICE DES PARCS ET PROMENADES

Chef de Service : M. Eric Bois

Personnel. — Le personnel du Service des promenades comprenait au 31 décembre 1940 : 1 chef de service, 1 jardinier-chef, 1 commis-dessinateur de première classe, 61 jardiniers (dont 9 piqueurs), 1 mécanicien, 1 menuisier. Total : 66.

Il comptait au 31 décembre 1941 : 1 chef de service, 1 jardinier-chef, 1 commis-dessinateur de première classe, 63 jardiniers, 1 mécanicien, 1 menuisier. Total : 68, soit deux jardiniers de plus.

Ce sont les deux jardiniers de M^{me} Alfred Bertrand, que la Ville de Genève s'était engagée à prendre dans ses services lorsque la totalité du domaine deviendrait sa propriété, ce qui s'est produit le 7 septembre, par suite du décès de M^{me} Alfred Bertrand.

Un très grand nombre d'ouvriers temporaires ont été occupés dans nos cultures et sur nos chantiers, en particulier pour l'abattage de bois de feu au Bois des Frères, dans les cultures municipales de légumes, pour la distribution des pommes et pommes de terre aux familles dans la gêne et pour nos différents travaux spéciaux. Ils ont aussi été employés pour remplacer provisoirement ceux de nos ouvriers réguliers mobilisés. Ce personnel temporaire a été recruté uniquement parmi les soldats démobilisés sans travail, ce qui a permis de donner de l'ouvrage à beaucoup d'hommes momentanément sans emploi, par suite des difficultés que nous traversons. Nous avons toujours été très satisfaits du travail fourni par cette main-d'œuvre et nous avons opéré petit à petit une sélection pour conserver les meilleurs éléments et, en particulier, ceux ayant des charges de famille. Sans cette main-d'œuvre, il nous aurait été impossible d'entretenir nos parcs et d'entreprendre de nouvelles tâches. A titre d'indication, notre personnel a perdu 20.625 heures ou 2578 journées de travail par suite du service militaire et les ouvriers temporaires ont accompli 90.265 $\frac{3}{4}$ heures de travail et occasionné une dépense totale de fr. 138.263,60. Au moment des plus forts travaux, le nombre de ces démobilisés a atteint, pendant quelques semaines, le total de 88. Nous pensons qu'au point de vue social, cette utilisation de la main-d'œuvre est heureuse, car elle prouve éloquemment combien l'administration de la Ville de Genève cherche à donner de l'occupation aux mobilisés sans travail; elle contribue ainsi au maintien de la paix sociale. D'autre part, tous ces travaux furent des travaux utiles puisqu'ils avaient pour but de procurer du bois de feu et des légumes aux personnes de condition modeste et momentanément dans la gêne.

Le changement d'heure en été nous a mis dans l'obligation de prévoir un nouvel horaire de travail un peu différent et nous sommes arrivés à de très bons résultats, ménageant aussi bien les intérêts du personnel, qui s'est déclaré très satisfait, que les exigences de nos cultures et de l'entretien des parcs et promenades. Le jardinier Grivel, accidenté en juin 1939, a travaillé toute l'année au 50 % et pourra prochainement, nous l'espérons, recommencer au 100 %. Quelques accidents légers n'ont pas eu de suites graves et ont toujours été réglés très facilement par notre assurance-accidents.

Le chef de service a donné trois conférences avec projections lumineuses sur les promenades de la ville, il a participé comme juré aux divers examens de l'Ecole d'horticulture et à ceux de fin d'apprentissage, ainsi que le jardinier-chef et quelques-uns de nos piqueurs et jardiniers.

Chaque année, l'importance de notre service des promenades s'accroît, soit au point de vue de la décoration et de l'entretien de nos parcs, soit par l'augmentation du nombre des propriétés à entretenir, soit par suite de l'exécution de tâches nouvelles imposées par la guerre. Il ne nous est donc pas possible de mentionner ici tous les travaux effectués et nous devons nous borner à ne parler que des plus importants.

La Perle du Lac. — La statue « Diane chasseresse » qui se trouvait devant la villa Bartholoni et qui en avait été enlevée avant que la Ville ne devienne propriétaire du domaine, a été remise à la place qu'elle occupait jadis. Trois autres statues de marbre cédées par le Musée d'art et d'histoire ont été placées en différents endroits du parc où elles remplacent celles qui s'y trouvaient autrefois, du temps de M. Bartholoni, et qui ont disparu à la même époque que « Diane chasseresse ». Ce sont « Prisonnière d'Amour », « Vénus accroupie » et « Vénus de Médicis ». La pose de « Diane chasseresse » a nécessité un changement de formes et de dimensions du massif de fleurs devant l'entrée de la villa et celle de « Vénus accroupie », l'aménagement complet d'une petite pelouse et d'un bosquet de fond où nous avons planté 19 arbustes variés et 36 buis. Devant la villa et de chaque côté, nous avons remplacé de lourdes décorations florales par des plantations dites « en coquille », découpées dans le gazon et qui s'harmonisent mieux avec l'architecture du bâtiment. Un passage dallé en passe-pied a été créé dans une pelouse afin de faciliter la circulation du côté du parc Barton et d'éviter le cheminement du public dans le gazon. Ce mode de faire épargne la dépense d'un chemin et rend les mêmes services. L'entrée la Perle du Lac-Barton, près des communs, a été complètement restaurée, ainsi que les emplacements situés autour des anciens garages. Il a été planté 19 arbustes à feuillage persistant et 20 arbustes à fleurs.

Campagne Alex. Barton. — Enlevé une vieille tonnelle tombant en ruines et couverte de rosiers dégénérés ; refait à la place une pelouse, ce qui a dégagé un beau cèdre pleureur qui était caché en partie auparavant. Le sous-bois de fougères a été refait en entier et différentes plantes d'ombre ont été réparties par grandes taches.

Parc Mon Repos. — Rajeuni les bosquets qui entourent l'orangerie et planté 11 arbustes nouveaux. Placé aux deux entrées du parc un disque interdisant toute circulation de véhicules dans le parc.

Parc Alfred Bertrand. — M^{me} Bertrand étant décédée le 7 septembre, la partie de sa propriété qu'elle possédait encore est devenue propriété de la Ville de Genève et nous en avons l'entretien depuis cette date. Nous étudions actuellement l'aménagement des deux parties de ce parc, afin d'en faire un tout harmonieux et agréable pour le public. Cette propriété constitue un magnifique domaine qui sera certainement très apprécié de la population tout entière. Par suite du manque de combustible, nous avons transporté les plantes de la serre dans nos locaux du parc La Grange.

Parc La Grange. — Les quelques ormes secs ou malingres qui étaient plantés tout le long de l'entrée côté route de Frontenex et dont il ne restait plus que de rares exemplaires, ont été enlevés et une grande plantation de bouleaux a été faite, accompagnée de forsythia en demi-tige. Les bouleaux sont plantés par groupes de trois et il y en a 102 et les 42 forsythia placés en quinconce. Cette avenue formera, dans quelques années, une promenade ravissante et unique à Genève, car il n'existe nulle part une si longue allée de bouleaux. Nous avons refait les deux entrées côté rue William-Favre, regarni les bosquets derrière l'orangerie-crémèrie et planté en tout 123 aucubas, 2 ifs, 3 thuyas dorés et 29 arbustes à fleurs.

Les Parcs de La Grange et des Eaux-Vives ont été le centre des manifestations patriotiques du 650^e anniversaire de la fondation de notre pays par la jeunesse des écoles de tout le canton de Genève, ainsi que des fêtes des promotions. Grâce aux différentes mesures prises, tout s'est passé parfaitement et nous n'avons pas constaté le moindre dégât, malgré une affluence considérable.

Promenade du Lac. — Entouré le buste de Rodo de Niederhausen et l'appareil du limnimètre d'une haie de buis serrés afin de former un écran. Pour empêcher les chiens d'abîmer trop vite ces arbustes comme ils le font ailleurs, nous avons essayé une plantation de berberis (petits arbustes épineux) au pied des buis.

Promenade des Bastions. — Les représentations de *Guillaume Tell* ont nécessité l'occupation de toutes les pelouses entre le bastion Mirond et le palais Eynard, l'arrachage de quelques arbustes et d'un sapin et la suppression de quatre plates-bandes de fleurs. Tous les gazons ont été refaits entièrement, de suite après l'enlèvement des gradins et des décors. Les quatre plates-bandes supprimées seront remplacées par une nouvelle décoration plus harmonieuse en 1942.

Jardin des Cropettes. — Construit de petits murets autour des arbres conservés en bordure après l'enlèvement des grilles et qui se trouvent en surélévation. Refait de nouveaux écoulements pour l'eau et des sacs pour éviter le ravinement des chemins et remis en état l'entrée de l'école enfantine (actuellement cantonnement militaire), côté rue Louis Favre.

Bois de la Bâtie. — De grands travaux d'aménagement ont été exécutés en 1941 : la partie située au-dessus du « Tourniquet », en dessous de la pelouse devant le chalet, a été débarrassée de ses gros buissons, la barrière a été déplacée et nous avons créé une superbe esplanade avec un nouveau point de vue sur la ville entière et les montagnes. Le dégagement du chalet est maintenant complet. Une nouvelle haie de 270 charmilles formera une ceinture de verdure et les talus ont été plantés de 15 genêts jaunes qui, nous l'espérons, se développeront peu à peu et garniront ces pentes arides et exposées à la bise.

Les barrières qui dominent les falaises côté route de Saint-Georges et Nant Manant ont été dégagées entièrement et repeintes après remise en état des parties abîmées. Les marches de tous les escaliers ont été changées par le service de la voirie et les rondins de bois pourris ont été remplacés par des bordurettes en roche qui tiennent ainsi solidement un sol trop friable. Le colassage qui aurait empêché les ravinements n'a pas pu se faire par suite du manque de produits bitumineux. La parcelle de « La Tour » a été défrichée après la démolition de la villa, et, comme la situation actuelle

ne permet pas la possibilité de l'aménager en promenade, elle a été louée provisoirement à la Fédération des jardins ouvriers pour lotissement en petits jardins familiaux. Un passage a été créé entre les terrains des réservoirs et du camping et le bâtiment des toilettes de la Tour.

Quatre gros éboulements et de grosses coulées de boue se sont produits à l'entrée du Nant Manant et, d'accord avec le Département des travaux publics, nous avons pris des mesures de sécurité, soit fermeture du chemin pendant plusieurs semaines et destruction des parties dangereuses en surplomb. La barrière a été emportée sur plus de 25 mètres de longueur et environ 80 m³ de graviers ont obstrué le sentier. Le rond-point qui dominait le sentier a été supprimé à cause du danger, les bancs enlevés et placés ailleurs et la barrière de protection reportée plus en arrière. Nous avons établi des fossés de drainage à ciel ouvert sur le sommet et en arrière des moraines, pour récolter les eaux et éviter si possible les infiltrations dans le sous-sol. De nouveaux éboulements sont à prévoir. Leur suppression totale exigerait des travaux et des dépenses si considérables qu'ils ne peuvent être envisagés, car ils ne sont pas en rapport avec l'importance de ce passage.

Un gros affaissement s'est produit dans le sentier du bord de l'Arve et qui monte à la Tour. Le Département des travaux publics a fait construire un mur en béton armé, ancré dans le sous-sol durci du pudding, sur 15 mètres de longueur, seul moyen d'éviter la disparition du chemin qui, en cet endroit, est en surplomb.

Notre menuisier a refait à neuf le pont de bois situé entre le vieux réservoir et le petit lac. Le nombre de nos volatiles sur l'île et le lac a beaucoup diminué à cause de la difficulté que nous éprouvons à trouver de la nourriture en suffisance.

Sur la *Plaine de Plainpalais*, nous avons aménagé des installations provisoires de gymnastique pour les examens de culture physique post-scolaires. Nous avons terminé le jardin de la *Maison de la Radio*, dont une partie avait été faite l'année précédente ; nous avons planté deux érables de Virginie, créé une pelouse et planté des rosiers et des buis devant la façade ouest. Notre service a créé un petit jardin moderne sur la terrasse de l'immeuble 14, *rue de l'Hôtel de Ville* qui domine les Bastions et appartient à l'Etat de Genève. La voirie ayant arraché une lignée d'arbres et créé des pelouses autour de l'église du *Sacré-Cœur*, remise à neuf, nous avons semé des gazons et aménagé un grand massif de fleurs entre le Conservatoire et l'église du *Sacré-Cœur*. Nous avons terminé le jardin de l'école du *Petit-Saconnex*, aux Crêts, en plantant 187 buis à grosses feuilles pour cacher les clôtures en treillage, 7 bouleaux pyramidaux, 5 thuyas, 36 hortensias et 17 arbustes à fleurs. Le terrain aménagé rue Agasse-rue Weber a été planté de 6 bouleaux, 3 hêtres pourpres, 2 hêtres pourpres pleureurs et 4 peupliers. A la *rue de l'Encyclopédie*, nous avons semé une bande de gazon au centre de la chaussée après avoir planté 15 érables champêtres, essence qui ne prend pas de grandes proportions et ne risque pas de donner trop d'ombrage plus tard. Les pelouses de la *place Claparède* ont été entièrement refaites à neuf. Un nouvel écran de verdure a été planté derrière le buste de Claparède qui, auparavant, semblait un peu perdu (14 buis et 36 berberis pour essayer de protéger les buis des déprédations causées par les chiens). Nous avons profité de ces terrassements pour créer un petit chemin qui était réclamé depuis longtemps, à travers les pelouses, juste au-dessus de la fontaine. Au quai *Gustave Ador*, après la pose du monument de « La Brise », nous avons refait les pelouses en entier et planté une grande plate-bande qui en fait le tour et qui a été garnie de 480 rosiers « Distinction » et de 180 rosiers « Kirsten Poulsen ». Au square des *Casemates-boulevard Helvétique*, nous avons enlevé les petites barrières qui restaient encore ; à *Rive et place des Eaux-Vives*, refait entièrement les pelouses ; placé des bordurettes de roche autour des gazons refaits à neuf *place Jargonnant*, devant le temple ; planté 21 forsythia sur la faîte du mur de la *Treille* ; complété la petite haie de troènes panachés autour de la terrasse, devant la *Tour de Rive* (30 pieds) ; refait les plates-bandes autour de la *Villa Voltaire* ; refait les talus de la *promenade du Pin*, côté nord, et transformé les lourdes plates-bandes en des festons découpés dans le gazon et planté des cotoneasters rampants pour dissimuler les cheminées d'aération ; en face du *Musée d'art et d'histoire*, refait la pelouse en entier après avoir enlevé deux sapins bleus ; entouré les gazons d'une haie basse de 83 troènes panachés, planté deux ifs dorés pyramidaux et terminé par une décoration de deux écussons (suisse et genevois) avec un long feston fleuri ; planté les hors-lignes rectifiés *rue de Lauzanne*, *campagne Forget* (80 fusains et 68 arbustes et plantes vivaces) et *rue de Florissant*, 25 (27 arbustes et 50 rosiers) et engazonné les pelouses *campagne Mottu*, à *Florissant*.

A *Châtelaine*, dans notre pépinière, suite de la mise en état des terrains abandonnés, par minage de 3000 m² environ rendus ainsi à la culture; drainé une partie du terrain, placé de nouvelles canalisations pour l'arrosage, bétonné le grand hangar pour pouvoir entreposer notre bois de travail et le sécher convenablement (150 m² environ); planté un second fruitier, construit 5 couches de planches de béton, soit 40 châssis, pour notre multiplication et contreplanté une partie de nos arbres de pépinière. La dite pépinière est en pleine production et nous utilisons les arbres et arbustes pour nos plantations en ville. Le terrain disponible est utilisé pour nos cultures florales et pour nos cultures de légumes.

Les *arbres* sont toujours l'objet de tous nos soins, mais il est souvent difficile, dans la période que nous traversons, de trouver les produits antiparasitaires pour lutter contre les maladies et les insectes qui les attaquent. D'autre part, les relèves militaires nous privent souvent de notre main-d'œuvre qualifiée au moment où certains travaux doivent s'exécuter. Par suite du manque de produits à base de derris nécessaires pour lutter contre les galéruques, nos ormeaux n'ont pas pu être traités ces deux dernières années, ce qui constitue pour ces arbres un grand danger. Devant cette grave situation et après de nombreuses démarches, nous avons obtenu une certaine quantité de pirox en automne à la suite de l'arrivée d'un navire chargé de derris pour la Suisse et il nous sera possible de reprendre en 1942 les traitements qui avaient été interrompus et qui nous avaient donné de si bons résultats auparavant.

Il nous a été possible de procéder à de nombreux élagages de bois mort dans tous nos parcs, travaux longs, mais indispensables et que nous comptons pouvoir continuer régulièrement chaque année. Tout le système des câbles soutenant les grosses branches de platanes de la place Bel-Air, côté rue du Rhône, a été changé; des câbles neufs ont été posés, les colliers réajustés et des tôles neuves placées sur les anciennes et grosses coupes. Nous espérons ainsi pouvoir prolonger la vie de cet arbre pendant de nombreuses années. Les ailanthes de la rue Saint-Léger ont été rabattus pour donner du jour aux immeubles contigus et dont les locataires se plaignaient depuis plusieurs années. Un certain nombre d'arbres secs, malades et dangereux pour la circulation ont été abattus. Une partie d'entre eux a été remplacée de suite. La totalité de la plantation n'a pas pu se faire par suite du mauvais temps, elle sera complétée en 1942.

Arbres arrachés. — Promenade du Pin : 1 sequoia et un abies pinsapo. La Perle du Lac : 1 saule abattu par la bise; rue de Carouge : 1 orme sec; parc Bertrand : 12 cèdres secs depuis deux ans par suite du gel; square Albert Thomas : 2 tilleuls et 1 saule; place du Cirque : 1 petit marronnier atteint d'un chancre; Bastions : 1 orme et 1 marronnier secs; bd Helvétique : 2 platanes (pour construction d'une cabine électrique souterraine); talus de la Treille : 1 marronnier sec; avenue de Châtelaine : 2 ormes secs; campagne Barton : 1 peuplier tremble sec; rue de Berne : 1 ailanthe creux; crêts du Petit-Saconnex : 2 ormes secs; ch. de la Tourelle : 1 sorbier sec; avenue Louis Dunand : 1 marronnier sec; place des Eaux-Vives : 1 jeune orme cassé par l'orage; parc des Eaux-Vives : 1 tilleul abattu par l'orage; rue de la Servette : 1 celtis arraché par un fort coup de vent; Grand Quai : 1 platane mort par suite des fuites de gaz; chemin des Sports : 2 tilleuls secs et probablement empoisonnés; avenue de Châtelaine : 1 marronnier sec par suite d'un accident qui avait arraché une partie de l'écorce il y a une vingtaine d'années. Total : 39 arbres.

Arbres plantés. — Place du Cirque : 1 marronnier; parc Mon Repos : 1 marronnier (gros spécimen avec la transplanteuse); place de la Madeleine : 1 acacia devant abri D.A.; rue de l'Encyclopédie : 15 érables champêtres; La Grange : 102 bouleaux; Crochettes : 1 marronnier rouge; Pré l'Evêque : 1 celtis; quai Turrettini : 6 érables de Virginie; jardin de la Radio : 2 érables de Virginie; avenue Weber : 6 bouleaux, 5 hêtres, 4 peupliers; bd Carl Vogt : 3 gros platanes. Total : 147 arbres. Au quai Gustave Ador et suivant les directives du Département des travaux publics, nous avons changé de place et d'alignement 19 gros platanes avec la transplanteuse. Malgré le risque que couraient ces arbres, tous ont très bien repris, notre équipe de spécialistes ayant accompli ce travail d'une façon rapide et parfaite.

Décorations florales. — Nos décorations ont été très complètes cette année; malgré le travail nécessité par nos cultures de légumes, nous avons remis des fleurs partout. Même les fontaines, les garnitures de l'Ile Rousseau, les jardinières et les candélabres ont été fleuris. Nous avons utilisé

294.337 plantes (en 1940 : 230.155) et la plantation faite en automne 1941 pour le printemps 1942, qui n'est pas comptée dans les chiffres ci-dessus, mais sur 1942, est la plus importante que nous ayons jamais exécutée à Genève et sera la plus belle si l'hiver n'est pas trop rigoureux. Ajoutons qu'il faut augmenter ce nombre des 24.160 rosiers plantés à demeure (en augmentation de 660 sur 1940, soit plantation autour de « La Brise »), ce qui donne un total de 318.497 plantes. A titre de documentation, les décorations de 1939, l'année record avant la guerre, avaient compté 350.198 plantes, ceci spécialement par suite de fortes plantations de plantes bulbeuses dans les gazons, plantes qui refleurissent naturellement chaque année et que nous ne pouvons plus compter.

Nous savons, par les nombreuses marques de satisfaction qui nous ont été témoignées, que le public a beaucoup apprécié l'effort de la Ville de Genève pour fleurir nos parcs et promenades, même en temps de guerre. La section genevoise du Heimatschutz a même tenu à féliciter spécialement la Ville au nom de la population tout entière.

Vu la pénurie d'essence, il a été nécessaire, pour la plantation d'été, la plus importante, de louer un camion et un cheval pendant un mois entier. Notre service a exécuté comme d'habitude la décoration des salles de réceptions officielles de la Ville de Genève et de l'Etat, soit le château de La Grange, soit le Palais Eynard, le foyer du Théâtre, la salle de l'Alabama. Nous avons aussi fait, comme chaque année, la décoration de la Maison genevoise.

La coupe des gazons a été compliquée du fait que nous ne pouvons plus utiliser nos faucheuses et tondeuses à moteur et que tout le travail se fait, soit à la faux, soit avec les tondeuses à main. Ces difficultés ont été surmontées par l'emploi de la main-d'œuvre fournie par les soldats démobilisés sans emploi et en général l'entretien des pelouses a été presque le même qu'auparavant, sauf dans les parcs de Sécheron où nous avons laissé pousser l'herbe qui avait été attribuée à un agriculteur.

L'entretien des chemins devient très difficile car les émulsions bitumineuses sont presque introuvables, malgré le contingentement officiel et, d'autre part, les prix en sont prohibitifs lorsqu'on en trouve. Les 2000 kg. de colas qui nous ont été attribués après force démarches, ont été utilisés aux Bastions, dans les parcs de Sécheron, au parc de la Grange et dans celui des Eaux-Vives. Seules les réparations les plus urgentes ont été faites et les chemins secondaires ne peuvent plus être entretenus comme auparavant (en temps normal, il nous faut environ 30 à 35 tonnes de colas par année).

Les bancs. — Les longues mobilisations des premières années de la guerre nous avaient presque complètement privés des services de notre menuisier qui était au service militaire la plus grande partie du temps. Grâce au nouveau système des relèves, il a pu recommencer à fournir un travail suivi et il a repris peu à peu la remise en état de nos bancs, réfection qui, nous l'espérons, pourra être terminée en 1942. Nous avons remplacé 121 plateaux de bancs qui, presque tous, proviennent de nos réserves de bois de travail entreposé à Châtelaine. Tous les bancs du quai Wilson ont été réparés et vernis, de même qu'un très grand nombre d'autres bancs. Il n'est pas possible actuellement de les remettre à neuf dans leur totalité par suite du rationnement des vernis et de leur coût très élevé. Nous devons aller au plus pressé dans la limite des crédits qui nous sont accordés. Trois nouveaux bancs ont été posés aux Bastions, dans l'allée parallèle à la rue du Conseil-Général.

Nous avons profité d'un apport très abondant de sables et de graviers du lac à la campagne Barton et à la Perle du Lac et en avons mis en réserve environ 50 m³. Ce gravier à béton a été utilisé à faire des bases de bancs ; nous aurons un modèle unique de bases avec sièges de bois, les meilleurs pour s'asseoir et les plus difficiles à détériorer par les vandales, à cause de la solidité des plateaux dont ils sont formés. Ces bancs ont 2 m. 50 de longueur. Nous avons reconnu qu'il était préférable de placer davantage de bancs moyens que peu de grands bancs, car les promeneurs aiment souvent s'isoler plutôt que de se trouver 10 à 12 entassés à la même place.

Notre menuisier et nos jardiniers ont aussi placé 10 nouvelles balançoires dans nos parcs et jardins, balançoires montées sur une charpente métallique ancrée dans un lit de béton et qui résistera aux coups les plus durs. C'est un système proposé par notre service et qui paraît intéressant à utiliser. Ces balançoires ont été placées aux endroits suivants : Jardin quai Ch.-Page, Plaine de Plainpalais, La Grange, campagne Bertrand, Bastions, La Perle du Lac, parc Mon Repos, Cropettes, campagne Geisendorf, crêts de Saconnex. Elles ont rencontré partout un tel succès que, parfois, les

voisins se plaignent du bruit qu'elles occasionnent. Le jeu de sable du parc Bertrand, aux parois de bois entièrement pourries, a été refait en plots de béton.

Notre menuisier a terminé les 150 bacs de chêne pour nos grosses plantes. A part son travail ordinaire de réparations du matériel et d'outillage et les bancs dont nous avons déjà parlé, il a fait les travaux suivants : 15 brouettes (sans les roues), 12 coffres de couches de 4 châssis, 144 caisses (harasses) de manutention pour les pommes de terre, pour remplacer les sacs qui commencent à manquer, 150 caissettes de repiquage, 100 manches d'outils, des coffres pour soigner les outils, etc. Le manque de machines à notre atelier se fait toujours plus sentir et les locaux froids, sombres et trop exigus dans lesquels notre menuisier travaille constituent un gros inconvénient.

Signalons ici la réfection du mur de façade du bureau, parc Mon Repos, côté rue de Lausanne, les transports de paille de cantonnements militaires ou D.A. et la fête de Noël du personnel des promenades. Après une interruption de deux ans, elle a eu lieu le 14 décembre à l'école de Sécheron et a remporté un grand succès. M^{me} Jean Uhler et sa famille y assistaient, malgré l'absence de M. le conseiller administratif Jean Uhler, loin de Genève. Les retraités du service, les ouvriers temporaires et leurs familles avaient été gracieusement invités. Tous les enfants au-dessous de 15 ans ont reçu un jouet.

Matériel. — Notre bureau ayant pu engager pendant quelques mois un commis supplémentaire, il nous a été possible de mettre enfin au point notre inventaire complet et de marquer les outils de chaque quartier d'une couleur différente. Ainsi notre contrôle est très strict et chacun est responsable du matériel dont il a reconnu et signé le nombre et la composition. L'estimation totale du matériel des parcs et promenades se monte à la somme de fr. 563.395,—, sans compter le matériel végétal en culture et qui varie suivant les saisons. La valeur des plantes en culture pendant une année, ainsi que celle des plantes en réserve dans les serres, se monte à fr. 150.000,— environ. C'est donc un capital qu'il s'agit de protéger, protection toujours plus difficile dans des serres toujours plus délabrées.

Il a été nécessaire de changer entièrement la tuyauterie du chauffage des serres des Cropettes, car l'ancienne conduite, en cuivre et vieille de 50 à 60 ans, était complètement percée de toutes parts. Nous avons profité de ce travail pour chauffer deux couches de plus. Il y en a donc 6 au lieu de 4 qui sont raccordées à la chaudière. Ce changement de tuyauterie ainsi que celui de la chaudière en 1940, nous font économiser environ le 50 % du combustible que nous utilisions auparavant, tout en procurant une meilleure température dans les serres ; il nous évite aussi des frais de main-d'œuvre pendant la nuit lorsqu'il fait très froid, la chaudière marchant sans avoir besoin de recharge. A La Grange, il a aussi été nécessaire de revoir le chauffage des couches. Dans ces deux jardins, nous avons refait en entier avec des plots de béton de notre fabrication quatre couches anciennes qui s'éroulaient. Nous avons pu chauffer nos serres grâce à nos réserves de bois que nous utilisons pendant la journée, gardant le coke pour la nuit. La plus rigoureuse économie est partout observée.

Quatre cents châssis ont été passés à la peinture. Nous avons acheté trois galères neuves, deux remorques de bicyclettes pour les petits transports afin d'économiser l'essence des camions, trois tondeuses à main pour suppléer à la carence des tondeuses à moteur, 36 châssis pour couches et une petite serre portative en tubes d'acier, de 30 châssis, pour abriter certaines cultures et 30 châssis-cloches en fer pour la culture des plantes annuelles au printemps.

Un de nos camions Saurer, 2 BH, a été transformé pour traction au gaz de charbon de bois, ce qui nous permet de rouler sans trop de difficultés. Cette transformation l'a immobilisé plusieurs mois et l'autre Saurer a été mobilisé 3 mois au printemps. Tous deux ont été revernis en entier. Notre approvisionnement en essence nous a permis d'effectuer nos travaux en procédant avec la plus grande économie possible dans les parcours des camions et en ne les utilisant que pour les choses absolument nécessaires. Nous avons ouvert nos citernes d'essence dans lesquelles se produisaient des infiltrations d'eau et nous avons changé la tuyauterie. Nous avons profité de ce travail pour installer un système complet de contrôle de l'essence utilisée, ce qui ne pouvait pas se faire aussi sérieusement auparavant. Nous avons installé dans l'atelier de notre mécanicien au parc La Grange, les deux moteurs électriques et le tour que nous avons achetés l'année précédente, ce qui nous permet d'effectuer certains travaux que nous ne pouvions pas faire nous-mêmes.

Au *jardin de Saint-Jean*, nous avons construit un abri couvert de plaques de tôle, dissimulé derrière un bosquet, pour entreposer au sec nos galères et nos brouettes qui ne pouvaient entrer dans notre chambre à outils, trop petite.

Notre *service technique* a étudié divers projets d'aménagements : jardin de la *villa Voltaire*, talus de la *montagne du Pin*, décoration devant le musée *d'Art et d'Histoire*, square du *collège de Saint-Antoine*, cour de la *prison de Saint-Antoine*, nouveau projet moderne d'une roseraie au *parc de La Grange*, aménagement complet des abords du monument aux morts du *parc Mon Repos* et plan général du nouveau *parc Bertrand*. Il n'a pas été possible de pousser à fond tous les projets ni d'en envisager d'autres, car notre technicien étant en même temps seul commis du bureau, a vu son travail administratif s'accroître sans cesse. Il a été secondé pendant quelques mois par un commis surnuméraire, car il n'aurait pas pu faire face à l'augmentation du travail causée par les activités dont notre service a été chargé et dont nous mentionnons les principales :

Pour la Fédération des jardins ouvriers, étude du drainage des terrains du château Bloch (propriété de la Ville), plan et piquetage du terrain pour répartition aux concessionnaires; plans de situation des terrains cédés par la Ville à la dite Fédération : campagne Trembley, chemin Bouchet-Villars, bois des Frères-route de Vernier, chemin Dumas (propr. privée), bois de la Bâtie. Piquetage de différents terrains et plans exacts de tous les terrains de culture de la Ville de Genève (14½ hectares). Organisation et exécution des tâches qui nous sont imposées par notre fonction d'Office communal agricole pour l'agriculture : dispenses militaires agricoles, réquisitions du foin et de la paille, contrôles des déclarations pour congés agricoles militaires, autorisations de pressurer les graines oléagineuses, préavis et contrôles pour l'obtention des rations de fromage supplémentaire, contrôle de l'affectation de la main-d'œuvre agricole, et tout ce travail s'ajoute à celui du bureau, qui a certainement plus que triplé depuis 1939 : téléphones incessants pour demandes de renseignements, visites de personnes pour les mêmes motifs, contrôles et vérification des livraisons de légumes pendant tout l'hiver, contrôles des livraisons de pommes et pommes de terre pour l'Office social à Beaulieu, etc. Ajoutons qu'en juillet, nous avons procédé au recensement fédéral des cultures agricoles, travail long et minutieux pour lequel deux agents municipaux avaient été mis à notre disposition pour les enquêtes chez les agriculteurs. C'est aussi notre service qui a été mis à contribution à titre d'office communal agricole pour trouver des terrains de culture sur le territoire de la commune (3^e extension des cultures). Nous devons trouver 15 nouveaux hectares et nous sommes arrivés à présenter au Service de l'agriculture une liste de 13 hectares chez les agriculteurs et propriétaires, plus 10 hectares environ pour le compte de la Ville de Genève elle-même. La presque totalité des terrains susceptibles d'être ouverts pour la culture est actuellement réalisée ou en voie de l'être pour la saison 1942, sur le territoire de la ville de Genève.

Ajoutons pour terminer ce chapitre que, malgré le renchérissement de toutes choses et tout en fournissant un effort encore supérieur à celui d'avant-guerre, notre service clôture l'exercice 1941 avec un total de dépenses légèrement en dessous de celles prévues dans le budget.

Travaux spéciaux causés par l'état de guerre

Exploitation de bois de feu au Bois des Frères. — Nous avons terminé en mars la coupe autorisée par l'inspecteur cantonal des forêts et le bois a été déposé à Beaulieu. Ce travail a été fait par des soldats démobilisés. En automne, nous n'avons pas repris ces coupes et elles ne seront envisagées en automne 1942 que si la situation l'exige absolument et si l'inspecteur des forêts l'estime possible sans porter préjudice au bois lui-même. Le bois coupé au *Nant Cayla* par suite des terrassements pour le raccordement nous a été livré par les C.F.F. et mis en dépôt à Beaulieu. Une coupe a été faite au *Nant de Trainant* et a fourni quelques moules de bois pour l'usage du stade de Frontenex et nous avons fait débiter à la machine le solde du bois en dépôt à Châtelaine et l'avons mis en réserve. D'autre part, nous avons reçu et entreposé à Beaulieu du bois provenant de la *Réserve fédérale* de bois de feu et acheté par la Ville de Genève pour la saison 1942-43. Ce sont 2500 stères qui sont arrivés par chemin de fer et trains routiers et leur manutention a donné un très gros travail en un moment où notre personnel auxiliaire était déjà surchargé par les distributions de légumes à prix réduits dont nous parlons plus loin. Une partie de notre bois a déjà été utilisée pour des distributions aux

bénéficiaires des bons délivrés par l'Office social de la ville (250 stères) et 75 stères ont été fournis au Département des travaux publics dans le même but.

Cultures agricoles. — Devant les difficultés sans cesse accrues de notre ravitaillement, nous avons non seulement continué les cultures agricoles municipales inaugurées dans nos parcs et propriétés dès l'automne 1939, mais nous les avons fortement développées en ouvrant à la culture de nouveaux terrains au parc Bertrand, au parc de La Grange, à Beaulieu, à la campagne Trembley, à la Perle du Lac, à la campagne Barton et à Châtelaine. Ces travaux importants, exécutés au tracteur par un agriculteur, ont porté la surface des cultures de 9 à 13½ hectares environ. Cet effort sera encore poursuivi et intensifié en 1942, car il est plus indispensable que jamais.

Le 26 juillet, le Conseil municipal, convoqué spécialement, a visité tous les champs de culture et a constaté sur place l'effort fourni par la Ville de Genève pour contribuer, dans la mesure de ses moyens, au ravitaillement de notre cité.

Pour gagner du terrain, nous avons enlevé une longue et vieille haie le long du chemin d'entrée de Beaulieu, ainsi que le verger de vieux arbres malades sur une parcelle du même domaine contiguë à une parcelle cédée gracieusement par la société Cedrus, propriétaire des terrains bordant la partie du domaine appartenant à la Ville. Nous avons aussi démoli la petite serre tombant en ruines et qui ne pouvait plus servir et remis en état le potager que nous utilisons au printemps pour cultiver nos plantons de légumes et, en été, pour préparer nos plantes de fleurs de printemps (pensées, myosotis, silènes, etc.). Une partie des labours a été exécutée par notre moto-charrue Simar dans les terrains légers et c'est la même machine qui fait les travaux de préparation du sol : binages, buttages, avec l'appoint du petit motoculteur Simar et de chevaux que nous avons loués à plusieurs reprises. Les gros traitements antiparasitaires des pommes de terre ont été faits par un spécialiste propriétaire d'une machine à sulfater à moteur. Il nous devient toujours plus difficile de trouver les machines qui nous sont indispensables car, vu l'extension générale des cultures, les paysans qui nous les louaient ou nous les prêtaient ne peuvent plus le faire. Peu à peu, il devient indispensable que nous ayons nous-mêmes les machines pour effectuer les travaux au moment nécessaire. Vu les surfaces que nous avons à cultiver et les prix que nous devons payer comme location, l'achat de celles-ci sera rapidement amorti et il sera facile de les revendre plus tard. Nous avons donc acheté une herse, une machine à arracher les pommes de terre, une charrue et un semoir à main. D'autres machines sont prévues pour 1942, car notre plan de culture va s'augmenter de grandes surfaces, la Ville ayant loué à Cedrus tous les terrains de Beaulieu, soit environ 5 hectares et devant prévoir des cultures agricoles pour l'approvisionnement de son personnel, suivant l'ordonnance fédérale sur le ravitaillement du personnel des administrations, industries et entreprises employant une nombreuse main-d'œuvre. D'autres terrains seront encore utilisés en 1942. Pour obtenir les graines des pois secs, nous avons utilisé une machine à battre qui a donné de bons résultats et l'huile des graines de pavots a été extraite à l'huilerie de Troinex. La main-d'œuvre a été fournie par des soldats démobilisés en plus ou moins grand nombre suivant les nécessités. Les meilleurs ont été sélectionnés et spécialisés suivant leurs aptitudes : emploi des machines, lutte contre les maladies, production des plantons, semis en pleins champs, conduite des chevaux, etc. Ce mode de faire présente de grands avantages car chacun a le sentiment de sa responsabilité. Toutes nos cultures sont sous le contrôle d'un seul contremaître, M. Gleichmann, qui s'acquitte de sa tâche avec un dévouement que nous devons signaler ici.

Voici la liste des légumes cultivés, les surfaces exploitées et la récolte approximative, le chiffre exact ne pouvant être établi qu'au terme de nos livraisons à la fin de l'hiver 1941-42 :

Cultures	Surfaces	Récoltes
Pommes de terre	92.256 m ²	136.000 kg.
Pois des champs (secs)	2.775 m ²	600 kg.
Pavots blancs pour huile	7.300 m ²	180 lit.
Carottes	2.700 m ²	5.000 kg.
Choux blancs, frisés et rouges	12.000 m ²	50.000 kg.
Poireaux	3.500 m ²	7.000 kg.
Haricots pour le grain	8.500 m ²	1.200 kg.
Navets	3.000 m ²	5.000 kg.

Cultures	Surfaces	Récoltes
Oignons de semis	300 m ²	300 kg.
Chicorée scarole	500 m ²	400 kg.
Epinards (1 ^{re} récolte automne)	500 m ²	200 kg.
(Une seconde récolte aura lieu au printemps.)		
Choucroute (avec choux blancs)		2.500 kg.
Culture des plantons de choux et de poireaux .	1.800 m ²	

Au printemps 1941, comme il nous restait trop de certains légumes pour la consommation des Cuisines scolaires, nous avons vendu le surplus pour le ravitaillement de quelques compagnies militaires. Cependant, ce mode de faire n'était pas rationnel et tout le système de la distribution des légumes a été réorganisé en automne et donne complète satisfaction, tout en rendant de grands services aux personnes dans la gêne. Nous savons maintenant de façon très précise dans quel sens il nous faut orienter nos futures cultures pour rendre le plus de services possibles. Estimant qu'il ne fallait pas habituer la population à recevoir des produits entièrement gratuits, le Conseil administratif a vendu tous nos légumes à prix réduits, environ à la moitié de leur valeur réelle. Cette vente permet ainsi de récupérer une partie des dépenses engagées pour la culture des légumes. Si ces derniers étaient vendus au prix normal, la dépense faite pour leur obtention serait couverte largement par les recettes. Voici quels ont été les bénéficiaires de nos légumes :

Quelques institutions dépendant de l'Hospice général ont reçu des pommes de terre.

Les Cuisines scolaires ont reçu leur provision de pommes de terre et des légumes chaque semaine. Quelques crèches ont reçu des pommes de terre. Toutes ces institutions ont reçu gratuitement un certain nombre de sacs de petites pommes de terre qui ont été très appréciées.

Cependant, la grosse vente s'est faite par la remise de bons à prix réduits, délivrés par le service social de la Ville, bons qui permettent aux bénéficiaires d'acheter, trois après-midi par semaine, rue du Perron, 11, les divers légumes disponibles suivant la saison. Ce service, inauguré le 1^{er} octobre, est actuellement en pleine activité et de nombreuses personnes ont manifesté leur reconnaissance pour l'aide qui leur était ainsi apportée. Nous comptons, si la récolte est favorable en 1942, développer encore ce service et nous insistons sur la parfaite harmonie qui a régné entre nos deux services municipaux pour l'organisation et la marche de cette action d'entraide comme pour celles dont nous parlerons plus loin.

L'Office fédéral de guerre pour l'alimentation, section graisse et huiles, nous a autorisés à répartir notre huile aux Cuisines scolaires et aux Colonies de vacances en supplément des rations et sans réclamer les coupons afférents. Cette heureuse décision nous a permis de mettre à la disposition de ces institutions quelques litres d'huile en faveur d'enfants souvent sous-alimentés. Nos pois et haricots secs ont aussi permis aux dites cuisines de donner aux enfants des aliments sains et très nourrissants.

Nos récoltes de pommes de terre ont été déficitaires comme celles de tout le canton de Genève, par suite des pluies trop abondantes du printemps, puis d'une trop grande sécheresse fin juin-juillet. Le problème des fumures se pose aussi avec acuité puisque nos cultures risquent de durer des années. Nous le résoudrons en collaboration avec le Laboratoire cantonal officiel de chimie agricole de Châtelaine. Nous avons aussi des difficultés pour hiverner tout notre légume à la fin de l'automne, mais nous créons peu à peu, à Beaulieu, une véritable centrale pour nos cultures et nous occupons petit à petit toute la villa et la ferme (à part quelques locaux utilisés par la troupe comme dépôts). Grâce à ces locaux, nous avons été chargés d'organiser, en collaboration avec le service social, la distribution des pommes et pommes de terre ordonnée par le Conseil fédéral pour les personnes dans la gêne. Nous avons ainsi réparti, pendant le mois de décembre, 230.000 kg. de pommes de terre et 50.000 kg. de pommes à plusieurs milliers de personnes. Malgré l'importance de ces chiffres, tout s'est passé parfaitement, mais la manutention d'un pareil tonnage à recevoir en gros, puis à livrer par petites quantités, a exigé une forte main-d'œuvre commandée par nos piqueurs. De nouvelles distributions sont encore prévues pour la fin de l'hiver.

Nous avons cédé quelques parcelles de terrain situées aux Croupettes et au pré Geisendorf pour en faire des jardins d'école ; ces jardins ont donné de bons résultats, malgré leur exigüité. Nous avons enlevé 13 sapins et 3 bouleaux à la Cité Vieusseux pour permettre l'extension des jardins familiaux.

Le développement considérable pris par le Service des promenades de la Ville s'est donc fait sans aucune difficulté puisque nous pouvons continuer l'entretien complet des parcs et développer largement d'autres activités chaque fois que nous avons la main-d'œuvre nécessaire à disposition. C'est grâce à la bonne volonté de tous, réguliers et temporaires, que nous avons obtenu des résultats aussi encourageants et nous savons que nous pouvons compter sur eux pour continuer notre travail dans les temps difficiles que nous traversons.

CHAPITRE XIV

ÉTAT CIVIL

Chef de service : M. Eugène JAQUES, officier de l'état civil

Pendant l'année 1941, il a été célébré 1.185 mariages, en diminution de 130 sur l'exercice précédent.

Ils se répartissent comme suit :

114	entre genevois et genevoises	contre 113	en 1940
181	» genevois et confédérées	» 211	»
65	» genevois et étrangères	» 83	»
123	» confédérés et genevoises	» 123	»
451	» confédérés et confédérées	» 530	»
92	» confédérés et étrangères	» 116	»
46	» étrangers et genevoises	» 30	»
76	» étrangers et confédérées	» 72	»
37	» étrangers et étrangères	» 37	»

Les publications se sont élevées à 1.658 contre 1.765 en 1940.

Les divorces à 216 soit 19 de moins qu'en 1940.

Naissances : 1.749 contre 1.545 en 1940, soit :

814	masculins légitimes	contre 742	en 1940
868	féminins légitimes	» 711	»
42	masculins naturels	» 45	»
24	féminins naturels	» 46	»
1	inconnu nouveau-né	» 1	»
<hr/>		<hr/>	
1.749		1.545	

Répartition des naissances d'après la nationalité :

620	genevois	contre 569	en 1940
951	confédérés	» 809	»
177	étrangers	» 166	»
1	inconnu	» 1	»
<hr/>		<hr/>	
1.749		1.545	

DÉCÈS

803 masculins	contre 824 en 1940
899 féminins	» 980 »
17 morts-nés masculins	» 17 »
10 morts-nés féminins	» 15 »
1 inconnu	» 1 »
<hr/>	<hr/>
1.730	1.837

Répartition d'après la nationalité :

713 genevois	contre 762 en 1940
657 confédérés	» 666 »
359 étrangers	» 408 »
1 inconnu	» 1 »
<hr/>	<hr/>
1.730	1.837

Il a été délivré en 1941, 4.676 expéditions d'actes contre 4.690 en 1940, soit :

- 1.943 actes de naissances
- 1.190 actes de décès
- 1.079 actes de mariages
- 356 états de famille
- 84 livrets de famille (duplicata).

Le produit des actes s'est élevé à la somme de fr. 14.729,25.

Ont été délivrés gratuitement :

- 315 actes de naissances, décès et mariages
- 377 certificats de publications.

Le tronc placé dans la salle des mariages a produit fr. 940,95 contre fr. 1.077,20 en 1940, versés à l'Hospice Général.

66 mariages ont été célébrés en dehors des heures et jours officiels et ont produit fr. 330,—.

Les opérations se résument ainsi :

		Augmentation	Diminution
1. Déclarations de naissances	1.748	203	
2. Déclarations de décès	1.730		107
3. Mariages célébrés	1.185		130
4. Inscriptions de divorces	216		19
5. Publications de mariages	1.658		107
6. Expéditions d'actes	4.652		38
7. Livrets de famille	1.269		221
8. Légitimations par mariage	27		6
9. Légitimations après mariage	4		2
10. Communications d'office	7.830		20
11. Fiches pour Reg. des familles (fin 1941) . .	27.069	1.262	
12. Extraits du Reg. des familles	356	61	

CHAPITRE XV

POMPES FUNÈBRES ET CIMETIÈRES

Chef de service : M. Marcel HENNINGER

A. Pompes funèbres

Le service des Pompes funèbres municipales a organisé pendant l'année 1941, 1.301 convois dont 160 d'incinérations (1.352 et 260 en 1940) soit :

Convois payants adultes	946
» » d'enfants	15
» gratuits, adultes, 323, enfant 17	340
Total	1.301

Le nombre des convois organisés par le service municipal et par les entreprises particulières à destination des cimetières de la Ville de Genève et du crématoire de St-Georges, s'est élevé à 1441, dont 455 pour inhumations et incinérations par les entreprises particulières. Les convois effectués par le Service des pompes funèbres dans les différents cimetières des communes se répartissent comme suit :

St-Georges 534 ; crématoire 75 ; crématoire de Vevey 81 ; Lausanne 2 ; Berne 1 ; Chaux-de-Fonds 1 ; Châtelaine 169 ; Petit-Saconnex 123 ; Carouge 77 ; Thônex 24 ; Veyrier-Israélite 31 ; Chêne-Bougeries 20 ; Genthod 7 ; Lancy 18 ; Vandœuvres 9 ; Chêne-Bourg 12 ; Bernex 7 ; Onex 2 ; Coligny 5 ; Veyrier 7 ; Vernier 4 ; Aire 3 ; Versoix 3 ; Vérenaz 3 ; Feuillasse 6 ; Cartigny 5 ; Hermance 1 ; Anières 1 ; Compesières 2 ; Jussy 6 ; Grand-Saconnex 3 ; Avusy 2 ; Perly 1 ; Plainpalais 1 ; Confignon 1 ; Carouge-Israélite 1 ; Meyrin 1 ; Collonge-Bellerive 2 ; Aire-la-Ville 1 ; Satigny 1 ; Dardagny 3 ; Gy 2 ; Collex-Bossy 2 ; Choulex 3 ; Chambésy 4 ; Céligny 1 ; Presinge 1 ; Pregny 1 ; Russin 2 ; Troinex 2 ; transports à la Faculté de Médecine 11.

Nous avons été chargés de 27 transports de corps en Suisse et de 85 pour incinération aux crématoires de Vevey, Lausanne, Berne et La Chaux-de-Fonds. Des urnes ont été expédiées en divers pays.

Les convois payants se répartissent comme suit :

	1 ^{re}	2 ^{me}	3 ^{me}	4 ^{me}	5 ^{me}	6 ^{me}	Total
Adultes	28	210	337	149	195	27	946
Enfants 0 à 1 an	—	—	—	—	—	6	6
» 1 à 6 ans	—	2	3	2	—	—	7
» 6 à 13 ans	1	—	—	1	—	—	2

Répartition des convois officiels et des convois gratuits par communes :

Genève 280 ; autres communes 29 ; police 31.

Répartition des convois officiels et gratuits par nationalités :

Genève 128 ; Confédérés 141 ; France 30 ; Italie 31 ; Allemagne 8 ; divers 4.

Le corps des porteurs a effectué 4.464 courses contre 4.682 en 1940. Il comprend 5 porteurs à la course et 10 manœuvres porteurs du service des cimetières.

Le service a fourni 1.286 cercueils (1.339 en 1940), 481 corbillards à chevaux (166), 441 voitures à chevaux (203), 703 corbillards automobiles (1.091), 1.070 voitures automobiles (1.222), 108 fourgons automobiles (83), 923 draps mortuaires (991).

Le service des convois à chevaux est assuré avec notre matériel. Nos chevaux sont également utilisés dans les cimetières et par les entreprises privées de Pompes funèbres.

Notre service chargé officiellement des levées de corps pour le Département de justice et police a participé à 146 opérations, dont 111 de jour, et 35 de nuit.

Par l'intermédiaire de son Service de pompes funèbres, la Ville de Genève assure gratuitement l'inhumation des assistés des établissements suivants :

Hôpital cantonal, Asile de Bel-Air, Maternité, Clinique infantile, Enfants malades (Gourgas), Hospice du Prieuré, Asile des Vieillards, Asile de Loëx, Asile de Vessy, Institut Victor-Emmanuel. Pour l'ensemble du service, le chiffre d'affaires s'est élevé à : 454.905,40 contre 450.640,25 en 1940. Le bénéfice pour 1941 pour le service des Pompes funèbres s'élève à fr. 26.680,10 contre fr. 37.543,75 en 1940.

La diminution du bénéfice provient de la suppression de nos voitures automobiles pour une période de quelques mois, de l'augmentation des frais généraux, tout particulièrement pour l'entretien de notre parc automobile au carbure et de celui des chevaux.

CIMETIÈRE DE ST-GEORGES. — 904 entrées ont été enregistrées dans ce cimetière, contre 1.192 en 1940.

Il a été procédé à 70 exhumations dont 1 avant le terme légal. Les marbriers ont posé 517 monuments et en ont transféré 41 sur d'autres tombes ; ils en ont sortis 3.

673 permis d'orner ont été délivrés aux jardiniers, 683 aux marbriers. Les jardiniers entretiennent 3.021 tombes dans ce cimetière.

A part les travaux ordinaires d'entretien et d'exploitation des cimetières nous avons entrepris le dallage de trottoirs et d'allées dans les quartiers 65 et 70 au moyen de dalles de granit.

Nous avons planté d'ifs les futurs emplacements réservés dans les quartiers 65-66-70, de l'avenue centrale et aménagé deux massifs de fleurs devant le crématoire.

Le bois provenant de la désaffectation des quartiers périmés et de la suppression de certaines avenues a été utilisé pour le chauffage des serres, du garage, et le reste remis au Service social. Nous avons continué la peinture de la grille qui entoure le cimetière et nous espérons terminer ce travail l'an prochain.

La peinture des caisses, arrosoirs, bancs, est faite par notre personnel. Les travaux de réparations des caisses, bordures, etc... ont été effectués par des ouvriers spécialisés choisis parmi les démobilisés.

Notre Service assure la décoration des tombes abandonnées des soldats décédés en service actif.

CIMETIÈRE DE CHATELAINE. — 266 entrées ont été enregistrées dans ce cimetière, contre 269 en 1940.

Nous avons procédé à 15 exhumations à terme et 4 d'urnes. 20 urnes ont été inhumées dont 8 au quartier des cendres. 247 monuments ont été posés et 25 transférés sur d'autres tombes. Nous avons délivré 247 autorisations pour la pose de monuments et 233 permis d'orner aux jardiniers.

Les jardiniers entretiennent 995 tombes dans ce cimetière.

Nos plantations d'ifs ont été continuées, mais nous avons constaté cette année de gros dégâts causés par les vers blancs.

CIMETIÈRE DE PLAINPALAIS. — 2 inhumations en 1941. Les chambres mortuaires ont reçu 83 corps. Nous avons procédé à une exhumation à terme et 5 exhumations d'urnes. 341 tombes sont encore entretenues dans ce cimetière par notre Service, ainsi que 172 dans les autres cimetières.

Le travail est exécuté par le jardinier attitré du cimetière, aidé au besoin par des ouvriers supplémentaires.

Nous rappelons une fois encore que des plaintes de plus en plus nombreuses se rapportant à l'exiguïté du lieu de culte, dans les chambres mortuaires, ainsi que sur l'aspect du bâtiment sont toujours formulées par les familles.

Nous avons continué la transformation des vieux quartiers en pelouses et procédé à diverses plantations.

CIMETIÈRE DU PETIT-SACONNEX. — 187 entrées ont été enregistrées contre 160 en 1940.

Il a été procédé à 18 exhumations, dont 3 avant terme.

Il a été posé 157 monuments et 10 ont été transférés sur de nouvelles tombes. 141 permis d'orner ont été délivrés à des marbriers et 201 à des jardiniers. Nous avons inhumé 14 urnes dans ce cimetière, dont 9 au quartier des cendres.

L'agrandissement de ce cimetière entrepris ces dernières années sera terminé l'an prochain. Cette année, par l'intermédiaire du Département des travaux publics, l'ancienne bâtisse qui se trouvait au centre du terrain à aménager a été démolie, ainsi que l'ancien mur de clôture du cimetière. Les travaux sont poursuivis par notre personnel de démobilisés.

CRÉMATOIRE. — Au cours de l'année, il a été procédé à 103 incinérations dont une d'exhumation, soit 56 hommes, 45 femmes et un enfant.

Dès le 1^{er} mars 1941, nous avons dû cesser les incinérations du fait du manque de combustible et, jusqu'en décembre 1941 nous avons incinéré dans les crématoires de Vevey 115, Berne 2, Lausanne 2, Chaux-de-Fonds 1.

Pendant cette période, 18 corps ont été inhumés pour être exhumés en décembre aux fins d'incinération.

Entre temps, le Conseil municipal votait la transformation du chauffage des fours au moyen de l'électricité et les travaux effectués avec célérité et d'une manière parfaite par la Maison Brown Boweri nous permettaient de reprendre le cours de nos incinérations, le 10 décembre 1941.

Tous les travaux d'aménagement intérieur ont été remis à diverses maisons genevoises, mais la démolition des anciens fours a été l'occasion de fournir du travail à des équipes de démobilisés sous la direction du personnel régulier.

Nous avons également préparé les fondations pour le second four qui sera construit dans le courant de 1942.

Bien que nous nous soyons heurtés à de grandes difficultés pour trouver tous les matériaux nécessaires, les travaux ont été terminés dans les délais fixés et, tant aux essais qu'à la pratique, le nouveau four nous a donné toute satisfaction.

Il va sans dire que si les appareils de chauffage répondent aux exigences actuelles, il faudra sous peu prévoir la réfection des façades et la reconstruction du columbarium, afin que notre crématoire soit au niveau de ceux des autres villes suisses.

DESTINATION DES CENDRES. — Columbarium 8, quartier des cendres 17, autres quartiers de St-Georges 11, autres cimetières 22, domicile 14, Faculté de médecine 17, autres cimetières du canton 4, de Suisse 5, dépôt provisoire 3, désintéressées 2.

Nous avons procédé à des décorations de la chapelle du crématoire et l'orgue a été utilisé à l'occasion de différentes cérémonies.

PERSONNEL. — Le personnel d'exploitation et de surveillance se répartissait comme suit au 31 décembre 1941 :

1 commis, 3 concierges, 3 gardes, des gardes supplémentaires sont pris parmi les porteurs pour le service des dimanches et jours fériés, 3 piqueurs, 6 jardiniers, 8 fossoyeurs, 7 manœuvres-porteurs, 1 charretier-palefrenier, 1 chauffeur au crématoire, 7 manœuvres supplémentaires. Dans le cours de l'année nous avons employé à titre de temporaires 95 chômeurs et démobilisés.

Les quatre cimetières comptent au total 34.690 tombes et cases de columbarium, soit :

	St-Georges	Pt-Saconnex	Châtelaine	Plainpalais
Adultes à la ligne	20.369	4.000	4.798	659
» Quartiers réservés	1.509	530	302	—
Cavaux	183	26	154	—
Grands enfants	493	65	359	44
Petits enfants	1.651	140	234	820
Quartiers des cendres	724	140	138	—
Columbarium	1.352	—	—	—
	26.281	4.901	1.985	1.523

DÉCISIONS ADMINISTRATIVES

Séance du 11 février. — Le Conseil décide de prendre aux frais de la Ville l'entretien des tombes de M. Benjamin Soullier et de son épouse à Saconnex.

Séance du 4 mars. — Le Conseil administratif décide de demander un crédit au Conseil municipal pour la transformation des fours à l'électricité.

Séance du 22 juillet. — Le Conseil décide de concéder gratuitement et pour 20 ans à sa famille, la tombe du cimetière du Pt-Saconnex, dans laquelle est inhumé M. Armand Dufaux.

Séance du 19 août. — Le Conseil décide de faire stocker le carbure nécessaire aux voitures transformées au garage des Pompes funèbres, bd Carl Vogt. Ce carburant sera livré aux Services contre bons. D'autre part, le Conseil approuve l'achat d'un compresseur automatique pour le décrassage des bougies. Prix fr. 1.200,— environ. L'appareil sera également déposé au garage bd Carl Vogt.

Le Conseil autorise M. le conseiller Uhler à faire procéder aux travaux de démolition du 2^{me} four au mazout du crématoire de St-Georges, et à sa remise en état, en utilisant des chômeurs et soldats démobilisés.

Séance du 9 septembre. — Le Conseil décide de prendre à la charge de la Ville tous les frais funéraires pour le décès de M^{me} Bertrand, et d'offrir à la famille un emplacement dans le cimetière de Plainpalais.

Séance du 10 octobre. — Le Conseil décide de prélever sur le budget des Pompes funèbres une somme de fr. 500,— pour que le film destiné à la vulgarisation de l'incinération puisse passer à Genève.

CHAPITRE XVI

STADES MUNICIPAUX

Chef de service : M. Marcel LADÉ.

Les stades et terrains de sport sont extrêmement utilisés. L'élaboration des horaires d'entraînement et des compétitions est souvent délicate en raison du nombre sans cesse grandissant des sociétés d'athlétisme et de football, du développement du mouvement sportif à Genève, de la préparation aux épreuves de l'insigne sportif et des exercices organisés par des commandants de compagnies.

Il faut aussi envisager maintenant une grande extension de l'enseignement préparatoire de la gymnastique et des sports puisque le Conseil fédéral, par ordonnance du 1^{er} décembre 1941, a prévu un enseignement volontaire de la fin de scolarité jusqu'à l'entrée dans l'armée et un cours complémentaire obligatoire pour les jeunes déclarés aptes au service mais qui ne remplissent pas les conditions requises à l'examen de gymnastique des recrues.

Le Département de l'instruction publique développe fortement l'entraînement de gymnastique et d'éducation physique dans le programme des écoles officielles secondaires. La Ville se doit de faciliter cette tâche de l'autorité cantonale en mettant le plus possible à sa disposition les emplacements lui appartenant.

Le Conseil administratif a poursuivi en 1941 ses études pour la création d'un grand stade. Il s'agit de réaliser une première étape et de construire une piste de course à pied conforme aux règles olympiques en aménageant un terrain de sport dont la circonférence serait déterminée par cette piste. Les pourparlers entrepris à ce propos ne sont point achevés et le programme de l'extension

des cultures, qui revêt une particulière gravité, risque de renvoyer à un temps assez éloigné la réalisation de ce stade qui serait un élément de valeur pour la défense du mouvement sportif et touristique et pour le développement physique de la jeunesse.

Afin d'accroître l'intérêt manifesté par la population de notre cité pour tous les sports, le Comité genevois des Sports a su créer en 1940 les Jeux de Genève, puis donner une rapide extension à ces jeux qui s'affirment comme une manifestation de valeur. Les Jeux de 1941 ont été particulièrement intéressants et des disciplines nouvelles ont été admises dans cette grande compétition disputée du 2 au 31 août. Il y eut des tournois de golf, d'escrime, de football, de basketball, de lutte, de gymnastique, de hockey sur terre, des meetings de natation, d'athlétisme, de boxe, des championnats à l'aviron, de tennis, de boules ferrées, de boules en bois, de quilles, de poids et haltères, un critérium cycliste, un tir de combourgeoisie, une course de Marathon, ainsi qu'un meeting de la Société canine.

Des travaux d'amélioration ont été effectués aux stades de Frontenex, de Varembe et au Parc des Eaux-Vives.

A Frontenex, une excellente installation de microphone, haut-parleurs et appareils de transmission de disques a été faite pour les rencontres importantes et les tournois se disputant sur ce stade. A part les réparations courantes, il faut signaler la réfection de toitures.

Au parc des Eaux-Vives, de grands vestiaires ont été créés et des installations de douches faites pour les basketers, les deux terrains de basket étant très employés. Un grillage métallique a été posé près de l'allée descendant vers la route de Frontenex. Des bâches de jute sont placées les jours de matches.

Au terrain de football du bois des Frères, une clôture métallique a été placée du côté du bois.

Un grillage a également été mis, du côté de la rue des Moulins-Raichlen, au terrain du quai Charles-Page.

Au terrain de la rue Sturm, des modifications ont été apportées aux installations techniques.

Au stade de Varembe, des aménagements ont été poursuivis. Le préau de l'école de plein air sert à de nombreux gymnastes, athlètes et basketers. Le chauffage au mazout des locaux de ce stade a été modifié et se fait actuellement avec du combustible solide : charbon et bois.

La convention passée avec les Services industriels pour une station transformatrice dans un angle du terrain du stade entre la rue Chauvet et le chemin du Vidollet a été renouvelée par la Ville.

Au stade de Champel (anciennement Bout-du-Monde), quelques changements ont été opérés et des buts de football reconstruits.

Les divers terrains de gymnastique ont été entretenus comme d'habitude ; quelques améliorations ont été apportées.

CHAPITRE XVII

ABATTOIRS

Directeur : M. Ernest LANDRY

Abatage.

	1940	1941	plus	moins
Bœufs et taureaux	878	902	24	
Vaches et génisses	6.080	7.039	959	
Chevaux et ânes	129	152	23	
Porcs	11.224	8.758		2.466
Veaux	15.575	14.296		1.279
Moutons et agneaux	13.707	12.204		1.503
Chèvres et cabris	48	14		34
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Totaux	47.641	43.365	1.006	5.282

Soit en moins pour 1941 : 4.276 têtes. De sévères restrictions ont été mises à l'abatage des porcs par l'Office fédéral pour l'économie de guerre. La rareté des veaux et surtout des moutons a fait diminuer leur abatage dans une proportion telle que l'augmentation nette du gros bétail ne peut le compenser.

Nous avons reçu, malgré les circonstances, du bétail étranger. D'Andorre nous sont en effet arrivés à la fin de l'année : 115 vaches et 151 moutons, bétail léger et assez maigre, appoint appréciable néanmoins.

Travaux. — Ils ont été limités au strict minimum. Ceux auxquels nous avons voué le plus d'attention furent ceux qui permettaient une économie de combustible. Nous avons installé 7 tubes-foyers dans la grande chaudière et refait complètement l'isolation des conduites de vapeur. Le résultat a été sensible.

Restriction de vapeur. — Nous avons dû, malgré les précautions sus dites, restreindre l'horaire de fourniture de vapeur, ce que les usagers ont accepté sans protestation, sentant bien que nous y étions obligés par la rareté du combustible. L'abatage des porcs n'a plus lieu qu'une fois par semaine au lieu de trois.

Basse-boucherie. — L'exercice boucle par un boni de fr. 1.164,10. Nous avons vendu pour fr. 81.166,— de viande. Dès le dernier trimestre l'étal est soumis à l'impôt fédéral sur les ventes (2%). Cette somme a été prise sur les frais généraux, mais sera retenue sur la part des propriétaires dès l'an prochain.

Etude pour la construction de nouveaux abattoirs. — Voir article spécial au Chapitre XVIII. Service des immeubles, études et travaux, page 106.

CHAPITRE XVIII

SERVICE DES IMMEUBLES, ÉTUDES ET TRAVAUX

Secrétaire : M. Albert GIUNTINI

Chef du service d'entretien des bâtiments : M. Edmond CHOMÉTY

Personnel

M. Edmond Chométy, chef de bureau, a été nommé, dès le 1^{er} juillet 1941, chef du Service d'entretien des bâtiments, en remplacement de M. Compin, décédé en 1940.

Nous avons conservé le personnel supplémentaire, engagé en 1940, pour exécuter divers travaux spéciaux et pour remplacer le personnel mobilisé dans les services de relèves des troupes actives et dans la défense aérienne.

I. SECRÉTARIAT

A. Commission des travaux

Le Conseil municipal, dans sa séance du 28 mars 1941, a nommé, pour faire partie de la commission des travaux publics, prévue à l'article 21 de la loi sur l'administration des communes, MM. les conseillers municipaux G. Borel, J. Calame, L. Corboud, P. Corbat, F. Cottier, W. Henssler, F.-C. Marti, H. Rossire, H. Sésiano et M. Thévenaz.

Puis, dès le 27 mai, la commission a été complétée par la nomination de MM. les conseillers municipaux Jaccard, Maurer, Mégard, P. Naine et Schumacher, lesquels ont cessé de fonctionner dès le 27 juin.

La commission a tenu, en 1941, 9 séances plénières, présidées par M. le conseiller administratif délégué E. Unger et son suppléant M. J. Peney.

La commission a rapporté sur les objets qui lui ont été renvoyés par le Conseil municipal, et a donné un préavis sur les objets qui lui ont été soumis par le Conseil administratif.

B. Opérations immobilières

Le Conseil municipal a voté, en 1941, les opérations ci-après :

<i>Acquisitions</i> : 27 mai :	Immeuble rue du Fort-Barreau, 15 et 15 bis.
30 septembre :	Immeubles rue de la Madeleine, 7 et 11.
28 novembre :	Immeuble de l'hôtel Métropole.
<i>Echange</i> : 4 avril :	Cession par la Ville à la Société des intérêts catholiques de la propriété rue de Carouge, 94 et rue des Minoteries, 15, en échange de l'immeuble rue de Lausanne, 30, appartenant à ladite société.

INCORPORATION AU DOMAINE PUBLIC ET EMPRISES

En exécution d'arrêtés spéciaux et de l'arrêté du Conseil municipal du 10 mai 1932, les opérations suivantes, résultant de l'observation des plans d'aménagement ou de la rénovation des plans cadastraux, ont été conclues en 1940.

a) Incorporations au domaine public

Rue Adrien Lachenal, hors-ligne.	10,00 m ²
Rue de Carouge, »	132,00 »
Cour de Saint-Pierre, »	37,00 »
Rue Edouard Vaucher, »	29,00 »
Route de Frontenex, »	48,00 »
Route de Florissant, »	43,00 »
Rue du Grand-Pré, »	158,00 »
Rue Malatrex, »	6,00 »
Chemin Moillebeau, »	39,50 »
Rue de la Servette, »	1,50 »
Rue Théodore de Bèze, »	59,00 »
Rue de l'Encyclopédie, chemin privé incorporé. .	3.880,00 »
Rue Samuel Constant.	628,00 »
Total.	5.071,00 m ²

b) Emprise sur le domaine public (résultant de la construction d'un nouveau bâtiment) :

Rue Théodore de Bèze	8,00 m ²
--------------------------------	---------------------

Toutes ces opérations ont occasionné l'établissement de 3 actes notariés et de 31 recueils de titres.

Les incorporations au domaine public des hors-ligne dont il est parlé ci-dessus ont nécessité l'intervention du service en vue de la radiation de 8 inscriptions hypothécaires et de la modification de 6 cédules hypothécaires.

Le Service a régularisé les opérations suivantes :

— Radiation de l'hypothèque en faveur de la Ville, grevant un immeuble au chemin Charles Georg (S. I. du Mervelet, 37) attendu que cet immeuble ne possède pas d'accès sur ce chemin.

— Inscription d'une hypothèque légale sur une propriété du chemin de la Petite Boissière en garantie d'une participation aux frais d'éclairage dudit chemin.

— Radiation d'une hypothèque en faveur de la Ville, grevant un terrain au chemin Charles Georg (S. I. carrefour de Villars) ensuite du paiement de la participation aux frais de remise en état du chemin.

— Division parcellaire de divers terrains affectés aux Services industriels de Genève en vue de la construction de l'Usine III.

— Radiation de bâtiments démolis : rue du Fort-Barreau, 13, 15, 15 bis et 17 ; rue Chauvet, 2, angle rue du Grand-Pré ; rue du Nord, 18-20 ; chemin Hoffmann et au cimetière du Petit-Saconnex.

— Transfert de diverses parcelles, au compte de la Ville de Genève et des Services industriels de Genève, en propriété commune.

— Cadastration du pavillon « Charles Galland » à Vessy et rectification de limite parcellaire entre la propriété de la Ville et celle de l'Hospice Général.

— Accord avec la société Dérapil à Vernier au sujet des canalisations d'eaux usées se déversant sur la propriété de la Ville occupée par le Service des parcs et promenades.

— Inscription d'une hypothèque sur le terrain sis rue de Carouge, 94, cédé à la Société des intérêts catholiques en garantie de l'exécution des conditions prévues dans l'acte de cession.

— Accord avec l'hôtel Beau-Rivage au sujet des servitudes grevant la courette de l'immeuble rue Adhémar Fabri, 4.

— Accord avec l'Eglise nationale protestante de Genève au sujet de l'aménagement de la cour de Saint-Pierre, de l'éclairage du péristyle et de la suppression des grilles.

— Accord avec les propriétaires riverains des rues Samuel Constant et de l'Encyclopédie au sujet de la suppression de la grille centrale, de la réunion et de l'aménagement de ces deux rues.

— Division de la parcelle 4700 (immeubles rue de l'Hôtel de Ville, 5 et rue du Soleil-Levant, 6) en trois parcelles.

C. Aménagements de quartiers

PLANS

Enquêtes publiques

Aucun plan d'aménagement n'a été soumis à l'enquête publique, en 1941.

ÉTUDES, NÉGOCIATIONS, TRAVAUX EN COURS ET DÉCRÉTÉS

Vieille ville. — L'utilisation des terrains disponibles à l'angle des rues Calvin et de la Pélisserie pose un problème extrêmement intéressant en ce qui concerne le maintien du caractère de la vieille ville. Les études isolées, faites par des acquéreurs éventuels, sont influencées par la question financière. Un concours a l'avantage d'inciter les concurrents à porter leur effort sur le maintien du caractère de la vieille ville, question qui intéresse si vivement l'opinion publique.

Dans cet ordre d'idées, le Conseil municipal a voté, le 27 mai 1941, un crédit de fr. 6.500.— comme participation de la Ville à ce concours. L'Etat et la Confédération ont contribué pour une somme de fr. 13.500.—.

Fr. 10.000.— devaient être affectés aux primes allouées aux meilleurs projets et une somme égale aux allocations spéciales accordées aux auteurs, particulièrement touchés par la crise, de projets non primés mais reconnus suffisants.

24 projets ont été déposés. Le jury a attribué les primes suivantes :

1^{er} rang : projet « Jadis », M. Eug. Henssler, architecte, fr. 2.600,—.

2^{me} rang : projet « La maison bourgeoise », M. Jean Champod, fr. 2.400,—.

3^{me} rang : projet « Rénovation », MM. Ch. et Roger Breitenbucher, fr. 2.000,—.

4^{me} rang : projet « Intra Muros », MM. Ernest Martin et Jean Erb, fr. 1.800,—.

5^{me} rang : projet « La rampe », MM. René Schwertz et Louis Vincent, fr. 1.200,—.

En outre, le jury a réparti une somme de fr. 6.650,— à titre d'allocations spéciales à un certain nombre de projets non primés, en tenant compte de la situation de leurs auteurs et de la durée du service actif qu'ils ont accompli.

Les projets ont été exposés à la Maison des congrès, place Chateaubriand, du 4 au 17 novembre 1941.

Les résultats obtenus ont provoqué une certaine déception au jury, aucun des projets n'ayant suffisamment exprimé cette atmosphère d'intimité qui est le propre de la haute ville et singulièrement de la rue Calvin.

Le jury a déploré également un défaut d'harmonie entre l'architecture, ou le parti d'aménagement proposé, et le cadre de la haute ville, ce qui ne lui a pas permis de recommander pour l'exécution l'un des projets primés.

A la suite de ce concours, le Conseil administratif a chargé les deux lauréats, MM. Eugène Henssler et Champod, de poursuivre en commun l'étude, en deux étapes, de l'aménagement projeté. La première étape s'applique à la construction des murs de soutènement, à la mise en forme de la terrasse et à l'aménagement des voies publiques riveraines.

La seconde étape comporte l'avant-projet des immeubles à construire sur la terrasse.

Ce complément d'études se poursuit sur les indications fournies par le Service cantonal d'urbanisme et les commissions de l'urbanisme et des sites.

— La disparition de la grille qui entourait le péristyle de la cathédrale a complété de façon fort heureuse les aménagements de la cour de Saint-Pierre réalisés ces dernières années. Le portique acquiert toute sa grandeur et se lie intimement à la place.

L'éclairage indirect placé derrière les colonnes produit, de plus, un excellent effet.

C'est la démonstration du bien-fondé de l'opposition qu'avait soulevé, en 1843, la pose de cette grille, considérée par certains comme « œuvre de mauvais goût qui gênerait l'effet de la façade de Saint-Pierre et ferait jeter la pierre à la Société par tous les gens de l'art » (procès-verbaux de la Société Economique, 7 novembre 1837). La grille fut néanmoins placée à cause des dégradations et souillures que l'on avait à déplorer.

— Le bâtiment rue de la Fontaine, 34, dit « bûcher de l'hôpital », a été démoli au début de l'année.

L'aménagement de cet emplacement, de la terrasse de l'Evêché, de la rampe qui relie cette terrasse à la rue de la Fontaine, ainsi que de l'accès à la rue des Barrières, fait l'objet d'un projet d'ensemble, dont le Département des travaux publics poursuit l'étude.

— Nous avons fait établir et soumis à l'approbation de la commission des monuments et des sites un projet pour la construction d'un bâtiment sur l'emplacement vacant entre les nouveaux et anciens immeubles de la rue de la Fontaine (anciens N^{os} 29 et 31) ainsi que pour la reconstruction des immeubles rue de la Fontaine, 35-37, appartenant à la Ville.

Nous envisageons de petits logements très modestes pour personnes isolées, obligées faute de ressources d'occuper des logements insalubres.

Quai Gustave Ador. — La statue « La Brise », œuvre du sculpteur Koenig, a été placée sur son socle ; les aménagements des abords ont été achevés au printemps 1941.

Le 27 mai 1941, le Conseil municipal a voté un crédit de fr. 130.000,— pour l'achèvement du quai Gustave Ador, entre le débarcadère et le Port Noir, afin de terminer le mur de quai pour empêcher les dégâts causés par les grosses bises, comme cela s'est présenté quelquefois.

Quartier de Saint-Gervais. — Le Conseil d'Etat a abrogé, le 7 novembre 1941, son arrêté du 8 mars 1933, déclarant plan d'aménagement, au sens de la loi du 9 mars 1929, le projet d'aménagement du quartier de Saint-Gervais (N^o 2753/239), dressé par le Département des travaux publics.

Cette décision a été prise sur le préavis, daté du 5 février 1941, de la commission d'urbanisme, vu les conséquences financières et les difficultés d'exécution du projet.

Il avait été convenu avec le Département des travaux publics de reprendre, sans plus tarder, l'étude de l'aménagement du quartier sur des bases pratiquement réalisables. C'est dans cet ordre d'idées que le Conseil municipal a voté, le 27 mai 1941, un crédit de fr. 9.500,— pour participation de la Ville de Genève à un concours d'idées à ouvrir en vue de l'utilisation des terrains des Terreaux du Temple et de l'amélioration de la circulation dans le quartier.

Cette première étape est susceptible de redonner de la vie au quartier et d'ouvrir la voie à d'autres améliorations.

L'Etat et la Confédération participeront à la dépense pour une somme totale de 20.500 francs ; le concours a été ouvert au début de 1942.

Rue des Délices. — Les travaux de restauration des façades de l'ancienne villa Voltaire étant achevés, le Conseil municipal a voté, le 27 mai 1941, un crédit de fr. 10.000,— en vue d'un aménagement du jardin de cette propriété, combiné avec un élargissement de la rue des Délices qui s'étendra au droit de la propriété contiguë.

Rue de Lausanne. — L'élargissement de la rue de Lausanne, au droit des immeubles N^{os} 30 et 32, nécessitait l'achat du bâtiment N^o 30 ; il a été réalisé par l'échange approuvé par le Conseil municipal le 4 avril 1941.

Après diverses études, il est apparu qu'une transformation de ces deux bâtiments, avec retrait de la façade au nouvel alignement, serait plus avantageuse, à tous égards, qu'une reconstruction complète, difficilement réalisable dans les circonstances actuelles.

Nous examinons la possibilité de donner suite à ce projet.

L'élargissement de la rue de Lausanne, au droit des immeubles, N^{os} 41 bis et 43, fait toujours l'objet de négociations, rendues compliquées par l'enchevêtrement des intérêts en présence.

D'autre part, le 27 mai 1941, le Conseil municipal a voté un crédit de fr. 32.000,— en vue de la rectification et de l'élargissement de la rue de Lausanne, devant la propriété du « Château Banquet » à l'angle de l'avenue de France.

Le kiosque-abri, situé à l'angle de cette avenue, dont le Conseil municipal a voté la construction le 14 avril 1939, a été achevé et ouvert au public en 1941. Cet édicule répond au désir des habitants du quartier.

Rue Micheli-du Crest. — Des négociations ont été entamées en vue de la rectification de l'angle de la rue Micheli-du Crest et du carrefour du boulevard de la Tour.

La circulation, très dense à cette intersection de rues, est gênée par l'avancement des murs de clôture des propriétés situées entre les rues Micheli-du Crest et des Sources.

Rue John Grasset. — Des pourparlers ont été entrepris, en vue d'un élargissement de la rue John Grasset, opération qui implique un accord en ce qui concerne le prolongement de la rue Prévost-Martin.

Quartier du Grand-Pré. — Le 27 mai 1941, le Conseil municipal a ouvert à l'Etat un crédit de fr. 422.000,— en vue de l'élargissement et de la rectification de l'artère constituée par les rues du Fort-Barreau et du Grand-Pré.

Les travaux seront poursuivis en tenant compte de la nécessité d'occuper des ouvriers démobilisés.

Démolitions. — Les immeubles rue Chauvet, 2, angle Grand-Pré, rue du Fort-Barreau, 15-15 bis et 17, rue du Nord, 26-28, chemin Hoffmann, 20, 24, 26 et 30 ainsi que le bâtiment locatif dans le cimetière du Petit-Saconnex, ont été démolis pour les élargissements ou aménagements projetés, ou pour cause de vétusté.

D. DIVERS

Prêts hypothécaires par la Ville. — Le Service a fourni les indications utiles relativement à la situation et aux mesures à prendre en ce qui concerne des créances hypothécaires de la Ville.

Pour sauvegarder deux créances menacées, le Conseil municipal a approuvé l'achat de deux immeubles, place de la Madeleine, 7 et 11, exposés en vente aux enchères publiques. Les prêts grevant

ces immeubles, représentant le montant du prix du terrain vendu par la Ville en 1924, avaient été consentis pour favoriser l'aménagement du quartier et fournir des occasions de travail.

Financement des abris privés de D. A. — L'obligation décrétée, de construire des abris privés, implique le financement de ces constructions par les pouvoirs publics. Un accord est intervenu à ce sujet avec l'Etat et la Caisse hypothécaire.

Cet établissement consent les ouvertures de crédits à des conditions déterminées, dans les cas exceptionnels où propriétaires et locataires ne disposent pas de fonds suffisants pour payer les frais des abris. La Caisse hypothécaire est garantie par le cautionnement de l'Etat et de la Ville.

10 ouvertures de crédit, garanties par la Ville, ont été accordées à fin 1941.

D'autre part, 204 subventions municipales, représentant une somme totale de Fr. 32.380,10, ont été payées à fin 1941.

Le Service assume le contrôle financier et tient la comptabilité de ces opérations.

Temple de Saint-Gervais. — L'administration municipale a contribué, avec la Confédération et l'Etat, à la réfection des orgues et de certaines parties du temple historique de Saint-Gervais.

Terrains dans la commune de Vernier. — L'administration municipale a participé, en sa qualité de propriétaire, aux frais de l'égout des « Grands prés » établi par la commune de Vernier.

D'autre part, l'administration municipale envisage la démolition du château Bloch, l'état de vétusté de ce bâtiment impliquant des frais de remise en état que le faible rendement de cette bâtisse ne saurait justifier.

Trolleybus. — Le 1^{er} juillet 1941, le Conseil municipal a autorisé le Conseil administratif à garantir, solidairement avec le Conseil d'Etat, les intérêts et le remboursement d'un emprunt de fr. 1.100.000,— au maximum, à contracter par la C.G.T.E., en vue du remplacement du tramway par le trolleybus sur le parcours de la ligne N° 3 (Champel-Petit-Saconnex).

Navigation intérieure. — Sur la proposition du Service fédéral des eaux, le Conseil municipal a voté, le 6 juin 1941, un crédit de fr. 22.000,—, représentant la participation de la Ville de Genève aux frais d'études entreprises par le Service fédéral des eaux pour l'aménagement de la voie navigable du Rhône entre Génissiat et Genève.

Egout route des Franchises. — Le projet de construction d'un tronçon d'égout, à la route des Franchises, soumis au Conseil municipal, fait l'objet de pourparlers en vue de la contribution de la commune de Vernier à ce travail, la zone d'écoulement s'étendant sur son territoire.

Acquisition de l'hôtel Métropole. — Le Conseil municipal a ratifié, le 28 novembre 1941, la proposition du Conseil administratif en vue de l'achat de l'hôtel Métropole et de la concession provisoire de ce bâtiment au Comité international de la Croix-Rouge.

Les autorités municipales ont voulu éviter la disparition de cet hôtel et sa transformation en maison locative qui eût déparé le caractère du Grand-Quai. Elles ont estimé, d'autre part, que Genève se devait de faire un effort en faveur d'une institution jouissant, dans le monde entier, d'une considération qui fait grand honneur à la Suisse et à notre ville.

Maison de Vessy (Pavillon Charles Galland). — Les travaux ont été achevés et les pensionnaires ont pu prendre possession des nouveaux locaux en octobre.

Cet édifice répond entièrement au but proposé et donne entière satisfaction à l'Hospice Général et à la direction de la maison de Vessy. Il a permis d'augmenter d'une centaine le nombre des pensionnaires.

Quelle que soit la satisfaction que leur cause cette réalisation, les autorités municipales ne sauraient oublier que bien des vieillards sont encore obligés de recourir aux misérables et tristes logis de maisons vétustes.

Aussi devons-nous poursuivre la remise en état des vieux quartiers, continuer à démolir les taudis et les remplacer par des logements adaptés aux besoins et aux faibles ressources des personnes isolées.

La création de ce type de logements répond à un réel besoin.

Cabines téléphoniques. — L'usage du téléphone prenant une extension toujours, plus grande nous avons examiné, avec l'Office téléphonique, les emplacements sur lesquels de nouvelles cabines téléphoniques devaient être placées en ville.

Actuellement, presque tous les quartiers possèdent une station ouverte au public de jour et de nuit.

Décorations de rues. — Le matériel de décoration d'artères, créé en 1938/1939, a été placé partiellement en ville, en 1941, notamment à l'occasion de la fête du 1^{er} Juin et de la Landsgemeinde des écoles à fin juin, de la fête du 1^{er} août sur la plaine de Plainpalais, des représentations de *Guillaume Tell*, en août et pendant la durée de la Maison genevoise.

Stades. — Le Service a étudié les bases de l'opération immobilière et de l'accord à intervenir avec l'Etat en vue de la construction d'un stade municipal aux Vernets. Des pourparlers ont été engagés à ce sujet avec le Département des travaux publics.

Auberge de la jeunesse (section de Genève). — Cette institution a été logée, ces dernières années, dans divers bâtiments municipaux qui ont été, par la suite, désaffectés ou démolis.

A l'instar de ce qui a été fait dans d'autres villes suisses, nous étudions la possibilité de loger cette institution dans un bâtiment locatif vacant. Il a paru au Conseil administratif qu'il convenait de donner cette forme d'appui à une institution dont l'activité s'étend sur l'ensemble du pays et à l'étranger. Le but éducatif et social que poursuit l'institution des Auberges de la jeunesse mérite d'être encouragé.

Destruction des ordures ménagères. — Le 15 août 1941, la commission, désignée par le Conseil municipal, a rapporté sur la question du traitement des ordures ménagères. Sur sa proposition, le Conseil municipal a voté un arrêté invitant le Conseil administratif à poursuivre toutes études ayant pour objet la construction d'une usine de traitement des ordures. La commission du Conseil municipal reste en fonction ; elle est chargée de suivre ces études.

Reconstruction des abattoirs. — A la suite de la décision des C.F.F. d'entreprendre le raccordement et de construire la gare de la Praille, le Conseil administratif a fait procéder à l'examen comparatif des emplacements, de Châtelaine et de la Praille, envisagés pour le nouvel abattoir.

La commission chargée de cette expertise était composée de représentants de tous les organismes publics et privés intéressés. Elle s'est prononcée très nettement pour l'emplacement de la Praille.

Un accord est intervenu avec le consortium propriétaire de ces terrains (Confédération, C.F.F. et Etat de Genève) pour la concession de l'emplacement nécessaire.

Les architectes, lauréats du concours d'idées ouvert en 1938, MM. Martin (1^{er} rang), Lozeron et Erb (2^{me} rang) ont été chargés, en commun, de l'élaboration du projet définitif. M. Jules Calame, ingénieur, a été désigné pour traiter, avec les architectes, les questions spéciales nécessitant des calculs statiques.

En outre, une commission composée de délégués des usagers, du vétérinaire cantonal et du directeur de l'abattoir, présidée par M. le conseiller administratif Unger, collabore à l'élaboration des projets. Le Conseil administratif a tenu à s'assurer, pour l'élaboration du projet définitif, la coopération précieuse accordée par les usagers pour le concours.

Les plans généraux, examinés et discutés par cette commission au fur et à mesure de leur avancement, ont été mis au point pour être soumis aux divers organismes intéressés (Département des travaux publics, commission d'urbanisme, office vétérinaire fédéral, centrale fédérale des possibilités de travail, etc.).

Nous envisageons que le projet pourra être soumis au Conseil municipal vers fin 1942, lorsque toutes les approbations auront été obtenues ainsi que les assurances nécessaires pour la fourniture des matériaux contingentés. L'octroi des subventions prévues est subordonné à l'adoption d'un programme de travail basé sur les périodes de disponibilité de la main-d'œuvre. Ce programme a été arrêté avec l'office compétent.

Gare d'autobus. — Au début de 1939, au moment où le service des cars, faisant un trafic régulier entre Genève et différentes localités, avait atteint un certain développement, nous avons pensé qu'il serait utile de songer à organiser ce service en prescrivant les parcours, les lieux de stationnement et surtout en organisant un emplacement où seraient centralisés les départs et les arrivées.

Aux services réguliers inscrits à l'horaire (celui de 1939) s'ajoutent les excursions organisées par les agences.

Si ces dernières doivent conserver leur point de départ et d'arrivée devant les agences, par contre les services réguliers de transports-voyageurs ainsi que les nombreux transports pour skieurs, qui ont lieu pendant la saison d'hiver, pourraient utiliser la gare centrale que nous préconisons.

Certes les transports par cars sont loin, en période normale, d'atteindre, dans notre ville, l'intensité qu'ils ont ailleurs. Mais il est préférable de ne pas attendre, pour organiser ce service, que les inconvénients constatés s'aggravent par trop. D'autres villes en ont fait l'expérience.

La place Dorcière nous paraît se prêter tout particulièrement au groupement proposé, attendu qu'elle est située entre la gare et le lac, à proximité des agences de transports et des hôtels ; qu'elle est desservie par de bonnes artères raccordées aux grandes voies de communication et qu'elle est accessible par plusieurs lignes de tramways, dont celle de Ceinture.

Une première étude nous a démontré que cet emplacement conviendrait et pourrait suffire, dans l'avenir, à un trafic notablement accru.

Nous avons soumis le dossier de cette affaire au Département des travaux publics en lui demandant de l'étudier de façon plus complète.

Commissions cantonales d'urbanisme et des sites. — Le conseiller administratif délégué et un représentant du Service, ont assisté aux délibérations des commissions cantonales d'urbanisme et des sites, lorsque ces commissions ont été appelées à se prononcer sur des objets intéressant la Ville.

Occasions de travail et conditions d'ordre social. — Comme précédemment nous nous sommes efforcés de multiplier les occasions de travail afin de venir en aide à l'industrie du bâtiment, déjà durement affectée par la crise immobilière et que la pénurie de matériaux vient encore paralyser.

Avec la commission mixte, constituée par les sociétés d'ingénieurs et d'architectes, nous avons élaboré des programmes de travaux qui sont les uns entrepris, les autres préparés pour être mis en œuvre le moment venu.

Les commandes ont été réparties entre le plus grand nombre possible d'entreprises.

Nous avons fait appel à de nombreux architectes et ingénieurs pour la direction et la surveillance des travaux.

Nous avons ouvert des concours d'architecture, largement dotés, grâce à la participation de l'Etat et de la Confédération.

D'autres concours, intéressant les artistes, sont en préparation.

L'administration municipale s'efforce de contribuer à l'effort général qui tend à créer de l'activité et à maintenir un mouvement d'affaires indispensable si nous voulons traverser les épreuves qui nous sont imposées.

Le Conseil municipal a pris un arrêté, le 4 avril 1941, fixant les conditions d'ordre social auxquelles sont soumises les adjudications de travaux et les commandes pour le compte de l'administration municipale (voir chapitre I, page 6).

Le Service est chargé de l'application de ces mesures.

Noms de rues. — En vertu de l'arrêté du Conseil d'Etat du 23 juillet 1941, les dénominations suivantes ont été données aux rues ci-après, dès le 1^{er} janvier 1942 :

rue de Zurich, à la rue de l'Ecole
rue de Bâle, à la rue du Nord
rue du Valais, à la rue de la Voie-Creuse.

Requêtes en autorisation de construire. — En 1941, le Service a examiné 263 demandes préalables et requêtes en autorisation de construire, transformations diverses, etc. (249 en 1940), soumises par le Département des travaux publics au préavis de la Ville de Genève. Certaines requêtes ont nécessité des recherches au Registre foncier et des études en raison des gabarits autorisés, ainsi que des conditions d'incorporation des hors-ligne au domaine public.

II. SERVICE TECHNIQUE

Chef de service : M. Edmond CHOMÉTY.

A. Bibliothèques, musées, collections

Bibliothèque publique et universitaire. — Nous avons remis en état les deux bureaux du catalogue, au 1^{er} étage ; posé des rayonnages au sous-sol et réparé des garnitures métalliques de la toiture.

Bibliothèque de la Madeleine. — Transformé l'installation du chauffage central, posé un circulateur et remonté complètement la cheminée. Aménagé une salle de lecture pour les jeunes, au 1^{er} étage, avec fourniture de tables et chaises. Par suite de la fusion de la bibliothèque circulante avec la bibliothèque moderne, un escalier de service a été créé. Construit une paroi et aménagé un bureau pour les œuvres sociales de l'armée, au 1^{er} étage. Modifié les rayonnages de la salle de lecture et du nouveau dépôt. Réparé les stores du rez-de-chaussée.

Muséum d'histoire naturelle. — Réfection des bassins de décantation dans la cour. Remis en état les canalisations dans les sous-sols et dans la cour. Remise en état de cheminées pour permettre de placer des calorifères dans les bureaux par suite de l'arrêt du chauffage central. Réparé tous les soupiraux des caves et remastiqué les verres de toutes les fenêtres.

Annexe, Palais Eynard. — Travaux d'entretien courant.

Musée d'art et d'histoire. — Travaux de couverture et de ferblanterie pour la remise en état de la toiture plate, sur cour. Remplacé le grand doublage du côté rue Charles-Galland (première étape de la remise en état de la ferblanterie sur toiture).

Annexes : a) Promenade du Pin, 5. — Posé un circulateur sur l'installation du chauffage. Transformé l'installation d'eau pour la suppression du réservoir.

b) Musée Rath. — Bâtiment occupé par des services de la Croix-Rouge. Travaux d'entretien courant.

Musée d'ethnographie. — Terminé la réparation de l'appartement du concierge. Modifié les serrures des portes extérieures, remplacé des tuyauteries du chauffage central dans le sous-sol et détartrage de la chaudière.

Musée Ariana. — Remis en état les verrières et les grillages sur la toiture.

Conservatoire botanique. — Remplacé une des chaudières hors d'usage du chauffage de la grande serre.

B. Bâtiments divers

Hôtel municipal. — Fourni des tables de dessinateurs pour le service des bâtiments. Terminé les travaux de transformation du chauffage central et posé un circulateur.

Annexes : a) Rue de l'Hôtel de Ville, 5. — Réparé les bureaux occupés par le Bureau genevois d'adresses, au 3^{me} étage. Fourni des chaises au Service des pompes funèbres.

b) Cour de Saint-Pierre, 2. — Réfection et modernisation complète des bureaux des loyers et redevances, au 1^{er} étage ; restauration partielle du mobilier et fourniture d'armoires métalliques au bureau des enquêtes du Service des halles et marchés.

Halles. — De l'Ile : continué les travaux de couverture et de ferblanterie, remis la buvette en état.

De Rive : travaux de remise en état des canalisations.

Des Pâquis : travaux ordinaires d'entretien.

Secours contre l'incendie. — Poste central : transformation de l'installation du chauffage central par suite des restrictions imposées par le manque de combustible ; posé un réchauffeur électrique pour le service d'eau chaude ; réparé le canal de la cheminée. Remis en état les deux appar-

tements du 2^{me} étage occupés par des sapeurs. Terminé les travaux de ferblanterie et couverture. Transformé l'étagage dans le poste de garde pour permettre la pose de la nouvelle centrale téléphonique.

Dépôts d'engins : travaux ordinaires d'entretien.

Grand Théâtre. — Continué le remplacement du placage et des membrons de la toiture. Réparation de la charpente. Transformation des chauffages de la salle, de l'entrée, du foyer et adaptation aux restrictions imposées par le manque de combustible. Construit des nouvelles cheminées en maçonnerie. Raclage des parquets du foyer, de l'avant-foyer et de la buvette. Suppression de la grille sur rue Bovy-Lysberg et pose de bordures-garages pour les bicyclettes.

Bâtiments des décors. — Travaux ordinaires d'entretien.

Victoria-Hall. — Travaux ordinaires d'entretien.

Kursaal et Cercle. — Une lucarne qui menaçait de tomber a été supprimée du côté de la rue de Monthoux. Des travaux partiels de ferblanterie et couverture ont été exécutés. L'alimentation en eau du bâtiment a été modifiée de façon à séparer les différentes installations desservant les locataires. L'escalier côté rue de Monthoux a été remis en état. La verrière et le vitrage du « dancing d'été » ont été réparés.

Abattoirs. — Travaux d'entretien courant commandés directement par la direction de cet établissement.

Horloges. — Horloges de clochers : Peinture des ferrures et des tambours du carillon de Saint-Pierre.

Horloges électriques : Travaux d'entretien des lignes, batterie d'accumulateurs, etc.

Abris de défense aérienne. — Un abri privé a été installé dans l'immeuble rue de l'Hôtel de Ville, 5, à l'usage des habitants du n° 6, rue du Soleil-Levant. Des abris existent maintenant dans les immeubles locatifs suivants : rue des Alpes, 10 (abri public), place Claparède 2, rue de Cornavin 1, rue Dancet 14, route de Frontenex 29, rue de l'Hôtel de Ville 12, bd. James Fazy 2, place de Jargonant 3, rue Lamartine 2, rue Lissignol 1-3, 5, 7, 8, 9, 10, 12 et 14, rue Louis Favre 19, 20, 21, 22 et 22 bis, rue de Montchoisy 15, rue des Photographes 16, bd du Pont-d'Arve 45, rue Rousseau 14 et 16, Terreaux-du-Temple 32, rue de la Tertasse 1, place des 22-Cantons 1 et rue des Voisins 10-12.

C. Immeubles locatifs divers

Ne pouvant indiquer tous les travaux d'entretien exécutés dans nos immeubles, nous nous bornerons à citer les travaux les plus importants, soit par leur nature, soit par leur coût. Les réparations locatives ont été moins nombreuses qu'à l'ordinaire à cause des restrictions apportées dans l'emploi des vernis et autres matières premières nécessaires aux travaux du bâtiment. De ce fait, notre effort a surtout porté sur l'entretien et l'amélioration des toitures. Ce fut le cas notamment pour les immeubles suivants : rue Beauregard 1, rue du Centre 5-7, rue de la Cité 5, rue des Corps-Saints 3 et 17, rue Dancet 14, rue Dizereins 19, bd. James Fazy 2, rue Micheli-du Crest 15, rue du Perron 20, bd du Pont-d'Arve 43, rue de la Tertasse 1, rue des Voisins 14, rue Voltaire 19. Les réfections de cheminées ont été beaucoup plus nombreuses par suite des événements.

Les bâtiments suivants ont été démolis en raison de leur état de vétusté : chemin de l'Eglise 16, chemin Hoffmann 20-24-26 et 30, rue du Nord 26-28 et rue Chauvet 2, ce dernier pour élargissement du chemin Chauvet.

L'immeuble rue de Carouge 94 a fait l'objet d'un échange avec le n° 30 de la rue de Lausanne en vue de l'élargissement futur de cette artère. Ce dernier bâtiment a été évacué en raison de sa démolition prochaine ainsi que le n° 32, visé par la même opération.

Rue des Alpes 10. — Réfection complète de la cage d'escalier, y compris le sol de l'allée et des paliers.

Rue Calvin 7. — Remis en état le vestibule d'entrée de l'immeuble et un local au rez-de-chaussée.

Quai du Cheval-Blanc 5. — Remis en état l'appartement du rez-de-chaussée.

Rue de Cornavin 1. — Réparation sommaire d'une petite construction dans le passage des Terreaux.

Rue des Corps-Saints N° 11. — Remis en état la salle du café; *N° 13.* — Réparé une arcade; *N° 17.* — Installé un W.-C. avec chasse d'eau au 4^{me} étage; remis au propre les locaux de la boulangerie et l'appartement du 1^{er} étage.

Rue Dancet 10. — Remis en état partiellement les locaux d'habitation du cafetier.

Rue des Délices 25. — Réfection du canal de fumée de la chambre à lessive sur toute la hauteur du bâtiment. Exécution des travaux en conformité du crédit de fr. 76.000,— voté par le Conseil municipal le 23 juillet 1940, soit réfection des fonds de façades et remplacement de toute la taille et des menuiseries extérieures du bâtiment d'habitation et de l'ancien théâtre. Remise à l'ordonnance ancienne des façades soit ouverture d'anciennes fenêtres murées et suppression de baies de création relativement récente. Aménagement intérieur des locaux destinés au futur musée Voltaire. Création d'un perron et de portes permettant un accès direct à l'ancien théâtre. Remise en état complète de toute la ferblanterie et de la couverture.

Route de Frontenex 29. — Crèche des Eaux-Vives, remplacement de la chaudière du chauffage central et réparation du fourneau de cuisine.

Boulevard James Fazy 2. — Réparé l'appartement du 3^{me} étage à gauche en vue d'une nouvelle location.

Rue de Lyon 58. — Réparé la cage d'escalier et installé un bouilleur électrique au 1^{er} étage.

Rue des Minoteries 2. — Crèche de Plainpalais, remplacé la poutraison de la salle de jeu et posé un linoléum.

Rue du Nant 2. — Posé un circulateur à l'installation du chauffage central et aménagement d'une pièce supplémentaire à l'appartement du concierge.

Rue du Perron 21. — Réfection des canaux dans la cour et des W.-C. du rez-de-chaussée.

Boulevard du Pont-d'Arve 35. — Aménagé les nouveaux locaux du service social et réparé les anciens, transformé l'installation du chauffage central, réparé la cuisine de l'appartement du 2^{me} étage à gauche.

Terrassière 40. — Reconstruction du hangar incendié au mois de janvier.

Terreaux-du-Temple 24. — Remis en état les locaux du rez-de-chaussée, pour une nouvelle location.

Place des 22-Cantons 1. — Remplacé les devantures de trois arcades et réparé un appartement.

Rue des Voisins 14. — Réparé un appartement de deux pièces.

Square Paul Bouchet

Rue Lissignol N° 5. — Peinture des garnitures métalliques sur toiture et réfection du sol de la buanderie. *N° 8.* — Terminé la transformation de l'installation du chauffage central de la Crèche de Saint-Gervais. *N° 14.* — Posé des parois vitrées aux galeries, pour fermer la cage de l'escalier; installé un garage à vélos et remplacé la colonne d'amenée du gaz.

Immeubles locatifs dépendant du Fonds Galland

Dans tous ces immeubles il n'a été procédé qu'aux travaux ordinaires d'entretien, sauf dans l'immeuble A, au chemin du Bois des Frères, à Châtelaine, où le service du gaz nous a imposé le remplacement du système de sécurité de la chaudière à gaz assurant le chauffage du bâtiment.

Rue de Montchoisy 15. — Posé un circulateur à l'installation du chauffage central, détartré les bouilleurs du service d'eau chaude et repeint les barres à neige et les volets.

Rue du Soleil-Levant 6. — Posé un circulateur à l'installation du chauffage central et calfeutrage de la charpente côté nord pour adaptation aux restrictions imposées pour le chauffage central.

Pavillon Charles Galland, à Vessy. — La construction de ce bâtiment, commencée le 9 février 1939 et entravée à plusieurs reprises par des mobilisations successives qui enlevèrent au chantier les architectes et la plupart des ouvriers, a été terminée en octobre 1941, ce qui permit à l'Hospice Général d'utiliser le bâtiment dès cette date pour l'hospitalisation des dames.

Pour la finition des travaux, il a été procédé pendant l'année à 35 adjudications de travaux répartis entre 26 entrepreneurs comprenant principalement des travaux d'aménagement, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment.

Le cube de ce bâtiment est de 14722 m³ et, malgré les dépenses supplémentaires résultant des augmentations provoquées par les événements, le coût du mètre cube de construction est revenu à fr. 58,— au lieu de fr. 61,— prévu au projet.

Rappelons que l'exécution des travaux était confiée à MM. Cingria et Buffat, architectes, qui sont à féliciter pour avoir mené à chef cette construction dans les circonstances actuelles et dont l'ensemble fait ressortir toute la valeur de l'œuvre réalisée en faveur des vieillards.

Rue de l'Ancien-Port 10-12

Travaux ordinaires d'entretien.

Rue Ferdinand Hodler 5 (*Legs Maget*)

Réparation des appartements du 1^{er} étage gauche et droite, du 3^{me} droite et transformation du 4^{me} étage gauche.

Fondation Revilliod

Place Claparède 2. — Assainissement d'un office au sous-sol.

Rue de l'Hôtel de Ville 12. — Remonté à neuf deux canaux de cheminées fissurés, remplacé la balustrade en molasse de la terrasse, qui était fusée, par une balustrade en pierre plus dure.

W.-C. payants

Travaux ordinaires d'entretien.

Salles de réunions

Maison du Faubourg. — Travaux ordinaires d'entretien.

Salle communale de Plainpalais, rue de Carouge. — Aménagement des locaux pour les « Services économiques » (distribution des cartes de rationnement). Travaux ordinaires d'entretien.

Salle communale des Eaux-Vives. — Sectionnement de l'installation du chauffage central pour la rendre complètement indépendante du chauffage de l'école.

Salle du Môle. — Travaux ordinaires d'entretien.

Kiosques et édicules divers

A part l'aménagement d'un bureau destiné à la C.G.T.E. dans la station de Cornavin et l'installation de deux cabines téléphoniques dans la station du Molard et dans l'édicule de la Fusterie, il n'a été procédé qu'aux travaux d'entretien général.

Bâtiments dans les parcs

Parc La Grange. — Posé des stores à rouleau aux fenêtres de la loge sur le quai ; remplacé des garnitures métalliques sur les toitures des dépendances ; réparé une chambre et la cuisine de l'appartement du conservateur.

Parc des Eaux-Vives. — Aménagé des vestiaires pour les joueurs de basket-ball dans la dépendance (ancien théâtre) ; remis en état le plafond du vestiaire des messieurs au pavillon du Tennis-Club.

La Perle du Lac (restaurant) et Villa Bartholoni. — Travaux ordinaires d'entretien.

Villa Moynier et dépendances. — Travaux ordinaires d'entretien.

Parc Mon Repos. — Réfection des façades et remise en état intérieure du bâtiment à front de la rue de Lausanne, servant de logement pour le chef du Service des parcs et promenades. Autres bâtiments : travaux ordinaires d'entretien.

Villa « Les Tilleuls » (Campagne Trembley). — Adjonction d'un circulateur à l'installation du chauffage central.

Campagne Beaulieu. — Travaux ordinaires d'entretien.

Hôtel Richemond et dépendance (Fondation Diday). — Ensuite de la résiliation du bail par l'ancien locataire, le Conseil administratif a décidé de transformer ce bâtiment en immeuble locatif comprenant des appartements de 4 et de 2 pièces avec confort. Ces travaux de transformation ont été confiés à M. Bommer, architecte.

Buanderies

Rue du Nant. — Installé un réducteur de pression à la chaudière et amélioré le dispositif d'alimentation en eau de celle-ci.

Rue des Voisins. — Cet établissement étant définitivement désaffecté, nous avons démonté et vendu les installations intérieures.

Etudes diverses

Au cours de l'exercice 1941, notre service a procédé à l'étude des projets suivants :

Restauration des façades et balustrade du musée de l'Ariana.

Etude pour station-abri au rond-point de la Jonction, confiée à M. Gloor, architecte.

Projet pour aménagement des abords du chalet du Bois de la Bâtie, confié à M. Pittet, architecte.

Etude pour la transformation de la maison de Beaulieu en villa locative, par M. Rigatteaux, architecte.

Avec l'aide d'une subvention fédérale, étude générale de restauration des façades du Théâtre, confiée à MM. Metzger, A. Rossire et Tréand, architectes.

Etude pour transformation de la bibliothèque moderne.

Etablissement de divers projets pour transformation et amélioration d'appartements.

Etude pour transformation du 1^{er} étage de la maison Voltaire en deux appartements et étude d'aménagement de l'entrée de cette propriété.

Projet d'aménagement de l'immeuble rue du Môle 15 en auberge de jeunesse.

D'autre part, notre service a confié au Bureau d'entraide technique plusieurs relevés et mise au net de plans de bâtiments municipaux.

Stades municipaux

Stade du Bout-du-Monde, stade de Frontenex, stade de Varembe. — Travaux ordinaires d'entretien.

Bains de la Jetée des Pâquis. — Remis en état une partie de la jetée vers la passerelle du Goléron où l'eau avait démoli la maçonnerie et déplacé les enrochements, remis en place des marches des escaliers des bassins, déplacées par les vagues.

Panneaux d'affichage officiel

Révision et réfection de la peinture de 30 panneaux. Enlèvement du panneau au chemin de Roches par suite de l'élargissement de la Terrassière.

Entretien des monuments

Travaux ordinaires d'entretien, remise en état de la plaque commémorative du président Wilson, au quai Wilson, remise en état et déplacement de la fontaine de la place des Marronniers. La statue « l'offrande à la brise » du sculpteur Koenig a été installée à la place des Marronniers également.

Service du combustible

Le combustible touché l'hiver dernier (1940-41) pour les bâtiments scolaires, administratifs et publics était le 55 % de la consommation normale. Les dispositions d'économies prises ont permis de continuer le chauffage jusqu'à la fin de la saison avec ce pourcentage. Pour l'hiver 1941-42, il a été accordé à la Ville, pour ces catégories de bâtiments, le 40 % seulement de la consommation

normale. Quelques transformations à des installations effectuées dans le courant de l'été et l'installation de calorifères, dans des musées principalement, ont permis de réaliser de nouvelles économies. Aussi grâce à des suppléments de charbon non contingentés pour quelques bâtiments le chauffage a pu être assuré jusqu'à la fin de la saison d'hiver.

En vertu de l'ordonnance fédérale n° 9 du 27 septembre 1940 concernant la vérification et la mise en état des installations de chauffage, une révision complète a été faite, 78 constats de vérification ont été établis et transmis à l'office de l'économie de guerre.

Pour les immeubles locatifs, les bons de charbon distribués pour 1941-42 ont été de 35 % d'une nouvelle norme fixée par l'office de l'économie de guerre, norme inférieure à la consommation normale. Ces quantités s'étant révélées nettement insuffisantes, il a été demandé au bureau technique de l'office central pour l'économie de guerre une expertise pour chaque immeuble ; il a été fourni à cet effet à ce bureau technique tous les plans de construction des bâtiments. Les résultats de ces expertises ne nous sont pas encore connus.

III. ÉCLAIRAGE PUBLIC

La période d'obscurcissement ayant été maintenue, la commission du budget a réduit le crédit du poste d'éclairage public à fr. 250.000,—. Nous avons dû laisser de côté tout ce qui n'était pas urgent et la dépense pour cet exercice s'est élevée à la somme de fr. 219.624,25 contre fr. 444.671,55 en 1940.

Il n'a pas été fait de nouvelles installations d'éclairage dans le courant de cette année, mais nous avons procédé, comme d'habitude, à des remplacements de câbles porteurs, fils d'alimentation et armatures en mauvais état. Quelques lampes ont été déplacées du fait du ravalement de façades d'immeubles.

Par contre, la centralisation des commandes a été réalisée, de la rive gauche du lac, depuis le jardin Anglais jusqu'à la promenade de la Treille, avec comme limites le boulevard Helvétique et la rue de la Corraterie.

IV. DÉFENSE AÉRIENNE

Nous avons dû exécuter encore certains travaux pour compléter l'obscurcissement de locaux dans les écoles des Crêts, de St-Jean, Ferd. Hodler, Poste permanent et cour de St-Pierre 2.

Les travaux en cours d'exécution dans les postes de commandement ont été terminés, ainsi que 13 abris dans des immeubles locatifs.

Le Conseil municipal ayant voté un nouveau crédit de fr. 450.400,— le 23 mai 1941, nous avons exécuté 2 postes sanitaires (Roseaie et 31-Décembre). Des abris publics ont été commencés dans 13 écoles ; les 3 derniers seront terminés au début de 1942.

Nous avons terminé 17 abris dans des immeubles locatifs appartenant à la Ville (abris imposés).

Du fait de la guerre tous ces travaux sont revenus plus chers que leur évaluation primitive, parce que les instances cantonales et fédérales nous ont demandé des modifications d'installations sur plan ; ensuite, en cours d'exécution, et aussi parce que nous avons rencontré des difficultés provenant de la distribution primitive des locaux qu'il s'agissait de transformer. Les divers matériaux et la main-d'œuvre ont subi également de fortes hausses et nous avons eu beaucoup de peine, du fait des restrictions, à nous procurer les bois et fers nécessaires à ce genre de construction.

Voir aussi : page 105, rubrique « Divers », et page 109, B. Bâtiments divers.

CHAPITRE XIX

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

(Rapport établi par le Département des travaux publics)

SUBDIVISION DE GÉNIE CIVIL, ROUTES ET VOIRIE

Rapport de gestion pour l'année 1941

VILLE

EFFECTIF. — L'effectif des ouvriers de la voirie, qui était de 255 hommes à fin 1940, comptait au 31 décembre 1941 : 242 hommes.

Au cours de l'année, nous avons occupé 70 chômeurs en moyenne (par jour) pour remplacer, à la levée des ordures ménagères, les cantonniers en congé ou occupés aux travaux spéciaux ou saisonniers.

RÉSULTAT FINANCIER. — Voir page suivante le tableau financier 1941.

SUBDIVISION DE GÉNIE CIVIL, TRAVAUX, ROUTES ET VOIRIE

Résultat financier de 1941

ENTRETIEN GÉNÉRAL DES ROUTES

	DÉPENSES						RECETTES			
	Budget	Recettes	Total	Dépensé	En plus	En moins	Budget	Encaissé	En plus	En moins
1 A. Traitement du personnel ouvrier .	1.304.015,—	4.085,65	1.308.100,65	1.227.514,15	—	80.586,50	—	—	—	—
B. Personnel temporaire chômeurs .	152.000,—	—	152.000,—	261.671,40	109.671,40	—	—	—	—	—
C. Indemnité de gardiennage	600,—	—	600,—	600,—	—	—	—	—	—	—
D. Indemnité pour heures supplémen- taires et travaux spéciaux . . .	10.000,—	—	10.000,—	5.793,05	—	4.206,95	—	—	—	—
E. Indemnités de décès.	450,—	—	450,—	300,—	—	150,—	—	—	—	—
F. Frais déplacements autos	4.000,—	—	4.000,—	1.903,80	—	2.096,20	—	—	—	—
G. Pension d'un ouvrier	600,—	—	600,—	600,—	—	—	—	—	—	—
H. Participat. aux caisses maladie . .	8.000,—	—	8.000,—	4.707,95	—	3.292,05	—	—	—	—
K. Déplacements des ouvriers	3.000,—	—	3.000,—	2.721,05	—	278,95	—	—	—	—
L. Part de la Ville (2%) à la caisse de compensation	—	—	—	39.558,85	39.558,85	—	—	—	—	—
M. Allocations pour enfants.	—	—	—	28.630,—	28.630,—	—	—	—	—	—
N. Retenues aux mobilisés	—	—	—	—	—	—	15.809,10	15.809,10	—	—
O. Remboursement de la caisse de compensation	—	—	—	—	—	—	31.724,40	31.724,40	—	—
2 A. Achat et entretien d'outillage et machines	30.000,—	1.681,20	31.681,20	32.755,55	1.074,35	—	—	—	—	—
B. Benzine, huile, graisse, pétrole, bandages et pneumatiques	160.000,—	26.105,90	186.105,90	185.985,10	—	120,80	—	—	—	—
C. Entretien des camions	40.000,—	536,20	40.536,20	38.849,40	—	1.686,80	—	—	—	—
D. Poteaux indicateurs, limites et si- gnalisations	5.000,—	702,35	5.702,35	3.735,05	—	1.967,30	—	—	—	—
E. Noms des rues	1.000,—	—	1.000,—	157,90	—	842,10	—	—	—	—
F. Numéros de maisons	500,—	—	500,—	7,80	—	492,20	—	—	—	—
G. Matériel de fêtes et décorations .	5.000,—	—	5.000,—	3.601,90	—	1.398,10	—	—	—	—
3 A. Assurances du personnel	30.500,—	—	30.500,—	21.768,10	—	8.731,90	—	—	—	—
B. Assurances incendie véhicules et dépôts	3.000,—	—	3.000,—	2.780,—	—	220,—	—	—	—	—
C. Assurances responsabilité civile véhicules	12.500,—	—	12.500,—	11.037,15	—	1.462,85	—	—	—	—
D. Assurances respons. civile routes	3.400,—	—	3.400,—	3.357,—	—	43,—	—	—	—	—
4. Part du personnel ouvrier aux pri- mes de l'assurance accidents non professionnels	—	—	—	—	—	—	7.500,—	7.019,50	—	480,50

SUBDIVISION DE GÉNIE CIVIL, TRAVAUX, ROUTES ET VOIRIE (suite)

Résultat financier de 1941 — Entretien général des routes

5. Indemnités de la Caisse nationale.	—	—	—	—	—	—	9.000,—	23.918,60	14.918,60	—
6 A. Routes et chaussées	110.000,—	7.220,10	117.220,10	117.213,60	—	6,50	—	—	—	—
B. Trottoirs et gondoles	50.000,—	1.618,—	51.618,—	28.000,—	—	23.618,—	—	—	—	—
C. Refuges	5.000,—	—	5.000,—	377,—	—	4.623,—	—	—	—	—
D. Ponts et quais	30.000,—	77,—	30.077,—	39.555,60	9.478,60	—	—	—	—	—
E. Egouts et canaux	30.000,—	771,75	30.771,75	5.474,65	—	25.297,10	—	—	—	—
F. Cyclindrage et revêtements	150.000,—	253,25	150.253,25	150.169,85	—	83,40	—	—	—	—
G. Fontaines, hydrants, fournit. eau .	105.000,—	66,	105.066,—	106.212,35	1.146,35	—	—	—	—	—
H. Entretien des latrines et urinoirs .	30.000,—	—	30.000,—	29.337,70	—	662,30	—	—	—	—
8. Entretien des garages et dépôts . .	15.000,—	1.227,65	16.227,65	19.731,05	3.503,40	—	—	—	—	—
9. Loyer de la Voirie bd St-Georges .	20.000,—	—	20.000,—	20.000,—	—	—	—	—	—	—
Participation à la Caisse d'assurance du personnel pour les ou- vriers provenant des communes fusionnées	60.523,75	—	60.523,75	60.523,75	—	—	—	—	—	—
18. Participation pour le personnel ou- vrier faisant partie de la C.I.A. . .	26.000,—	—	26.000,—	27.335,45	1.335,45	—	—	—	—	—
10. Frais généraux payés à l'Etat . .	200.000,—	—	200.000,—	200.000,—	—	—	—	—	—	—
12. 10 ^{me} versement pour l'achat de 6 camions en 1931	17.400,—	—	17.400,—	17.400,—	—	—	—	—	—	—
14/15 8 ^{me} versement pour l'achat de 4 camions en 1933 et intérêts . .	12.744,—	—	12.744,—	12.744,—	—	—	—	—	—	—
16/17 4 ^{me} versement pour l'achat de 2 camions en 1936 et intérêts. . .	18.720,—	—	18.720,—	18.720,—	—	—	—	—	—	—
19. Versement de la C.G.T.E. pour entretien des chaussées	—	—	—	—	—	—	15.000,—	15.000,—	—	—
20. Vente de gadoues	—	—	—	—	—	—	—	168,70	168,70	—
21. Vente de vieux matériaux et recet- tes diverses	—	—	—	—	—	—	1.000,—	2.195,90	1.195,90	—
23. Part des propriétaires pour éta- blissement de trottoirs et égouts . .	—	—	—	—	—	—	12.000,—	2.954,85	—	9.045,15
24. Vente de numéros de maisons . .	—	—	—	—	—	—	500,—	168,35	—	331,65
25. Produit de la retenue légale sur traitements	—	—	—	—	—	—	35.000,—	36.527,60	1.527,60	—
	2.653.952,75	44.345,05	2.698.297,80	2.730.830,20	194.398,40	161.866,—	80.000,—	135.487,—	65.344,30	9.857,30
7. Enlèvement des neiges	20.000,—	—	20.000,—	48.703,15	28.703,15	—	—	—	—	—
6i. Travaux neufs	10.000,—	—	10.000,—	10.000,—	—	—	—	—	—	—
	2.683.952,75	44.345,05	2.728.297,80	2.789.533,35	223.101,55	161.866,—	80.000,—	135.487,—	65.344,30	9.857,30

La dépense se décompose comme suit pour les postes suivants :

1 b. SALAIRES DU PERSONNEL TEMPORAIRE (chômeurs)

Chômeurs occupés à la levée des ordures ménagères	fr. 191.704,05
» » au Grand-Pré	» 9.726,—
» » au Château-Banquet	» 7.776,90
» » à l'abatage d'arbres au quai du Cheval-Blanc	» 8.820,45
» » à l'abatage d'arbres depuis le Jardin Anglais à la place des Marronniers	» 3.863,70
» » à la préparation du terrain pour construction du mur entre le parc des Eaux-Vives et le Port-Noir	» 7.607,15
» » au déchargement de bois pour nécessaires au quai du Cheval-Blanc (50 % Etat - 50 % Ville)	» 10.031,80
» » au terrassement des pelouses autour de l'Eglise du Sacré-Cœur	» 2.531,20
» » à l'aménagement de l'Evêché	» 1.738,80
» » à la démolition du bâtiment du chemin de l'Eglise	» 5.625,20
» » à la démolition du bâtiment rue du Grand Pré - chemin Chauvet	» 1.914,50
» » à la réfection de la dalle au marché de gros, place du Port	» 1.606,50
» » au terrassement et au pavage de la Cour de St-Pierre	» 1.117,90
» » à la démolition bâtiment chemin Hoffmann	» 4.406,50
» » à divers	» 3.200,75
	<hr/>
	fr. 261.671,40

2 a. ACHAT ET ENTRETIEN D'OUTILLAGE ET MACHINES

Achat d'outillage et matériel	fr. 26.413,85
Entretien de machines	» 608,85
Entretien d'outillage et matériel	» 5.732,85
	<hr/>
	fr. 32.755,55

2 b. BENZINE, HUILE, GRAISSE, PÉTROLE, BANDAGES, PNEUMATIQUES

Benzine	fr. 110.429,35
Huile	» 3.163,65
Graisse	» 283,40
Bandages, pneumatiques	» 1.315,70
Bennes	» 47.293,—
Achat camionnette, acompte	» 23.500,—
	<hr/>
	fr. 185.985,10

2 g. MATÉRIEL DE FÊTES ET DÉCORATIONS

Achat	fr. 1.166,25
Entretien	» 2.435,65
	<hr/>
	fr. 3.601,90

Statistique de la collecte et du transport des ordures en 1940 :

Ordures ménagères	m ³ 63.390
Déblais des marchés	» 2.070
Dépôts et remblais divers	» 4.758
Résidus sacs	» 204
	<hr/>
Total	m ³ 70.422

6 e. EGOUTS ET CANAUX

Construction	fr. 2.943,55
Entretien	» 2.531,10
	<hr/>
	fr. 5.474,65

6 g. FONTAINES, HYDRANTS, FOURNITURES D'EAU

Entretien	fr. 20.336,20
Fourniture d'eau	» 85.876,15
	<hr/>
	fr. 106.212,35

6 h. ENTRETIEN DES LATRINES ET URINOIRS

Nettoyage W.C. à forfait	fr. 28.342,65
Entretien, réparations	» 725,50
Entretien, éclairage W.C.	» 269,55
	<hr/>
	fr. 29.337,70

6 b. TROTTOIRS ET GONDOLES

Entretien :

Dallage ciment	m ² 1.232
Matière Chéniaz	» 950
Pavés	» 7
Émulsion bitume	» 152
Goudron normalisé	» 2.015
Bordures granit	» 103
Bordurettes granit	» 1.262
Gondoles pavées	» 404

Trottoir neuf :

Dallage ciment	» 432
Matière Chéniaz	» 552
Bitume pénétration	» 417
Bordures granit	» 161
Bordurettes	» 497
Gondoles pavées	» 685

7. ENLÈVEMENT DES NEIGES

Main-d'œuvre	fr. 43.582,95
Matériaux	» 1.531,40
Camionnage	» 3.620,—
Frais divers	» 6,30
	<hr/>
	fr. 48.740,65

DÉPENSES EXTRAORDINAIRES EN 1941

<i>Recettes</i>	<i>Sommes dépensées en 1941</i>
	Aménagement de l'angle des rues de la Fontaine et Toutes-Ames (arr. mun. du 28.3.1939)
Fr. 553,80	fr. 42.257,60
	Tronçon d'égout au chemin Chauvet (arrêté municipal du 12.9.1939)
	» 658,65
	Elargissement de la route de Florissant, entre la rue de Contamines et l'avenue Bertrand (arrêté municipal du 3.12.1940)
Fr. 2.334,—	» 30.494,95
	Aménagement du prolongement de l'avenue Ernest-Pictet et de la rue Soubeyran (arrêté municipal du 26.12.1940)
	» 22.231,45
	Elargissement de la rue de Lausanne, au droit du Château Banquet (arrêté municipal du 27.5.1941)
	» 14.652,95
	Elargissement de la rue de la Terrassière au bas du chemin de Roches (arrêté municipal du 27.5.1941)
	» 222,65
	Achèvement du quai Gustave Ador entre le débarcadère des Mouettes et le Port-Noir (arrêté municipal du 27 mai 1941)
	» 53.788,30

CRÉDITS SPÉCIAUX

Aménagement de l'angle des rues de la Fontaine et Toutes-Ames (arrêté municipal du 28 mars 1939).

Crédit	fr. 200.000,—
Recettes	» 53,50
	<hr/>
	fr. 200.053,50
Dépensé	» 199.276,80
	<hr/>
Solde disponible	fr. 776,70

Tronçon d'égout au chemin Chauvet (arrêté municipal du 12 septembre 1939).

Crédit	fr. 15.400,—
Dépensé	» 13.447,80
	<hr/>
Solde disponible	fr. 1.952,20

Recettes ne pouvant pas être dépensées :

Part des propriétaires	fr. 4.437,50
Subventions fédérales de chômage	» 1.628,—

Elargissement de la route de Florissant entre la rue de Contamines et l'avenue Bertrand (arrêté municipal du 3.12.1940).

Crédit	fr. 45.000,—
Dépensé	» 30.494,95
	<hr/>
Solde disponible	fr. 14.505,05

Aménagement du prolongement de l'avenue Ernest Pictet et de la rue Soubeyran (arrêté municipal du 26 décembre 1940).

Crédit	fr. 33.000,—
Recettes	» 2.334,—
	<hr/>
	fr. 35.334,—
Dépensé	» 22.231,45
	<hr/>
Solde disponible	fr. 13.102,55

Elargissement de la rue de Lausanne, au droit du Château Banquet (arrêté municipal du 27 mai 1941).

Crédit	fr. 32.000,—
Dépensé	» 14.652,95
	<hr/>
Solde disponible	fr. 17.347,05

Elargissement de la rue de la Terrassière au bas du chemin de Roches (arrêté municipal du 27 mai 1941).

Crédit	fr. 20.000,—
Dépensé	» 222,65
	<hr/>
Solde disponible	fr. 19.777,35

Aménagement du quai Gustave Ador entre le débarcadère des Mouettes et le Port-Noir (arrêté municipal du 27 mai 1941).

Crédit	fr. 130.000,—
Dépensé	» 53.788,30
	<hr/>
Solde disponible	fr. 76.211,70

Elargissement et rectification de l'artère constituée par les rues du Fort-Barreau et du Grand-Pré
(arrêté municipal du 27 mai 1941).

Crédit	fr. 422.000,—
Dépensé	» —
Solde disponible	fr. 422.000,—

CHAPITRE XX

RECETTES ET DÉPENSES DIVERSES

ET

CHAPITRE XXI

AMORTISSEMENTS

(Voir le compte rendu financier et le rapport à l'appui)

CHAPITRE XXII

SERVICES INDUSTRIELS DE GENÈVE

(Voir le compte rendu spécial publié par le Conseil d'administration de ces Services)

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

Les dépenses prévues (budget administratif) étaient de . . .	fr. 18.199.151,55	
auxquelles viennent s'ajouter les crédits supplémen- taires votés en cours d'exercice par le Conseil municipal	» 233.014,70	fr. 18.432.166,25
et les amortissements des emprunts consolidés	» 2.888.512,65	» 2.888.512,65
soit au total		fr. 21.320.678,90
Les recettes prévues (budget administratif) se montaient à	fr. 17.117.418,—	
auxquelles doivent s'ajouter les amortissements des Ser- vices industriels	» 3.010.099,20	» 20.127.517,20
laissant apparaître un solde pour balance de		fr. 1.193.161,70
En réalité, les dépenses (budget administratif) se sont éle- vées à	fr. 19.434.397,65	
et les amortissements des emprunts consolidés à	» 2.888.512,65	fr. 22.322.910,30
Les recettes (budget administratif) se sont élevées à	fr. 19.392.694,85	
et les amortissements des Services industriels à	» 3.005.177,—	» 22.397.871,85
laissant un solde créditeur de		fr. 74.961,55
En résumé, le total de toutes les recettes, amortissements des Services industriels déduits, s'est élevé à		fr. 19.392.694,85
et les dépenses, excepté les amortissements, à		» 19.434.397,65
laissant un déficit de		fr. 41.702,80
alors qu'il était prévu un déficit de fr. 1.081.733,55 et qui, par suite des crédits supplémentaires votés par le Conseil municipal en cours d'exercice, se trouvait porté à fr. 1.314.748,25.		

CAISSE MALADIE DU PERSONNEL DE LA VILLE DE GENÈVE
ET DES SERVICES INDUSTRIELS DE GENÈVE

Extrait du rapport du comité

La marche de la Société est satisfaisante et l'activité s'est déroulée tout à fait normalement.

Effectif :

	En service et divers		Retraités		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
A fin 1940	1357	37	317	27	1738
A fin 1941	1387	38	321	29	1775
En plus à fin 1941					37

Les décès étaient de 23 en 1939, 46 en 1940 ; ils ont été de 28 pour 1941.

Frais médicaux et pharmaceutiques :

La délivrance des feuilles de maladie a repris un cours normal, en diminution sur la mauvaise année 1940. En voici la répartition :

	Feuilles maladie délivrées en	
	1941	1940
Ville	318	(341)
Services Industriels	1103	(1092)
Etat	112	(131)
Retraités	313	(322)
Divers	5	(4)
Total	1851	(1890)

Si les frais médicaux et pharmaceutiques sont en diminution, l'on constate une singulière augmentation des prestations de chômage.

Par rapport à l'exercice 1940, les *recettes* sont en augmentation de fr. 1.722,15, desquels il faut déduire des moins-values, notamment sur « Frein mutualiste (par suite de la diminution des frais médicaux et pharmac.) », au total fr. 1.201,05 laissant un supplément de recettes de fr. 521,10.

Aux *dépenses*, il y a une diminution totale de fr. 6.399,20, desquels il faut déduire l'augmentation des dépenses pour *Indemnités de chômage*, fr. 2.462,95, laissant une diminution de dépenses de fr. 3.936,25.

L'exercice 1941 marque donc une amélioration appréciable sur celui de 1940, puisque le bénéfice s'élève à fr. 5.673,85.

Le comité propose de l'utiliser de la façon suivante :

1° Au compte *Matériel* (vu l'intérêt qu'il y a d'amortir complètement ce compte pendant un exercice favorable):

Achat de mobilier de bureau effectué en 1941	fr. 724,20	
Amortissement pour solde de l'achat effectué en 1940	» 1.199,—	
		fr. 1.923,20

(Le compte *Matériel* subsistera au Bilan pour fr. 1,—.)

2° Au compte *Fonds de secours* :

Pour le rétablir à son plafond de fr. 5.000,— fr. 253,—

3° Au compte *Capital* fr. 3.497,65

Total pour balance fr. 5.673,85

Le compte *Capital* s'établit donc comme il suit :

Capital au 31 décembre 1940 fr. 97.101,70
auquel il faut ajouter :

Agio sur achat de titres en 1941 » 195,85

Virement du solde du compte de P.P. de 1941 » 3.497,65

Capital au 31 décembre 1941 fr. 100.795,20

En outre, le comité propose :

1° De ne pas apporter de changement au frein mutualiste.

2° De laisser les cotisations à leur taux actuel.

COMPTE D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 1941

Recettes

Produit des cotisations	fr. 99.037,—	
Produit de la cotisation Caisse Tuberculose	» 2.617,25	fr. 101.654,25
Droits d'entrée		» 1.180,—
Amendes		» 705,10
Subside fédéral et sociétaires		» 9.124,95
Subside cantonal et sociétaires		» 5.343,75
Remboursements : Frein mutualiste et Caisse Tuberculose		» 24.303,90
Escomptes et intérêts		» 6.755,25
		<u>fr. 149.067,20</u>

Dépenses

Indemnités de chômage pour maladie et accidents		fr. 5.236,75
Soins divers :		
Médecins	fr. 67.671,15	
Médicaments fournis par les médecins	» 183,15	
Pharmaciens	» 33.605,30	
Autres moyens curatifs	» 787,75	
Frais de traitement dans :		
Hôpitaux	fr. 12.364,95	
Etablissements pour tuberculeux	» 2.061,—	
Etablissements curatifs et frais de séjour	» 1.291,—	fr. 15.716,95
Frais de soins dentaires		» 1.795,—
Frais de transports de malades		» 259,75
Indemnités au décès		fr. 2.627,20
Frais d'administration		fr. 12.990,25
Caisse Tuberculose :		
Cotisation 1941		fr. 2.520,10
Pertes et Profits :		
Bénéfice de l'exercice 1941		fr. 5.673,85
		<u>fr. 149.067,20</u>

Compte Pertes et profits au 31 décembre 1941

DÉBIT

Soins et divers : Virement du solde		fr. 127.883,—
Frais généraux		» 12.990,25
Cotisation Caisse Tuberculose		» 2.520,10
Bénéfice de l'exercice 1941	fr. 5.673,85	
Répartition selon proposition du Comité :		
Au compte « Matériel », amortissement du compte 1940.	fr. 1.199,—	
(Reste au Bilan pour fr. 1.—)		
Acquisitions 1941	» 724,20	
	fr. 1.923,20	
Au compte « Fonds de secours » virement		» 253,—
Au compte « Capital »		» 3.497,65
		fr. 5.673,85
		<u>fr. 149.067,20</u>

CRÉDIT

Cotisations ordinaires et extraordinaires	fr. 99.037,—
Cotisations Caisse Tuberculose	» 2.617,25
Droits d'entrée	» 1.180,—
Amendes	» 705,10
Subside fédéral	» 9.124,95
Subside cantonal	» 5.343,75
Frein mutualiste : factures faites	» 23.307,90
Caisse Tuberculose : Prestations 1941	» 996,—
Escomptes et intérêts	» 6.755,25
	<u>fr. 149.067,20</u>

Bilan au 31 décembre 1941

ACTIF		
Disponibilités		fr. 20.209,15
Débiteurs		» 2.663,20
Matériel		» 1,—
Portefeuille		» 85.000,—
		fr. 107.873,35
PASSIF		
Caisse retraite gérant		fr. 1.740,20
Compte Ristourne Pharmacies Populaires :		
Ristourne non-répartie aux membres au 31 décembre 1941		» 337,95
Fonds de secours : Solde à fin 1940	fr. 5.000,—	
Prestations accordées en 1941	» 253,—	
	fr. 4.747,—	
Virement du compte « Pertes et Profits » sur bénéfice 1941	» 253,—	fr. 5.000,—
Capital au 31 décembre 1940	fr. 97.101,70	
Agio sur achat de titres en 1941	» 195,85	
Bénéfice net de l'exercice 1941	» 3.497,65	
Capital au 31 décembre 1941	fr. 100.795,20	fr. 100.795,20
		fr. 107.873,35

CAISSE D'ASSURANCE DU PERSONNEL

(retraite et invalidité)

La Caisse d'assurance du personnel est un service commun de la Ville, des Services industriels de Genève et de l'Etat de Genève. Instituée en vertu des lois sur la fusion, elle assure le personnel des anciennes communes de Genève, des Eaux-Vives, de Plainpalais et du Petit-Saconnex, actuellement réparti entre les trois administrations indiquées.

La perception des primes et le paiement des pensions sont effectués par chaque administration, pour leurs assurés.

Les titres et les fonds de l'assurance sont déposés à la Ville de Genève qui en a la garde.

La comptabilité générale de la Caisse d'assurance, le service de caisse et du secrétariat sont assurés par l'administration municipale. Les frais en sont supportés par l'assurance.

Comité de gestion pour 1941 :

Délégués de la Ville : M. Jules PENEY, conseiller administratif, et M. Humbert SESIANO, conseiller municipal.

Délégués des Services industriels de Genève : MM. Léon CORBOUD et Frédéric BORNAND.

Délégués de l'Etat : MM. Pierre JACCOUD et Paul MANTEL.

Délégués du personnel : MM. Georges GENEVARD, Edmond CHOMÉTY, Emile GAUGAZ, Ernest GEISER, Auguste SOTTAS et Louis VIELLE.

Président : M. Léon CORBOUD.

Secrétaire : M. Georges GENEVARD.

Nous extrayons du rapport du Comité les indications suivantes concernant le personnel de la Ville :

A. Assurés en activité de service		
A fin 1940		348
Entrés en 1941 : nouveaux membres	2	
déposants devenus assurés	6	8
		356
Sortis en 1941 : départs	—	
décès	1	
pensionnés	3	4
		4
Total à fin 1941		352

B. Déposants en activité de service

A fin 1940		56
Entrés en 1941 : nouveaux membres.	+	<u>12</u>
		68
Sortis en 1941 : départs		3
décès		1
déposants devenus assurés		<u>6</u> —
		10
Total à fin 1941		58

C. Pensions accordées en 1941

Pensions : de retraite, 2 ; d'invalidité, 1 ; pour suppression de poste, 0 ; de veuves d'assurés décédés en activité de service, 2 ; de veuves de pensionnés décédés, 4 ; d'enfants d'assurés décédés en activité de service, 1.

TABLE DES MATIÈRES

Année 1941

	Pages
Chap. I. — ADMINISTRATION GÉNÉRALE	3
I. AUTORITÉS MUNICIPALES. — ADMINISTRATION GÉNÉRALE	3
Rapports avec les autorités cantonales et fédérales	3
Règlements municipaux	3
Services municipaux	4
Fêtes et cérémonies	7
Certificats, déclarations, rapports et renseignements divers	9
Initiatives, référendums	9
Naturalisations	9
Economat	9
Guerre mondiale	9
Secours militaires	10
Fondation J. Trembley-Tollot	10
Fondation Adolphe de Rothschild	10
Bureau du loyer des mobilisés	10
Services économiques	11
Tourisme	14
Recensement fédéral de la population 1941	16
Union des villes suisses	17
II. CONSEIL MUNICIPAL	17
Arrêtés pris par le Conseil municipal.	19
III. SITUATION DÉMOGRAPHIQUE DE LA VILLE DE GENÈVE	22
Chap. II. — FINANCES	24
A. COMPTABILITÉ	24
B. CAISSE	24
C. IMPÔTS MUNICIPAUX	24
D. LOYERS ET REDEVANCES	26
Chap. III. — SERVICE SOCIAL	28
Chap. IV. — HALLES ET MARCHÉS, ENQUÊTES ET SURVEILLANCE	37
Chap. V. — SECOURS CONTRE LES INCENDIES ET DIVERS	43
Chap. VI. — SERVICE DES SPECTACLES ET CONCERTS	46
A. <i>Spectacles populaires, concerts et divers</i>	46
B. <i>Grand Théâtre</i>	48
C. <i>Victoria-Hall</i>	50
D. <i>Kursaal</i>	50
Chap. VII. — BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE	51
Chap. VIII. — BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES	55

	Pages
Chap. IX. — MUSÉES ET COLLECTIONS	58
A. MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE	58
B. MUSÉE RATH	61
C. MUSÉE ARIANA (Fondation G. Reveillod)	61
D. MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE	62
E. MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE	67
F. CONSERVATOIRE ET JARDIN BOTANIQUES	72
Chap. X. — PRIX UNIVERSITAIRES	77
Chap. XI. — FONDATIONS ET BOURSE CHARLES GALLAND	78
Chap. XII. — ÉCOLES ENFANTINES ET PRIMAIRES	78
Chap. XIII. — SERVICE DES PARCS ET PROMENADES	83
Chap. XIV. — ÉTAT CIVIL	93
Chap. XV. — POMPES FUNÈBRES ET CIMETIÈRES	95
Chap. XVI. — STADES MUNICIPAUX	98
Chap. XVII. — ABATTOIRS	99
Chap. XVIII. — SERVICE DES IMMEUBLES, ÉTUDES ET TRAVAUX	100
I. <i>Secrétariat</i>	100
II. <i>Service technique</i>	108
III. <i>Eclairage public</i>	113
IV. <i>Défense aérienne</i>	113
Chap. XIX. — DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS (SUBDIVISION DE GÉNIE CIVIL, ROUTES ET VOIRIE).	114
Chap. XX. — RECETTES ET DÉPENSES DIVERSES	120
Chap. XXI. — AMORTISSEMENTS	120
Chap. XXII. — SERVICES INDUSTRIELS DE GENÈVE	120
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE	120
CAISSE MALADIE DU PERSONNEL DE LA VILLE DE GENÈVE	121
CAISSE D'ASSURANCE DU PERSONNEL (RETRAITE ET INVALIDITÉ)	123
TABLE DES MATIÈRES	125

